DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 12537 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MERCREDI 22 MAI 1985

Paris, Québec et l'avenir de la francophonie

Le premier ministre québécois, M. René Lévesque, attendu à Paris pour sa quatrième visite officielle depuis son entrée en fonctions en 1976, risque fort d'avoir du mal à se libérer pendant les entretiens avec M. Fabius de ses soucis domestiques. Cette nouvelle rencontre franco-québécoise intervient en effet à un moment particulièrement délicat pour le chef du gouvernement de la province francophone du Canada. Confirmé à la veille de son départ de Montréal, le « virage fédéraliste » pris en novembre dernier par M. Lévesque a relancé la contestation dont ce dernier est désormais l'objet non seulement dans le Parti québécois mais jusque parmi ses ministres. Au point que certains commentateurs ont exprimé des doutes sur l'opportunité pour le premier ministre de se rendre actuellement en France.

Ces circonstances vont immanquablement peser sur le climat de ce voyage, qui pour M. Lévesque pourrait être entouré d'une certaine nostalgie. Elles sont d'autant plus fâcheuses que, sur le fond, la décrispation intervenue dans les relations triangulaires entre Paris, Ottawa et Québec depuis la visite au Canada de M. Fabius en novembre 1984 a permis un renforcement des rapports entre la France et la Belle Province. A cette occasion, M. Mulroney, le nouveau premier ministre conservateur canadien, avait reconnu « la légitimité des relations privilégiées et directes entre Paris et Québec ».

Cette attitude plus ouverte pourrait, entre autres, permettre l'aboutissement dans des conditions désormais acceptables par chacun du vieux projet de sommet francophone. Lancée à l'origine par M. Léopold Sedar Senghor, cette idée est bloquée depuis 1980 en raison de l'opposition d'Ottawa à une représentation à part entière du Québec. En 1983, M. Trudeau, après une entrevue avec M. Mitterrand lors du sommet de Williamsburg, avait cru pouvoir annoncer un accord de principe sur la tenue d'un tel sommet sans que soit reconnue l'autonomie d'une délégation québécoise. Les conversations franco-québécoises qui avaient suivi peu après avaient permis de rassurer M. Lévesque sur les intentions véritables de Paris, et le projet avait été renvoyé une fois de plus aux calendes grecques.

Les contacts qui ont eu lieu il y a peu entre Paris et Ottawa paraissent avoir contribué à une évolution des esprits, puisque M. Joe Clark, le secrétaire d'Etat canadien aux affaires extérieures, a annoncé la semaine dernière que ces discussions « peuvent permettre maintenant d'agir ». Cette question figure en bonne place à l'ordre du jour des conversations de M. Lévesque avec les dirigeants français, d'autant que l'on prête à ces derniers l'idée de réunir un tel sommet d'ici à mars 1986. Le débat devrait être élargi à un échange de vues sur les enjeux d'une francophonie axée sur l'avenir et fondée sur une coopération dans le domaine des industries culturelles, de l'informatique et de la micro-informatique.

L'importance de ce dossier risque d'éclipser un peu le volet économique des entretiens. L'heure, à vrai dire, n'est plus aux grands desseins. Inquiète notamment des projets de Renault de regrouper toutes ses activités dans la province d'Ontario, la partie québécoise devrait plaider pour un plus grand engagement industriel de Paris. Rien ne dit toutefois que ce langage parviendra à percer le mur de la rigueur érigé par M. Fabius.

LA GUERRE DU LIBAN ET L'ÉCHANGE DE PRISONNIERS

De sanglants affrontements opposent à Beyrouth les chiites aux Palestiniens

De notre correspondant

Beyrouth. – De sanglants affrontements, qui ont fait, selon un bilan encore provisoire, soixante-dix-neuf morts et quatre cent soixante-dix-huit blessés, opposent depuis quarante-huit heures à Beyrouth la milice chiite Amal aux combattants palestiniens des camps de Sabra, Chatila et Borj Barajneh.

Après une relative trêve dans la nuit, les combats ont repris ce mardi 21 mai autour de l'université arabe de Tarik El Jadide et aux environs des camps.

Les affrontements avaient, selon Amal, commencé dimanche soir après qu'un camion de la milice chiite eut essuyé des tirs à l'intérieur du camp de Sabra et que la permanence des miliciens eut été prise d'assaut par les combattants palestiniens. Les combats se sont alors rapidement étendus au camp contigu de Chatila et à celui, distant de 2 kilomètres, de Borj-Barajneh, situé dans la banlieue sud.

Amal, qui a eu beaucoup de mal à s'imposer, a subi de lourdes pertes : quatorze morts, dont deux de ses chefs militaires, et une centaine de blessés. La milice chiite n'a reçu le soutien d'aucun de ses alliés, hormis la 6e brigade de l'armée, *de facto* à ses ordres; en particulier, le PSP (Parti socialiste progressiste druze de M. Walid Joumblatt) n'est pas intervenu, contrairement à ce qu'il avait fait le mois dernier lorsqu'il avait apporté un appui décisif à Amal dans sa bataille avec la milice sunnite des Mourabitouns et, déjà, les Palestiniens.

Amal et son chef, M. Nabih Berri, ont confirmé, en cette sanglante journée, qu'ils sont décidés à mater les Palestiniens et à y mettre le prix; ce que l'Etat libanais n'a jamais réussi à faire (et dont les miliciens chrétiens des Phalanges ont, de leur côté, toujours rêvé), la milice chiite l'entreprend après voir su se mettre en position politique, et non seulement militaire, de l'entreprendre.

Aucune fraction à Beyrouth n'est, en effet, aujourd'hui, en mesure de contrecarrer ouvertement Amal dans sa volonté de mettre au pas les Palestiniens et de les empêcher de reprendre la moindre parcelle d'autorité sur une quelconque partie du territoire libanais.

LUCIEN GEORGE.

(Lire la suite page 3.)

La libération de terroristes suscite en Israël de vives critiques

De notre correspondant

Jérusalem. – L'échange de prisonniers le plus spectaculaire et le plus lourd de conséquences auquel l'Etat hébreu ait jamais procédé au cours de son histoire a connu son dénouement ce mardi matin 21 mai, peu après 5 heures, avec l'arrivée, sur une base militaire israélienne, de l'avion transportant les trois prisonniers de guerre élargis par le Front populaire pour la libération de la Palestine - commandement général d'Ahmed Jibril. Au cours d'une opération très complexe, synchronisée entre Damas, Tel-Aviv et Genève, l'Etat hébreu avait libéré lundi, en contrepartie, 1 150 « *prisonniers de sécurité* », parmi lesquels figurent la majorité des auteurs des plus sanglantes actions terroristes survenues en Israël depuis vingt ans.

Les trois soldats rendus à Israël sont Hezi Shai, trente et un ans, Nissim Salem, vingt et un ans, et Yossef Groff, vingt-quatre ans. Le premier avait été capturé au Liban le 11 juin 1982, moins d'une semaine après l'invasion israélienne, pendant la bataille de Sultan-Ya'acoub. Les deux autres furent faits prisonniers ensemble le 4 septembre de la même année près de Bhamdoun, sur la route de Beyrouth-Damas. Parmi les Palestiniens libérés par Israël, 879 étaient détenus soit en Israël soit dans les territoires occupés, 121 avaient été emprisonnés au camp sud-libanais d'Ansar depuis deux ans et 150 avaient été récemment transférés d'Ansar vers Israël.

Au terme de la longue et laborieuse négociation menée sous l'égide du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), les détenus palestiniens originaires de Cisjordanie et Gaza ont été placés devant un triple choix : être libérés en Libye *via* Genève, se rendre en Syrie, rentrer chez eux. Près de 300 ont choisi la première option, environ 600 la seconde et 151 ont été élargis lundi soir sans cérémonie au poste frontalier de Kuneitra sur le plateau du Golan.

En une journée, Israël a rendu leur liberté à la plupart de ses adversaires palestiniens tenus ici pour les plus dangereux. A part quelques exceptions, il ne reste plus aujourd'hui dans les geôles israéliennes que des prisonniers condamnés pour des délits moyens ou mineurs.

J.-P. LANGELLIER.

(Lire la suite page 3.)

M. Pisani serait remplacé

M. Edgard Pisani, délégué du gouvernement en Nouvelle-Calédonie, attendu à Paris dans la journée du mercredi 22 mai, ne retournera sans doute pas à Nouméa. Sa présence à Paris, au cours du débat parlementaire sur le projet de loi organisant le « régime transitoire » du territoire, serait jugée utile par le gouvernement. M. Pisani a promis d'être de retour le 5 juin à Nouméa. Mais, s'il choisit d'assister jusqu'à son terme à ce débat parlementaire, il paraît difficile qu'il retourne à Nouméa.

Dans cette hypothèse, son successeur pourrait être désigné dès avant la fin de cette semaine. Plutôt qu'un « politique », le choix gouvernemental semblerait s'orienter vers un haut-fontionnaire, peut-être un ambassadeur, pour organiser les élections régionales d'août prochain, mettre ensuite en application la régionalisation prévue par le nouveau statut, et surtout maintenir l'ordre sur le territoire jusqu'au référendum d'autodétermination, qui doit avoir lieu avant le 31 décembre 1987.

Nommé délégué du gouvernement le 1er décembre 1984, M. Pisani avait publié le 7 janvier un plan pour l'« indépendance-association » du territoire. La décision finalement retenue par le gouvernement, le 25 avril, était très en retrait par rapport à ses propositions.

(Lire page 11 le calendrier d'application du plan gouvernemental.)

Le palmarès du Festival de Cannes

Lire page 17 les articles de *PHILIPPE BOGGIO* et de *JEAN-FRANÇOIS LACAN*

Le Monde

MÉDECINE

Les pétrifiés vivants de Californie

par le Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE

SIDA au nom du virus

par JEAN-YVES NAU

Pages 15 et 16

UN LIVRE DE PIERRE LELLOUCHE SUR LA DISSUASION FRANÇAISE

Un pavé dans l'Elbe

par JACQUES AMALRIC

Peut-être, enfin, un vrai débat va-t-il s'instaurer en France sur les questions de défense. Après l'émission de FR3, « La guerre en face », plus provocatrice que vraiment enrichissante, le livre que vient de publier Pierre Lellouche (1) a le mérite de ne pas esquiver, avec la pudeur de circonstance, la question centrale qui se pose aux responsables en matière de sécurité : celle des rapports avec l'Allemagne fédérale.

Que ce brillant spécialiste des problèmes stratégiques ose s'aventurer dans cette voie interdite lui vaudra sans doute quelques excommunications majeures de la part des gardiens professionnels du dogme de la dissuasion française et de l'indépendance nationale. Mais si Lellouche n'avait pas poussé aussi loin l'esprit iconoclaste, son « *Avenir de la guerre* » n'aurait constitué qu'un autre de ces ouvrages, plus destinés à clore une discussion qu'à l'amorcer, que nous rangeons soigneusement sur les rayons de nos bibliothèques en attendant que la poussière les recouvre.

Le but de Lellouche est ambitieux. Il le définit ainsi : « *Tirer un signal d'alarme devant l'inadéquation de plus en plus flagrante de notre système de défense face aux réalités politiques, stratégiques et technologiques de cette fin de siècle.* » Bien conscient des indignations qu'il va soulever, notre auteur invoque – lui aussi ! – de Gaulle pour « *réagir contre la passivité ambiante, les tabous confortables mais périmés et l'attitude de ces hommes éminents qui se font,* disait de Gaulle, *en vertu d'une sorte de loyalisme à l'envers, non point des guides exigeants, mais des porte-parole rassurants* ».

Le principal tabou, « *confortable mais périmé* », auquel Lellouche s'en prend, c'est la force de frappe et la « *posture stratégique* » française qui n'a pratiquement pas varié depuis le début des années 60. En dépit de quelques tentatives, surtout dues à M. Mitterrand, cette « posture » reste fondée sur la sanctuarisation théorique du territoire national, même si parfois on affirme sans autre précision que certains de ces « intérêts vitaux » qui pourraient entraîner l'usage de l'arme nucléaire ne se trouvent pas forcément en France.

Où peuvent-ils bien être ? En Allemagne fédérale, bien évidemment, mais il n'est pas question de le clamer trop fort. Encore moins d'en tirer des conclusions stratégiques puisque le « couple » franco-allemand, né de trois guerres sans merci, paraît condamné à l'ambiguïté. La République fédérale est à la fois notre alliée et notre glacis, notre amie et cet ancien vaincu qu'il convient de contrôler, en accord avec l'URSS s'il le faut. Pas question donc de « mourir pour l'Allemagne » mais gare à elle si elle s'obstine à lorgner vers un « parapluie » américain de moins en moins crédible... Pas question d'étendre à l'est du Rhin la garantie nucléaire française, mais les pacifistes ouest-allemands n'ont qu'à bien se tenir lorsque le président de la République se rend au Bundestag pour les inciter à accepter des euromissiles américains sur leur sol.

En conclusion de son analyse, Lellouche prend soin de ne pas préconiser la réintégration de la France dans l'OTAN ou la création d'une « *voie européenne* » de la défense. Il faut, affirme-t-il, éviter tout débat institutionnel et préférer le pragmatisme. Ce qu'il propose ? Ce qu'il lance plutôt, c'est un énorme pavé dans l'Elbe puisqu'il suggère d'installer sur la frontière orientale de la RFA cinq divisions françaises dotées de moyens nucléaires.

(Lire la suite page 7, et page 8 notre dossier sur la mise en service du sixième sous-marin nucléaire français.)

(1) *L'Avenir de la guerre*, Pierre Lellouche. Editions Mazarine. 334 pages, 89 F.

AU JOUR LE JOUR

Rasoir

Nous avons failli perdre M. Giscard d'Estaing. L'ancien président l'a révélé, lundi soir, au cours d'un dîner-débat.

Un matin, alors qu'il était occupé, comme tout un chacun, à se raser devant sa glace en écoutant les nouvelles, il entendit un journaliste annoncer : « Giscard pose sa candidature au poste de premier ministre de Mitterrand. » « Si je n'avais pas utilisé un rasoir de sécurité, a commenté l'ancien chef de l'Etat, je me serais fait une telle estafilade à la gorge que le problème aurait été réglé. »

Cette histoire de cohabitation finira par tourner à la tragédie.

BRUNO FRAPPAT.

LIRE

débats

NORMES

La société est contraignante. Même lorsqu'on croit avoir reconquis une grande liberté de mœurs. Sans doute les jeunes et les femmes font assaut de fantaisie dans la manière de s'habiller, mais Danièle Rosadoni déplore que la mode masculine reste si triste pour les adultes. Quant aux normes de l'orthographe, fixées au dix-neuvième siècle (comme la rigueur du vêtement masculin), elles sont devenues, selon Jérôme Verain, intangibles et sacrées.

La liberté de s'attifer

C'est le XIXe siècle qui a enlevé à l'homme sa parure. Pour se distinguer il n'avait plus que les diverses façons de nouer sa cravate.

par DANIÈLE ROSADONI (*)

L'HOMME est devenu objet — gris foncé, le plus souvent — en perdant la liberté de s'attifer. Réduit à rêver parure par compagne interposée, il a bel et bien aliéné toute une part de sa liberté et de sa personnalité.

Du temps où les braguettes s'affirmaient ostensiblement et, nous dit Rabelais, étaient « *bien joyeusement attachées avec deux belles boucles d'or* », les hommes portaient pourpoints de velours, satin, damas, taffetas ; mais aussi « *ceintures de soie aux couleurs du pourpoint et robes autant précieuses comme celles des dames.* »

Au XVIIe siècle, sous leurs manteaux fleuris, brochés, brodés, agrémentés de flots de rubans aux épaules et aux manches, les hommes pouvaient choisir, ou bien les chausses étroites en velours vert ou cramoisi, ou les amples « *cotillons appelés hauts-de-chausses* », autrement dit des chausses, cotillons ou, osons le mot, des jupes-culottes, bien que Dorine y trouvât à redire. Mais où sont les robes d'antan ?

Lorsque les Français arrivent à Madrid en 1660, Mme de Motteville nous rapporte que « *cette quantité de plumes et de rubans de toutes couleurs avaient paru comme un parterre de fleurs fort agréable à voir* ». Gageons qu'un parterre de ministres du Marché commun ne ressemblera pas à un berceau de fleurs.

Les descriptions lyriques des costumes masculins, hélas, ont passé comme passent les roses. Si Montesquieu nous renvoyait ses Persans — mais les Persans ne sont plus ce qu'ils étaient, Usbek et Rica viendraient aujourd'hui du pays d'E.T., — ils écriraient à peu près ceci à leurs familiers : « *Je ne saurais revenir, mon cher Rédi, de la manière dont les hommes de cette planète-ci sont faits. Tout ce qui compte pour le gouvernement des pays et l'administration des affaires, tous ceux qui entrent en image dans les maisons pour raconter les événements du jour ou pour divertir le peuple, tous ont le même singulier accoutrement.*

» *La description en sera bientôt faite. La moitié inférieure du corps est couverte par une pièce de vêtement qui va de la taille aux talons, divisée en deux tuyaux flottant autour des jambes. La moitié supérieure du corps est dissimulée par une autre pièce de vêtement de même étoffe — généralement gris foncé — qui tombe jusqu'aux hanches par-dessus la première. La façon en est assez ingénieuse au demeurant : elle figure assez bien un sac muni de manches, fermé par le devant, assez raide (aussi n'en peut-on juger que si les hommes sont debout les bras pendants le long du corps), mais assez lâche pour permettre des gestes qui en dérangent constamment l'ordonnance.*

» *J'ai dit que cette pièce haute se fermait par-devant, à mi-corps environ. Dans l'ouverture, apparaît un triangle blanc (que n'a-t-on glosé lorsqu'un superintendant osa le rose !), pointe en bas, barré verticalement à l'aplomb du nez et du menton, d'une étroite bande de tissu sombre.*

» *J'admire qu'ils se puissent connaître. Il faut qu'ils aient l'œil bien exercé pour se saluer sans faute. Pour moi, je ne vois point de différence entre eux et la tête me tourne quand je crois parler toujours au même homme en une assemblée ou en cent endroits distincts.*

Un appauvrissement progressif

» *Comme ils feignent de ne point voir le ridicule ennui de leur uniformité, il se trouve des gazettes populaires pour produire des jugements sur la manière des hommes de s'habiller. Le plus sérieusement du monde, on y prétend que le tailleur de Roudou Bonnaterre ou de Nerba Moyeu est plus habile homme que celui de Germa Figeais ou de Visi Roumou. Et les mêmes gazettes vont déplorant que les manufactures du royaume sont presque à la banqueroute parce qu'elles ne vendent plus leurs soies, brocarts et velours.*

» *Je ne te dis point comme les femmes se vêtent. Ce serait un chapitre à durer jusques au soir. Elles ont toutes licences que les hommes n'ont point.* »

La mise masculine n'a fait que s'appauvrir. Ecartons l'éventail, il n'a duré qu'une saison. Sous Henri III, les hommes, qui souffraient alors de la chaleur autant que les dames — mais nous avons changé tout cela, — utilisaient, comme elles, de magnifiques éventails pour se rafraîchir le visage.

Après les somptuosités des XVIe et XVIIe siècles, le XVIIIe, déjà, rétrécit l'homme. C'est pourquoi le Musée de la mode et du costume compte dans ses réserves — celles-ci, à part divers accessoires, ne remontent pas au-delà des années 1700 — plus de costumes d'hommes que de femmes. En effet, les confortables métrages des robes de leurs aïeules ont souvent été utilisés, par les châtelains désargentés, à recouvrir canapés ou fauteuils défraîchis. Les habits d'homme ne permettant pas cette mobilière reconversion ont été plus fréquemment épargnés.

Le XVIIIe siècle, donc, rogne son philosophe. Il y a déjà longtemps que les souliers à talons hauts ne mettent plus en valeur les mollets cambrés gainés de soie. Cependant, avec dentelles, gilets brodés, habits à basques juponnées, il limite un peu les dégâts. Mais dès qu'arrive l'ennuyeux XIXe siècle, tout le beau de la parure est fini. Le dandy, pour s'exprimer, n'a plus guère que les vingt façons de nouer sa cravate — « *en cascade, mathématique, sentimentale...* » — puisque, à cette époque pas encore totalement maudite, « *la cravate de l'homme de génie ne ressemble pas à celle du petit esprit* ». Le fameux gilet rouge de Théophile Gautier fut la dernière goutte de sang dans cette agonie des illusions perdues.

La femme, en revanche, s'est emparée de tout ce que l'homme a peu à peu abandonné, et les temps modernes lui ont offert de nouvelles possibilités d'expression. Si l'on en croit Proust, chacune des tenues de la duchesse de Guermantes était « *comme la projection d'un aspect particulier de son âme* ». Alors, quelle âme multiforme est la nôtre ! Et l'on en vient à se demander si l'homme a perdu la sienne.

(*) Ecrivain.

La République, l'élitisme et l'orthographe

L'écriture du français est une institution, voire un mysticisme

par JÉROME VERAIN (*)

REVOILA la dictée ! Dans son projet de réforme de l'enseignement primaire, M. J.-P. Chevènement ressuscite le plus fervent des cultes français, et le plus unanime : celui de l'orthographe. Jules Ferry en kimono remet au goût du jour les idéogrammes de notre écriture, associés dans la vertu du « par cœur » aux bonnes vieilles tables de multiplication : un seul *r* à *chariot* et deux à *charrue*, aussi sûr que deux et deux font quatre !

Le bénéfice électoral du retour aux valeurs pédagogiques d'antan sera sans doute immense, car nous adorons l'orthographe, au sens religieux. « *L'erreur ait humaine* », proclame une publicité pour correcteur typographique : nul, pourtant, ne tolérera la « faute » définitive. Un seul accroc, et votre texte est défiguré aussi sûrement que par une tache de graisse. L'écriture du français suppose la perfection, et nul n'est censé ignorer la loi orthographique.

Née en 1832

Celle-ci représente dans notre pays une véritable institution, un monument dont chaque Français s'enorgueillit sans pouvoir prétendre l'avoir jamais visité. La revue *Lire* a donné récemment à la « *croisade démocratique contre le relâchement de l'écriture* » la forme exaltante d'un championnat de France de dictée ! Seuls les deux concurrents qui se rapprocheront au mieux du sans faute idéal gagneront un tour du monde de la francophonie. Tous les autres continueront de vivre l'écriture légalisée comme un mal nécessaire...

En France, l'idée même d'une norme graphique est apparue très tard. L'orthographe n'a longtemps représenté qu'un usage : écrire, c'était faire un choix parmi plusieurs graphies, en évitant les formes aberrantes, mais sans s'interdire la fantaisie, l'originalité. C'est par anachronisme que nous sourions de Napoléon, qui *ambrasse* son fils, de Balzac, qui maudit le *hazard* et se débat dans les ennuis *budjétaires*, de Voltaire, qui parsème sa correspondance de graphies fluctuantes et délurées : *labbé, jespère, filosofe*... Seuls les pédants se vantaient de connaître « *le vray orthographe* » (Paillot, 1608), « *la vrée et pure ortografe* » (Poisson, 1609), ou « *la vraye et ancienne orthographe* » (Simon, 1609).

Tout va changer au dix-neuvième siècle avec la centralisation étatique et l'université napoléonienne. On fixe à 1832 l'acte de naissance de l'orthographe, date d'un décret de Louis-Philippe qui impose à tous les fonctionnaires de conformer leurs graphies à celles du *Dictionnaire de l'Académie*. Un autre décret charge même la police, en 1846, de faire corriger les enseignes fautives.

Le système s'est fixé sur les bases de 1830, comme si l'histoire elle-même s'était arrêtée à l'heure bourgeoise. La pendule bloquée, rien n'empêchait de récupérer au passage la grande littérature classique du dix-septième siècle, en éditant Corneille et Racine avec l'orthographe de la IIIe République. Ainsi se trouvait fortifié le mythe d'un français intangible et sacré, dont Villon, Montaigne et Rabelais ne sont plus que les précurseurs archaïsants.

Par un paradoxe qui n'est qu'apparent, c'est du dix-neuvième siècle également que date la manie de conserver la graphie ancienne pour les textes antérieurs à 1650. Le lecteur, dit Valery Larbaud, l'apprécie « *comme du faux vieux, comme ses meubles en faux Louis-XVI, en imitation d'Empire* ». Cette ligne de démarcation arbitraire tracée dans notre littérature manifeste la vraie fonction de l'orthographe : il s'agit moins de moderniser l'écriture que de la fixer, comme on épingle un papillon.

Le figement s'accompagne d'une mise en silence. « *Sans lien avec le souffle, la virgule et le point sont sans doute comme le symptôme écrit de la grammaire et de la soustraction de l'oral* » (1). Il y a beau temps en France que la littérature est interdite de récitation : la rime et la prose sont pour l'œil, non pour l'oreille. Ronsard était chanté plutôt que lu, mais la tradition inverse prévaut depuis Malherbe : « *Les mots que l'on prononce ne sont pas les mots que l'on écrit. La page est imprononçable* » (2). La voix « prend » en écriture comme le lait en beurre, ou l'eau en glace.

De la lettre d'affaires aux sonnets de Mallarmé, l'imprimé suscite chez nous le respect dû aux langues mortes, aux textes sacrés. L'orthographe est un attribut de ce culte : qu'elle se traduise en jeu ou en respect, le mot écrit exerce sur nos esprits une fascination visuelle proche du fétichisme. « *Philosophie avec ses deux* ph *a un austère, majestueux, qui s'accorde secrètement avec les grands hommes qui ont pratiqué cette science* » (3). Notre écriture se charge donc volontiers d'idéologie et d'affectivité.

Les tentatives des réformateurs, qu'ils soient partisans d'une toilette modérée ou de la révolution « fonétik », se sont toujours heurtées à un tollé unanime : remplacer *qu* et *ph* par *k* ou *f*, dépouiller *réminiscence* de son *s* ou *tabac* de son *c*, procède du vandalisme et de la trahison nationale.

Selon A. Martinet, la généralisation du *k* dans une graphie rénovée heurterait la germanophobie latente dans notre pays...

Une superstition romaine

Et quelle pire insulte les vilains Canaques pouvaient-ils infliger au drapeau républicain que la graphie « Kanaky » ?

On songe à la superstition romaine qui rejeta le *z* à la fin de l'alphabet, « *parce qu'en la prononçant on imite les dents d'un mort* » ; ou encore à la haine de l'empereur Julien pour le *x* et le *k* (initiales de Xristos et Konstantinos) (4).

L'idole graphique ne saurait être adorée collectivement. « *Un livre est pour moi une manière spéciale de vivre* », écrivait Flaubert le solitaire. On s'isole pour lire ou écrire, dit Pascal Quignard, comme on s'isole « *pour déféquer, pour uriner, pour aimer* » (5). Les pédagogues les plus novateurs voient dans l'orthographe la haire et la discipline de l'apprenti lecteur : la mémorisation des mots difficiles doit se gagner « *dans l'immobilité muette du corps et des lèvres* » (6).

C'est l'hommage rendu à une déité jamais vraiment révélée, dont le sexe même (pardon : le genre) s'entoure de mystère. L'erreur est une « faute », une sorte de péché.

L'orthographe est plus qu'un patriotisme et plus qu'une religion : un mysticisme, « *le rêve d'un contact par solitude* » (7).

(*) Assistant de linguistique à l'université de Paris-Nord.

(1) P. Quignard, *Petits traités*. Editions Clivages, tome I, page 28.

(2) *Ibid*, p. 95.

(3) Jean Dutourd, *le Monde de l'éducation*, janvier 1976.

(4) P. Quignard, *op. cit.*, tome III, pp. 13 et 64.

(5) *Op. cit.*, III, p. 65.

(6) Henri Bassis, *Je cherche, donc j'apprends*. Editions sociales.

(7) P. Quignard, *op. cit.*, III, p. 168

COURRIER DES LECTEURS

Touche pas à mon flic...

Dans sa chronique « La communauté juive de France face à Vichy et aux nazis » (*le Monde* du 3 mai), Patrick Jarreau évoque ces « *policiers jouissant encore du sens de l'honneur* », grâce à qui - entre autres, — « *sur les vingt huit mille victimes désignées pour la grande rafle des 16 et 17 juillet 1942, les fonctionnaires n'en trouvèrent que treize mille à leur domicile...* ». Il n'est pas nécessaire de trop s'appesantir sur le fait que les neuf mille policiers parisiens chargés de conduire la rafle ont répondu présent à l'appel, comme un seul homme. Nous savons qu'au lendemain de cette glorieuse opération (pour laquelle aucun des exécutants n'a été inquiété après la Libération), un seul policier a cru utile de démissionner. Il s'appelait Rombeau et était affecté au commissariat de Nogent-sur-Marne (1). Un seul sur neuf mille. Certes, quelques victimes désignées ont bien été prévenues par des policiers, mais ces cas ont été moins nombreux que la légende voudrait le laisser croire.

Est-ce là l'honneur des policiers ? Est-ce que l'attitude convenable de quelques individus (trop rares) peut redorer le blason de cette police ? A cette époque où les nazis comptaient sur l'aide de ces supplétifs toujours disponibles, l'honneur eût consisté à rendre cet uniforme qui allait représenter jusqu'au 18 août 1944 l'un des symboles de la répression (...).

MAURICE RAJSFUS
Journaliste, écrivain
(raflé le 16 juillet 1942 par la police française).

(1) *Dans la Rafle du Vel' d'Hiv'*, de Claude Lévy et Paul Tillard (Robert Laffont, 1967).

L'argent de l'ordre des médecins

Le nombre total des médecins inscrits à l'ordre était, en juillet 1984, de 154 900, soit, approximativement, 1 pour 387 habitants. L'accroissement a été, en cinq ans, de 32,1 %. Si ce sont bien les médecins qui auront à verser à l'ordre une cotisation de 860 F, comme ils ne battent pas monnaie, ils ne pourront le faire qu'avec l'argent de leurs malades. Ceux-ci, à leur tour, se feront rembourser par la Sécurité sociale à laquelle ils cotisent. Le poids de l'ordre sur l'économie est ainsi (sans ticket modérateur) de 860 F × 154 900 = 133 214 000 F. Son utilité justifie-t-elle ce coût ? Est-il indispensable de payer ce prix pour procurer des postes honorifiques à des médecins assez riches, par hérédité ou, d'une façon plus regrettable par revenu professionnel, pour avoir des loisirs ?

Si l'on tient absolument à faire une telle dépense, ne serait-il pas plus indiqué de la vouer à subventionner des médecins débutants, qui végètent misérablement en s'appliquant à multiplier les prescriptions pharmaceutiques et les congés de maladie auprès de leurs quelque 300 malades potentiels ?

Mais, au fait, ne vous souvient-il pas d'une campagne électorale où certains candidats faisaient figurer la suppression de l'ordre parmi les belles promesses qui rendent joyeux les fous ? Sans doute, ces ex-candidats ont-ils décidé, maintenant qu'ils sont au pouvoir, de ne prendre cette décision qu'après avoir consulté ces éminents agrégés dont on ne peut tout de même pas attendre qu'ils passent eux-mêmes leur cou dans la corde.

DIMITRI MOUTHON
(Isère).

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

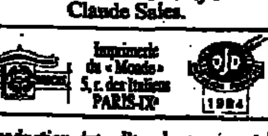
Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 335 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 80 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

étranger

PROCHE-ORIENT

L'ÉCHANGE DES PRISONNIERS ISRAÉLIENS ET PALESTINIENS

Vives critiques en Israël

(Suite de la première page.)

Parmi les libérés, 167 avaient participé à des opérations terroristes ayant entraîné mort d'hommes, dont 148 purgeaient une peine de détention à perpétuité. Les plus *« célèbres »* sont le Japonais Kozo Okamoto, *seul survivant du commando* ayant perpétré le massacre de Lod *en 1972 (24 morts, 72 blessés),* Ziad Abou Ain, dont la bombe tua deux enfants à Tibériade en 1979, les auteurs de l'attaque de la route *« côtière » (35 morts), qui servit de* prétexte à Israël pour lancer l'opération Litani au Liban en 1978, de celle sur Naharya en 1979 (3 morts, *dont 2 enfants), et du raid contre* l'Hôtel Savoy à Tel-Aviv.

Ce nouvel échange de prisonniers marque l'épilogue de délicates et discrètes négociations étalées sur plus de dix-huit mois. Ancien chef de cabinet de l'ex-chancelier Kreisky, l'actuel ambassadeur d'Autriche à Athènes, M. Herbert Amry fut l'homme-clé de ces transactions. L'un des meilleurs atouts d'Israël fut d'avoir entre ses mains le propre neveu d'Ahmed Jibril, capturé lors d'une *« opération spéciale »* à Beyrouth et dont le chef du FPLP-CG (Front populaire de libération de la Palestine-commandement général) recherchait à tout prix la libération. Mais le véritable tournant de la négociation se produisit en avril 1984, lorsque Ahmed Jibril reconnut pour la première fois détenir Hezi Shai.

Les pourparlers s'accélérèrent à partir de septembre dernier et, après quelques ultimes marchandages, débouchèrent sur un accord le 22 avril. Trois semaines plus tôt, le cabinet israélien l'avait ratifié à l'unanimité.

Des concessions de prestige

L'échange survenu lundi n'est pas numériquement le plus impressionnant, puisque les opérations précédentes, conclues notamment en 1956, 1957 et 1967 avec l'Egypte portaient sur plus de 5000 prisonniers tandis que celle mise au point en novembre 1983 avec le Fath avait permis la libération de quelque 4500 Palestiniens. Cette fois, c'est bien sûr la personnalité des détenus élargis et la gravité de leurs méfaits qui font toute la différence. Pour obtenir la libération de ses 3 soldats, Jérusalem a fait des concessions de prestige, en acceptant par exemple qu'une lettre signée d'Ahmed Jibril parvienne à tous les prisonniers qualifiés par le chef du FPLP-CG de *« frères et camarades militants »*.

Jibril obtint aussi la mise sur pied *dans les onze prisons* concernés de « comités révolutionnaires » chargés de coordonner avec le CICR la bonne marche des opérations. Il *n'est pas sûr qu'Ahmed Jibril puisse* tirer auprès des Palestiniens un *énorme profit politique de l'opération* car son organisation reste malgré *tout très marginale. Son effet « négatif »* en revanche, aux dépens *du prestige de M. Yasser Arafat, est* plus probable. En acceptant le re*tour de plusieurs centaines* d'anciens détenus dans les territores occupés, condition posée par Ahmed Jibril, l'Etat hébreu a pris un risque indéniable quant à sa *sécurité. Le minis*tre de la défense, M. Rabin, a toutefois annoncé mardi qu'il proposerait au cabinet qu'au cas où surveindrait une nouvelle prise d'otages en Israël tous les détenus libérés lundi soient aussitôt réincarcérés.

Comme prévu, une partie de la classe politique s'est jointe aux colons des territoires occupés pour reprocher au gouvernement d'avoir capitulé devant les exigences exorbitantes des *« terroristes »*. Pour éviter de nouvelles tractations de ce genre à l'avenir, les députés d'extrême droite ont même proposé de restreindre légalement la liberté de manœuvre du gouvernement dans ce domaine. Surtout, nombre de députés de droite attendent désormais de la justice une attitude de clémence envers les membres du réseau terroriste juif qui comparaissent actuellement devant le tribunal de Jérusalem. Comment, disent-ils, pourrions-nous condamner lourdement des juifs alors que nous avons libéré de *« dangereux criminels »*.

Le chef du Likoud, M. Shamir, a annoncé qu'il proposerait au cabinet d'amnistier les membres du réseau. Les travaillistes répliquent qu'il n'y a pas lieu d'établir un lien entre deux affaire totalement disctinctes. MM. Pérès et Rabin ont bien entendu justifié leur décision en brandissant l'habituel argument humanitaire selon lequel il est impossible à l'Etat hébreu de ne pas tout tenter pour obtenir l'élargissement de soldats tombés aux mains de l'ennemi. *« Je demande à chaque citoyen d'Israël ce qu'il aurait attendu de moi si son fils avait été prisonnier. »* Au nom de ces mêmes principes, Jérusalem continuera d'œuvrer pour savoir la vérité sur le sort de quatre autres soldats disparus en combattant au Liban. M. Shmuel Tamir, négociateur en chef israélien, a exprimé son sentiment selon lequel l'un de ces quatre militaires, Samir Assad – un druze – est vivant et prisonnier du FDLP de M. Nayef Hawatmeh.

J.-P. LANGELLIER.

KOZO OKAMOTO : L'UN DES AUTEURS DE L'ATTENTAT DE LOD EN 1972

Condamné à la prison à vie, le Japonais Kozo Okamoto, libéré mardi à Genève, faisait partie du *commando* qui le 30 mai 1972 a ouvert le feu dans le hall d'accueil de *l'aéroport de Tel-Aviv,* tuant vingt-quatre personnes et en blessant soixante-douze autres.

Le *commando* comprenait trois hommes – Takachi Okodiara, Yassoda Yassouki et Kozo Okamoto – membres de l'Armée *rouge, organisation terroriste* japonaise. Entraînés et équipés à *Beyrouth, dans un des camps* du FPLP de Georges Habache, les trois hommes s'étaient embarqués à Rome à bord d'un appareil d'Air France en partance pour Tel-Aviv.

Arrivés à l'aéroport de Lod (au sud de Tel-Aviv), le commando récupéra ses bagages pour en tirer des grenades et des fusils mitrailleurs. Après avoir détruit leurs papiers d'identité, les trois hommes ouvrirent le feu indistinctement sur la foule des passagers.

Longtemps isolé dans une cellule de la prison de Ramleh (près de Tel-Aviv, Kozo Okamoto tomba très rapidement dans un état de délabrement psychique. Selon les témoignages recueillis par la presse israélienne, le détenu le plus célèbre d'Israël, n'ayant pas le moindre langage commun avec ses geôliers, passait des journées entières sans dire un mot, la tête tournée vers le mur de sa cellule. Il y a quelques années, on rapporta qu'il s'était adonné à l'étude de l'hébreu, lisant notamment la *Bible* avec passion. L'opinion israélienne apprit alors avec stupeur qu'il avait tenté de se circoncire lui-même dans sa cellule à l'aide d'une cuillère acérée.

Selon la presse de Tokyo, le Japon a émis un mandat d'arrêt contre Kozo Okamoto.

A HÉBRON

La joie des uns, la colère des autres

De notre correspondant

Hébron (Cisjordanie). – Joie, embrassades, émotion. Colère, consternation, violence. La libération *des détenus palestiniens* a suscité, lundi 20 mai, des sentiments et des réactions totalement contraires selon qu'on l'a vécu côté *juif* ou *côté* arabe dans les rues d'Hébron, l'antique cité des Patriarches que vénèrent la Bible et l'islam.

Tard dans la nuit, alors que le crépuscule, en ce premier jour de ramadan, avait depuis longtemps délivré chacun de l'épreuve du jeûne, la ville connut tour à tour l'attente anxieuse des familles palestiniennes, l'allégresse des retrouvailles et une subite irruption de violence. Au terme de cette longue journée, le drame fut évité de justesse.

La fête interrompue

Lundi, 22 h 30. La scène se passe autour d'un des ronds-points de la ville. Une demi-heure plus tôt, l'autobus parti de la prison de *Naplouse s'est immobilisé avec à* son bord cinquante-huit Palestiniens rendus *à la liberté. Après les* premiers débordements de liesse, la *joyeuse cohue des parents, les* larmes et les accolades, la plupart des familles sont parties dans la nuit célébrer plus intimement le retour de « leur » prisonnier.

Quelque deux cents personnes stationnent encore sur les trottoirs. Un petit groupe fait cercle autour d'Amin, vingt-deux ans, particulièrement chanceux. Condamné à la détention à perpétuité, il n'a purgé *que huit mois à la prison de Jneid.* En guise d'accueil, ses amis ébauchent *une « dafka » – la danse tra*ditionnelle des Palestiniens – au *rythme d'un tambourin.*

A peine improvisée, la fête, soudain, se brise net. Deux véhicules surgissent dans un grondement de moteurs. Les pneus crissent, les portes claquent. Des hommes barbus jaillissent, la mitraillette au poing. *« Les colons de Kyriat-Arba »,* crie quelqu'un, dans la *foule qui s'enfuit prise de panique.* Course, bousculades. Chacun cher*che un abri. Deux coups de feu cla*quent sans atteindre personne. *Une balle traçante étincelle un ins*tant.

Un homme à l'allure dégingandée s'avance en position de combat. On reconnaît bien vite le rab*bin Moshé Levinger, fondateur du* Goush Emounim (Bloc de la foi), *mouvement annexioniste et fer* de lance de la colonisation juive en *Cisjordanie. Des véhicules mili*taires arrivent presque aussitôt. *Les soldats neutralisent les* trouble-fête sans ménagement ni brusquerie excessive. *Ils* sont beaucoup moins tendres avec les Palestiniens apeurés. Une jeep poursuit certains d'entre eux sur le terre-plein d'un garage et les oblige à sauter, dans l'obscurité, dans un verger en contrebas, au risque de s'y briser les os.

Alors commence une longue scène qui n'est guère à l'honneur de l'armée. Au lieu d'appréhender ou de désarmer des hommes qui viennent de jouer aux cow-boys en pleine rue, les officiers tentent de calmer les plus frénétiques, de les raisonner, de les inciter au départ, *mais* sans grande conviction. L'armée manifeste à leur égard une *évidente complaisance.* Le *rabbin* Levinger n'est d'ailleurs pas *homme à se laisser fléchir par de* tels arguments.

Mitraillette Uzi en bandoulière, il *arpente à grands pas la chaussée,* en maître des lieux. L'un de ses *amis fait voler en éclats la vitre* d'une voiture immatriculée à Hébron. *Les soldats interviennent à* peine pour calmer l'excité, tandis que *le chauffeur fourvoyé s'éloigne* sans demander son reste. Des colons arrivent en *renfort. Ils* tiennent la rue et assurent vouloir y passer la nuit. Derrière les fenêtres des maisons voisines on aperçoit les visages attentifs des habitants de Hébron.

Malgré le black-out officiel, les *colons de Kyriat-Arba – implanta*tion qui surplombe Hébron – étaient, bien sûr, informés, comme tout le monde, de l'opération d'échanges conclue entre Israël et l'organisation d'Ahmed Jibril. Pendant toute la journée, leur colère avait grossi. Hébron est, à leurs yeux, la ville-symbole, celle où ils entendent tester le gouvernement et le défier si besoin.

Depuis plusieurs années, quelques dizaines de religieux extrémistes ont repris pied au cœur d'Hébron pour y reconstituer l'ancienne communauté juive chassée par les pogroms en 1929. C'est là *qu'un commando palesti*nien assassina six étudiants talmu*distes en mai 1980 et qu'un jeune* colon fut tué en juillet 1983. Les *habitants de Kyriat-Arba évoquent* souvent la mémoire de ces « martyrs » *que certains des leurs cher*chèrent d'ailleurs à venger en tuant trois élèves du collège islamique d'Hébron. Ces criminels, membres du réseau terroriste juif, sont actuellement jugés à Jérusalem.

« Le crime paie »

Dès 17 heures, ils étaient environ deux cents colons de Kyriat-Arba – dont plusieurs dizaines de juifs Ethiopiens – à être « descendus » sur Hébron pour exprimer leur colère. L'armée n'a pas autorisé leur manifestation et les contient près du marché central. Les banderoles accusent le pouvoir de lâcheté : *« Les meurtriers sont de nouveau parmi nous », « Le gouvernement suscite des assassins ».*

*Plusieurs orateurs, dont un rab*bin et un avocat, développent ce *leit-motiv. Le maire, Shalom* Wach, déclare, outré : *« Les terroristes reviennent en héros. C'est la preuve que le crime paie. »* Dans la foule, les plus excités laissent *entendre qu'ils souhaitent manifes*ter violemment leur amertume. Ce *n'est pas une menace en l'air,* comme l'attestera leur raid noc*turne, quelques heures plus tard.*

23 heures : les lumières d'Hébron disparaissent au loin. Dans les villages qui bordent la route de Jérusalem, des rassem*blements* inhabituellement tardifs indiquent qu'on se réjouit ici et là *en l'honneur d'un fils ou d'un frère* fraîchement libéré. Dernière halte *au camp de réfugiés de Dehaishe,* à la lisière de Bethléem. Dans une *maison pleine à craquer, le héros* de la soirée s'appelle Mohamed Alzgani.

Douze ans en prison

Condamné en 1973 à vingt-cinq ans de détention pour « participation à une opération militaire » dans les rangs du Fath, il en a purgé la moitié dans toutes les geôles du pays. Avant 1948, sa famille habitait un petit village sur la route de Tel-Aviv. D'une voix calme, il raconte sa vie en prison, ses vingt-deux heures par jour en cellule et ses grèves de la faim. Dans la pièce, on fait circuler les cigarettes et le thé à la menthe.

Les plus jeunes couvent Moha*med des yeux, admiratifs.* Les plus vieux écoutent attentifs en égre*nant leur chapelet. Dehors,* les femmes chantent la beauté de la *« Palestine, terre arabe »* et scandent de youyous un dialogue imaginaire avec Abou Ammar (Yasser Arafat). Avant la prison, Mohamed sculptait des vierges et des christs de bois dans un atelier de Bethléem. Il ignore s'il reprendra ce genre de métier. Il est minuit, et pour l'instant il est sûr d'une seule chose : demain sera son premier jour de vraie liberté depuis douze ans.

J.-P. L.

Le Prix de la paix 1985 des libraires allemands décerné au maire de Jérusalem

Francfort *(AFP).* – L'Association des libraires allemands a fait un choix très politique en décernant lundi 20 mai à Francfort son Prix de la paix 1985 au maire de Jérusalem, M. Tedd Kollek, âgé de soixante-treize ans, dont elle a voulu récompenser *« le travail d'infatigable défenseur de la réconciliation israélo-arabe »*.

Ce prix, d'un montant de 25 000 deutschemarks (8 300 dollars), l'un des plus importants décernés en RFA, sera remis le 13 octobre au maire de Jérusalem pendant la Foire du livre de Francfort, par le maire de Stuttgart, M. Manfred Rommel, fils du maréchal Erwin Rommel.

Expliquant la remise du prix à M. Kollek, l'Association des libraires allemands a estimé que *« Teddy Kollek a permis pendant vingt ans, comme maire de Jérusalem, par son courage quotidien, par des décisions souvent peu conventionnelles et par son humanité convaincante, de rendre possible à Jérusalem la coexistence pacifique d'Israéliens et d'Arabes, de musulmans, de chrétiens et de juifs »*.

Le prix, remis depuis 1950 chaque année en présence des plus hautes autorités de l'Etat, a été décerné notamment au médecin et philosophe français Albert Schweitzer, à l'écrivain ouest-allemand Hermann Hesse, au premier président de la RFA Theodor Heuss, au spécialiste des rapports franco-allemands Alfred Grosser, au violoniste américain Yehudi Menuhin et l'an dernier, à l'écrivain mexicain Octavio Paz.

Liban

Sanglants affrontements à Beyrouth

(Suite de la première page.)

Tout d'abord, parce qu'Amal n'est susceptible d'aucune surenchère sur le thème de la lutte contre Israël ou de la collusion avec l'Etat hébreu, ayant pris la tête de la résistance nationale au Sud, au moins dans sa dernière phase.

Ensuite, parce qu'Amal agit en harmonie avec Damas. Sur ses ordres ? Ce n'est pas certain concernant le dernier épisode, bien que l'OLP, à partir de Tunis, ait carrément mis les autorités syriennes en accusation. Mais, en tout cas, pas contre la volonté et les desseins de la Syrie. Certains ici voient même dans la bataille chiito-palestinienne des dernières quarante-huit heures une volonté syrienne de briser davantage toute velléité régionale et internationale d'engager le dialogue avec les Palestiniens autrement qu'à travers elle, au moment où le président Hosni Moubarak rencontre de nouveau le roi Hussein de Jordanie. M. Berri a eu, en tout cas, deux contacts avec le vice-président syrien, M. Khaddam, durant les combats.

Enfin, parce que personne au Liban n'est en mesure et n'a envie aujourd'hui de se retrouver dans le camp des Palestiniens, « arafatistes » de surcroît, pas même les sunnites. C'est évidemment impossible et impensable pour les chrétiens, dont les Palestiniens sont les ennemis, et qui jouent à fond ces temps-ci l'allégeance à Damas. Et c'est inconcevable pour les druzes et les sunnites, qui ne peuvent ni ne veulent s'opposer à la Syrie. Le seul à condamner ouvertement Amal a été Cheikh Saïd Chaabane, chef des intégristes de Tripoli. D'ailleurs, les Palestiniens ont sans doute eu tort de pousser leurs assauts victorieux du début jusqu'en dehors des camps : certes, ils ont eu la satisfaction de commencer par battre leur ennemi du jour, Amal, mais ils ont *un peu trop fait la preuve* de leur activisme renouvelé et de leur capacité *militaire – retrouvée ou conservée* malgré l'invasion israélienne de 1982, – donnant à la milice chiite une justification supplémentaire pour les mater.

Une revalorisation de la livre libanaise sur le marché de Beyrouth depuis un mois avait été interprétée comme le résultat de dépenses massives (en dollars) de l'OLP pour reprendre pied, en y mettant le prix, dans la capitale libanaise. *« L'argent des Palestiniens revient »*, disait-on avec un mélange de satisfaction et de crainte. On ne prête qu'aux riches...

Il faut s'attendre que la « petite guerre » chiito-palestinienne se poursuive. Le rapport des forces s'est simplement inversé.

Cela étant, l'épisode des dernières vingt-quatre heures, contrairement aux apparences, ne contredit pas la tendance générale à l'instauration progressive d'une « paix syrienne » au Liban. *« Appelons-la une « demi-paix syrienne », puisqu'elle devrait être une sorte de grande trêve, susceptible d'être rompue un jour, tout en s'annonçant longue et stable, ou de constituer les prémices de la solution de la crise libanaise »*, faisait valoir, mardi, un observateur avisé, considérant que les affrontements chiito-palestiniens préparaient la voix à cette « demi-paix » et s'y inséraient.

Signal décisif : le journal syrien *Tcherine* s'est félicité du geste des Forces libanaises (milices chrétiennes), sans les nommer, écrivant : *« Les récentes initiatives politiques prises au Liban sont le signe précurseur d'une nouvelle entente interlibanaise (...). Il est indispensable de démasquer et d'isoler ceux qui continuent à embraser des routes et à contrarier le processus de l'entente nationale, empêchant l'édification d'un Etat libanais démocratique et unifié. »* En deux temps, les Forces libanaises se sont soumises totalement à la volonté de Damas qui a mis du temps à en prendre acte mais a fini par le faire. Autre signe positif : le problème de Jezzine, bombe à retardement laissée derrière eux par les Israéliens, pourrait être en voie de règlement à Damas, où se rend ce mardi le principal notable de la localité chrétienne du Sud, M. Jean Aziz.

LUCIEN GEORGE.

PROCHE-ORIENT

LA VISITE DU MINISTRE SYRIEN DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Paris et Damas tentent d'harmoniser leurs positions sur les conflits de la région

La « visite de travail » qu'entreprend à Paris le ministre syrien des affaires étrangères, M. Farouk El-Chareh, à partir de ce mardi après-midi 21 mai permettra de relancer le dialogue franco-syrien sur une série de questions épineuses ou litigieuses. Intervenant six mois après le voyage à Damas du président Mitterrand, la visite de M. Chareh traduit la volonté du président Assad d'harmoniser les rapports entre les deux pays. En effet, c'est la première fois depuis l'avènement des socialistes au pouvoir, en mai 1981, que la Syrie envoie à Paris le chef de sa diplomatie, bien que M. Claude Cheysson, l'ancien ministre des relations extérieures, ait fait le voyage de Damas à quatre reprises.

M. Chareh devait être reçu ce mardi à 17 h 30 par le président Mitterrand ; ensuite par M. Roland Dumas, qui offre un dîner en son honneur. Mercredi, le ministre syrien s'entretiendra successivement avec MM. Claude Estier, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, Joseph Mengua, président du groupe d'amitié France-Syrie, Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'éducation nationale, et Christian Nucci, ministre délégué à la coopération et au développement.

Parmi les dossiers qui seraient abordés au cours de ces entretiens figurent :

● LE LIBAN. — Il n'existe pas un véritable contentieux à ce sujet depuis le retrait, en février 1982, du contingent français de la Force multinationale et la reconnaissance implicite par Paris du rôle prépondérant que joue la Syrie, par la force des choses, dans le pays du Cèdre. Mais les deux gouvernements n'envisagent pas l'avenir d'une manière identique. La France — suivie par ses neuf partenaires de la Communauté européenne — s'est prononcée en faveur d'une « *conférence de réconciliation nationale* ». La République baasiste n'a pas réagi officiellement à cette proposition, mais on pense qu'elle entend rester seul maître du jeu au Liban. Y compris dans le sud du pays, où elle ne souhaiterait pas que la *FINUL* (la force d'intervention de l'ONU) soit renforcée pour servir de tampon entre Israël et le Liban. L'opposition de Damas serait motivée, entre autres, par sa volonté de contrôler les camps de réfugiés palestiniens, où l'influence de M. Yasser Arafat demeure dominante.

● LE CONFLIT PALESTINIEN. — Les divergences entre Paris et Damas sont, sur ce chapitre, apparemment inconciliables. La France soutient l'OLP de M. Arafat et surtout les efforts déployés par ce dernier, en coordination avec le roi Hussein, pour amorcer un processus de négociations. La Syrie, elle, considère M. Arafat co[mm]e un « *traître* » et abrite des organisations palestiniennes en rupture de ban avec la centrale des fedayin. Une convergence, cependant : Paris et Damas sont favorables à une hypothétique conférence internationale de la paix, sous l'égide du Conseil de sécurité.

● LA GUERRE DU GOLFE. — La France et la Syrie s'étant rangées dans des camps opposés, la tâche de M. Chareh et de ses interlocuteurs portera essentiellement sur les moyens de combler partiellement le fossé. Damas pourrait, par exemple, accélérer le processus de normalisation entre Paris et Téhéran, souhaité par M. Roland Dumas, ce qui placerait la France dans une meilleure position pour prêcher un compromis aux deux belligérants. Damas est peut-être encore en mesure d'intervenir pour obtenir la libération de deux diplomates français, MM. Marcel Carton et Marcel Fontaine, enlevés à Beyrouth par le Djihad islamique, réputé proche des autorités iraniennes.

● LES RELATIONS BILATÉRALES. — La France cherche à rééquilibrer sa balance commerciale, dont le déficit s'inscrit à son détriment. On évoquera également les moyens de développer l'enseignement de la langue française en Syrie, bien que la situation dans ce domaine soit relativement satisfaisante. En effet, 130 000 élèves des écoles secondaires (sur 625 000) et 3 000 étudiants dans l'enseignement supérieur suivent des cours de français.

Il va de soi, cependant, que l'avenir des relations bilatérales — qui s'étendent à divers autres domaines, militaire notamment, — dépend dans une large mesure du degré d'entente qui s'établira entre les deux pays sur les principaux dossiers du Proche-Orient.

E. R.

Iran

UN RAPPROCHEMENT S'ESQUISSE AVEC RYAD

Téhéran (*AFP, Reuter*). — Le ministre saoudien des affaires étrangères, le prince Saoud Al-Fayçal, a achevé, lundi 20 mai, à Téhéran, la première visite d'un officiel saoudien depuis l'avènement de la République islamique en 1979, ouvrant la voie à une amélioration future des relations entre les deux pays.

Bien qu'à son départ, lundi à la mi-journée, le prince Saoud soit resté discret sur le contenu de ses entretiens avec les principaux dirigeants de Téhéran, il a souligné l'existence de nombreux points pouvant servir de base à une coopération future.

Son homologue iranien, M. Ali Akbar Velayati — qui a été officiellement invité à se rendre à Ryad, — a, lui aussi, insisté sur les espoirs de concrétisation d'un rapprochement contenus dans ces contacts et dans les rencontres qui pourraient les suivre.

L'hodjatoleslam Rafsanjani a rappelé, au cours de son entretien avec le prince Fayçal, qu'« *aucune alternative n'est acceptable par l'Iran* » avant la « punition » du régime de Bagdad « *responsable de la guerre* » et avant la « *satisfaction des droits légitimes du peuple iranien* ». « *Une fois éliminé ce facteur de tension dans la région*, a-t-il ajouté, l'Iran espère vivre « *dans la paix et l'amitié avec tous les pays musulmans de la région* ».

AMÉRIQUES

Nicaragua

M. ORTEGA ANNONCE QUE L'URSS FOURNIRAIT EN 1985 90 % DU PÉTROLE NÉCESSAIRE A SON PAYS

Le président Daniel Ortega, de retour d'un voyage en Europe qui l'a notamment conduit à Moscou, a annoncé lundi 20 mai à Managua que l'URSS fournirait en 1985 au Nicaragua 90 % du pétrole dont il a besoin. M. Ortega a précisé que son voyage en URSS avait été motivé essentiellement par la nécessité dans laquelle se trouvait le Nicaragua d'acheter du pétrole à de meilleurs prix, son gouvernement se trouvant dans l'incapacité de payer celui demandé par le Mexique.

En 1984, l'URSS a fourni au Nicaragua 2,1 millions de barils de pétrole, devenant ainsi le premier fournisseur du régime sandiniste. L'URSS supplantait le Mexique qui, jusqu'en 1983, livrait 250 000 barils par mois à Managua, pour une valeur annuelle de 150 millions de dollars.

Le dirigeant sandiniste a, d'autre part, demandé à Moscou une aide économique, alors que Washington venait de décréter un embargo commercial contre le Nicaragua. M. Ortega n'a cependant donné lundi aucune précision quant au montant de l'aide obtenue, se contentant d'indiquer que, « *grâce à cette coopération, le Nicaragua allait pouvoir survivre économiquement* ».

Il a encore déclaré que tous les gouvernements européens rencontrés pendant sa tournée avaient condamnés l'embargo américain, souhaité la réouverture des conversations directes entre Managua et Washington et refusé ce qu'il a appelé « *la politique de force* » du président Reagan. Il a demandé aux Etats-Unis de mettre fin à « *l'agression économique et militaire* » contre son pays et de reprendre les conversations bilatérales afin de « *normaliser nos relations et trouver une solution pacifique au conflit qui nous oppose* ».

Le vice-président nicaraguayen, M. Sergio Ramirez, a quitté à son tour Managua lundi pour une tournée complémentaire de celle de M. Ortega et qui le conduira en Autriche, en Belgique, aux Pays-Bas et en Allemagne fédérale.

Honduras

L'armée a engagé des opérations de contrôle dans les bases de la Contra

Les forces armées honduriennes ont commencé à contrôler plus étroitement les activités des unités de la Force démocratique nicaraguayenne (FDN, la principale organisation antisandiniste), qui lance ses opérations de guérilla au Nicaragua à partir des bases installées en territoire hondurien. Elles ont, selon une information publiée par le *Washington Post* et reprise par l'*International Herald Tribune* de ce mardi 21 mai, occupé le quartier général de la FDN à Las Vegas, dans le département du Paraiso, à moins de 7 kilomètres de la frontière du Nicaragua.

Ces opérations de l'armée hondurienne ont été décidées après plusieurs incidents de frontière opposant les forces régulières sandinistes à des groupes de la Contra cherchant refuge au Honduras après des actions de commando réalisées au Nicaragua. Un soldat hondurien a été tué la semaine dernière à l'occasion de l'un de ces incidents.

Le gouvernement de Tegucigalpa a publié des communiqués contradictoires sur cette intervention de ses forces armées contre les bases de la Contra.

Le Honduras a toujours nié que la Contra disposait de bases sur son territoire. En fait, de multiples témoignages, en particulier ceux des paysans honduriens de cette zone, confirment l'existence de bases de la Contra. De son côté, Managua a officiellement démenti que ses unités aient franchi la frontière.

● *Les soldats américains privés de leur statut diplomatique.* — Le président hondurien, M. Suazo Cordova, arrivé le lundi 20 mai à Washington pour des entretiens avec M. Reagan sur le renouvellement de l'accord de coopération militaire de 1954 entre le Honduras et les Etats-Unis, a confirmé que les soldats américains présents au Honduras ne bénéficieront plus du statut diplomatique et seront placés sous la juridiction de la loi hondurienne. En avril, on estimait le nombre de soldats américains à cinq mille trois cents. Ils participent à des manœuvres conjointes, dont certaines se déroulent près de la frontière du Nicaragua. — (*Reuter.*)

Etats-Unis

Un ancien officier de marine soupçonné d'espionnage au profit de l'URSS

Washington (*AFP*). — Un ancien officier de la marine américaine, M. John Walker, a été arrêté lundi 20 mai dans la banlieue de Washington sous l'accusation d'espionnage au profit de l'URSS, a annoncé le FBI (police fédérale).

Selon le FBI, M. John Walker, quarante-sept ans, un ancien spécialiste des services de communication de la marine, aurait eu accès à des documents secrets que son fils pourrait avoir volé sur le porte-avion à propulsion nucléaire *Nimitz*, sur lequel il servait comme troisième classe. Il semblerait que certains de ces documents aient été déjà livrés aux Soviétiques.

Des agents du FBI, qui surveillaient M. Walker, ont retrouvé dans la soirée de dimanche, au pied d'un arbre, en bordure d'un bois, un sac en papier contenant cent vingt-neuf documents secrets soigneusement cachés au milieu des détritus. M. Walker avait stationné sur les lieux peu de temps auparavant. Il a été arrêté par les agents du FBI, qui avaient aussi repéré, dimanche, près de ce point de dépôt, un Soviétique de l'ambassade d'URSS à Washington.

Les documents étaient accompagnés d'une lettre indiquant que ce « *matériel* » était « *similaire au matériel déjà fourni* ». « *La quantité est limitée,* précisait la lettre, *du fait du programme des opérations et de l'augmentation de la surveillance avant le départ.* » Le navire, expliquait encore la lettre, « *a appareillé au début de mars* ». Le *Nimitz* a effectivement appareillé au début du mois de mars.

Selon le FBI, les documents qui devaient être livrés aux Soviétiques concernent les mouvements de bâtiments américains en Méditerranée. M. Walker est retraité de la Marine depuis 1976. Après avoir quitté l'armée, il avait été engagé comme détective privé par une firme de Virginie.

ASIE

Japon

Une nouvelle loi abolit la discrimination sexuelle dans le travail

De notre correspondant

Tokyo. — L'Assemblée nationale japonaise, ou plus exactement le Parti libéral démocrate qui y détient la majorité, vient d'approuver un projet de loi visant à abolir la discrimination sexuelle et à promouvoir l'égalité des hommes et des femmes dans le travail. Les formations de l'opposition se sont abstenues de voter ce texte, qui apparaît certainement comme une formule de compromis gouvernement-patronat permettant à Tokyo de tenir dans les délais ses engagements internationaux, mais dépourvue de tout caractère contraignant.

En effet, dans un pays où la discrimination féminine demeure la règle dans les domaines de l'emploi et des avantages sociaux, la nouvelle loi ne prévoit pas de sanctions pour les contrevenants. Le gouvernement avait d'ailleurs fait savoir, au préalable, qu'il n'entendait pas pénaliser les employeurs qui ne la respecteraient pas (*le Monde* daté 7-8 avril).

En 1980, le Japon s'était engagé à ratifier la Convention des Nations unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'encontre des femmes avant la fin de la Décennie de la femme (1975-1985). Le passage de la nouvelle loi, qui entrera en vigueur en avril 1986, va lui permettre de signer ce texte en juillet prochain lors d'une conférence qui se tiendra à Nairobi.

Le projet de loi, même sous sa forme finale très édulcorée, avait fait l'objet d'une vive opposition de la part des employeurs nippons, au nom des traditions, de l'organisation sociale et de la compétitivité industrielle. Devant la Diète, le premier ministre avait avancé des considérations du même ordre pour écarter les suggestions de sanctions.

Certes, la loi prévoit des comités d'arbitrage pour régler les cas de discrimination, et elle garantit formellement l'égalité. Mais, poussant cette démarche jusqu'à son ultime logique, elle supprime les mesures de protection particulières prises précédemment par le législateur en faveur des femmes : restriction du travail de nuit, des heures supplémentaires, des congés travaillés, etc. Des mouvements féministes soulignent que la loi semble vouloir « punir » la femme pour son droit à l'égalité en lui imposant les horaires de travail des hommes japonais, des horaires notoirement plus longs (d'un mois par an environ) que ceux des employés occidentaux et extensibles à *volonté*.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

Inde

La Chambre basse a approuvé le renforcement de la législation antiterroriste

De notre correspondant

New-Delhi. — Dix jours à peine après la vague d'attentats sikhs à la bombe, qui a fait quatre-vingts victimes dans plusieurs villes du nord de l'Inde, la Chambre basse du Parlement national a approuvé, lundi 20 mai, un projet de loi exceptionnel, afin de combattre le « *terrorisme à travers le pays* ». Désormais, le code pénal indien prévoit la peine capitale contre tout individu responsable d'acte violent ayant entraîné la mort d'homme, et une peine de prison allant de cinq ans à la perpétuité dans tous les autres cas.

Pourtant, si personne n'a contesté le bien-fondé d'une telle loi — aux yeux de la majorité comme de l'opposition, la législation en vigueur comportait une lacune, — le gouvernement n'a pas obtenu l'unanimité des députés. La réserve de certains ne portait pas tant sur la nécessité de châtier sévèrement les auteurs d'attentats « *criminels* », mais sur l'aspect « *inquiétant* » du deuxième volet de la loi « antiterroriste ».

Aux termes de cette nouvelle loi, présentée par le ministre de la justice, M. Ashok Sen, l'auteur « *d'un texte, d'un discours, d'une chanson, d'un poème, d'un dessin aptes à semer la discorde communautaire ou prônant la sécession d'une partie du territoire national* » est passible d'une peine de prison pouvant aller jusqu'à la perpétuité.

Selon l'opposition, et même pour certains alliés du Congrès (I) de M. Rajiv Gandhi, une telle formulation pourrait engendrer des abus.

On rappelle à cet égard que « *l'acte de sécurité nationale* », voté en 1975, qui ne visait à l'origine que les fauteurs de troubles et les personnes responsables de délits économiques, a servi, en fait, à étouffer l'opposition légale lors de l'état d'urgence (1975-1977). Cependant, le gouvernement, par la voix de son ministre de l'intérieur, M. S. B. Chavan, a tenté de rassurer les députés, alors que le ministre de la justice a lui-même admis qu'« *une telle loi est incompatible à long terme avec la démocratie* ».

Pour cette raison, la loi « antiterroriste » indienne ne demeurera en vigueur que pour une période de deux ans : un délai suffisant, selon les dirigeants indiens, pour ramener le calme dans le pays.

(*Intérim.*)

Chine

Les violences lors d'un match de football à Pékin

Trente blessés, plus de cent vingt arrestations

Cent vingt-sept personnes arrêtées et une trentaine de policiers blessés à la suite de violentes bagarres qui ont éclaté, dimanche soir 19 mai, à Pékin, après la défaite de l'équipe nationale chinoise, vaincue sur le score de 2 buts à 1 par celle de Hongkong, a indiqué, mardi, le quotidien *China Daily*. Vingt-cinq véhicules ont été endommagés, dont quatre conduits par des étrangers, ainsi que cinq taxis et onze autobus.

De notre correspondant

Pékin. — Dimanche soir, le stade des Ouvriers de Pékin était plein à craquer de supporters enthousiastes venus assister à la victoire de leur équipe nationale de football face à Hongkong. Les Chinois ne venaient-ils pas d'écraser Macao quelques jours auparavant ? C'est pourtant le contraire qui s'est produit. Dans une atmosphère survoltée par l'enjeu plus que par un match des plus médiocres, la Chine a été éliminée de la Coupe du monde par 2 à 1. Déjà, en 1982, elle avait échoué lors du dernier match contre la Nouvelle-Zélande. Hongkong va devoir se mesurer au Japon, premier de sa poule. Le vainqueur affrontera l'Indonésie ou la Corée du Sud pour une place à Mexico.

Si les sportifs chinois s'étaient fait remarquer l'an dernier aux Jeux olympiques de Los Angeles par leur fair-play et leur valeur, ce ne fut pas le cas dimanche soir. On a assisté à des bagarres sur le terrain. A la suite d'un accrochage, les joueurs chinois ont tenté de tirer par les pieds hors du terrain un joueur de Hongkong blessé, pour pouvoir reprendre plus vite le match. Les supporters ne se sont pas mieux comportés : huant l'équipe adverse — pourtant elle aussi composée de Chinois, — ils ont, à l'issue du match, encerclé et couvert d'injures les policiers de service, jeté des projectiles sur les voitures, cassant des pare-brise, bloquant la sortie des équipes pour manifester leur mécontentement.

Le *Quotidien de Pékin* a demandé des sanctions contre les « *mauvais chevaux* » responsables de ces gestes « *non civilisés* ». Ce n'est pourtant pas la première fois : l'été dernier, la défaite de l'équipe chinoise devant un club de province ouest-allemand, lors de la finale de la coupe de la Grande Muraille, avait donné lieu à des incidents analogues.

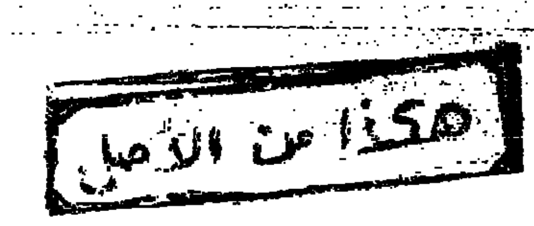
Ce qui frappe, plus que l'attitude du public, c'est celle des joueurs, souvent brutaux et indisciplinés. La semaine précédente, un match entre une équipe de club de Hongkong et celle de la province du Liaoning avait donné lieu, sur un stade de la colonie britannique, à des voies de fait contre certains joueurs de Hongkong, en particulier ceux d'origine européenne. L'entraîneur du Liaoning les avait mêmes injuriés, s'écriant que le temps n'était plus où les étrangers pouvaient se mêler des affaires chinoises.

Pékin s'emploie, en ce moment, à rassurer Hongkong sur son sort après le rattachement à la Chine en 1997. Chauvinisme et brutalités risquent de raviver une inquiétude toujours présente. Les incidents de dimanche se sont produits à quelques jours de la visite que le premier ministre chinois, M. Zhao Ziyang, doit effectuer, début juin, à Londres, où il s'entretiendra avec Mme Thatcher de la question de Hongkong.

PATRICE DE BEER.

DÉFENSE DE CRACHER

Pékin (*AFP*). — Des haut-parleurs installés aux carrefours des avenues de Pékin ont diffusé, lundi 20 mai, le texte d'une nouvelle réglementation interdisant aux Pékinois de cracher en public et qui prévoit des amendes pour les cracheurs invétérés. Ceux qui seront surpris en train de cracher dans la rue seront passibles d'une amende de 50 fen (1,70 F) et contraints de nettoyer le sol. Ils feront l'objet d'une sévère réprimande en public. Des groupes d'enfants se sont répandus en chantant des slogans anti-crachats, alors que de très sérieuses infirmières de la police présentaient sous microscope des échantillons de maladies transmises par crachats.



هكذا من الأصل

AMÉRIQUES

Guatemala

DISPARITIONS, ENLÈVEMENTS, ASSASSINATS

Les organisations de défense des droits de l'homme sont réduites au silence

Recrudescence de la violence politique, multiplication des disparitions et des assassinats, affrontements sanglants avec la guérilla, aggravation de la crise économique et sociale, rumeurs de coup d'Etat : une fois de plus le climat s'alourdit au Guatemala à l'approche des élections générales initialement prévues pour juillet, et déjà reportées au 27 octobre prochain par les militaires.

Après la levée de boucliers suscitée par l'annonce en avril de nouveaux impôts et de mesures d'austérité, le chef de l'Etat, le général Oscar Mejia, a dû faire marche arrière. Cédant aux pressions du patronat et des milieux d'affaires, il a successivement annulé son plan de réformes, destitué son ministre des finances puis limogé celui de l'économie.

Le général Mejia sait que l'hostilité du secteur privé à l'introduction de la TVA avait joué un rôle déterminant dans l'éviction de son prédécesseur, le général Efrain Rios Montt, déposé en août 1983. Ainsi, il s'est engagé à entamer un *« dialogue national »* et il a réitéré sa promesse *« de défendre et de garantir le processus de démocratisation »*. D'ailleurs, il ne peut ignorer que les Etats-Unis font dépendre la reprise de leur aide militaire du rétablissement d'un gouvernement civil et de l'amélioration de la situation des droits de l'homme.

Si le spectre du putsch a été provisoirement dissipé, les problèmes restent entiers. A commencer par la violence qui ronge le pays depuis le renversement en 1954 du gouvernement réformiste du colonel Arbenz par des insurgés que soutenait Washington. La conférence épiscopale et les organisations humanitaires ont évalué à près de cent mille le nombre de tués et à trente-cinq mille celui des personnes portées disparues au cours des trente dernières années.

Le regain de tension de ces dernières semaines rappelle la vague de violences qui avait marqué la fin du mandat du général Lucas Garcia, avant les élections et le coup d'Etat du général Rios Montt en mars 1982. La presse rapporte presque chaque jour la découverte de cadavres criblés de balles, et souvent mutilés, le long des routes et dans les faubourgs de la capitale.

Cette nouvelle dégradation est illustrée en particulier par la mort tragique des deux principaux responsables du groupe de « soutien mutuel » des familles de disparus. Le 30 mars, le président de cette association humanitaire, M. Hector Orlando Gomez Calito, était enlevé ; le lendemain, son corps, affreusement torturé, était retrouvé non loin de la capitale. Son frère avait « disparu » en 1983, et lui-même avait reçu à plusieurs reprises des menaces de mort. Le 3 avril, la vice-présidente du même groupe, Mme Godoy de Cuevas, épouse d'un dirigeant étudiant enlevé l'année précédente, a disparu à son tour. Le lendemain les autorités annonçaient qu'elle s'était tuée dans un accident de la route en compagnie de son frère et de son fils de deux ans. Mais cette version a été démentie par l'archevêque de Guatemala-Ciudad, Mgr Prospero Penados, qui affirme que la jeune femme est morte *« étouffée »*.

Le gouvernement était de plus en plus irrité par la campagne pour le respect des droits de l'homme. Le 15 mars, le général Mejia avait lancé un avertissement à peine voilé en qualifiant d'*« actes subversifs »* les démarches entreprises pour obtenir des éclaircissements sur le sort des détenus et des disparus. Puis, les dirigeants les plus en vue de cette organisation avaient reçu des menaces de mort.

Un véritable défi

Dans un pays où le silence s'explique par la crainte qu'engendre la répression, la création en juin 1984 d'un groupe de soutien prenait l'allure d'un véritable défi. A l'origine, il comprenait quelques femmes qui n'entendaient pas se résigner à la disparition d'un mari, d'un fils ou d'un frère. Depuis, il a dressé une liste de plus de quatre cents personnes, toutes apparentées à des membres du groupe et « disparues » au cours des dernières années. Mais ce chiffre n'illustre qu'une partie de la réalité. La commission guatémaltèque des droits de l'homme a recensé sept cent une disparitions en 1984. Les estimations varient selon les sources. Mais il semble que les enlèvements et les assassinats politiques ont repris depuis le début de l'année au rythme d'au moins une centaine par mois.

Dans un premier temps, le général Mejia avait promis d'examiner les plaintes du « soutien mutuel ». Une commission d'enquête officielle avait été formée pour tenter de faire la lumière sur le sort des disparus. Des manifestations réunissant une centaine de personnes brandissant des portraits de disparus se sont alors régulièrement déroulées tous les vendredis devant le ministère des affaires publiques. Fait sans précédent, des membres du « soutien mutuel » ont même brièvement occupé des locaux du ministère. C'en était visiblement trop pour un régime nullement disposé à tolérer le développement d'un mouvement semblable à celui des « mères de la place de Mai » en Argentine.

Les prisons clandestines

Les organisations humanitaires rejettent sur l'armée, les forces de sécurité et les groupes paramilitaires qui leur sont liés la principale responsabilité des enlèvements et des atteintes aux droits de l'homme. Les responsables du « soutien mutuel » affirment que des témoins ont fourni des preuves transmises aux autorités. Plusieurs « disparus » seraient en réalité dans des « prisons clandestines » ou dans des établissements militaires. Cependant, personne n'a encore été libéré depuis la création de la commission d'enquête. *« Généralement, lorsqu'un disparu est retrouvé, c'est qu'il est mort »*, remarque un membre du « soutien mutuel ».

A ces accusations, le général Mejia répond que les personnes portées « disparues » sont, ou des guérilleros, ou des gens qui sont allés à Cuba, voire dans un autre pays. Avant la mort des deux principaux responsables du groupe du « soutien mutuel », il avait lui-même accusé celui-ci d'être *« manipulé par la subversion »*. Depuis, les pressions se sont multipliées contre les militants des droits de l'homme.

Cette reprise en main suscite des protestations à l'étranger. A Washington, le sous-comité du Congrès pour les affaires interaméricaines a rappelé ses conditions à une reprise de l'aide américaine et a demandé sa suspension complète en cas de coup d'Etat. Le président du Costa-Rica, M. Luis Alberto Monge, qui saluait les « velléités d'ouverture » du général Mejia, s'est inquiété de cette *« nouvelle aggravation »* de la situation des droits de l'homme au Guatemala. Les derniers événements, a-t-il déclaré *« prouvent qu'il existe dans ce pays des forces qui ne se résignent pas à quitter le gouvernement, ni à abandonner la méthode du terrorisme d'Etat, du crime et de l'assassinat contre les opposants »*.

Dans les zones rurales, l'armée pratique la tactique de la terre brûlée. Des dizaines de milliers de paysans indiens et leurs familles ont été déplacés de force, et installés dans des « villages modèles ». Le but de l'opération est de priver le « poisson de son eau ». D'autre part, plus de neuf cent mille paysans ont été enrôlés d'autorité dans des milices d'autodéfense civile organisées et encadrées par l'armée. Conséquence du climat de terreur qui règne dans les campagnes : plus de cinquante mille Indiens guatémaltèques se sont réfugiés au Mexique.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

EUROPE

Irlande du Nord

L'IRA A REVENDIQUÉ L'ASSASSINAT DE QUATRE POLICIERS

Belfast *(AFP)*. – L'Armée républicaine irlandaise (IRA) a revendiqué l'attentat qui a coûté la vie à quatre policiers (trois hommes et une femme), le lundi 20 mai, dans les faubourgs de Newry, dans le sud-est de l'Ulster (*le Monde* du 21 mai). Dans un message, l'organisation armée républicaine a précisé qu'elle avait utilisé 450 kilos d'explosifs, commandés à distance, pour faire sauter le véhicule de patrouille dans lequel se trouvaient les policiers. Le communiqué annonce de nouvelles actions contre les forces de l'ordre. « *Tout policier souhaitant démissionner doit nous contacter par l'intermédiaire d'une personne neutre s'il ne veut pas être considéré comme une cible* », dit le texte.

L'attentat a été immédiatement condamné à Londres, ainsi qu'à Dublin, où le premier ministre, M. Fitzgerald, a parlé d'un « *massacre effroyable* ». L'attentat intervient une semaine après les élections locales en Irlande du Nord, où le Sinn Fein, la représentation politique de l'IRA, a remporté 12 % des voix. Selon M. Fitzgerald, ce score s'explique par l'absence de résultats concrets dans le dialogue entre Londres et Dublin sur l'avenir de la province. « *La situation pourrait devenir très dangereuse pour la paix dans cette île* » sans une initiative commune des deux gouvernements, a estimé le premier ministre irlandais.

C'est la deuxième fois depuis le début de l'année que l'IRA s'en prend aux policiers de Newry. Le 28 février, une attaque au mortier du commissariat avait coûté la mort à neuf d'entre eux.

Portugal

Le Parti social-démocrate entre l'« alliance à droite » et la coopération avec les socialistes

De notre correspondant

Lisbonne. – Pour la troisième fois depuis le début de l'année, le Parti social-démocrate portugais change de leader. Réunis en congrès à Figueira-da-Foz, les 18 et 19 mai, la majorité des délégués du PSD (422 sur 787) ont accordé leurs suffrages à M. Anibal Cavaco Silva, ancien ministre des finances du gouvernement présidé en 1980 par l'ancien leader de cette formation, le défunt Francisco Sa Carneiro. Mais la tendance proche de M. Joao Salgueiro, l'autre candidat, battu, à la direction du parti, a obtenu la majorité des sièges au conseil national. Quant à la présidence du congrès, elle a été confiée à l'ancien premier ministre PSD, M. Pinto Balsemao, allié de M. Salgueiro.

L'élection, inattendue, de M. Cavaco Silva doit provoquer un remaniement ministériel : le précédent président du parti, M. Rui Machete, a annoncé, en effet, qu'il abandonnerait ses fonctions de vice-premier ministre et de ministre de la défense. Le chef du gouvernement, M. Mario Soares, lui a néanmoins demandé, le lundi 20 mai, de conserver, au moins provisoirement, ses fonctions.

Ce scrutin représente à certains égards un virage à droite du PSD – un parti où deux stratégies sont en permanente confrontation : celle de MM. Salgueiro et Balsemao, favorable au maintien de l'actuelle coalition avec les socialistes, et celle, désormais incarnée par M. Cavaco Silva, qui préconise un retour à la précédente « alliance à droite » avec les démocrates-chrétiens du Centre démocratique et social (CDS).

Quelques mois avant l'ouverture de la campagne pour l'élection présidentielle, la situation politique au Portugal apparaît ainsi très embrouillée. Le président de la République, le général Eanes, pourrait éventuellement ne pas accepter d'investir de nouveaux ministres et saisir le prétexte de la crise au sein du PSD pour dissoudre le Parlement et organiser des élections législatives anticipées. Tel est, en tout cas, le souhait de ses amis du Parti rénovateur démocratique, qui vient de se lancer dans le combat politique.

Le premier ministre, M. Mario Soares, peut-il, quant à lui, confier le poste de numéro deux dans son gouvernement à une personnalité comme M. Cavaco Silva, qui soutient ouvertement la candidature, récemment annoncée, de l'ancien leader du CDS, M. Freitas do Amaral, à cette élection présidentielle à laquelle il envisage lui-même de se présenter ?

JOSÉ REBELO.

Grande-Bretagne

DIX-HUIT MILITANTS PRO-SOVIÉTIQUES SONT EXCLUS DU PARTI COMMUNISTE

Le rédacteur en chef du quotidien *Morning Star*, M. Tony Chater, et son adjoint, M. David Whitfield, ont été exclus du Parti communiste britannique, ainsi que seize autres militants, lors d'un congrès extraordinaire réuni, à Londres, le lundi 20 mai. Les délégués ont également *décidé de prendre des mesures disciplinaires* contre vingt-quatre autres membres du parti.

La majorité reproche à M. Chater d'avoir pris la tête d'une faction prosoviétique qui s'oppose à la ligne eurocommuniste du parti, dirigé par M. Gordon McLennan.

M. Chater, qui, de son côté, accuse la direction du parti de s'« agenouiller » devant la tendance « *révisionniste* » regroupée autour du mensuel *Marxism Today*, a fait appel de cette décision. Mais la direction peut compter sur l'appui des deux tiers environ des délégués. Le Parti communiste britannique représente moins de 1 % de l'électorat et n'a pas de représentant à la Chambre des communes.

MOBILISATION POUR ANDREI SAKHAROV

« Ne jamais se lasser »

Ironie du calendrier : le soixante-quatrième anniversaire d'Andrei Sakharov, fêté le 21 mai, coïncide avec la tenue de la conférence d'Ottawa, chargée de faire le bilan, dix ans après la signature, de l'application de l'Acte final de la conférence d'Helsinki.

C'est donc dans un climat désenchanté qu'à l'initiative d'associations de défense des droits de l'homme (*le Monde* daté 19-20 mai) s'est tenue, le 20 mai à Paris, une conférence de presse réunissant des représentants des principaux partis politiques (à l'exception du PCF), en préfiguration du lâcher de ballons prévu pour ce mardi 21 mai sur l'esplanade du Trocadéro. Une lassitude évoquée autant par Mme Simone Veil que par M. Bertrand Delanoë, *secrétaire national du* Parti socialiste. « *Leur courage, leur engagement, leur ténacité appellent une réponse de notre part : ne jamais nous lasser* », a affirmé Mme Veil, en se référant au couple exilé à Gorki, tandis que M. Delanoë parlait d'une « *forme de gêne* » à toujours se retrouver entre habitués pour parler des violations des droits de l'homme.

Néanmoins, tous deux ont admis la nécessité de continuer ce combat au-delà des clivages partisans. Ils ont été largement encouragés dans cette voie par M. Marek Halter, qui, citant Cocteau, a déclaré : « *Nous gagnerons parce que nous sommes les plus faibles.* »

« *Un peuple pris en otage* », tel fut le jugment de Mme Simone Veil sur la situation en URSS. Dans ce contexte, Sakharov fait toujours figure de symbole de la liberté et de la résistance, même si les noms d'autres dissidents emprisonnés ont été maintes fois cités. L'absence d'informations sûres concernant la grève de la faim d'Andrei Sakharov, ou l'état de santé de sa femme Elena Bonner, a amené les participants à parler du respect de l'Acte d'Helsinki. Les représentants du RPR, M. Michel de Guillenchmidt et du MRG, M. Daniel Lombardi, ont même suggéré que la France ne participe plus à l'avenir aux conférences de contrôle de l'Acte d'Helsinki, puisqu'elles ne permettent pas aux Occidentaux d'exercer de réelles pressions sur l'URSS en matière de droits de l'homme.

AFRIQUE

SELON LE FRONT POLISARIO

Le Maroc construirait un cinquième mur de défense au Sahara occidental

De notre correspondant

Alger. – Selon un communiqué du Front Polisario, le Maroc a entrepris de construire un cinquième mur au Sahara occidental. Il s'agirait d'un ouvrage prolongeant vers le sud-ouest le quatrième mur qui verrouille la frontière algérienne depuis le début de l'année. Selon le communiqué du Polisario, Rabat veut « *souder la région d'Amgala à celle de Guelta Zemmour pour étendre l'expansionnisme marocain jusqu'aux frontières mauritaniennes* ».

Amgala est déjà derrière le dispositif de défense marocain à proximité immédiate de la frontière mauritanienne. Guelta Zemmour, à une centaine de kilomètres d'Amgala a été le théâtre de violents combats en mars et octobre 1981. Conquise deux fois par le Polisario puis reprise par les forces marocaines, cette localité qui comptait environ deux mille cinq cents habitants avant la guerre fut finalement abandonnée par l'armée royale en novembre 1981. Lors des deux attaques du Polisario, le Maroc avait affirmé que les combattants sahraouis venaient de Dir Moghrein en Mauritanie et avaient menacé Nouakchott d'exercer son droit de suite.

En raison de la neutralité de la Mauritanie, plus fermement proclamée depuis le changement de régime intervenu en décembre 1984, il est douteux que le Polisario dispose maintenant des bases arrières nécessaires pour contrecarrer l'avance marocaine. Le communiqué sahraoui fait cependant état de « *l'interception d'une colonne monarchiste à la sortie d'Amgala* », engagement au cours duquel les forces marocaines « *ont subi d'importantes pertes humaines et matérielles* ».

La récupération de Guelta Zemmour, petite agglomération aujourd'hui détruite et sa reconstruction derrière le mur marocain auraient valeur de symbole en raison des revers qu'y avait subi il y a quatre ans l'armée royale. D'autre part, cette nouvelle avancée du mur, si elle est confirmée à Rabat, peut donner à penser que le Maroc ne se contente plus de contrôler le Sahara mais songe à étendre progressivement son dispositif de défense jusqu'au Rio-de-Oro.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Maroc

SIX GRÉVISTES DE LA FAIM DANS UN ÉTAT GRAVE

Six des neuf détenus marocains qui observent une grève de la faim depuis le 25 avril ont été transférés « *dans un des hôpitaux de Casablanca ou de Rabat, leur état de santé ne cessant de s'aggraver* », ont affirmé, le lundi 20 mai, leurs familles dans un communiqué. Les trois autres sont restés à l'hôpital de Marrakech.

Ces neuf détenus, condamnés à des peines de quatre à douze ans de prison pour leur participation aux émeutes de janvier 1984, demandent le statut de prisonnier politique et le droit de reprendre leurs études.

D'autre part, un meeting de soutien à Mohamed Naciri, un ressortissant marocain, militant CFDT et délégué du personnel de l'usine New Holland de Longvic (Côte-d'Or), retenu depuis deux mois et demi par la police de son pays, a rassemblé, lundi 20 mai à Dijon, une centaine de personnes, à l'appel d'une vingtaine d'associations, d'organisations syndicales et de partis politiques de gauche.

Mohamed Naciri, qui avait pris un congé sans solde pour aller rendre visite à sa mère malade au Maroc, s'était vu confisquer son passeport, le 7 mars dernier, par les autorités marocaines. Selon un responsable du collectif de soutien, Mohamed Naciri est « *connu auprès des travailleurs immigrés et français pour ses luttes pour la défense des droits des travailleurs et contre le racisme* ». – (*AFP*.)

DIPLOMATIE

REGAIN DE TENSION ENTRE WASHINGTON ET LA HAVANE

Le lancement en Floride de Radio Marti risque de déclencher une « guerre des ondes » entre les Etats-Unis et Cuba

Washington *(AFP)*. – Les Etats-Unis ont accueilli, le lundi 20 mai, avec une certaine indifférence les mesures de représailles prises par La Havane après le début des émissions anticastristes de Radio Marti, tout en redoutant une « guerre des ondes » avec Cuba *(le Monde* du 21 mai).

Le lancement lundi de la première émission de Radio Marti, diffusée à destination de Cuba par la radio gouvernementale américaine la Voix de l'Amérique, a provoqué une très vive réaction à La Havane, dont la portée n'a fait que confirmer la Maison Blanche dans sa volonté de poursuivre sa « *bataille de propagande* » avec le régime castriste. Le gouvernement cubain a suspendu les accords migratoires signés en décembre 1984 entre les deux pays, a annoncé qu'il ne coopérerait plus pour lutter contre les détournements d'avions et se réserve le droit d'accroître ses propres émissions à destination des Etats-Unis.

Cette réaction a d'ailleurs été la première information donnée par Radio Marti quand elle a commencé à diffuser ses émissions lundi matin à partir d'un émetteur situé dans l'extrême sud de la Floride. « *Si telle est leur réaction à la présentation légale d'informations justes, équilibrées et objectives, cela parle davantage que de longs discours* », a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche, M. Larry Speakes.

La suspension des accords migratoires, dont la négociation avait duré plusieurs années, a été accueillie avec flegme par les responsables américains. Cette décision « *ne peut faire du mal qu'aux Cubains* », a estimé M. Speakes. En échange de l'engagement par La Havane d'accueillir deux mille sept cent quarante-six Cubains « *indésirables* » aux Etats-Unis, Washington avait restauré en décembre le droit de Cuba à bénéficier d'un quota de vingt mille émigrants par an aux Etats-Unis. L'arrêt de la coopération cubaine en matière de détournements d'avions a, pour sa part, immédiatement servi d'argument à la Maison Blanche. « *Si Cuba veut se mettre du côté des hors-la-loi, c'est révélateur de la nature du régime cubain* », a déclaré M. Speakes.

L'éventualité d'une « guerre des ondes », dont La Havane agite la menace en laissant prévoir un accroissement de ses émissions à destination des Etats-Unis, est prise au sérieux à Washington. Il y a deux ans, lors du débat au Congrès sur le lancement et le financement de Radio Marti, La Havane avait commencé à interférer sur les longueurs d'ondes des stations privées installées dans le sud-est des Etats-Unis. L'expérience avait été concluante : nombre de ces stations étaient devenues inaudibles, suscitant la colère du puissant lobby des radios commerciales, qui s'était efforcé sans succès d'empêcher le lancement de Radio Marti.

M. Speakes a reconnu que La Havane dispose d'une « *capacité d'interférence considérable* » sur les ondes américaines. « *Je me refuse à spéculer sur les mesures de représailles que nous pourrions prendre au cas où Cuba se lancerait dans une véritable « guerre des ondes »*, a-t-il ajouté.

La commission économique soviéto-américaine se réunit après une interruption de sept ans

Moscou. – M. Malcolm Baldridge, secrétaire américain au commerce, a été reçu le lundi 20 mai au Kremlin par le secrétaire général du PC soviétique, M. Gorbatchev. M. Baldridge était arrivé samedi à Moscou pour une session de la commission économique mixte américano-soviétique, un organisme créé en 1974 au temps de la détente et qui n'avait plus été réuni depuis 1978 en raison de l'intervention soviétique en Afghanistan et de l'instauration de l'état de guerre en Pologne.

Le responsable américain a remis à M. Gorbatchev un message du président Reagan exprimant le désir *de ce dernier* d'accroître le commerce entre les deux pays. Celui-ci augmente en effet, mais uniquement grâce aux achats massifs de céréales auxquels l'URSS a dû procéder en raison de la très mauvaise récolte de l'an dernier.

Selon la revue soviétique du commerce extérieur, les importations en provenance des Etats-Unis ont progressé en 1984 de 80 %. Les échanges ont atteint l'an dernier 3,1 milliards de roubles (environ 34 milliards de francs) contre 1,9 milliard en 1983. Sur ce total, les exportations soviétiques vers les Etats-Unis n'ont représenté que 300 millions de roubles. Le temps des ventes d'usines américaines « clés en main » est décidément bien passé et le commerce entre les deux pays se résume presque entièrement à un flot de céréales. La reprise du dialogue Est-Ouest ces derniers mois avait fait penser qu'un « dégel » analogue se produirait dans le domaine commercial. Il n'en a rien été jusqu'à présent, les Etats-Unis maintenant intégralement leurs restrictions aux exportations des produits de technologie avancée. Les Soviétiques ont été visiblement déçus par cette fermeté.

Les propos tenus lundi à M. Baldridge par M. Gorbatchev illustrent cette déception. Le secrétaire général a, selon Tass, noté que « *l'état actuel insatisfaisant des relations économiques soviéto-américaines est le résultat de la politique de discrimination* » menée par Washington. Cette situation résulte, selon M. Gorbatchev, « *des rapports politiques tendus qui se sont établis ces dernières années* », mais « *des conditions objectives existent pour une coopération efficace mutuellement avantageuse* ».

M. Baldridge avait, dès son arrivée, posé les limites d'une éventuelle évolution. « *Nous n'allons discuter d'aucun changement de la réglementation américaine en matière de contrôle des exportations* », avait-il déclaré samedi. Il l'a rappelé lundi à M. Nikolaï Patolitchev, ministre soviétique du commerce extérieur. Les domaines où des contrats d'équipement sont possibles sont ceux qui n'ont aucune implication stratégique tels que l'industrie alimentaire, les techniques de traitement du bois ou de la fabrication des pâtes à papier.

DOMINIQUE DHOMBRES.

M. BELLIVIER AMBASSADEUR EN MAURITANIE

M. Jean Bellivier a été nommé ambassadeur en Mauritanie en remplacement de M. Bernard Lopinot, a annoncé, lundi 20 mai, le porte-parole du ministère des relations extérieures.

[Né en 1928, diplômé d'études supérieures d'histoire et de l'Ecole nationale des langues orientales, M. Bellivier a été admis au concours des secrétaires d'Orient du Quai d'Orsay en 1955. Il a été notamment en poste à Djeddah, à Tunis, à La Haye, consul adjoint à Salisbury de 1964 à 1970, chargé d'affaires à Abou-Dhabi et ambassadeur à Qatar (1978-1981). Depuis cette dernière date, il était chargé des affaires de la Ligue arabe et de la conférence islamique à la direction d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient au Quai d'Orsay.]

Un pavé dans l'Elbe

(Suite de la première page.)

« *En défendant ses libertés et sa survie sur l'Elbe au lieu d'attendre les chars soviétiques sur le Rhin une fois l'OTAN défaite, la France ne sacrifie pas son indépendance, elle sert ses intérêts propres* », affirme Lellouche, pour qui indépendance ne signifie manifestement pas neutralité. Or que pourrait être la France sinon une puissance vassale, si elle se retrouvait épargnée par le miracle d'une dissuasion de plus en plus mythique mais isolée à l'extrémité occidentale de l'Europe ?

Le réveil des autruches

La thèse principale du livre de Lellouche ne doit pas faire oublier tous les aspects roboratifs et pédagogiques d'un livre écrit dans une langue accessible à tous et qui traite par le détail les trois grands changements intervenus depuis vingt ans en matière de sécurité : la « fermeture » du parapluie américain, le développement du pacifisme, particulièrement en Allemagne de l'Ouest, et les bouleversements de la technologie guerrière, qui ont porté de rudes coups à la mythologie du « tout ou rien » nucléaire si cher au cœur des Français. Au passage, Lellouche fait plus qu'égratigner ce que l'on appelle le « consensus français » sur la défense, dans lequel il voit plutôt une sorte de politique de l'autruche.

Silencieuses jusqu'à présent, les autruches risquent de se réveiller bientôt pour agonir celui qui ose troubler leur sommeil. Elles pourront certes contester tel ou tel détail, telle ou telle hypothèse – et il faut reconnaître qu'entre le gris et le noir, Lellouche choisit toujours le noir –, mais on voit mal comment elles pourraient continuer à ne pas entendre la question centrale : « *Que faire avec l'Allemagne* », puisque le temps est révolu où l'on pouvait simplement se demander : « *Que faire de l'Allemagne ?* »

JACQUES AMALRIC.

L'Assemblée de l'UEO ajourne la discussion d'un rapport très critique sur la « guerre des étoiles »

L'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale, qui regroupe des parlementaires des sept pays membres de l'organisation (France, Grande-Bretagne, RFA, Italie et les trois pays du Benelux), a ouvert sa session, le lundi 20 mai, au palais d'Iéna à Paris, en réélisant à la présidence M. Jean-Marie Caro *(le Monde* du 21 mai) et en adoptant son ordre du jour.

La décision la plus importante prise à cet égard a été le report à la prochaine session de décembre de la discussion d'un rapport préparé par M. Van Den Bergh, socialiste néerlandais, sur l'initiative de défense stratégique (IDS) du président Reagan. Cet ajournement, décidé par la commission de défense de l'Assemblée par onze voix (essentiellement celles des conservateurs britanniques, des libéraux et des chrétiens-démocrates allemands) contre sept, tendait à sanctionner la tonalité du rapport, résolument hostile à l'IDS et à la politique américaine.

La décision de la commission a été jugée « *totalement incompréhensible* » et assimilée à une « *grave erreur politique* » par M. Van Den Bergh. M. Caro a tenté d'apaiser les parlementaires mécontents en faisant valoir que la discussion d'un autre rapport sur « *les nouvelles perspectives ouvertes à l'UEO* » leur permettra d'exprimer leur point de vue sur ce « *sujet du jour* » qu'est l'IDS.

Toujours dans cet ordre d'idées, le chancelier Kohl a précisé, au cours d'un discours prononcé lundi à Stuttgart devant les parlementaires de l'Assemblée de l'Atlantique nord, la position de son gouvernement sur l'IDS en annonçant que Bonn « *répondra à l'invitation américaine et examinera les possibilités d'une éventuelle coopération au programme de recherches* ». « *Notre ligne de conduite*, a-t-il dit, *demeure la sauvegarde des intérêts européens et allemands, ainsi que ceux de l'alliance atlantique* » à propos d'un programme qui est « *à la fois une chance et un risque* ».

Le chancelier ouest-allemand a encore affirmé qu'il refusait d'avoir « *à trancher dans la douleur entre Paris et Washington* » et que « *les contacts de la RFA avec la France sont étroits et confiants* ». Faisant allusion au programme Eurêka de recherche européenne proposé par la France, M. Kohl a ajouté : « *Nous acceptons et soutenons les idées de base d'un rassemblement et d'une association des savoir-faire et des capacités en Europe dans le secteur des hautes technologies.* »

LE TRAITÉ D'ADHÉSION DU PORTUGAL ET DE L'ESPAGNE A LA CEE DEVRAIT ÊTRE SIGNÉ LE 12 JUIN

Bruxelles *(AFP)*. – Les ministres des affaires étrangères des Dix ont décidé lundi 20 mai, à Bruxelles, de fixer au 12 juin prochain la signature du traité d'adhésion de l'Espagne et du Portugal à la Communauté européenne.

La cérémonie de signature avec le Portugal devrait se dérouler le mercredi 12 juin dans la matinée à Lisbonne, tandis que l'Espagne et la CEE devraient signer le traité dans l'après-midi à Madrid.

La RFA a maintenu une réserve sur la date de la signature, qualifiée de « *pure forme* » par des diplomates, en l'absence de son ministre des affaires étrangères, M. Hans Dietrich Genscher.

A TRAVERS LE MONDE

Bangladesh

• VIOLENCES ÉLECTORALES. – Les incidents qui ont marqué les élections locales – pour la désignation de deux cent sept représentants de sous district – auxquelles ont participé vingt-trois millions d'électeurs et se sont achevées lundi 20 mai, ont fait onze morts et deux cent cinquante blessés, selon la police. – *(UPI.)*

Chine

• LE PROFESSEUR QIAN SANQIANG OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR. – Le père de la bombe nucléaire chinoise, le professeur Qian Sanqiang, a été élevé, lundi 20 mai, à la dignité d'officier de la Légion d'honneur par l'ambassadeur de France à Pékin, M. Charles Malo. Le professeur Qian a séjourné onze ans en France et a fait un stage à l'Institut du radium et au laboratoire de chimie nucléaire du Collège de France, sous la conduite d'Irène et de Pierre Joliot-Curie, a rappelé l'ambassadeur. La Chine a fait exploser la première bombe A en 1964 et sa bombe H deux ans et demi plus tard. Le professeur Qian est, depuis 1982, vice-ministre de l'industrie nucléaire. – *(AFP.)*

RDA

• UN FUGITIF ABATTU. – Un homme qui tentait de franchir le mur de Berlin en direction du secteur occidental a été abattu par des garde-frontières est-allemands dans la nuit du 20 au 21 mai. Cent quatre-vingt-quatre personnes ont trouvé la mort en tentant de s'enfuir depuis l'édification du mur en 1961. Les autorités militaires occidentales à Berlin ont protesté contre ce nouvel incident. – *(AFP, UPI.)*

République sud-africaine

• REPORT DU PROCÈS DES MILITANTS DE L'UDF. – Le procès des seize militants du Front démocratique uni (UDF) qui devait s'ouvrir, lundi 20 mai, à Pietermaritzburg, devant la Cour suprême de la province du Natal, a été ajourné au 11 juillet prochain, à la demande de l'accusation et de la défense. Le gouvernement sud-africain a, d'autre part, publié un projet de loi visant à supprimer les autorisations officielles dont doivent être munis les Blancs, les Métis et les Indiens, pour pénétrer dans les cités noires. De son côté, la compagnie Anglo-American a commencé à réembaucher une partie des quatorze mille quatre cents mineurs noirs qu'elle avait licenciés le mois dernier de la mine d'or de Vaal-Reefs (150 kilomètres au sud-ouest de Johannesburg), à la suite d'une grève. Enfin, les neuf mille mineurs de la mine de Blyvooruitzicht ont repris le travail lundi. – *(AFP, Reuter.)*



dossier

LA MISE EN SERVICE
DU 6e SOUS-MARIN NUCLÉAIRE

« L'Inflexible » : la « pointe de diamant » de la dissuasion

EN décidant de présider, samedi 25 mai à l'Ile-Longue, en rade de Brest, au départ de *l'Inflexible* pour sa première patrouille opérationnelle, M. François Mitterrand rend un hommage particulier à la mise en service, par la France, de son premier sous-marin nucléaire lanceur de missiles stratégiques à têtes multiples (le missile M-4). Dès son accession à l'Elysée en 1981, le chef de l'État avait souligné l'importance de la force océanique stratégique — cinq sous-marins nucléaires de la classe du *Redoutable* — en la qualifiant de *« pointe de diamant »* de la dissuasion nationale. A cette pointe de diamant, il faut ajouter les missiles du plateau d'Albion, et les bombardiers nucléaires Mirage-4 en service.

Par rapport à ses cinq prédécesseurs qui ont commencé d'exercer leur mission en 1972, *l'Inflexible* représente un saut qualitatif dans la panoplie française de dissuasion. Il est, en effet, le premier sous-marin à pouvoir lancer seize missiles dont chacun, largue des têtes nucléaires en grappe sur les cibles, à la différence des missiles du plateau d'Albion et des missiles des autres sous-marins français, qui ne transportent qu'une seule charge explosive. Le M-4 est dit missile à têtes multiples, comme il en existe déjà dans les arsenaux américains, soviétiques et britanniques. A lui seul, avec ses quatre-vingt-seize charges nucléaires à bord, ce sous-marin représente une capacité de frappe nucléaire supérieure à la totalité de ses cinq prédécesseurs (quatre-vingts têtes).

Avec *l'Inflexible*, la France a donc rejoint le « club » très fermé des puissances nucléaires ayant développé par elles-mêmes la technologie du missile à têtes multiples, appelé MIRV *(Multiple Independently-targetable Reentry Vehicle)* dans la littérature spécialisée anglo-saxonne. Les États-Unis ont entrepris de mettre en service de tels missiles en 1971, et ils furent suivis par les Soviétiques en 1975. En Grande-Bretagne, les techniciens ont développé un système national analogue (le programme Chevaline) et l'ont installé en 1981 sur sous-marins. Le missile à têtes multiples complique, par la dispersion de ses charges dans le temps et dans l'espace, la tâche des réseaux défensifs adverses, et il permet d'abandonner la politique qui consistait à embarquer de puissantes charges destructrices à bord d'un seul et même missile pour privilégier plutôt la politique qui revient à disposer d'un nombre accru de charges moins puissantes tombant en grappe sur les cibles.



Dessin de PLANTU.

L'apparition du M-4 a eu en outre pour effet de modifier la perception que les Soviétiques avaient de l'effort nucléaire de la France. Auparavant, Moscou hésitait à critiquer la force française de dissuasion, parce qu'elle lui apparaissait comme un facteur favorable à l'indépendance de la France vis-à-vis de l'OTAN. Depuis cinq ans environ, les Soviétiques ont estimé que la menace militaire de la force française de dissuasion, du fait de la crédibilité technique du M-4, était supérieure à l'avantage tiré de ce statut spécial.

En choisissant de se rendre à Brest pour se faire présenter *l'Inflexible*, le président de la République manifeste probablement une autre volonté politique, à l'heure où, de part et d'autre de l'Atlantique, on accrédite la thèse d'une défense spatiale antimissiles — ce qu'on nomme abusivement la « guerre des étoiles » — qui serait une nouvelle panacée ou le dernier rempart, plus ou moins hermétique, contre des agressions nucléaires. Avec la mise en service de *l'Inflexible*, la France réaffirme, au contraire, que la dissuasion demeure le fondement de sa politique de défense et que, parmi les armes nucléaires, le sous-marin reste encore le moyen le moins vulnérable et le plus discret jusqu'au début du siècle prochain.

Après la visite de M. Mitterrand, le sous-marin s'enfoncera dans les océans pour une patrouille d'une durée supérieure à deux mois. Tapi au fond des mers, *l'Inflexible* se maintiendra constamment à l'écoute des consignes éventuelles que le chef de l'Etat lui enverrait. Muet, puisqu'il ne répond pas, l'équipage n'est pas sourd pour autant. Si, d'aventure, l'apocalypse était déclenchée en riposte à une agression extérieure contre le sol national, les seize missiles M-4 s'élanceraient en quelques minutes. Des calculs d'état-major indiquent que la France disposera, avec le missile M-4 embarqué à bord de cinq sous-marins stratégiques comme il est prévu, du moyen de provoquer la disparition, instantanée ou à court terme, de soixante millions d'hommes et de femmes en terre adverse.

Le bâtiment : deux équipages de cent vingt-sept hommes

Avant le sous-marin *l'Inflexible*, quatre navires de guerre français ont porté, entre 1755 et 1875, ce nom : il s'est agi de vaisseaux équipés, selon les cas, de soixante-quatre à quatre-vingt-dix canons. Mais c'est le 25 septembre 1978 qu'un conseil de défense prit la décision de construire un sous-marin qui, ainsi baptisé, devait porter le nouveau missile M-4. Le programme a été principalement confié à l'arsenal de Cherbourg (pour la coque et l'assemblage final), à l'établissement d'Indret (pour l'appareil de propulsion) et au Commissariat à l'énergie atomique (pour la maîtrise d'œuvre de la chaufferie nucléaire). La mise sur cale du premier tronçon a eu lieu en mars 1980 et le lancement en juin 1982 pour une mise en service en 1985.

Une équipe de coordination s'est occupée de gérer, de bout en bout, un chantier aussi ambitieux jusqu'aux essais à la mer. Il faut imaginer, en effet, que l'intérieur d'un tel bâtiment comporte quelque 70 000 articles distincts (sans compter les boulons !), dont 40 000 environ sont des appareils électroniques, électriques, mécaniques, hydrauliques ou pneumatiques, et les 30 000 restants des liaisons par câble (de l'ordre de 240 kilomètres) ou par tuyaux (36 kilomètres environ). A elles seules, les installations électriques comportent 300 000 points de bornage. Après quoi, il faut procéder aux essais, à l'occasion de sorties à la mer, pour tester la coque, les systèmes de plongée, les équipements, l'armement défensif (les torpilles) et les armes stratégiques (les missiles M-4).

L'Inflexible est un sous-marin long de 128,70 mètres et large de 10,60 mètres pour un tirant d'eau de 10 mètres. Il déplace en surface 8 080 tonnes et en plongée 8 920 tonnes, ce qui en fait, en quelque sorte, l'équivalent d'un croiseur moderne propulsé par un réacteur nucléaire à eau pressurisée capable de lui imprimer des vitesses (en plongée) supérieures à 20 nœuds et des immersions très supérieures à 200 mètres. Il emporte seize tubes de lancement verticaux, disposés en deux rangées longitudinales de huit, et il peut, à tout moment, tirer en plongée et à vive cadence sa gerbe de seize M-4. Un système de chasse à poudre permet de compenser très rapidement le départ des 35 tonnes du missile par un poids équivalent d'eau de mer, afin d'assurer l'assiette du sous-marin et de lui permettre un nouveau tir. Il suffit de quelques minutes pour lancer toute la salve des M-4 si l'ordre en était donné.

Retouches

Par rapport aux cinq sous-marins déjà en service, *l'Inflexible* a subi diverses retouches ou modifications. Si la coque résistante est analogue, les tôleries extérieures ont été renforcées. La machine de propulsion et certains des auxiliaires ont été réaménagés afin d'améliorer la discrétion acoustique et de réduire le bruit émis. Les installations de détection des bâtiments de surface et des sous-marins adverses ont été modernisées, ainsi que le système de traitement des informations tactiques, qui regroupe les capacités informatiques nécessaires à la navigation et à la mise en œuvre des armes. A bord, l'équipage comprend, en moyenne, quinze officiers, quarante-quatre officiers-mariniers supérieurs et soixante-huit officiers-mariniers subalternes ou matelots, soit cent vingt-sept hommes de l'équipage, dont des appelés du contingent. Leur vie est relativement monacale : en dehors des heures de quart, les passe-temps sont la lecture, d'interminables conversations, des projections audiovisuelles, l'activité sportive, les cartes et les jeux de société. Le tabac est interdit et l'alcool strictement contingenté. Comme il s'agit de volontaires sélectionnés et motivés, les incidents liés au confinement sont rares dans une communauté d'hommes âgés de vingt-sept ans en moyenne.

Aux ordres

Le sous-marin peut accomplir plus de deux cent cinquante jours de mer par an, en dehors de ses remises en condition à la base de l'Ile-Longue, en rade de Brest (pour une durée moyenne de trois semaines entre ses patrouilles à la mer), ou de ses périodes d'entretien en grand carénage (un an de travail tous les quatre ans). L'équipage ne peut donc soutenir une telle activité : c'est la raison pour laquelle les sous-marins nucléaires lance-missiles ont, chacun, deux équipages qui se relaient à bord pour des missions opérationnelles de neuf à dix semaines. Un même équipage n'effectue qu'une patrouille sur deux. A son retour de mer, il confie le bâtiment à un autre équipage pour, ensuite, aller s'aérer durant cinq à six semaines (permissions comprises) et revenir à Brest, durant six semaines environ, pour une période d'entraînement à terre.

Quel que soit l'endroit où croise le sous-marin, l'équipage ne subit pas de décalage horaire, et il vit immuablement à l'heure de son port d'attache, d'où il reçoit — sans pouvoir répondre — un message hebdomadaire de sa famille. Car il existe en permanence une possibilité de liaison avec le sous-marin, ne serait-ce que pour pouvoir transmettre, le cas échéant, un ordre d'engagement du président de la République. Sous la responsabilité directe du chef de l'État, un commandement de la force océanique stratégique (FOST) dispose de moyens de commandement et de stations d'émission, dont les plus connus sont le PC de Houilles (Yvelines), enterré dans d'anciennes carrières, et la station d'émissions radioélectriques de Rosnay (Indre).

Pour sa défense, *l'Inflexible* dispose de quatre tubes lance-torpilles, capables d'éjecter des torpilles classiques ou des missiles tactiques, dits à changement de milieu, comme le missile SM-39 qui est la version subsurface du missile antinavire Exocet et dont la portée est de 50 kilomètres environ. Cet armement est destiné à l'autoprotection du sous-marin. En réalité, la mission d'un bâtiment comme *l'Inflexible* est de refuser le combat, en cherchant à s'éloigner au plus vite s'il croyait avoir été détecté, pour conserver à tout prix ce qui fait sa spécificité, à savoir son aptitude permanente à lancer des missiles stratégiques sur cibles terrestres.

Le M-4 : six charges explosives qui tombent en grappe

Le missile M-4 constitue le premier modèle d'une nouvelle génération — la quatrième depuis l'entrée en service en 1971 du sous-marin *le Redoutable* — d'engins balistiques à têtes multiples. Ce programme a été décidé par le conseil de défense en décembre 1972. Le système retenu était si complexe et si nouveau pour la France qu'il a fallu près de trois ans pour le définir avec précision. C'est donc en 1975 que le développement d'un tel missile a commencé, sous la responsabilité de la délégation générale pour l'armement et du Commissariat à l'énergie atomique, la maîtrise d'œuvre industrielle ayant été confiée à la société nationale Aérospatiale. En novembre 1980, a eu lieu le premier lancement d'un M-4 expérimental, depuis le sol, au centre d'essais des Landes. En mars 1982, un autre M-4 expérimental était tiré en plongée par le sous-marin *Gymnote*, qui sert de laboratoire aux lancements en mer et sous l'eau.

Il se présente sous la forme d'un missile à trois étages qui pèse 35 tonnes. Le premier étage (dit 401) s'allume sous l'eau, juste après la sortie du tube lanceur dans le sous-marin, et il brûle pendant une minute, avec une poussée de 70 tonnes qui en fait le plus gros propulseur français à poudre de série. Le deuxième étage (dit 402) fonctionne pendant soixante-quinze secondes et développe une poussée de 30 tonnes. Le troisième étage (dit 403) fonctionne pendant quarante-cinq secondes, avec une poussée de 7 tonnes. Le tout est haut de 11,05 mètres pour un diamètre de 1,93 mètre, dans le silo.

Pour l'essentiel, l'originalité la plus importante du M-4 est la présence de cinq ou six têtes thermonucléaires contenues dans une coiffe située dans la partie haute du troisième étage. Après trois minutes de propulsion, le missile atteint une altitude de 800 kilomètres pour une vitesse de 18 000 kilomètres à l'heure, et il est en mesure de larguer, à plus de 4 000 kilomètres de distance, des ogives explosives qui rentrent à vitesse hypersonique dans l'atmosphère en même temps que des « leurres » destinés à tromper la vigilance de la détection adverse.

Un pari

Les têtes thermonucléaires, dont la puissance est de l'ordre de 150 kilotonnes pour chacune d'entre elles, ont des trajectoires individualisées, et leur largage peut être espacé dans le temps pour tomber en grappe sur leurs différents objectifs. Les têtes explosives sont ainsi réparties dans le temps et dans l'espace de façon telle qu'un missile antimissile ne puisse détruire qu'une seule charge du M-4 à la fois. Chaque tête devient donc pour l'adversaire une cible distincte qu'il devra nécessairement neutraliser faute de pouvoir s'en prendre au missile lui-même avant son vol balistique et la séparation de ses charges explosives. Les performances de ce système sont tenues secrètes, mais on croit savoir que les têtes multiples du M-4 ont *été conçues pour tomber, à l'issue de* leur trajectoire de 4 000 kilomètres, dans un quadrilatère qui aurait un côté équivalant à la distance Paris-Rouen et l'autre équivalant à la distance Paris-Orléans si l'on tient à cette comparaison.

De l'aveu même de ses responsables, le programme M-4 a été un pari sur la capacité de la France à miniaturiser son armement nucléaire et à le « durcir », c'est-à-dire à protéger le cortège des têtes assaillantes contre les effets des armes antimissiles. Plusieurs dizaines d'essais nucléaires en Polynésie française ont été consacrés à la recherche de la formule du M-4 dans des conditions plutôt difficiles. Le passage des expériences aériennes aux tirs souterrains, en 1975, n'a pas facilité les opérations, qui exigeaient d'avoir un rapport masse/énergie de l'arme le plus intéressant possible. La réduction des crédits a porté sur certains moyens de calcul et d'expérimentation, ce qui explique que les techniciens aient disposé d'ordinateurs relativement modestes comparés à ceux des centres américains.

Léger et « durci »

Pour ce qui concerne la miniaturisation de l'arme, les techniciens ont parcouru un chemin considérable. En 1974, la tête explosive du missile nucléaire Pluton, monté sur le châssis d'un char AMX-30 et développant une puissance de 25 kilotonnes, pesait aussi lourd que la tête d'un missile américain Minuteman-2, qui déploie une énergie de 1200 kilotonnes. Aujourd'hui, avec le missile M-4 de *l'Inflexible*, la France a atteint les performances du *Minuteman-3*, et la seconde version de la tête (baptisée TN-71 et prête en 1987) du M-4, en cours de développement, aura les caractéristiques des têtes américaines les plus récentes, au point, par exemple, d'être quatre fois moins lourde que les têtes des missiles M-20 mégatonniques.

Cette recherche d'un allégement et d'une miniaturisation accrue de la tête explosive du missile a un résultat direct sur certaines performances opérationnelles du système d'armes. Ainsi, la tête TN-70 du missile M-4 de *l'Inflexible* permet d'envisager un engin qui porte à 4000 kilomètres. Mais la tête TN-71 devrait faire passer cette portée à plus de 5000 kilomètres, ce qui est loin d'être négligeable, dès lors que le sous-marin lanceur de missiles pourra patrouiller dans des zones plus larges encore, lui assurant une meilleure protection. En outre, le fait de réduire la masse (à énergie égale) des têtes augmente les possibilités d'embarquer à bord d'un même missile tous les procédés concevables de « leurrage », c'est-à-dire les contre-mesures qui déroutent la défense adverse.

En matière de « durcissement » de l'arme, il a fallu consentir un vigoureux effort de recherche scientifique et technologique. On a dû mettre au point des matériaux révolutionnaires capables de résister à l'effet des rayonnements ou à l'effet de choc d'une explosion nucléaire commandée à distance par une défense anti-missile. Il a fallu encore développer des composants et des circuits électroniques insensibles aux rayonnements, sans que leur poids soit un nouvel handicap. On a dû, enfin, concevoir des câbles, des *programmes de vol du calculateur*, des connecteurs et des mémoires qui puissent se prémunir contre des agressions de missiles antimissiles, en conservant les informations nécessaires à la mission du M-4.

DOSSIER ÉTABLI
PAR JACQUES ISNARD

Quatre autres unités sur le même modèle

Après la construction d'un bâtiment neuf comme l'Inflexible, le programme prévoit de rendre les sous-marins nucléaires déjà en service identiques au nouveau modèle. Entre décembre 1971 et avril 1980, la France a, en effet, mis en service cinq sous-marins nucléaires lance-missiles, *le Redoutable, le Terrible, le Foudroyant, l'Indomptable* et *le Tonnant*, qui, aujourd'hui, sont en mesure de tirer des missiles M 20 à tête unique d'une puissance de 1 200 kilotonnes (soit soixante fois l'énergie de destruction de la bombe d'Hiroshima). A l'exception du *Redoutable*, le premier de la série, les quatre autres sous-marins seront progressivement mis au standard de *l'Inflexible*.

Cette opération s'appelle la refonte M-4 des sous-marins. Elle a un double but :

1°) donner au bâtiment une nouvelle jeunesse à la moitié de son existence, dans la mesure où un sous-marin peut avoir une durée de vie de vingt-cinq à trente ans, et où le système d'arme embarqué est technologiquement dépassé après une quinzaine d'années de service ;

2°) uniformiser le système de dissuasion, de sorte que tous les bâtiments, une fois refondus, soient identiques entre eux, à l'exclusion de celui des cinq sous-marins qui est trop ancien pour être rénové.

Outre les missiles M-4, *le Terrible, le Foudroyant, l'Indomptable* et *le Tonnant* recevront, chacun à son tour, les équipements modernes de *l'Inflexible* avec l'espoir d'améliorer la fiabilité de leurs matériels de bord, réduire leurs coûts d'entretien et mieux aménager leur « habitabilité » intérieure.

Le premier sous-marin à bénéficier de cette refonte M-4 sera, dès 1985, *le Tonnant*. Les travaux devraient durer environ dix-sept mois et s'achever en 1987. *Le Tonnant* sera le premier sous-marin à embarquer la nouvelle tête nucléaire TN-71, qui confère une portée accrue au missile M-4.

L'ensemble de la refonte, pour les quatre sous-marins prévus, devrait être terminée en 1993 et concerner, donc, des bâtiments dont l'espérance de vie s'étend jusqu'à l'an 2005 environ. Cette opération de rénovation est indépendante d'une autre décision, de principe, du gouvernement de lancer des études pour la conception d'un septième sous-marin, dit de la nouvelle génération, dont les caractéristiques et les performances ne sont pas définies.

Avec l'entrée en service de *l'Inflexible* et la refonte du *Tonnant*, la France continuera de disposer de cinq sous-marins susceptibles de partir en mission opérationnelle. En réalité, il faut compter avec la mise en carénage, tous les quatre ans, d'un sous-marin dont les installations seront perfectionnées à cette occasion. Ainsi, quatre sous-marins sont véritablement en activité.

Une telle force permet, depuis 1983, date à laquelle on a modifié les périodes d'entretien au mouillage, de maintenir réellement trois sous-marins nucléaires en patrouille permanente à la mer. Ils complètent le dispositif stratégique national qui repose également sur l'existence de trente-trois bombardiers nucléaires Mirage IV et sur celle de dix-huit missiles S-3 enterrés en silos en Haute-Provence.

Les flottes dans le monde

Les Soviétiques entretiennent, en 1985, la plus importante flotte de sous-marins nucléaires stratégiques dans le monde, avec soixante-deux bâtiments modernes (capables de déployer environ neuf cent vingt-huit missiles) et avec treize autres, plus anciens, ayant à leur bord trente-neuf missiles. Sur ce total, dix-huit sous-marins sont équipés de missiles à têtes multiples et sont de construction récente (moins de huit ans).

Le plus moderne des sous-marins de la flotte soviétique est le *Typhoon* (nom de code donné par l'OTAN), qui déplace 25 000 tonnes et qui peut tirer vingt missiles SSN-20 porteurs, jusqu'à des distances de 8 300 kilomètres, de six à neuf têtes.

De leur côté, les Etats-Unis alignent trente et un sous-marins (de la classe *La Fayette* ou *Benjamin Franklin*, qui déplacent 8 250 tonnes et embarquent, au total, quatre cent quatre-vingt-seize missiles Poséidon porteurs de quatorze têtes chacun, et six sous-marins (de la classe *Ohio*), qui déplacent 18 750 tonnes et embarquent, au total, cent quarante-quatre missiles Trident porteurs de huit à quatorze têtes explosives.

Le Poséidon et le Trident atteignent des distances intercontinentales avec des précisions, par rapport à la cible, de l'ordre de 150 mètres à 1 200 mètres (pour les missiles anciens).

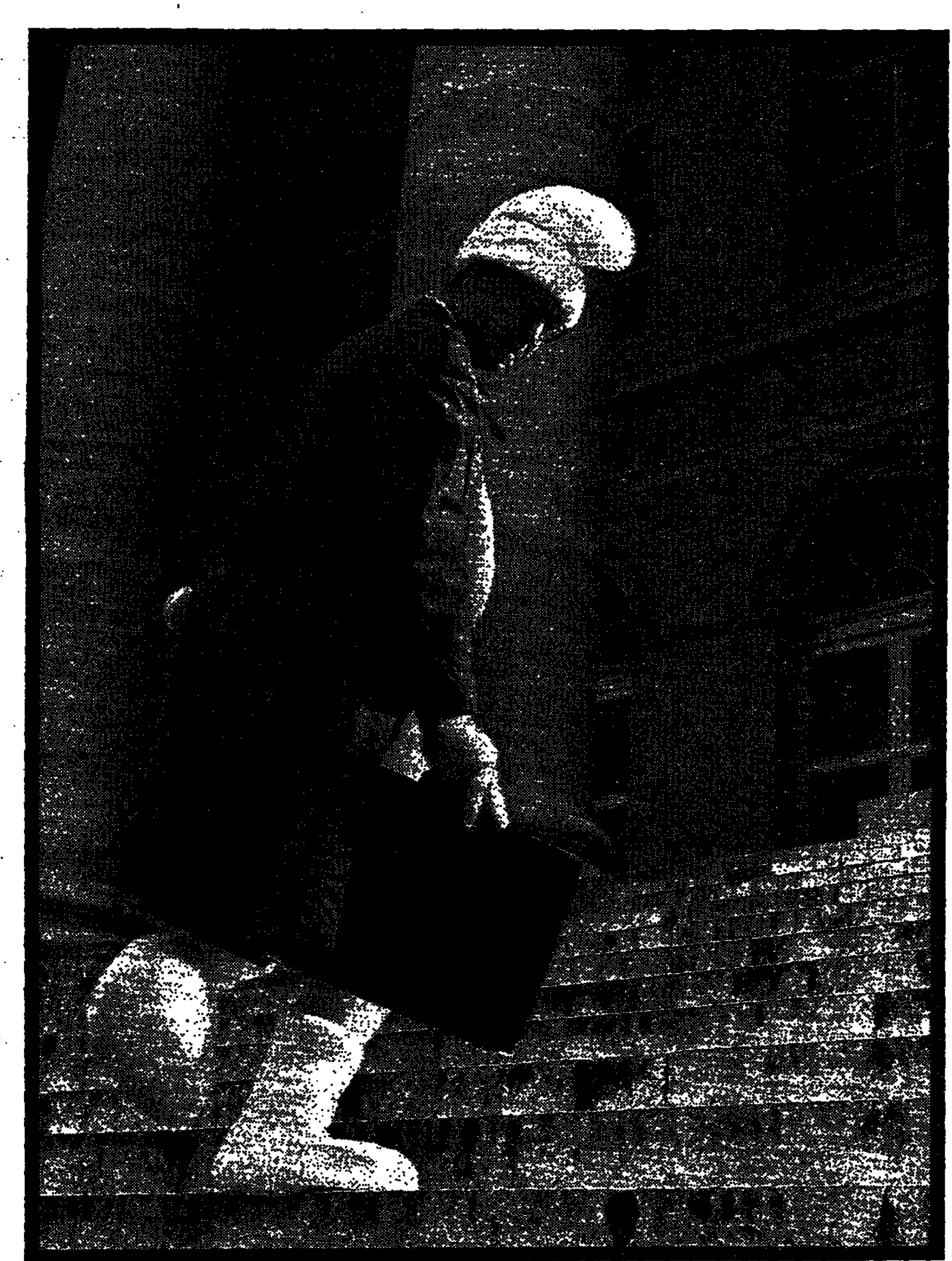
Enfin, la Grande-Bretagne dispose de quatre sous-marins (de la classe *Resolution*) qui déplacent 8 400 tonnes et qui transportent, chacun, seize missiles Polaris équipés chacun de six têtes nucléaires dont l'énergie est de 150 kilotonnes.

Avec la France, ces trois pays sont en 1985 les seuls à avoir mis au point une force de sous-marins stratégiques à propulsion nucléaire.

Le cas de la Chine populaire est, en effet, assez particulier : il semble, selon des données recueillies de source occidentale, que les techniciens chinois soient sur la voie de maîtriser, avec un sous-marin baptisé *Xia*, qui pourrait entrer en service en 1985, la propulsion nucléaire et le lancement de missiles stratégiques portant à 2 800 kilomètres.

هكذا من الأصل

Inutile de faire le schtroumpf pour bénéficier de nos aides financières.



A constater le succès retentissant de la création en Lorraine d'un parc d'attraction schtroumpf, certains pourraient croire qu'en Lorraine, il n'y en a plus que pour les schtroumpfs.

Erreur. En Lorraine, il y en a pour tous ceux et celles qui ont un projet d'implantation économique. Déjà actuellement – et sans aucun lien avec les schtroumpfs – Renault, Citroën, Cilas-Alcatel, Thomson, l'U.A.P. créent et développent une intense activité économique.

Comment l'expliquer? Le sens de l'accueil, une tradition de travail bien fait, la compétence d'hommes ayant une longue expérience industrielle, jouent un rôle important. Auquel on peut ajouter, dans certains cas, celui de SOLODEV et de SODILOR.

SOLODEV et SODILOR – filiales du groupe SACILOR – sont des sociétés de développement pour la Lorraine. Elle disposent d'un éventail complet de services et d'aides pour tous ceux qui veulent investir dans la région: diagnostic de faisabilité, mise en rapport avec les interlocuteurs adéquats, montage financier, aide en matière de marketing, aides financières. SOLODEV et SODILOR sont des équipes toutes entières au service des industriels qui veulent s'installer en Lorraine.

Si SOLODEV et SODILOR déploient cette activité et cette énergie, c'est bien pour montrer que ce qui peut réussir aux schtroumpfs peut dès demain parfaitement vous réussir. Même sans faire le schtroumpf.

LES SOCIETES DE DEVELOPPEMENT REGIONAL DU GROUPE SACILOR
SOLODEV. TEL : 16 (8) 736.12.11
SODILOR. TEL : 16 (8) 285.32.01

GROUPE SACILOR

C'est aussi le printemps pour la Lorraine.

politique

DINER-DÉBAT AUTOUR DE M. GISCARD D'ESTAING

L'union dans la « bienveillance réciproque »

Pour faire patienter les deux mille convives qu'elle avait réunis lundi soir 20 mai au Palais des congrès, la fédération du PR de Paris a choisi de diffuser sur des écrans de télévision des extraits du face-à-face qui, le 5 mai 1981, avait opposé le futur ancien président de la République et l'actuel chef de l'Etat. *« Cette vidéo est cruelle pour Mitterrand »*, devait prévenir Bernard Plasait, président de la fédération de Paris. Mais comme l'assistance était encore dissipée, chacun s'occupant de trouver sa place, une seconde diffusion s'est imposée, en présence de l'un des héros : M. Valéry Giscard d'Estaing, qu'accompagnait son épouse. Ils furent à la table d'honneur — où, aux côtés de la plupart des élus de Paris, notamment MM. Dominati (PR), Pernin (CDS), Gantier (PR), députés, MM. Taittinger (PR) et Pado (CDS), sénateurs, MM. Chinaud (PR), maire du dix-huitième arrondissement, et Plasait, étaient représentés les arts et les lettres avec le chanteur Adamo et l'écrivain Paul-Loup Sulitzer, — parmi les spectateurs les plus attentifs.

Après cette première mise en train, une autre vidéocassette a été proposée : un entretien, récent celui-là, entre M. Giscard d'Estaing et deux journalistes, Patrice Duhamel et Philippe Vasseur, au cours duquel l'ancien chef de l'Etat fait part de ses *« préoccupations »* quant à la situation économique et sociale de la France et plaide en faveur de *« l'option libérale moderne »*, *« la recette qui réussit* (...) *dans toutes les grandes démocraties industrielles à l'heure actuelle »*.

Cette vidéocassette, qui devrait faire le tour des fédérations du PR, était proposée aux plus impatients moyennant la modique somme de 100 F, tandis que de jeunes militants giscardiens vendaient des briquets *« Giscard-Léotard, le ticket-choc »*...

Après de courts discours introductifs de M. Bernard Plasait et de M. Jacques Dominati, qui, à Paris, conduira la liste UDF en promettant *« d'aller à la bataille législative en concordance et non en concurrence avec nos amis du RPR »*, l'ancien président de la République a expliqué les raisons de sa présence : *« J'avais quelque chose à vous demander : de contribuer au redressement de la France. »*

Selon lui, le peuple français peut avoir *« la chance de rentrer dans une véritable période de redressement »* s'il sait écarter, d'une part, *« le risque du médiocre actuel »* et celui d'une alternance insuffisamment préparée par l'opposition, et, d'autre part *« le doute »*. *« Il y a ceux qui craignent qu'après l'alternance tout ne soit pareil »*, a expliqué M. Giscard d'Estaing. *« A ce risque et à ce doute, je voudrais que vous apportiez des réponses (...). Il y a la possibilité du meilleur si nous faisons ce qu'il y a à faire cette année* [pour] *que la majorité libérale remette durablement le pays dans la confiance et la modernité »*, a prévenu l'élu du Puy-de-Dôme.

Pour lui, *« ce qui compte le plus, c'est le contenu de l'alternance plus que ses modalités politiques »*. L'objectif poursuivi doit être *« la modernité libérale »* et, *« sur cet objectif, il n'y a pas de compromis possible »*. Mais il faudra, a-t-il précisé, *« rechercher le plus large consensus sur les moyens »*.

Pour mieux atteindre cet objectif, il s'agit de bien connaître les *« atouts »* dont dispose la France et les *« menaces »* qui pèsent sur le redressement. Les atouts, ce sont *« tous ceux qui veulent travailler plus »*, *« le mouvement favorable au libéralisme économique »*, *« la reconnaissance du rôle de l'entreprise »*, *« les ressources humaines »*, *« la bonne position de la France dans certaines technologies nouvelles »*.

Les menaces, ce sont *« la légèreté du débat politique, l'esprit d'assistance généralisée, l'encouragement à la division des Français qui sera développée par le scrutin proportionnel »*, qualifié par M. Giscard d'Estaing de *« scrutin des temps faciles et des petits enjeux »*.

Premier ministre ?

Face à ces dangers, la meilleure réponse est la *« réplique majoritaire »*, a assuré l'ancien chef de l'Etat, qui depuis sa réconciliation avec M. Chirac se veut le croisé de l'union. *« Cette union*, a-t-il répété, *est aujourd'hui la seule attitude pour gouverner la France. » « Il faut qu'elle se marque par des attitudes de bienveillance réciproque des partis et des hommes de l'opposition, par l'examen en commun des thèmes où il existe des sujets de divergence »*, a-t-il ajouté.

Ce premier examen en commun pourrait bien avoir lieu les 8 et 9 juin prochain, quand MM. Giscard d'Estaing, Barre et Chirac seront réunis à la même tribune à l'invitation des clubs Perspectives et Réalités.

L'ancien chef de l'Etat, qui s'est ensuite soumis aux questions de son auditoire a pu effectuer une mise au point. Alors qu'on lui demandait s'il accepterait d'être le premier ministre de M. Mitterrand, il s'est étonné de l'interprétation donnée par les médias aux propos qu'il avait récemment tenus à *l'Express (le Monde* du 10 mai). *« J'écoutais la radio en me rasant*, a-t-il raconté, *et j'ai entendu que j'étais candidat au poste de premier ministre en 1986 ! Si je n'avais pas utilisé un rasoir de sécurité, je me serais fait une telle estafilade à la gorge que le problème aurait été réglé... » « J'ai simplement dit*, a tenu à remarquer M. Giscard d'Estaing, *que l'on aura besoin de tout le monde »*, que *« l'ampleur des tâches sera telle qu'il faudra réunir toutes les compétences »*. *« Je ne suis candidat à rien*, a-t-il affirmé, *mais je ne refuserai pas ma contribution, si cela est utile et si on trouve tout le monde. » « On ne peut pas se mettre soi de côté »*, a ajouté l'ancien chef de l'Etat. Ce discours fut vivement applaudi...

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

Propos et débats

M. Poniatowski : qu'il parte !

Si l'opposition l'emporte en 1986, la « meilleure solution pour la France, c'est que [*M. Mitterrand*] parte », *a déclaré M. Michel Poniatowski, lundi 20 mai à France-Inter. S'il reste,* « il faut que l'opposition soit prudente. M. Mitterrand va essayer de saboter l'action de la nouvelle majorité. Il sera une source de conflits et de paralysie des institutions. » *La* « loyauté », *l'*« amitié » *et l'*« affection » *de M. Poniatowski vont à M. Giscard d'Estaing, mais il a aussi* « beaucoup d'amitié et de considération » *pour M. Raymond Barre.* « Je soutiendrai, *a-t-il dit,* le candidat qui aura le plus de chances de gagner l'élection présidentielle, quels que soient mes sentiments personnels. »

M. Léotard : humiliés

« Les Français sont humiliés de voir leur pays régresser », *a déclaré M. François Léotard, secrétaire général du Parti républicain, lundi 20 mai à Rennes. Selon M. Léotard,* « le seul parti qui progresse actuellement est celui des sceptiques ».

M. Soisson (PR) : tous derrière M. Barre

« Le prochain candidat à la présidence de la République qui peut le mieux incarner le courant libéral, c'est Raymond Barre », *a affirmé M. Jean-Pierre Soisson, député UDF-PR de l'Yonne.* « L'UDF, *a-t-il assuré,* rejoindra dans sa totalité Raymond Barre, et le Parti républicain, le moment venu, choisira aussi Raymond Barre. C'est l'intérêt de la famille à laquelle j'appartiens et l'intérêt du pays. »

M. Huntzinger (PS) : contrat de législature

M. Jacques Huntzinger, membre du secrétariat national du Parti socialiste, a indiqué, lundi 20 mai, que le PS proposera un « contrat de législature » *aux Français en 1986. Ce texte devrait être prêt à l'automne, peut-être avant le congrès du PS, qui aura lieu en octobre à Toulouse. Les réflexions du PS devraient porter sur la démocratie et les libertés, l'économie mixte, la vie quotidienne et la jeunesse.* « Il s'agit de voir dans quelle mesure le PS deviendra de manière durable et historique la force centrale de notre société », *a-t-il dit, en souhaitant qu'il devienne* « un grand parti socialiste » *comparable aux partis sociaux-démocrates européens.*

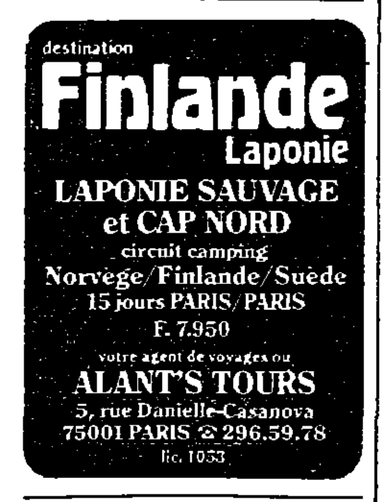
LES ÉLECTIONS AU CONSEIL SUPÉRIEUR DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

La majorité serait en recul

Le Quai d'Orsay n'était pas encore en mesure, ce mardi 21 mai au matin, de communiquer les résultats, même partiels, des élections au Conseil supérieur des Français de l'étranger qui se sont déroulées, dimanche 19 mai, dans tous les pays où résident des Français (1 million et demi de personnes en tout, dont 750 000 inscrites sur les listes électorales des consulats). 137 sièges étaient à pourvoir, 46 étaient détenus par des élus de la majorité ou assimilés depuis les précédentes élections qui avaient eu lieu en septembre 1983, pour la première fois au suffrage universel.

Les premiers résultats officieux du vote de dimanche notamment pour l'Europe occidentale et l'Afrique francophone, laissent apparaître, semble-t-il, un recul de la majorité. Ainsi la liste Union et progrès, soutenue par l'Union des Français de l'étranger (considérée comme proche de l'opposition) est gagnante, selon l'AFP, parmi les Français de Grèce, Turquie, Chypre et Malte. Il en serait de même en Autriche et en Italie. Le Quai d'Orsay a annoncé que les résultats complets seraient diffusés *« avant la fin de la semaine »*.

● *Les « transcourants » ont la parole.* — La contribution des *« transcourants »* présentée dans la phase préparatoire du congrès du PS sera finalement diffusée parmi les militants du PS par les voies officielles. La direction du PS avait fait quelques difficultés à ses signataires (*le Monde* du 19-20 mai) pour lui accorder la même publicité qu'aux textes nationaux. Deux membres du comité directeur du PS, MM. Jean-Pierre Worms député de Saône-et-Loire et Patrice Finel, qui appartiennent au courant « néo-rocardien » ont décidé de parrainer ce texte afin de faciliter sa diffusion.



Après le « test » de Mons-en-Barœul

M. PONIATOWSKI : illégale

M. Michel Poniatowski, invité de l'émission « Face au public » sur France-Inter, lundi 20 mai, a estimé que l'élection de trois immigrés associés au conseil municipal de Mons-en-Barœul est *« illégale au regard du fonctionnement et de la délibération d'un conseil municipal »*. Considérant qu'un maire *« n'a pas le droit de modifier les conditions de délibération d'un conseil municipal »*, l'ancien ministre de l'intérieur de M. Giscard d'Estaing s'est déclaré *« très curieux de voir quelle sera l'appréciation du tribunal administratif, éventuellement du Conseil d'Etat s'il y a un recours »*, sur cette question. Pour M. Poniatowski, l'obtention de la nationalité française doit être *« un acte de volonté, un acte solennel d'adhésion à la nouvelle collectivité dans laquelle on veut s'intégrer »*.

M. ANSART : démesurée

M. Gustave Ansart, membre du bureau politique du PCF, a jugé *« démesurée »*, dans *l'Humanité* du 20 mai, la répercussion donnée à l'élection de Mons-en-Barœul par les médias. *« Depuis longtemps et sous des formes diverses, les municipalités communistes sont allées dans ce sens »*, souligne-t-il. Pour M. Ansart, l'élection d'immigrés au conseil municipal *« n'est qu'un aspect de leur participation à la vie des cités qu'ils habitent »*, le problème fondamental se situant avant tout *« dans la lutte contre la crise et (...) contre le chômage. »*

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le projet sur les droits d'auteur

Encore des zones d'ombre

Depuis bientôt un an (dont neuf mois au Sénat) que le Parlement examine le projet de loi sur les droits d'auteur et droits voisins, qui modernise la loi de 1957 sur la propriété intellectuelle, toutes les zones d'ombre n'ont pas disparu.

L'Assemblée nationale, qui était saisie du texte en deuxième lecture, lundi 20 mai, et le gouvernement en ont convenu. Ils ont formulé l'espoir que les professionnels concernés et les navettes ultérieures (une nouvelle lecture du projet devrait être inscrite à l'ordre du jour du Sénat dans la première quinzaine de juin), permettront de les lever (par exemple pour la preuve de la date de création d'un logiciel, ou pour les rapports entre producteurs et interprètes de cinéma à propos de la cession des droits et de la rémunération, ou encore pour les avantages à consentir aux associations face aux sociétés de perception).

M. Alain Richard (PS, Val-d'Oise), rapporteur de la commission des lois, a constaté plusieurs points d'accord entre les deux assemblées : extension à l'ensemble des œuvres audiovisuelles des principes juridiques applicables au cinéma, nouvelles garanties pour les auteurs en cas de diffusion de leurs *œuvres par câble ou par satellite* ; droit nouveau consacrant l'apport des artistes-interprètes ; rémunération pour diffusion publique des œuvres enregistrées ainsi que pour la copie privée par le biais d'un prélèvement forfaitaire sur les cassettes vierges ; contrôle renforcé des sociétés de perception des droits d'auteur ; prélèvement de droits contractuels en cas de diffusion dans le circuit associatif.

Bien qu'en juin dernier (*le Monde* daté 30 juin et 1er-2 juillet), l'Assemblée nationale l'avait refusé, elle a cette fois accepté d'inclure les logiciels informatiques dans le champ d'application de la loi, comme l'avait décidé le Sénat (*le Monde* des 2, 4 et 6 avril). Pour M. Jean Foyer (RPR, Maine-et-Loire), mieux aurait valu une loi spécifique sur ce sujet.

Sur proposition de la commission des lois, les députés ont suivi le Sénat pour le principe du transfert à l'employeur de la propriété du logiciel créé par un salarié, mais en ménageant la possibilité pour ce dernier, dans le cadre de son contrat de travail, d'obtenir certains droits. Ils ont également prévu qu'en cas de contestation une commission paritaire de conciliation sera saisie, et que l'auteur d'un logiciel ne peut s'opposer à son adaptation si elle est effectuée par la personne à qui il a cédé l'ensemble de ses droits. Reprenant une disposition de la législation applicable en matière de brevets, M. Foyer a fait approuver le principe selon lequel une *saisie-contrefaçon* ne pourra être exécutée qu'en vertu d'une ordonnance rendue sur requête par le président du tribunal de grande instance. Il en a été de même pour une précision permettant aux étrangers de jouir en France de la protection des logiciels sous la clause de réciprocité. En revanche, aucune formule satisfaisante n'a été trouvée pour établir la preuve de la date de création du logiciel.

Quant à la durée de protection des logiciels, le Sénat l'avait fixée à vingt-cinq ans, l'Assemblée l'a portée à cinquante ans par souci d'harmonisation avec les législations étrangères.

Une possibilité d'arbitrage

Le Sénat avait également allongé le délai de protection des œuvres musicales, le faisant passer de cinquante à soixante-dix ans. Les députés ont non seulement accepté cet allongement mais ils l'ont étendu aux écrits littéraires et artistiques.

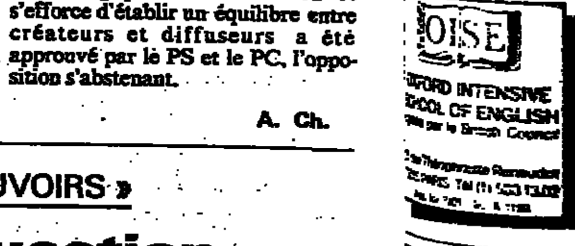
Les députés ont quasiment rétabli, dans la version qu'ils avaient approuvée en première lecture, les dispositions réglant les rapports entre producteurs et auteurs dans l'élaboration et l'exploitation des œuvres audiovisuelles, et celles visant à assurer le respect de la législation du droit d'auteur dans le domaine de la publicité. Sur ce point, le mécanisme proposé par la commission des lois prévoit la cession au producteur des droits appartenant à *l'auteur, dès lors que le* contrat précise la rémunération distincte due pour chaque mode d'exploitation de l'œuvre, la négociation d'un accord entre auteurs et producteurs sur les rémunérations minimales correspondant aux différentes utilisations de l'œuvre et — innovation — une possibilité d'arbitrage rendu par une commission qui, à la demande de M. Jacques Lang, ministre de la culture, devrait être présidée par *« un membre du conseil d'Etat ou un magistrat de l'ordre judiciaire désigné par le ministre chargé de la culture »*.

Si les députés n'ont pas suivi M. Jacques Brunhes (PC, Hauts-de-Seine) dans la démarche visant à donner à l'ensemble des rémunérations des artistes-interprètes le caractère de *« salaires »*, ils ont approuvé les amendements de la commission des lois qui limitent la présomption de cession aux œuvres audiovisuelles et subordonnent la cession des droits à l'existence d'accords collectifs relatifs aux modes et aux taux de rémunération des artistes interprètes.

L'Assemblée nationale a finalement jugé acceptable la solution retenue par le Sénat, de maintenir la réduction (sans aller jusqu'à l'exonération) des droits dus aux sociétés de perception et de répartition des droits, par les associations *« ayant un but d'intérêt général »* pour leurs manifestations ne donnant pas lieu à entrée payante.

Le projet qui, selon l'expression de M. Lang, prend parti en faveur de la logique de la création et s'efforce d'établir un équilibre entre créateurs et diffuseurs a été approuvé par le PS et le PC, l'opposition s'abstenant.

A. Ch.



APRÈS L'ANNULATION DE L'ÉLECTION DE M. DEROSIER (PS)

Le conseil général du Nord est privé de président

De notre correspondant

Lille. — Le tribunal administratif de Lille a annulé, lundi 20 mai, l'élection de M. Bernard Derosier, conseiller général (PS) de Lille-Est. Cette décision prend une dimension particulière puisque M. Derosier a été élu, à la suite du scrutin des 10 et 17 mars dernier, président de l'Assemblée départementale du Nord.

La décision d'annulation porte sur le seul second tour, le tribunal administratif ordonnant pour le premier tour une simple rectification des résultats. A la suite d'une *erreur de onze voix, dans un des* bureaux de vote, le candidat du PC, M. Jean-Raymond Degrève, avait été crédité de 1 427 voix et le candidat du RPR, M. René Lauriol, de 1 418. En fait, M. Degrève a obtenu 1 420 voix et M. Lauriol 1 429. Ces quelques voix suffisaient pourtant à inverser l'ordre d'arrivée entre les deux candidats pour la seconde et la troisième places et à modifier les conditions du second tour. Aucun de ces deux candidats n'ayant franchi la barre des 10 % des inscrits, seul celui arrivé en seconde position derrière M. Derosier pouvait se maintenir. Le candidat du PC arrivé officiellement à la deuxième place s'était retiré au profit du candidat socialiste qui se trouvait ainsi seul en lice le 17 mars.

Les électeurs du canton de Lille-Est devront donc retourner une troisième fois aux urnes. L'issue de ce nouveau scrutin ne semble pas devoir faire de doute (la gauche avait obtenu 52,5 % des voix au premier tour, et l'opposition, y compris l'extrême droite 41 %). M. Derosier devra néanmoins quitter l'Assemblée qu'il préside pour retourner devant ses électeurs. M. Gérard Haesebroeck (PS) premier vice-président, député, maire d'Armentières, assurera l'intérim.

J.R. L.

UNE ÉTUDE DE LA REVUE « POUVOIRS »

Les sondages en question

C'est aux sondages politiques, aux instituts qui les réalisent et aux « spécialistes » qui les commentent, les utilisent ou les contrôlent que la revue *Pouvoirs* (1) consacre son dernier numéro.

Cotes de popularité, indices de satisfaction, intentions de vote, sont devenus une donnée de la vie politique, qu'il est difficile d'ignorer. Mais s'ils retiennent l'attention du monde politique et de ses observateurs, les sondages d'opinion suscitent souvent le scepticisme et, parfois même, une franche hostilité. Leur crédibilité est mise en cause. Sont-ils des instruments scientifiques fiables ? Oui, affirment bien évidemment les « professionnels » du sondage. A condition, précisent-ils, de les interpréter avec la plus grande prudence et de ne pas oublier que la technique connaît des limites. Le sondage, rappelle Roland Cayrol, saisit *« des opinions exprimées isolément par des individus dans une situation artificielle. Rien ne permet de penser que l'addition de ces réponses permette de cerner une volonté politique globlale »*. En outre, *« il ne dit rien sur la pensée profonde des individus »*. Il est *« une photographie des opinions, on ne saurait donc lui accorder de valeur prédictive »*.

Non, les sondages ne sont pas des instruments scientifiques, répond Pierre Bourdieu, professeur au Collège de France. Et le sociologue dénonce *« les effets tout à fait funestes, du point de vue de la science, que les contraintes du marché exercent sur la pratique des instituts de sondages »*. Il reproche à certains politologues de fournir, à l'occasion de soirées électorales par exemple, *« des explications et des interprétations auxquelles la mauvaise foi des hommes politiques peut seule donner un air de profondeur et d'objectivité »*.

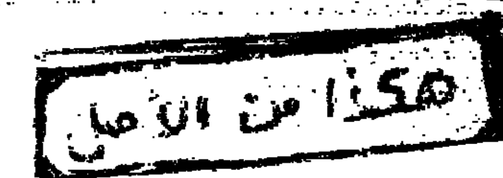
Autre motif de rejet des sondages : leur profusion. La « sondomanie » agace. Elle est pourtant *un « signe de démocratie »*, souligne Gérard Le Gall. *« N'en déplaise à ses pourfendeurs, l'influence des sondages est proportionnelle au pouvoir des électeurs. » « Tout simplement »*, ajoute Jérôme Jaffré, qui fait observer qu'ils *« s'articulent parfaitement »* avec les institutions de la Ve République (élection du président de la République au suffrage universel, bipolarisation). La sondomanie a donc ses raisons. Elle présente en outre des avantages non négligeables. La multiplicité des sondages, note Jérôme Jaffré, permet d'abord de recueillir *« un grand nombre d'informations sur les personnalités du temps présent »* ; ensuite, de *« réduire l'opposition entre sondages privés et sondages publics »* ; enfin de limiter *« les risques d'intoxication, de rétention de l'information ou de mauvaise interprétation »*. Ce qui permet à Gérard Le Gall d'affirmer que *« les inconvénients des sondages ne sont que l'envers, en réduction, des avantages inestimables qu'ils offrent pour la connaissance et pour l'action »*.

N. A.

(1) Revue *Pouvoirs* n° 33, éditée par les Presses universitaires de France, 12, rue Jean-de-Beauvais, 75005 Paris.

● *M. Jean-Claude Bettancourt,* directeur de cabinet du préfet de la région Alsace et du Bas-Rhin, M. Christian Dablanc, a mis fin à ses jours lundi soir 20 mai à Strasbourg. Administrateur civil hors cadre, âgé de trente-neuf ans, il avait pris ses fonctions en Alsace il y a un an. — *(Corresp.)*





هكذا من الأصل

EN NOUVELLE-CALÉDONIE

M. Pisani prévoit les élections régionales « vers le 22 août » prochain

De notre correspondant

Koné. – Cinq minutes avant de prendre l'hélicoptère qui allait le conduire jusqu'à l'aéroport de Tontouta d'où il devait s'envoler pour Paris, M. Edgard Pisani poursuivait encore une discussion passionnée avec les maires de la subdivision administrative ouest. Après La Foa pour le Sud, Poindimié la semaine dernière pour l'Est, le délégué du gouvernement avait choisi le mardi 21 mai pour clore un nouvel épisode de sa mission calédonienne, de tenter de convaincre les maires du nord-ouest de la Grande Terre qui compte, dit-on, les éleveurs les plus irréductibles et les plus réfractaires à l'idée d'indépendance.

A l'évidence, ceux-ci n'étaient pas *au rendez-vous*; seuls trois d'entre eux se sont présentés et, après avoir refusé de serrer la main tendue par M. Pisani, ils ont reproché au délégué du gouvernement de vouloir spolier les éleveurs caldoches de leurs droits à la propriété privée. Devant l'impossibilité d'entamer toute discussion, M. Pisani a préféré rejoindre le groupe des maires européens et mélanésiens. Cet incident mis à part, les maires du Nord-Ouest se sont montrés plus ouverts au dialogue que prévu, et moins inquiets qu'on ne le pensait face à la difficile création de la région Nord qui aura à concilier l'intransigeance des broussards les plus isolés et celle des indépendantistes les plus déterminés, qui ont de grandes chances de détenir les leviers de commande.

Le point le plus positif de sa difficile mission, estime M. Pisani, réside justement dans le fait que tous ont compris l'impérieuse nécessité d'engager le débat politique. Pourtant, face à des élus le plus souvent méfiants, M. Pisani n'y va pas par quatre chemins : « *Il faut*, dit-il, *inscrire la Nouvelle-Calédonie dans une perspective d'indépendance associée à la France.* » A propos de la régionalisation, il poursuit : « *Il ne s'agit pas de préparer la séparation de Nouméa d'avec le reste du territoire ; la décentralisation est uniquement administrative, elle n'est pas une esquisse de division de la Nouvelle-Calédonie.* »

concernant l'application de la nouvelle loi, M. Pisani a donné quelques précisions sur le calendrier qu'il s'était fixé. Selon lui, le texte définitif sera adopté entre le 10 et le 15 juillet : « *après cela*, dit-il, *nous aurons quinze jours pour mettre en application le premier train d'ordonnances* ». Celles-ci porteront sur les institutions dans le cadre de la régionalisation. Toujours suivant ce calendrier, les élections régionales devraient avoir lieu vers le 22 août ; elles seraient suivies le 29 août par l'élection des membres du Congrès.

Pendant la première semaine de septembre, les assemblées régionales sont mises en place, puis c'est au tour du Congrès et, entre le 15 et le 20 septembre, prévoit M. Pisani, les institutions se réunissent pour examiner le second train d'ordonnances qui seront d'ordre structurel ; elles concerneront aussi bien les réformes fiscales, foncières, que les aménagements relatifs à la fonction publique ou à l'éducation nationale. Enfin, le 30 novembre, espère le délégué du gouvernement, toutes les institutions seront entrées en fonctions et auront reçu les pouvoirs qui devront être les leurs.

FRÉDÉRIC FILLOUX.

UN COLLOQUE D'ANCIENS ÉLÈVES DE L'ENA

Les primes des hauts fonctionnaires en question

Les primes, c'est-à-dire les rémunérations annexes que perçoivent les fonctionnaires, sont un peu le serpent de mer des traitements de la fonction publique. C'est à cause d'elles que les agents de l'Etat *n'arrivent pas à inspirer la pitié* et qu'ils ont pu même être traités de « *nantis* » par M. Barre. Ce sont elles qui rendent fallacieux tous les indices, échelons et autres grilles. C'est par elles que s'est constituée une hiérarchie réelle qui n'a rien à voir avec la hiérarchie formelle. Ce sont elles, enfin, qui élargissent l'éventail des rémunérations puisqu'elles vont de 1 à 14 alors que le traitement principal ne va que de 1 à 7,5. Bien souvent, elles ne correspondent à aucun critère objectif, sont parfois accordées « à la tête du client » ou résultent d'habitudes ancestrales.

C'est pour dissiper cette opacité et pour obtenir un peu de transparence que, l'année dernière, une association groupant de récents anciens élèves de l'ENA s'est constituée sous le sigle énigmatique d'ARIA, c'est-à-dire, plus explicitement, Association pour la réforme des indemnités accessoires des hauts fonctionnaires (*le Monde* du 1er juin 1984).

Après un an d'existence, l'ARIA a réuni un colloque, lundi 20 mai. Son président, M. Yves de Ricaud, a rendu compte d'une enquête effectuée auprès de soixante-dix énarques ayant sept mois de service dans l'administration, donc sans carrière encore bien différenciée. Il en ressort que les primes représentent pour eux, en moyenne, 47 % de leur salaire de base, soit 4 270 F pour un traitement de 9 106 F. Mais la variation de ces rémunérations est grande : 7 500 F pour un jeune inspecteur des finances contre 2 900 F pour un conseiller de tribunal administratif, par exemple.

A l'abri de la compétition

Cela étant posé, la réforme du système semble difficile. Tous les invités ont estimé que l'essentiel était de réformer l'ensemble des rémunérations des fonctionnaires, mais qu'il fallait ne s'attaquer aux primes qu'avec prudence. Ainsi, M. Anicet Le Pors – qui a été le seul ministre de la fonction publique à établir une relative transparence – a reconnu qu'il n'avait même pas pu obtenir de M. Mauroy le rapport dressé sur le problème des primes par un fonctionnaire de la Cour des comptes, M. Blanchard. Selon l'ancien sénateur communiste, aujourd'hui conseiller d'Etat, les primes ont toujours servi de palliatif au gouvernement pour ne pas pratiquer de véritable politique de gestion du personnel. M. Labazée, député socialiste des Pyrénées-Atlantiques, a noté que « *certaines prises des douaniers échappaient à l'impôt jusqu'à 50 % du traitement* ». M. Eric Giuly, directeur général des collectivités locales au ministère de l'intérieur, a estimé qu'il vaudrait mieux utiliser les primes que les supprimer. M. Yves Cannac, conseiller d'Etat et prochain président de la CEGOS, excipant de sa pratique de l'administration et du secteur privé, a rappelé que les primes « *organisent de petits monopoles dans un grand monopole et préservent de la compétition* ». Il préférerait que la fonction publique « *évolue vers une plus grande intégration dans le droit commun du travail et de la rémunération dans l'ensemble de la société* ». Il faudrait aboutir à plus d'homogénéité dans la société française entre le statut du public et celui du privé. De telles affirmations ont provoqué l'indignation de M. Le Pors, pour qui « *il ne doit pas y avoir de rapprochements entre les deux systèmes, car il y a conflit entre deux logiques; le secteur privé obéit aux critères frustes de la seule économie marchande, et il appartient au stade antérieur du développement social* ».

Mais d'autres orateurs, et notamment M. Lucien Giraud, conseil en organisation, ont estimé que, depuis quelques années déjà, le rapprochement s'effectue entre les deux secteurs et que « *le tassement des rémunérations du privé est plus important; l'avantage est désormais, dans bien des cas, passé en faveur du secteur public qui, lui, est à l'abri des crises économiques* ».

Manifestement, les responsables de l'ARIA ne s'attendaient pas à ce que l'on décrive leur sort comme enviable !

ANDRÉ PASSERON.

LA CORSE ET LE NATIONALISME

Recentrages et retour aux bombes

Le départ de M. Max Simeoni, secrétaire général de l'UPC, de l'Assemblée régionale de Corse, le remplacement du dirigeant du Mouvement corse pour l'autodétermination, la reprise des attentats depuis début mai : ces événements conduisent à s'interroger sur la mouvance nationaliste et autonomiste corse. Dans la perspective électorale de 1986...

M. Max Simeoni, secrétaire général de l'*Union pour le peuple corse* (autonomiste), devrait dans les prochains jours annoncer son départ de l'Assemblée de Corse. Elu en août 1984 à la tête de la liste UPC, il laisserait sa place à un suppléant plus jeune (1). Ainsi s'opérera la « rotation », principe cher à l'UPC qu'il avait été difficile d'appliquer l'an passé. En effet, M. Max Simeoni avait dû alors succéder précipitamment à son frère Edmond, dirigeant *charismatique retiré pour raisons de* santé.

Aujourd'hui, le principe devient réalité. Mais le départ de M. Max Simeoni s'inscrit également dans un « recentrage ». « *Il faut revenir au terrain, renforcer l'action* », déclare le secrétaire général de l'UPC, spécialement chargé de cette tâche. Car le bilan des neuf derniers mois à l'Assemblée régionale n'est « pas brillant ». Pour l'UPC, il ne s'agit pas « *d'un changement de stratégie. Le seul fait nouveau est l'évolution récente du statut particulier. Ce dernier n'est pas un instrument de dialogue avec l'Etat* ». Déceptions...

Mis en place en 1982, le statut était un « espoir », pour une plus grande autonomie régionale. La première Assemblée élue cette année-là avait même voté la reconnaissance *du peuple corse et du bilinguisme.* Mais M. Pierre Mauroy, alors premier ministre, en refusa la mise en application. Récemment, le choix énergétique pour l'île mit encore plus d'huile sur le feu. M. Gaston Defferre, ministre du Plan, annonça l'installation du câble nucléaire Italie-Corse. Les autonomistes, eux (comme d'autres) la refusaient, préférant développer une énergie autochtone hydraulique.

Nouvelle donne

Pour l'UPC désormais, l'Assemblée de Corse « *fait office de « caisse de résonance » et ne conduit plus guère les destinées de l'île* ». Cela paraît « grave », à quelques mois de l'échéance électorale de 1986. En mars prochain, l'île devra voter, – « régionales et législatives » – *bloquées en une seule opération.* Le scrutin, régional en 1984, sera départemental. Il y aura donc des listes en Haute-Corse et en Corse-du-Sud. Ce changement risque de *renforcer les féodalités locales*, les « clans ». Chacun connaît, en Corse, le pouvoir des maires et des élus locaux sur les urnes. En 1986, les petites formations représentées au niveau régional auront du mal à se faire entendre à l'échelle départementale (2). *Dans ces conditions*, atteindront-elles la barre des 5 % de suffrages requis pour avoir un élu ? « *C'est une régression infernale*, juge M. Max Simeoni, *un retour à l'ancien système. L'Etat ne joue pas le jeu normal du statut particulier. Tous ces événements nous imposent de nous adapter.* » L'UPC, en bref, « *restera à l'Assemblée de Corse, mais retrouvera d'autres terrains* ».

Ce retour à un scrutin départemental provoquera une nouvelle donne. Déjà, chacun anticipe. Le Corse persifle ses élus, mais reste très attachée à leurs mandats. Elle s'installe dans un certain « attentisme ». Quelle différence avec « l'état de grâce » qui régnait sur l'île en 1982 ! Les forces politiques traditionnelles aiguisent leurs armes pour le prochain combat où le jeu national s'imbriquera aux enjeux régionaux. Envolés, mythes et rêves d'union corse...

Dans la mouvance nationaliste, cette fois, le Mouvement corse pour l'autodétermination (MCA), dernier-né sur la scène politique insulaire – qui se veut « *l'expression publique* » de la tendance indépendantiste proche du FLNC clandestin – a annoncé qu'il présentera des candidats en 1986.

Paradoxalement, cette décision en explique une autre : *le retrait récent* et « *jusqu'à nouvel ordre* » des trois conseillers MCA de l'Assemblée de Corse. Cette dernière, de « tribune », serait devenue un « piège ». La participation à l'Assemblée impose, en effet, quelques devoirs. Les trois élus MCA ont été amenés à mêler leurs voix à celles des forces « clanistes » qu'ils dénoncent. Ainsi ont-ils voté le refus du budget aux côtés de M. François Giacobbi, dirigeant MRG de Haute-Corse, et initiateur de l'« association pour la Corse française et républicaine », adversaire farouche des « terroristes et séparatistes ».

Les élus du MCA ont aussi été amenés à donner des réponses techniques sur certains dossiers. Là, le métier ne s'improvise pas. Enfin, la base militante a pu faire pression contre une attitude de « compromis », car l'effet de « *tribune* », *recherché en août 1984*, s'est émoussé. Les élus MCA n'ont pas réussi à déstabiliser l'Assemblée. Ce « retrait » temporaire peut, par ailleurs, illustrer aux yeux de la base *une manière de « gérer »* le combat pro-indépendantiste sur le plan institutionnel. En partant, on donne des gages aux militants les plus déterminés. Mais on se dit prêt à revenir au moment jugé « *opportun* », où il sera « *important d'être présent* ». Cela satisfait alors sympathisants du MCA, tous ceux que ce « retrait » a déçus.

La pratique de la chaise vide pouvant rebuter les électeurs potentiels, les élus MCA feront peut-être leur rentrée à l'Assemblée courant juin, à l'occasion du vote sur le budget supplémentaire. Sur le plan institutionnel, le MCA, estiment certains observateurs, poursuit la même stratégie, jouant « *ni* droite ni gauche ». Pour M. Albert Ferracci, dirigeant communiste de Corse-du-Sud, « *le MCA fait ainsi le jeu de la droite* ». A l'Assemblée de Corse, la droite et ses alliés d'extrême droite détiennent, en l'absence du MCA, la majorité.

« Contre-pouvoirs »

Plus surprenante paraît être l'évolution des proches de l'ex-FLNC sur le terrain dit des « contre-pouvoirs ». Ils veulent occuper des places dans les rouages du développement – culturels, économiques et administratifs. Concrètement, « *on montre ainsi comment on s'y prend, on fait évoluer les mentalités* ». Leurs adversaires appellent cela du « *noyautage* ». Après l'entrisme dans les associations, c'est la percée sur le plan syndical. La politique sans concession menée contre ces « contre-pouvoirs » par l'Assemblée de Corse, relayée par le préfet de région, avait ralenti la pénétration des *nationalistes durs dans les associations*. Mais depuis le printemps 1984, les indépendantistes ont créé le Syndicat des travailleurs corses (STC) (3) qui « fait son lit » dans la déception provoquée, parfois, par les syndicats traditionnels, particulièrement dans le secteur des services. Un exemple : la quasi-totalité des salariés de la Société des autobus ajacciens se retrouvent aujourd'hui au STC, après une grève menée par Force ouvrière. Le nouvel adhérent n'est pas nécessairement très au courant des positions défendues par le syndicat, mais le discours nationaliste « dur » semble avoir plus de prise sur les victimes de la crise économique et les jeunes. *Les rencontres du STC prévues au* mois de juin constitueront une épreuve de vérité pour le syndicat débutant.

Sur l'île, pour l'heure, on vit toujours au rythme des attentats. Depuis trois mois, l'ex-FLNC semblait lever un peu le pied. Les actions de l'hiver avaient suscité une franche désapprobation de la majorité insulaire. En avril, le nombre d'explosions avait même baissé de 60 % par rapport à il y a un an. Mais, début mai, après le « creux », survient le « plein ». Trois nuits bleues *en deux semaines. L'ex-FLNC* cherche-t-il à faire monter la moyenne ? se demandent ironiquement certains. Deux cent vingt-deux attentats depuis le début de l'année : le « *score* » *était plus élevé l'an* passé...

Ce retour aux bombes intervient après le retrait des élus MCA, à l'heure où se négocient les mutations d'enseignants – une profession prisée par les nationalistes soucieux de « corsication » des emplois. C'est aussi la période où les touristes font leurs réservations. Ces dernières sont en légère hausse par rapport à l'an passé.

Enfin le MCA vient de désigner un nouveau secrétaire général, M. Léo Battesti, en remplacement de M. Pierre Poggioli. Ce dernier fut *tête de liste aux élections d'août* 1984, avec succès.

Cette reprise des attentats peut être, pour les indépendantistes, l'éternelle et lassante recette pour « *maintenir la pression* ». Elle pourrait tout aussi bien annoncer la tempête. En Corse, on se garde bien de tout pronostic.

DANIELLE ROUARD.

(1) L'UPC est représentée par trois conseillers, de même que le Mouvement corse pour l'Autodétermination. L'Assemblée compte soixante et un élus.

(2) Aux élections d'août 1984, si le mode de scrutin avait été départemental, les suffrages exprimés auraient donné à l'UPC comme au MCA deux sièges seulement au lieu des trois qu'ils détiennent actuellement chacun.

(3) Le tirage du périodique du MCA est de 4 000 exemplaires dont, selon ses responsables, environ 700 invendus. Le STC pour sa part revendique une soixantaine de sections syndicales, principalement en Balagne, à Bastia et à Ajaccio et dans la plaine orientale. Il *recruterait dans les PME, les grandes* surfaces, les PTT et le secteur dit « social ».

L'énigme de Kyrnos

Les délices de Kyrnos ou l'« énigme corse » vus de Montpellier... Kyrnos, nom grec de la Corse, est le label d'une association animée par un groupe d'universitaires de la faculté de droit qui tenait, les 17 et 18 mai, à La Grande-Motte (Hérault), les « *premières journées nationales d'étude sur la Corse* ».

A la tribune, face à face, des universitaires et des hommes politiques insulaires. La diaspora corse, *invitée de choix*, avait boudé le rendez-vous. Peut-être préféra-t-elle la soirée folklorique de clôture aux débats diurnes de la « politique » déplacée sur le continent.

Dommage... Kymos, association située à droite, avait pratiqué l'ouverture dans le choix des *intervenants et dans celui des* sujets abordés. La volonté de dialogue fut manifeste, mais non suffisante. Tout l'échiquier politique de l'île s'est retrouvé à La Grande-Motte. Seuls les communistes avaient décliné l'invitation, « *faute d'avoir été associés à la préparation* » de la réunion. Le dialogue se fit sur le rôle des médias, le type de développement touristique et industriel. Mais entre partisans de la Corse française et nationalistes, aucun courant ne passe.

D. R.

société

JUSTICE

L'OFFICIER DÉSERTEUR DU PLATEAU D'ALBION DEVANT LE TRIBUNAL DE NIMES

Le revirement du lieutenant Cahu

Nîmes. — M. Jean-Louis Cahu, vingt-cinq ans, l'officier de tir du plateau d'Albion porté déserteur en novembre 1984 a comparu, lundi 20 mai, devant le tribunal correctionnel de Nîmes. L'inculpé, qui s'est présenté libre à l'audience, n'avait pas fait mystère de son intention de faire de son procès *« un tremplin à un débat national sur le problème de la défense »*.

Tandis qu'à l'extérieur du palais de justice des militants du Comité pour le désarmement nucléaire en Europe distribuaient tracts, dossiers et tee-shirts, l'inculpé a exposé, devant ses juges, l'évolution de son analyse sur l'arme nucléaire.

D'abord partisan convaincu de la dissuasion stratégique, il a soudain pris conscience du « dérapage » de l'atome militaire vers le conflit limité, avec l'arme nucléaire tactique du champ de bataille. Un nucléaire désormais incapable, selon lui, de garantir la paix.

Mᵉ Jean-Jacques de Felice, son avocat, a fait citer deux témoins hors du commun pour appuyer sa demande de relaxe pure et simple : le général Jacques Paris de Bollardière et Mᵐᵉ Solange Ferneix, ex-candidate écologiste aux élections européennes.

Le jugement a été mis en délibéré jusqu'au 17 juin.

De notre correspondant

« Mon père a été maquisard pendant la guerre. C'est lui qui m'a intéressé aux problèmes de défense. Très jeune, j'ai pu en discuter. C'est ainsi que j'ai pu m'apercevoir qu'une armée conventionnelle n'a jamais pu empêcher un même conflit de revenir plusieurs fois. Une guerre n'est pas une solution durable pour la solution d'un conflit. »

Depuis sa sortie de la maison d'arrêt de Nîmes, le 7 janvier dernier, après un bon mois de détention, la physionomie du lieutenant Cahu a un peu changé. Moustaches et barbiche cernent dorénavant sa bouche et les cheveux ondulent sur ses tempes et sa nuque.

La voix, en revanche, est toujours la même : calme, grave ; le discours également : soigné et net, comme les plis d'une chemise militaire. Des mots qui se détachent clairement dans le silence relatif d'une salle d'audience archicomble.

Il raconte posément son histoire, sans omettre de la ponctuer de très déférents *« monsieur le président »*. Le lieutenant Cahu est respectueux envers le tribunal. Au point de s'excuser lorsqu'il bute sur un mot. Comme d'ailleurs il semble respectueux de tout : de l'institution militaire, qu'il se garde bien de condamner en bloc ; du caractère confidentiel de certaines informations qu'il détient en son ex-qualité d'officier de tir du plateau d'Albion ; de ses camarades pacifistes, dont il ne partage pas entièrement, à l'évidence, les théories quelquefois simplistes et un tantinet larmoyantes ; de l'opinion publique, enfin, qu'il invite à réfléchir et à prendre elle-même en main les problèmes de défense.

Un réquisitoire nuancé

Avant tout, il est respectueux de la paix. Il assume, sans sourciller, son revirement : après avoir soutenu, au nom de l'équilibre de la terreur, le pointage des fusées sur les grandes villes, il refuse, aujourd'hui, une éventuelle mise en œuvre de l'arme nucléaire contre des objectifs militaires en cas de conflit limité.

« Début 1984, j'ai repris dans son ensemble l'idée de la dissuasion — là-bas, à quatre cents mètres sous terre — et l'évolution dans ce domaine. J'ai compris que la dissuasion n'existait plus. L'idée d'utiliser ensemble les trois composantes : fusées du plateau d'Albion, sous-marins et Mirage-IV, avait disparu. Au contraire, les armes sont maintenant conçues pour être utilisées de manière limitée sur le champ de bataille.

» De leur côté, les Américains fabriquent des armes dans le cadre de ripostes graduées et installent des missiles en Europe comme les Soviétiques. A un moment, je me suis rendu compte que je pouvais utiliser ces missiles sans que ce soit la fin de la dissuasion, c'est-à-dire l'anéantissement de la planète. »

Au lieu de demander une mutation ou de démissionner, le lieutenant Cahu déserte. Après la réflexion, l'action : il veut provoquer, attirer l'attention des médias. Il disparaît une quinzaine de jours, de la mi-novembre au début de décembre 1984, se confie à un journaliste de *Libération*, puis se livre. Organisé, déterminé, serein.

Lundi, le réquisitoire du procureur de la République de Nîmes a été remarquablement nuancé : s'il ne lui était pas possible de prendre en compte un *« droit au-dessus des Etats »* pour une éventuelle relaxe, le procureur a tenu à rendre hommage *« à l'honnêteté et au courage »* du lieutenant Cahu, qui a *« mis en harmonie ses convictions et ses actes »*. La représentante du parquet a suggéré au président Sicard la condamnation à un travail d'intérêt général dans le secteur social ou humanitaire. Le procureur de la République à Nîmes est Mᵐᵉ Monique Guemann, membre du Syndicat de la magistrature.

OLIVIER CLERC.

Les « O T » de l'apocalypse

Ils portent, à leur cou, les clés de l'apocalypse, masquées par un foulard de soie blanche qui tranche sur leur uniforme kaki. Comme les gendarmes, ils vont toujours par deux. Sanglés devant leur pupitre de commandement, ils cohabitent, pendant vingt-quatre heures, à quelques mètres l'un de l'autre dans une capsule enfouie à 400 mètres de profondeur dans la montagne provençale et montée sur d'énormes ressorts qui amortissent les secousses de la terre. En permanence, cette équipe veille sur les dix-huit missiles du plateau d'Albion.

Ces jeunes capitaines et lieutenants de l'armée de l'air, sélectionnés, sont des volontaires. On les appelle les « O T », les officiers de tir de la dissuation nucléaire. A leur manière, ce sont, eux aussi, des hommes du président, chargés de tourner la clé au nom du chef de l'Etat pour libérer, en quarante-cinq secondes, dix-huit missiles S.3 qui porteraient la mort à 3 500 kilomètres des silos où ils sont enterrés.

Ils ne savent pas sur quoi, sur qui ils tireraient. Ainsi le veut le code de la force nucléaire, qui leur transmet des ordres informatiques désincarnés. Mais ils ont souhaité appartenir à cette catégorie — un peu spéciale — des « vigiles » de la dissuation, qui doivent, de concert et à distance l'un de l'autre, accomplir les mêmes gestes pour exécuter la décision d'engagement présidentielle. La veille même de sa désertion, le lieutenant Cahu aurait encore introduit sa clé, si l'on en croit ses propres confidences. Ce qui sous-entend que le sens de la mission prime, chez les « O T », sur leurs états d'âme. Quitte à démissionner lorsque la tête refuse de commander à la main qui détient ce formidable pouvoir de destruction.

Des femmes ont souhaité posséder la clé. Récemment, des candidates de l'armée de l'air l'ont fait savoir à leurs supérieurs. Pour la première fois depuis que le système fonctionne, il y aura bientôt quatorze ans. Ce sont les épouses des « O T » actuels qui s'opposent à d'éventuelles équipes mixtes.

J. I.

UNE AFFAIRE DE FAUSSES FACTURES DANS LE QUARTIER ASIATIQUE DE PARIS

Quarante-deux personnes ont été récemment déférées au parquet pour une affaire de fausses factures dans la communauté asiatique du treizième arrondissement à Paris (1). Le préjudice est provisoirement estimé à 173 millions de francs. Les quatre cinquièmes ont été détournés au détriment du fisc.

L'enquête a commencé l'été dernier à Paris par la découverte d'un réseau de travail au noir et d'ateliers clandestins dans le quartier asiatique du treizième arrondissement. L'affaire est alors passée des mains de la gendarmerie de Paris-Minime aux enquêteurs spécialisés du sixième cabinet de délégation judiciaire, sur demande de M. David Peyron, juge d'instruction.

L'enquête a rapidement mis en évidence les liens entre ces ateliers clandestins et des sociétés fictives — dites « taxis » — chargées de régler en argent liquide les travaux réalisés au noir. Ces « taxis » établissent une fausse facture à l'adresse du façonnier sous-traitant auprès des ateliers. Le façonnier payant par chèques le travail au noir au « taxi » dispose ainsi d'une comptabilité apparemment légale.

Cette filière de fausses factures ne peut fonctionner que grâce à des complaisances dans certaines banques. Deux chefs d'agences bancaires ont ainsi été inculpés.

(1) Globalement, l'enquête commencé en juillet 1984 a révélé plusieurs filières asiatiques et yougoslaves. Au total, une centaine de personnes ont été inculpées. Vingt-huit sont en détention. Un chef d'agence du Crédit lyonnais a été condamné à deux ans d'emprisonnement, dont six mois ferme. Il a fait appel.

TOUS LES DÉTENUS DE LA PRISON DE MONTPELLIER ONT ÉTÉ TRANSFÉRÉS DANS D'AUTRES ÉTABLISSEMENTS

La vieille prison de Montpellier, construite en 1842, a mal résisté à la mutinerie (*le Monde* du 21 mai). Les deux cent trente-sept détenus ont dû être relogés dans d'autres établissements pénitentiaires après les affrontements qui, dimanche 19 mai, ont mis aux prises une centaine de prisonniers et un nombre équivalent de policiers et de gendarmes. Le bilan est lourd. Quatorze détenus étaient encore en observation, lundi, à l'hôpital de Montpellier, après avoir absorbé des barbituriques dérobés à la pharmacie de la prison.

Les dégâts matériels sont importants. Seulement dix-neuf des quatre-vingts cellules ferment encore à clé : les lignes téléphoniques ont été coupées : le magasin d'alimentation et l'infirmerie pillés, les cuisines et un atelier en partie incendiés et des tuiles arrachées.

Une cinquantaine de prisonniers ont été évacués vers la maison centrale de Muret (Haute-Garonne) et vers les maisons d'arrêt de la région, tandis que les artisans locaux ont entrepris les réparations.

Les mutins réclamaient, dimanche, la réduction des délais d'instruction et l'allongement des temps de parloir. Le ministère de la justice souligne cependant qu'*« aucune revendication n'a été formulée jusqu'à présent »*.

● *Pourvoi en cassation de trois des condamnés de l'affaire d'Auriol.* — Jean-Joseph Maria, Lionnel Collard et Ange Poletti condamnés à la réclusion criminelle à perpéputié par les assises des Bouches-du-Rhône pour leur participation à l'affaire d'Auriol (*le Monde* daté 19-20 mai) ont signé chacun leur pourvoi en cassation.

EN BREF

● *L'affaire de l'hôpital de Poitiers : un Mémoire du professeur Mériel.* — Le professeur Pierre Mériel, chef du département d'anesthésie au CHU de Poitiers, a fait déposer devant la chambre criminelle de la Cour de cassation un Mémoire sur sa position après la mort de Nicole Berneron dans cet hôpital, le 30 octobre 1984.

Le professeur Mériel répond ainsi à la requête déposée devant cette juridiction par les avocats du docteur Bakari Diallo, un des deux médecins anesthésistes inculpés d'assassinat à la suite de cette mort. Dans cette requête, qui vise à obtenir que M. Pierre Hovaere, juge d'instruction, soit dessaisi de l'affaire (*le Monde* du 14 mai), le professeur Mériel avait été mis en cause sur plusieurs points.

« Tout a été vérifié et tout se vérifie », a indiqué l'avocat du professeur Mériel, qui estime que le magistrat instructeur ne doit pas être dessaisi de cette affaire.

● *M. Jean-Pierre Stirbois perd un procès contre* Libération. — La dix-septième chambre du tribunal de Paris a relaxé, lundi 20 mai, M. Serge July, directeur de *Libération*, et Mᵐᵉ Véronique Brocard, journaliste, qui avaient été assignés en diffamation par M. Jean-Pierre Stirbois, secrétaire général du Front national.

M. Stirbois visait un article publié en mars 1983, lors de la campagne pour les élections municipales de Dreux, dans lequel étaient relatés des propos racistes tenus par le plaignant. Le tribunal a constaté que la réalité de ces propos avait été attestée devant lui par un témoin qui les avait rapportés à la journaliste.

ÉDUCATION

L'UDF VEUT SUPPRIMER LA CARTE SCOLAIRE

(De notre envoyé spécial.)

Rennes. — *« La liberté oui, mais pas seulement pour les établissements privés. Une école, privée ou publique, doit être avant tout une école libre. »* Participant le lundi 20 mai à l'étape rennaise de la tournée en province de M. François Léotard, secrétaire général du Parti républicain, M. Alain Madelin, délégué général du PR, a fait connaître la principale mesure qui devrait caractériser le projet de l'UDF sur l'école : la suppression de la carte scolaire qui définit les zones de recrutement de chaque établissement.

Selon le député d'Ille-et-Vilaine, cette mesure devrait s'effectuer en deux étapes : lors de la *« première rentrée après l'alternance »*, le gouvernement fera *« la transparence sur l'application de la carte scolaire »*, dans le but de mettre au jour ses *« détournements »*.

Durant l'année scolaire, l'éducation nationale procédera à une évaluation des établissements, tandis qu'une *« contre-évaluation sous forme d'audit par exemple, à l'initiative des parents ou des collectivités locales concernées, sera rendue possible »*. A la rentrée suivante, la sectorisation des recrutements sera supprimée, chacun étant libre d'inscrire ses enfants dans l'établissement de son choix, tandis qu'un *« pas décisif pour l'autonomie des établissements »* sera effectué en attribuant à ceux-ci un budget global. Ainsi, par *« la liberté, l'autonomie, la concurrence »*, sera retenue *« la seule logique moderne : celle du libéralisme »*.

Compte tenu des capacités d'accueil limitées des établissements, ceux qui seront les plus demandés pourront établir leur propre procédure de recrutement. Par exemple en instaurant un examen d'entrée, la sélection s'effectuant ainsi *« sur des critères objectifs »*.

M. Madelin a, d'autre part, confirmé qu'une fois revenue au pouvoir l'opposition *« abrogera les lois Chevènement qui gèlent le développement de l'enseignement libre »*, et prévoira dans la Constitution la garantie du financement des écoles privées par l'Etat.

J.-M. CROISSANDEAU.

LES NOUVEAUX PROGRAMMES D'HISTOIRE EN TERMINALE

Le plaisir de l'actualité

Les élèves de terminale de l'an dernier ont inauguré les nouveaux programmes d'histoire, qui vont de 1939 à nos jours. Leur publication avait suscité une certaine émotion parmi les professeurs et dans l'opinion, beaucoup se demandant comment on pourrait enseigner une matière si proche de nous et pour laquelle le fameux « recul historique » n'existait plus.

Pour savoir comment s'était passée cette année expérimentale, la revue *Vingtième siècle* a fait une enquête par questionnaire à laquelle ont participé cent soixante-douze professeurs. Joël Cornette et Jean-Noël Luc en analysent les résultats dans son dernier numéro (1).

L'impression d'ensemble est plutôt positive et il semble que les craintes exprimées n'ont pas été confirmées. Première constatation : ce programme plaît aux élèves. Leur intérêt pour le cours d'histoire semble avoir nettement progressé avec cette incursion dans l'actualité. Curieusement, ce goût pour le présent coïncide avec une dépolitisation générale, et l'introduction en classe de sujets « chauds » ne paraît pas avoir déclenché de passions partisanes.

Les grands débats idéologiques ont pratiquement disparu et des épisodes naguère « à risque » comme mai 68, la décolonisation, le gaullisme ou la crise de Cuba sont pour les jeunes d'aujourd'hui aussi lointains que les guerres de Napoléon.

Les professeurs ont souvent été frappés par l'ignorance où étaient leurs élèves d'événements qui avaient marqué leur génération, celle de l'après-guerre. Pour les enseignants, les sujets les plus délicats à aborder sont l'histoire de la Vᵉ République, la guerre d'Algérie et la France sous l'Occupation, en raison des échos qu'ils peuvent éveiller dans le passé familial de certains élèves.

Mais, d'une façon générale, les difficultés qu'ils rencontrent tiennent davantage à l'insuffisance d'une documentation exhaustive et à jour qu'au souci de manquer à l'objectivité. Les manuels sont généralement appréciés (en particulier ceux de Hachette et Belin), et rarement jugés tendancieux.

Les reproches principaux que font les enseignants au nouveau programme tiennent à son ambition excessive, comparée aux horaires dont ils disposent. Beaucoup reconnaissent ne pas l'avoir traité en entier, les chapitres les plus délaissés étant « La carte du monde actuel », « Les transformations du monde contemporain » et « Le Japon ».

Pour les relations internationales, la moitié seulement des enseignants sont allés jusqu'en 1983, les autres s'arrêtant en 1980 — ou même 1975. Pour l'histoire de la France, l'élection de François Mitterrand marque, pour la plupart, la limite ultime, certains ne dépassant pas la démission du général de Gaulle en 1969.

L'épreuve du baccalauréat donne à peu près satisfaction, même si la nature des sujets est parfois critiquée. La « question de cours » est souvent estimée trop étroite, et la « question de synthèse » trop difficile et ambitieuse. Enfin, les documents proposés pour l'épreuve de commentaires sont souvent jugés inintéressants ou trop complexes. C'est peut-être ce type de sujet qui fait l'objet des plus grandes critiques, l'analyse de documents historiques demandant une préparation que la plupart des élèves ne peuvent acquérir faute de temps.

Quelles que soient les difficultés rencontrées pour cette année de mise en place, la nécessité d'inventer un enseignement nouveau et de s'avancer à découvert sur un terrain vierge paraît avoir stimulé les enseignants — ceux du moins qui ont répondu au questionnaire de la revue...

F. G.

(1) *Vingtième siècle*, avril-juin 1985, nº 6, 65 F. Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 27, rue Saint-Guillaume, 75341 Paris Cedex 07.

UNE CONSÉQUENCE DU CHOMAGE

Les redoublements augmentent dans l'enseignement secondaire

De récentes statistiques du ministère de l'éducation nationale, mettent en évidence l'augmentation depuis plusieurs années du taux de redoublement dans les classes des lycées et collèges. Parallèlement, le nombre des sorties du système éducatif diminue.

Ainsi, les taux de redoublement sont passés en fin de sixième de 10,9 % en 1969-1970 à 12,05 % en 1984-1985, pendant que les sorties vers l'apprentissage passaient de 4,4 % à 0,4 %. En cinquième, à la fin de laquelle a lieu une orientation entre l'enseignement technologique et l'enseignement général, le taux de redoublement a fortement progressé, passant de 6,5 % à 14,5 %. Une tendance semblable s'observe dans les lycées, où les taux de sortie en seconde et première diminuent (4,9 % en 1975, 3,1 en 1983, en seconde). De même le nombre de redoublants augmente, passant de 11,4 % à 16,5 % en classe de seconde.

Par volonté politique, mais aussi par souci de dégonfler les statistiques du chômage, le ministère de l'éducation nationale encourage, depuis 1981, les jeunes à poursuivre des études jusqu'à l'obtention d'un diplôme. Des mesures favorisent le maintien des jeunes dans le système éducatif et leur permettent, ainsi qu'à leur famille, de refuser une orientation et de demander un redoublement. Les difficultés d'insertion dans la vie active ne sont pas non plus étrangères à la décision prise par de nombreux élèves de ne pas abandonner l'école, même après seize ans.

LA SOCIÉTÉ DES AGRÉGÉS DÉNONCE « UN RISQUE ÉVIDENT DE PRIVATISATION DE L'ENSEIGNEMENT »

La Société des agrégés a tenu son assemblée générale, à Paris, le 19 mai. Cette réunion marquait les vingt-cinq ans de présidence de M. Guy Bayet. La société indique dans un communiqué que *« l'assemblée générale a manifesté sa vive inquiétude devant le risque évident de « privatisation » de l'enseignement public dans les collèges et les lycées dès la rentrée 1985, avec l'anarchie dans les horaires et les emplois du temps, l'éclatement de la classe et l'inégalité accrue entre les établissements qui adopteraient des projets d'action particulière. Elle considère que les récentes décisions de M. Chevènement — qui semblent inspirées par le funeste rapport Legrand — sont en contradiction totale avec son discours sur la nécessaire qualité du service public de l'enseignement. Elle lance un appel solennel au gouvernement et à toutes les formations politiques pour que l'école ne tombe pas entre les mains des usagers et des collectivités territoriales.*

» Elle a décidé de tout mettre en œuvre — y compris des recours devant les tribunaux administratifs et le Conseil d'Etat — pour que, dans tous les collèges et lycées, soient assurés à la rentrée 1985 les horaires réglementaires dans chaque discipline, seule garantie d'une vérible égalité des chances des élèves, notamment des candidats au brevet des collèges 1986, dont les modalités devraient être connues au plus tard le 15 juin 1985, et au baccalauréat. »

RELIGION

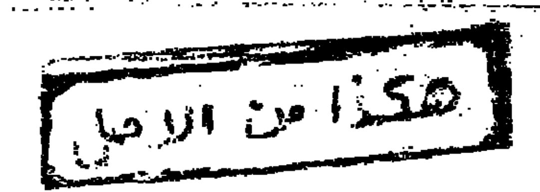
Le début du Ramadan

Le jeûne du Ramadan a commencé le 20 mai pour près de 800 millions de musulmans. Pendant les trente jours du mois lunaire, les fidèles devront s'abstenir de manger, de boire, de fumer et de toute activité sexuelle entre le lever et le coucher du soleil. Seuls les malades, les enfants, les femmes enceintes et les voyageurs peuvent déroger à la règle.

Dans les pays à forte tradition islamique, la journée de travail sera réduite (les fonctionnaires du Yémen du Nord travailleront de 11 h à 15 h). En Arabie saoudite, les non-musulmans sont tenus d'observer les règles du Ramadan en public, sous peine de perdre leur emploi ou de se faire expulser du pays. Même l'Egypte s'apprête à durcir les règles d'observance.

En France comme ailleurs, le mois du Ramadan se traduit par une certaine effervescence la nuit chez les musulmans. Au jeûne de la journée succèdent en effet des repas de fête où l'on invite parents et amis.

● *Mgr Sahuquet évêque-coadjuteur de Tarbes et Lourdes.* — Jean-Paul II a nommé Mgr Jean Sahuquet, soixante et un ans, qui était évêque auxiliaire de Bayonne, évêque-coadjuteur de Mgr Henri Donze, évêque de Tarbes et de Lourdes.



هكذا من الأصل

DE BONNEVILLE ORLANDINI

SONDAGE HISTORIQUE!

NRJ N°1 DEVANT TOUTES LES RADIOS.

SUR LES MOINS DE 50 ANS

Pour la première fois, NRJ devance les radios périphériques, la radio d'Etat, et creuse encore l'écart avec les autres radios FM.
En doublant pratiquement son audience en 1 an, NRJ est désormais leader absolu en Ile de France sur les 12 – 49 ans.

Source sondage IPSOS – IDF Avril 85.
Audience cumulée sur l'écoute de la veille.

STATIONS	PENETRATION IDF SUR 12 – 49 ANS
– NRJ	30,2 %
– Radio périphérique A	28,6 %
– Radio périphérique B	22,4 %
– Radio d'Etat	18,4 %
– Radio locale privée N°2	6,6 %
– Radio locale privée N°3	5,0 %



La plus belle radio

SPORTS

LOTO SPORTIF

Plus compliqué pour rapporter plus

Le Loto sportif, cela peut rapporter gros. Les parieurs ne s'en sont pas encore rendu compte. Mais les champions qui ont prêté leur visage à la campagne de publicité du nouveau jeu ont d'ores et déjà touché le ticket gagnant : de 200 000 francs à *800 000* francs pour *Fignon, Tigana,* Connors et Prost. Et Bianco, l'arrière du XV de France, aurait dû recevoir 250 000 francs. Malheureusement pour lui, il pratique un sport réputé amateur, et le chèque est allé à la Fédération française de rugby. Ce n'est sans doute pas la dernière injustice de ce jeu que ses organisateurs se sont ingéniés à compliquer pour le troisième tirage (il faut trouver des scores) dans l'espoir d'avoir leur premier « milliardaire », ce qui lancerait vraiment cette formule de paris.

FOOTBALL

Le dernier round du championnat

Trois matches comptant pour la trente-huitième et dernière journée du Championnat de France de football disputée le 28 mai ont été retenus comme support des paris du bloc 1 du troisième tirage du Loto-sportif.

GRILLE 1 ET 2 : Strasbourg-Auxerre

Après trente-six journées de Championnat, Strasbourg est quinzième du classement avec 30 points, résultat de neuf victoires, douze matches nuls et quinze défaites. Buts : 46 pour dont 32 à domicile, 55 contre dont 20 à domicile. Les Alsaciens ont l'avantage de jouer le dernier match de la saison sur leur terrain de La Meinau, mais les attaquants — Kelsch (12 buts), Pécout (12 buts), Soler (6 buts) — manquent d'efficacité, et la défense de sérénité.

Quatrième du classement au même stade de la compétition, Auxerre compte 44 points, résultat de dix-sept victoires, dix matches nuls et neuf défaites. Buts : 51 pour dont 19 à l'extérieur, 38 contre dont 30 à l'extérieur. Les Bourguignons risquent d'être survoltés par la perspective de jouer une Coupe d'Europe. En défense, le gardien de l'équipe nationale, Bats, est très sûr. Les attaquants, avec Garande (12 buts), Danio et Szarmach (10 buts) sont cependant moins opportunistes que la saison passée.

Au match aller, Auxerre l'avait emporté sur son terrain (2-0). Au cours des trois dernières saisons, Strasbourg sur son terrain a enregistré une victoire (2-1) en 1984, une défaite (0-2) en 1983, et un match nul (2-2) en 1982.

GRILLE 3 ET 4 : Monaco-Bastia

Troisièmes du championnat avec 45 points, après 36 journées les Monégasques comptent 17 victoires, 11 matches nuls, et 8 défaites. Buts : 61 pour dont 42 à domicile ; 28 contre dont 5 à domicile. Sur la lancée de vingt-deux matches sans défaite, Monaco, équipe sans faille, joue aussi sa qualification à la Coupe de l'UEFA. Ses meilleurs réalisateurs — Genghini (14 buts), Anziani (13 buts) et Bellone (12 buts) — en ont fait la deuxième meilleure attaque du championnat.

Au même stade de la compétition, les Bastiais sont seizièmes du classement avec 30 points, résultat de 10 victoires, 10 matches nuls, et 16 défaites. Buts : 38 pour dont 9 à l'extérieur ; 64 contre dont 47 à l'extérieur. La défense des Corses est la plus mauvaise du championnat derrière celle du Paris SG (66 buts encaissés). Avec leurs buteurs, Meyer (13 buts) et Marcialis (6 buts) ils ont néanmoins pu s'accrocher en première division grâce à l'expérience du gardien Mlynarczyk et au meneur de jeu Solsona.

Au match-aller, Bastia l'a emporté sur son terrain (1-0). Au cours des trois dernières saisons, Monaco sur son terrain, a toujours dominé : 1-0 en 1984 ; 3-0 en 1983 ; 4-1 en 1982.

GRILLE 5 ET 6 : Toulon-Nantes

Cinquièmes du championnat avec 42 points après 36 journées les Toulonnais comptent 18 victoires, 6 matches nuls et 12 défaites. Buts : 43 pour dont 28 à domicile ; 35 contre dont 13 à domicile. Les Varois ont une défense très solide (la quatrième du championnat) mais, en dépit de l'opportunisme d'Onnis (15 buts) l'attaque est assez faible. Sur leur terrain ils disposent du soutien inconditionnel du public.

Assurés de la deuxième place du championnat, les Nantais comptent, après 36 journées, 52 points pour 22 victoires, 8 matches nuls et 6 défaites. Buts : 59 pour dont 26 à l'extérieur ; 31 contre dont 18 à l'extérieur. Nantes possède le meilleur buteur du championnat, Halilhodzic (27 buts) et la troisième défense. Très à l'aise à l'extérieur (10 victoires) les « canaris » risquent cependant d'être démobilisés après leur élimination en Coupe de France, leur place en Coupe d'Europe étant assurée.

Au match-aller, Nantes l'a emporté sur son terrain 3-1. La saison passée Toulon avait concédé le match nul (1-1) sur son terrain.

Le FC Nantes saigné à blanc

Le FC Nantes est à la croisée des chemins. Il a réussi une bonne saison en championnat. Assuré de la deuxième place, il disputera une Coupe d'Europe la saison prochaine. Pourtant, l'avenir de l'équipe est incertain. Les « sergents recruteurs » de clubs sinon plus huppés, du moins plus riches, ont profité de la saison des transferts pour puiser largement dans l'effectif des « canaris ». Maxime Bossis, qui intéressait le Paris-SG et un club anglais, s'est décidé pour le RC-Paris de Jean-Luc Lagardère. Francis Borelli a obtenu pour l'autre club parisien la signature de Michel Bibard et de Fabrice Poullain. L'Argentin Ramos sera transféré à Toulon.

Dans ces conditions, l'équipe qui a été éliminée de la Coupe de France au stade de la Beaujoire, construit pour le récent championnat d'Europe des Nations, ne s'est pas montrée sous son meilleur jour. Par contraste avec les Parisiens, survoltés par l'enjeu, les Nantais ont été fébriles : ceux qui restent au club ont été nerveux ; ceux qui s'en vont avaient peut-être déjà la tête ailleurs.

L'entraîneur nantais, Michel Suaudeau, a estimé que cette situation montrait bien les risques qui pèsent sur le club, réputé ces dernières années pour le sérieux de sa gestion et la qualité de son centre de formation. Pour éviter que l'équipe, saignée à blanc par les clubs plus riches, ne perde sa place parmi l'élite nationale, le directeur sportif de Nantes, Robert Budzinski, a proposé au comité directeur un plan de recrutement pour cinq joueurs, *parmi lesquels* Le Roux *et* le Messin Vincent Bracigliano.

Mais ce projet ne pourra aboutir sans un gros effort financier. La municipalité ne semblant pas décidée à accroître sa participation — qui revient en fait à reverser le montant des taxes acquitées par le club, — le FC Nantes doit trouver d'urgence de nouveaux concours extérieurs, notamment régionaux. Sinon la vertu de ses dirigeants risque d'être fort mal récompensée.

RUGBY

Une finale inédite

Les questions du bloc 2 (grilles 7 et 8) consistent à trouver le nombre de points marqués par chacun des finalistes du championnat de France le 25 mai au parc des Princes, y compris au cours d'une éventuelle prolongation (l'égalité de points est possible au terme de ce temps supplémentaire).

Grille 7 : Stade toulousain

Première du championnat à la fin des poules de dix (14 victoires, 1 nul, 3 défaites ; 428 points pour, 163 points contre), l'équipe de Skrela et Villepreux s'est qualifiée pour la finale en battant successivement Bayonne (25-12), Béziers (21-0) et Montferrand (17-6). Toulouse, qui n'a plus détenu le titre depuis trente-huit ans, pratique un jeu complet qui permet aux centres Bonneval et Charvet de donner libre court à leur talent. Son buteur, Lopez (195 points), est le deuxième de la saison.

Grille 8 : RC Toulon

Qualifiée directement pour la phase finale (13 victoires, 5 défaites ; 469 points pour, 205 points contre), l'équipe d'André Herrero a accédé à la finale, pour la première fois depuis 1971, en battant successivement Aurillac (53-21), Nice (15-9) et Lourdes (6-3). Toulon possède un pack dynamique et un demi de mêlée — le meilleur du Tournoi des cinq nations. — Gallion, capable de faire la différence à lui seul. L'ailier Jehl est le deuxième marqueur d'essais de la saison (16). L'arrière Bianchi est le troisième butteur du championnat (185 points). La liaison entre les avants et les trois-quarts se fait cependant parfois difficilement : les Varois n'ont marqué aucun essai au cours de leurs deux derniers matches.

Durant les quinze dernières années, Toulouse et Toulon ne se sont rencontrés que quatre fois. Les Garonnais se sont imposés deux fois en poule lors de la saison 1982-1983 : 19-16 et 8-3. Les Varois ont gagné deux fois sur terrain neutre pendant la phase finale des championnats 1971 (8-0) et 1975 (16-9). *Les deux équipes vont disputer une* finale inédite.

LOTO *SPORTIF* — Nº 003

Validation les jeudi 23 et vendredi 24 mai

Le troisième tirage du Loto sportif portera sur les scores de trois matches de la dernière journée du championnat de France de football et sur les points marqués lors de la finale du championnat de rugby.

- BLOC 1 *(Football — Championnat de France — mardi 28 mai)*
  Grille 1 : Nombre de buts marqués par Strasbourg contre Auxerre.
  Grille 2 : Nombre de buts marqués par Auxerre à Strasbourg.
  Grille 3 : Nombre de buts marqués par Monaco contre Bastia.
  Grille 4 : Nombre de buts marqués par Bastia à Monaco.
  Grille 5 : Nombre de buts marqués par Toulon contre Nantes.
  Grille 6 : Nombre de buts marqués par Nantes à Toulon.
- BLOC 2 *(Rugby — Finale du championnat de France — samedi 25 mai)*
  Grille 7 : Nombre de points marqués par Toulouse contre Toulon.
  Grille 8 : Nombre de points marqués par Toulon contre Toulouse.

Le tirage du « 5 sur 20 » sera effectué le jeudi 30 mai en direct sur Antenne 2 à 20 h 35.

MÉDECINE

VINGT-CINQ ANS APRÈS LEUR CRÉATION

Les secteurs psychiatriques vont avoir une existence légale

Vingt-cinq ans après la publication de la première circulaire ministérielle sur la sectorisation en psychiatrie, Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, doit, jeudi 23 mai, présenter devant le Parlement un projet de loi légalisant l'existence des secteurs. En donnant ainsi un cadre juridique à ce qui n'était auparavant qu'une politique de circulaires et de déclarations d'intention, le gouvernement franchit un nouveau pas, du moins en théorie, vers une prise en charge *« hors les murs »* des malades psychiatriques. Le texte associe la prévention au diagnostic et aux soins. Ainsi la gestion du secteur extra-hospitalier pourrait passer sous le contrôle de l'établissement hospitalier de secteur. Paradoxalement, il reviendrait donc aux hôpitaux psychiatriques, ceux-là mêmes dont le gouvernement *entend diminuer le nombre,* de gérer le secteur à qui une place de plus en plus prépondérante est dévolue.

L'article L 326 du code de la santé publique serait dorénavant ainsi rédigé : *« La lutte contre les maladies mentales comporte des actions de prévention, de diagnostic et de soins. A cet effet, exercent leur mission, dans le cadre de circonscriptions géographiques appelées secteurs psychiatriques, les établissements assurant le service public hospitalier ainsi que toute personne morale de droit public ou privé ayant passé avec l'Etat une convention (...). »*

Dans ce texte, le secteur se voit — enfin — attribuer une existence juridique. D'autre part, se trouvent associées pour la première fois les notions de prévention, de diagnostic et de soins.

A l'origine, en 1960, quand avait été instituée la sectorisation, on voulait éviter la ségrégation des patients, leur enfermement dans des asiles et favoriser leur prise en charge par leur environnement familial et social. A partir de 1971, la France fut découpée en secteurs de sept mille habitants pour les adultes et de vingt mille habitants pour les enfants, chaque secteur associant une prise en charge hospitalière à une prise en charge extra-hospitalière (centres médicaux psychologiques, hôpitaux de jour, appartements thérapeutiques...). Les effets ne se firent pas attendre puisque, de 1971 à 1981, la durée moyenne des séjours hospitaliers est tombée de 247 jours à 132.

Enfin, au cours du conseil des ministres du 17 octobre 1984, M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat à la santé, définissait la *« sectorisation »* comme une *« orientation fondamentale »* et s'engageait à tout mettre en œuvre pour que les malades mentaux soient pris en charge par une seule et même équipe à l'hôpital et dans le secteur, c'est-à-dire *« hors les murs »* (*le Monde* du 19 octobre 1984).

Cette prise de position en faveur de la sectorisation, c'est-à-dire contre l'enfermement des malades mentaux, attendait une consécration législative avec discussion parlementaire. Vingt-cinq ans après l'élaboration de la première circulaire, c'est donc aujourd'hui chose faite.

Vers un budget global ?

Au-delà de cette reconnaissance juridique, le texte proposé par Mme Dufoix pourrait tendre vers une unification des budgets intra et extra-hospitaliers. On y verra plus clair lorsque seront fixées, par voie réglementaire, les conditions d'application de la loi. Mais tout se passe comme si, à terme, on voulait confier à l'hôpital de secteur la gestion non seulement du budget hospitalier mais aussi celle du secteur extra-hospitalier, gestion assurée jusqu'à présent par le conseil général du département. Ainsi, aujourd'hui, un psychiatre vacataire dans un dispensaire est-il payé directement par le conseil général, ce dernier étant remboursé en retour par la DDASS (Direction départementale de l'action sanitaire et sociale).

Mais l'objectif supposé du ministre de la solidarité nationale — faire passer sous le contrôle direct de la Sécurité sociale le budget du secteur extra-hospitalier — risque de s'opposer aux vues plus pragmatiques des fonctionnaires de la Rue de Rivoli. Au ministère des finances, on craint en effet que la prise en charge de ce qui n'est, en fin de compte, qu'un secteur essentiellement destiné à faire de la prévention ne soit une source d'accroissement du déficit de la Sécurité sociale ; tandis que du côté du ministère des affaires sociales, on fait valoir que, à terme, l'affaire sera payante pour la Sécurité sociale, toute politique de prévention devant se solder par des économies en matière de santé.

A l'heure actuelle, une grande partie de l'activité du secteur extra-hospitalier est assurée par quelque trois mille vacataires : des psychiatres, des psychologues, des psychomotriciens, des orthophonistes, etc., qui, faute d'un cadre statutaire général ou de poste, sont rémunérés à la vacation. Une rémunération qui ne tient compte ni des responsabilités ni de l'ancienneté. A titre d'exemple, voici quelques taux horaires bruts : psychiatre : 78 F ; psychologue : 48,98 F ; orthophoniste : 40,37 F.

Ces trois mille spécialistes, agents non titulaires départementaux ou hospitaliers, exercent ainsi à temps plein ou à temps partiel, sans garanties. Jugeant le nouveau texte insuffisant, ils réclament un statut.

FRANCK NOUCHI.

POLICE

L'ÉDITION D'UN MÉMENTO PAR LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Un bréviaire policier

Le ministère de l'intérieur et de la décentralisation est en train d'éditer un « Mémento du gardien de la paix » dont tous les policiers en tenue posséderont un exemplaire à partir du mois de septembre prochain. Parallèlement, une lettre mensuelle, intitulée « Regards sur l'intérieur », est diffusée depuis le mois de mai par ce ministère en direction des cent quarante-huit mille fonctionnaires qu'il groupe (1).

Foutu métier que celui de « flic » ! Difficile, multiforme, imprévisible à l'infini. Désormais les sceptiques n'auront qu'à feuilleter le mémento du gardien de la paix pour en prendre conscience. En 1982, un film-reportage de Raymond Depardon — *« Faits divers* — avait déjà jeté un regard cru sur ce labyrinthe professionnel, à travers l'exemple des équipes de police-secours, ces soutiers des malheurs ordinaires. L'image insistait alors sur l'expérience vécue par les gardiens de la paix, cette confrontation permanente avec l'aléatoire et l'événementiel. Le Mémento en dévoile l'envers théorique : la dimension savante, cette errance du métier policier à travers un maquis de connaissances administratives et juridiques.

Couverture bleue et format compatible avec les poches des uniformes, le Mémento se présente comme un petit classeur rassemblant des fiches techniques, dont les pages peuvent être changées en fonction de futures actualisations. Si sa seconde partie — cent cinquante pages jaunes — ne concerne que la police de la circulation routière, la première — 188 pages de couleur blanche — détaille toutes les facettes de la « police générale ». *En trois chapitres* — les techniques policières, la sécurité des personnes et des biens, l'aide et l'assistance au public, — l'ensemble de l'activité policière y est passé en revue, dans une présentation pédagogique fort claire où chaque recommandation s'accompagne des références légales — loi, décret, arrêté... — qui les justifient.

Il est ainsi rappelé qu'un gardien *« ne peut appréhender une personne que dans les cas prévus par la loi. En dehors de ces cas : arrestation arbitraire. »* Ou qu'une *« palpation de sécurité »* n'est pas une fouille, cette *« perquisition à corps »* devant être effectuée par un officier de police judiciaire. Ou encore que les mesures de sécurité lors d'une conduite au poste doivent éviter *« toute violence et l'agressivité inutile »*, sinon *« vous pouvez vous rendre coupables de violences illégitimes »*. Le gardien pourra réviser les règles de protection qu'appelle une poursuite à pied, se rappeler qu'il ne peut fouiller un véhicule automobile, apprendre que *« tout coup de feu d'intimidation »* lors d'une interpellation est *« proscrit »*, etc.

Déontologie

La suite tient d'un inventaire à la Prévert. Des mineurs aux transferts de fonds, des spectacles aux hôtels et garnis, des filouteries aux débits de boissons, le gardien de la paix sera dorénavant un puits de science. Travail clandestin, emploi des femmes enceintes, chantiers et échafaudages — croquis à l'appui, — stupéfiants — avec en prime un inventaire de l'argot courant des drogués, — racolage sur la voie publique, étrangers, accidents du travail, chasse, pêche, animaux, tapages nocturnes, épaves et dépôts divers, *explosifs, brocanteurs* et colporteurs... Tout ceci est en effet, peu ou prou, de son ressort, le Mémento confortant l'image idéale d'un gardien juge de paix du quartier, médiateur de la voie publique.

La surprise tient moins dans cette énumération de tâches fort différentes que dans l'absence jusqu'ici d'une documentation professionnelle parmi les policiers en tenue. Hier, le gardien de la paix devait se reposer sur sa mémoire, s'en tenir aux ordres de ses chefs, mais n'avait aucun moyen d'être lui-même à jour, au courant des évolutions juridiques, en mesure de répondre aux demandes de renseignements, capable de savoir où s'arrêtaient ses droits. Si la police en tenue a été parfois accusée de ne pas respecter la loi, la faute en était donc aussi aux gouvernants qui ne lui donnaient guère la possibilité de la connaître, à moins de transporter un code de procédure pénale, un code administratif, un code des sociétés ou un code du travail sous le bras...

L'oubli est donc désormais réparé, sur l'initiative de la direction de la formation des personnels de la police. *Cette volonté* n'est pas sans visée déontologique, puisque le Mémento s'ouvre par le texte intégral de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. Son article douze prescrit : *« La garantie des droits de l'homme et du citoyen nécessite une force publique ; cette force est donc instituée pour l'avantage de tous et non pour l'utilité particulière de ceux à qui elle est confiée... »*

EDWY PLENEL.

(1) Si le Mémento est destiné strictement aux policiers, la lettre « Regards sur l'intérieur » peut-être obtenue par abonnement (100 F pour l'année) : Service de l'information et des relations publiques, place Beauvau, 75800 Paris ; tél. : 522-90-90.

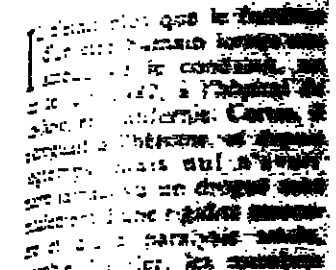
LE BUREAU DE L'ASSOCIATION SÉCURITÉ ET PAIX PUBLIQUE

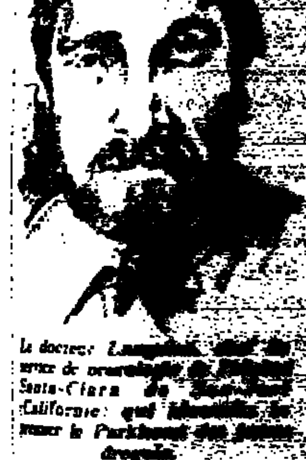
M. Jacques Lenoir et non M. Paul Cousseran...

A la suite de notre article présentant le nouveau bureau de l'association Sécurité et paix publique (*le Monde* du 16 mai), M. Paul Cousseran, ancien préfet, ancien directeur général de la police nationale, nous demande de préciser que, contrairement à ce que nous avons écrit, il n'est pas membre du bureau de cette association, groupant des hauts fonctionnaires proches de l'opposition. *« Bien que je suive avec sympathie les activités de cette association, à laquelle j'ai versé ma cotisation, je n'ai jamais songé à y briguer un poste de responsabilité »,* nous écrit M. Cousseran.

En comptant M. Paul Cousseran, qui fut directeur général de la police nationale de 1982 à 1983, parmi les membres du bureau de l'association Sécurité et paix publique nous n'avons fait pourtant que reprendre le communiqué de cette association, indiquant la nouvelle composition de ses instances dirigeantes. M. Roger Chaix, président de l'association, nous a fait savoir qu'il avait présenté ses excuses à M. Cousseran et que le nom de celui-ci avait été mentionné *« par suite d'une erreur matérielle »*... A la place, ajoute-t-il, *« il fallait lire : M. Jacques Lenoir, ancien préfet de police, ancien directeur général de la police nationale ».*

[M. Lenoir fut l'un des proches collaborateurs de M. Raymond Marcellin quand celui-ci était ministre de l'intérieur, de 1968 à 1974. Il fut ainsi directeur central des renseignements généraux d'août 1968 à avril 1971, puis *préfet de police de Paris* jusqu'en mai 1973, avant d'être nommé directeur général de la police nationale. Quand M. Jacques Chirac succède, en mars 1974, à M. Marcellin au ministère de l'intérieur, la destitution immédiate de M. Lenoir, nommé conseiller-maître à la Cour des comptes et radié du corps des préfets, fut interprétée comme un « limogeage » et un désaveu de la politique suivie par M. Marcellin.]





هكذا من الأصل

Le Monde

MEDECINE

Les pétrifiés vivants de Californie

L'œuvre criminelle de laboratoires clandestins de drogue est à l'origine de l'une des aventures scientifiques les plus étonnantes de la neurologie moderne concernant la maladie de Parkinson.

par le Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE

IL n'était plus que le fantôme *d'un être humain lorsqu'une* ambulance le conduisit, un *jour de juin 1982, à l'hôpital* de San-José, en Californie. Certes, il se *droguait* à *l'héroïne*, et *depuis* longtemps, mais nul n'avait *encore jamais vu un drogué saisi* brutalement d'une rigidité musculaire et d'une paralysie *totale*, incapable d'avaler, les membres secoués de tremblements, *incapable* aussi de parler, au point que les réponses à l'interrogatoire des médecins se faisaient par l'agitation d'un crayon.

Appelé en consultation, le docteur William Langston, chef du


Le docteur Langston, chef du service de neurologie de l'hôpital Santa-Clara de San-José (Californie) qui identifia le premier le Parkinson des jeunes drogués.

service de neurologie et professeur à l'université Stanford, estima qu'il se trouvait devant un syndrome typique de maladie de Parkinson (1) qui évoluerait sans traitement depuis plus de dix ans. Mais cette maladie ne s'observe que chez les sujets âgés, et le jeune malade de San-José n'en présentait aucun signe avant l'injection fatale de ce qui semblait être une « héroïne de confection », produite par l'un de ces nombreux laboratoires clandestins spécialisés dans le meurtre à petit feu par synthèse chimique.

L'hypothèse *d'un lien de cause* à effet entre la pseudo-héroïne et *le mal neurologique foudroyant* devint une quasi-certitude lorsque l'équipe *médicale californienne* alla cueillir à son domicile la compagne *du malade, qui s'était* droguée en même temps que lui, mais à moindre dose, et présentait elle aussi un syndrome parkinsonien qui la pétrifiait dans une gangue de *rigidité* et de paralysie.

Le docteur Langston entreprit alors d'interroger tous ses collègues américains et découvrit que l'un d'eux avait, dans ses services, à Watsonville, deux frères de vingt ans qui étaient restés huit jours dans la chambre qu'ils partageaient et où ils se droguaient, incapables de bouger ou même d'appeler au secours, et que des voisins avaient finalement découverts pour les conduire à l'hôpital. Le syndrome était identique et les victimes transformées en statues vivantes et pathétiques, comme si l'injection fatale avait accéléré le temps et les avait fait vieillir soudainement d'un demi-siècle.

Une « héroïne fatale »

La publicité donnée à ces cas par une conférence de presse destinée à avertir la population de la présence, sur le marché de la drogue, d'une « héroïne fatale » permit de révéler trois autres cas semblables, tous très jeunes, tous transformés en « pétrifiés vivants ».

Les autorités sanitaires du comté déclenchèrent alors une enquête afin d'identifier la substance en cause, et les toxicologistes du laboratoire de police s'efforcèrent, en vain, de chercher l'aiguille dans la botte de foin, soumettant une poudre blanche saisie dans les milieux des trafiquants à toutes les analyses possibles et imaginables (plus de quarante mille substances furent recherchées en vain).

Soudain, l'un d'eux se souvint d'un petit article passé inaperçu en 1977 dans une revue à faible *diffusion*, article qui avait été refusé successivement par tous les *grands* supports de la presse médicale, car il ne concernait que le cas – inexpliqué – d'un malade unique, hospitalisé à l'Institut de la *santé* mentale de Bethesda.

Il s'agissait d'un étudiant de vingt-trois ans, diplômé en chimie organique, qui fabriquait dans son sous-sol et pour son usage personnel des dérivés d'analgésiques morphiniques et, plus précisément, de la péthidine et de la mépéridine. Voulant accélérer le processus de synthèse, il obtint, erreur fatale, non plus du *« MPPP », mais du « MPTP »* (1-méthyl-4 phényl-1,2,5,6,- tétrahydropyridine), *qui fit de lui un* fantôme tremblant, muet et paralysé.

Un an plus tard, le jeune homme, qui se droguait depuis l'âge de treize ans, *se suicidait* à la cocaïne. L'autopsie de son cerveau montrait les lésions caractéristiques de la maladie de Parkinson, avec une destruction massive des cellules d'une zone dite « substance noire », *où se fabrique* un médiateur important de la fonction nerveuse, la dopamine. Les prolongements (ou axones) des cellules de la substance noire transportent cette dopamine vers une autre zone cérébrale dite corps strié, où se fait sa répartition et qui commande la régulation de l'activité motrice.

La perte de dopamine due aux lésions de ces zones cérébrales

L'effet sur le cerveau

Corps strié
Dopamine
Substance noire

La maladie de Parkinson est due à une destruction des cellules de la substance noire qui fabriquent la dopamine. Celle-ci est stockée et répartie dans le corps strié, qui commande la régulation de l'activité motrice.

explique les troubles de la motricité *et la rigidité dont souffrent* les parkinsoniens, et leur maladie *était, depuis ces découvertes* il y a une vingtaine d'années, l'une des très rares *affections neurologiques* dont on connaissait le mécanisme et, dès lors, *le traitement*, par l'administration de précurseurs de la dopamine, ou *L-Dopa*. Le mécanisme et une forme de traitement *substitutif certes, mais non* l'étiologie, car les raisons de ces destructions nerveuses *si localisées* et si spécifiques restaient inconnues.

Une bombe à retardement

Les toxicologistes californiens, qui s'étaient souvenus du jeune chimiste de Bethesda, *reprirent* aussitôt leurs analyses de la *mystérieuse héroïne de confection de* Santa-Clara. Il s'agissait bien du MPTP, *et un appel national fut* dès lors lancé pour que tous ceux *qui avaient eu des contacts* avec la drogue en question se fissent *connaître*. Plus d'une centaine de jeunes se présentèrent dans les hôpitaux californiens, les uns atteints de signes de destructions *cérébrales*, les autres encore indemnes.

Mais on ne peut exclure, souligne le docteur Langston, que, l'âge venant, ils ne présentent eux aussi une maladie de Parkinson, au moment où les cellules nerveuses qui compensent, chez le jeune adulte, les dégâts actuels viendront à mourir... Ils sont porteurs, en somme, d'une véritable « bombe à retardement », à jamais enfouie au creux de leur cerveau...

Entre-temps, les neurologues de l'Institut national de la santé de Bethesda, alertés par l'affaire californienne, furent saisis d'une effervescence *« qui n'aurait pas été plus vive si l'on avait jeté au milieu de nos laboratoires une grenade dégoupillée »*, dit l'un d'eux ; *celui-là même qui prit* immédiatement l'avion pour Wat*sonville, où se trouvaient les deux* jeunes frères drogués atteints du *fameux syndrome, et... les ramena* à Bethesda aux fins d'études plus *approfondies. A Bethesda où l'on* se mit à injecter du MPTP à *divers animaux de laboratoire*, pour découvrir que la substance provoquait *une maladie de Parkinson* aiguë, quasi immédiate, *chez les singes et chez les souris*, mais non chez les rats ou les *cochons d'Inde*.

Du singe au chimiste

On disposait ainsi, et pour la première fois, d'un modèle animal rigoureux permettant d'élucider le mode d'action du toxique et de tester les diverses thérapeutiques possibles de la maladie. Permettant aussi, et sur des bases solides cette fois, de rechercher les véritables causes de la *maladie* de Parkinson telle qu'elle se présente *chez les sujets vieillissants*.

Plusieurs dizaines de laboratoires sont à présent engagés dans ces travaux, menés à train d'enfer, par tous les moyens modernes de la neurochimie, de l'imagerie moléculaire et de la neuro-anatomie. Ils ont permis de découvrir d'ores et déjà que ce n'est pas le MPTP qui est neurodestructeur, mais un produit de son oxydation par une enzyme, très répandue dans le cerveau, la mono-amino-oxydase, qui le transforme en MPP (1 méthyl, 4 phénylpyridinium), lequel attaque sélectivement les zones pigmentées, riches en mélanine, de la substance noire cérébrale.

Les singes auxquels on injecte un inhibiteur de cette mono-amino-oxydase, en *l'occurrence* un anti-hypertenseur banal, la pargyline, ne présentent aucune lésion nerveuse après l'injection de *la drogue toxique. Ce* type de traitement – que l'on imagine plutôt *préventif* – est, dès à présent, en cours d'expérimentation sur l'homme aux *Etats-Unis*.

Il semble en outre, selon les travaux conduits par l'équipe du célèbre neuro-pharmacologiste S. Snyder, que le récepteur du toxique, la structure qui le capte de façon sélective dans certaines zones du cerveau, et nulle part ailleurs, soit précisément l'enzyme mono-amino-oxydase elle-même, ce qui projette un éclairage très révolutionnaire sur la nature exacte de certains récepteurs impliqués dans le fonctionnement du système nerveux central. Ce qui explique aussi pourquoi les rats, qui ne possèdent pas cette enzyme dans les zones cérébrales impliquées dans la maladie de Parkinson, sont indifférents à l'injection de MPTP.

Parkinson et toxique

De multiples hypothèses ont été émises au cours des ans quant à *l'origine de la maladie de Parkinson* chez l'homme. Sa nature *génétique, héréditaire, est exclue*, car l'étude de près d'une *centaines de paires de jumeaux dont* l'un était atteint ne montre, chez l'autre, aucune *concordance*. L'hypothèse du virus « lent », qui *reste longtemps tapi dans* les structures qu'il parasite, ne paraît *pas vraisemblable*, et celle de la maladie auto-immune, où l'organisme *attaque ses propres* tissus nerveux, peut être écartée.

Il reste l'éventualité de la rencontre avec un toxique qui détruirait certaines cellules cérébrales. Les effets de ces destructions peuvent être très longtemps masqués par l'activité de compensation d'autres cellules voisines et leur révélation peut fort bien n'apparaître que lorsque, l'âge venant, il n'est *plus* de compensation possible.

Il est exclu d'imaginer que les cent *mille* Français et les cinq cent mille Américains actuelle*ment atteints de la maladie de* Parkinson se soient livrés un jour à *des administrations d'héroïne* toxique... Mais la publication *récente du cas extraordinaire d'un* chimiste attaché à l'une des plus grandes firmes pharmaceutiques mondiales incite à considérer *l'hypothèse toxique* avec une attention nouvelle.

Ce chimiste conduisait depuis huit ans des synthèses diverses d'analogues de la benzomorphine exigeant la préparation de MPTP et de ses multiples dérivés, préparations avec lesquelles il avait des contacts cutanés et par inhalation. A trente-sept ans, en 1970, il remarqua des difficultés de coordination de la main gauche. Après un bilan neurologique, un diagnostic de maladie de Parkinson – *bien que* tout à fait extraordinaire à cet âge – fut posé et un *traitement spécifique commencé*, traitement qui se poursuit toujours, cependant que *la maladie* évolue lentement.

Une molécule très simple

Si un lien de cause à effet peut être établi entre les contacts *cutanés* ou par inhalation avec le MPTP et l'apparition de la mala*die de Parkinson, on ne peut* exclure que cette substance, ou *une autre analogue, puisse exister* dans l'environnement à la suite de *circonstances particulières. Il* s'agit d'une molécule très simple, d'une *toxicité* et d'une *spécificité* telles que sa rencontre accidentelle peut conduire à des destructions irréversibles confinées à une structure unique du système nerveux central : l'appareil nigrostrié, comme l'ont prouvé les expériences conduites chez l'animal.

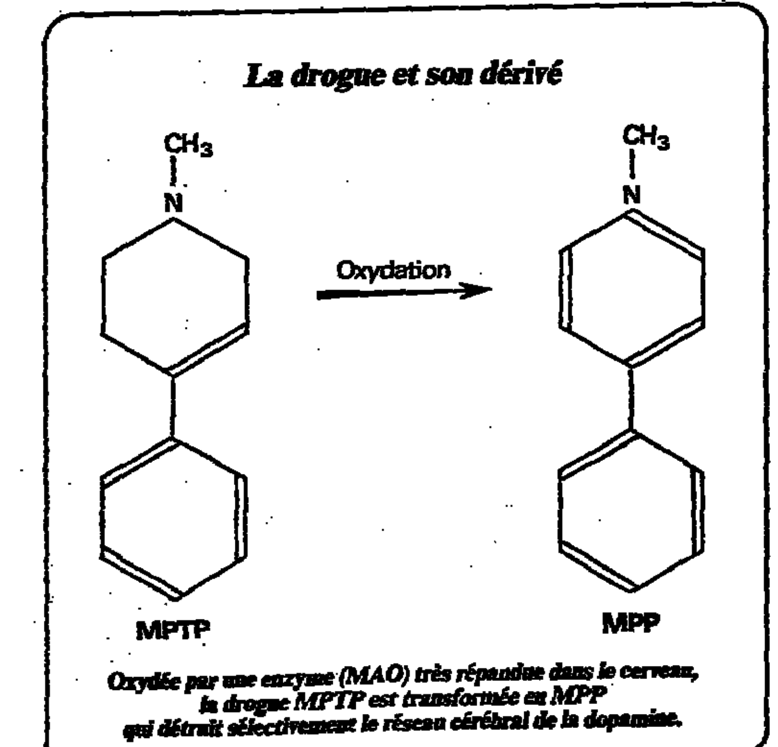
L'*administration à des singes*, que l'on surveillera pendant plusieurs années, de *doses faibles* de ce toxique devrait permettre de *conforter, ou au contraire d'infirmer*, cette hypothèse.

Des pages coupées au rasoir

La surveillance au long cours des véritables cobayes humains que sont les quelque cent jeunes *Californiens et Canadiens qui ont* pris du MPTP permettra de voir, *elle aussi, si les destructions* nerveuses deviendront apparentes *lorsqu'ils vieilliront*.

Les chimistes qui préparaient à prix d'or, dans leurs laboratoires clandestins, une prétendue héroïne de confection, sont responsables du plus terrible châtiment que puisse subir un drogué : la mort lente de son cerveau. Ceux d'entre eux qui ont découpé au rasoir, comme on vient de s'en apercevoir, toutes les pages concernant la synthèse du MPTP à la bibliothèque de l'université Stanford ne se doutent sûrement pas que leur crime se trouve aussi à l'origine de l'une des plus étonnantes aventures scientifiques de la neurologie moderne.

(1) La *maladie de Parkinson* tient son nom d'un médecin britannique qui, en 1817, la décrivit avec une précision telle que les analyses cliniques en sont rigoureusement identiques un siècle et demi plus tard. Mais ce n'est qu'au début du vingtième siècle que les lésions *si caractéristiques du cerveau des parkinsoniens* furent décrites, avec la disparition progressive des neurones de la substance noire, riches en un médiateur indispensable à la vie cérébrale : la dopamine.



Oxydée par une enzyme (MAO) très répandue dans le cerveau, la drogue MPTP est transformée en MPP qui détruit sélectivement le réseau cérébral de la dopamine.

La poudre mortelle

PLUS d'une centaine de jeunes en sont morts à ce jour, aux Etats-Unis, où un *« génie diabolique de la chimie de synthèse »* persiste à introduire sur le marché de la drogue des dérivés de l'analgésique le plus puissant qui soit : le fentanyl, présenté comme une « héroïne de substitution », et qui échappe dès lors à la législation.

La poudre mortelle tue sur le coup, par arrêt cardiaque et respiratoire, *lorsque le drogué* se l'injecte. Les dérivés de fentanyl ainsi préparés sont plus de mille fois plus actifs que l'héroïne, et les autorités américaines estiment qu'ils sont tous synthétisés par le même chimiste de l'ombre, qui échappe jusqu'à ce jour aux recherches, et auquel son activité a dû rapporter, estiment ces autorités, plus de 2 millions de dollars...

Le fentanyl, isolé par les laboratoires belges Janssen, est l'analgésique le plus puissant actuellement disponible. Très utilisé par les anesthésiologistes, son administration ne peut se faire qu'en milieu hospitalier afin qu'il soit possible de *parer sur-le-champ aux effets* respiratoires et cardiaques qu'entraîne son surdosage.

SIDA, au nom du virus

Français et Américains s'affrontent autour du nom à donner au virus du SIDA. Un combat scientifique, pour l'honneur et pour la gloire, sur toile de fond financière.

LA saga du SIDA est loin d'être terminée. Certes, l'extraordinaire effort international de recherche commence à porter ses fruits : le virus responsable de la maladie a été identifié de part et d'autre de l'Atlantique, puis retrouvé en Afrique. Il a été photographié, disséqué à l'échelle moléculaire. Son génome a été « séquencé », ce qui veut dire qu'on connaît dans le détail, à la « lettre » près, l'enchaînement des quelque 9 000 nucléotides qui le composent. On commence aussi à découvrir de quelle manière ces nucléotides se traduisent en protéines, découverte fondamentale qui conduira, d'une part, à la mise au point prochaine de méthodes *diagnostiques* plus fines que celles qui commencent à être mises sur le marché et, d'autre part, à celle – plus lointaine – d'un vaccin protecteur contre cette maladie virale.

Duel singulier

La saga du SIDA ne se limite pourtant pas à la recherche fondamentale. Déjà, un chapitre nouveau et passionnant est en train de *s'écrire : celui de la compétition* à laquelle se livrent plusieurs grandes firmes pharmaceutiques internationales, désireuses d'emporter au plus vite la plus large part du marché du dépistage sanguin de la maladie.

Un marché considérable, compte tenu de l'intérêt de l'opinion publique (et des responsables politiques) pour cette épidémie spectaculaire et apparemment incontrôlable. Compétition scientifique autant que commerciale. Compétition légitime aussi, aisément prévisible dès lors que l'origine virale de l'infection avait été suspectée, puis démontrée.

Reste que le combat du SIDA ne se limite pas à la course au savoir ou à la chasse aux « royalties ». Il se double, depuis de longs mois déjà, d'une autre compétition, sorte de duel singulier, de reconnaissance en paternité, qui oppose deux équipes dont le hasard veut qu'elles soient l'une américaine (celle du professeur Robert Gallo – National Cancer Institute - Bethesda), l'autre française (professeur Luc Montagnier, Institut Pasteur de Paris).

Deux équipes qui, à elles deux, ont obtenu – par des voies différentes – l'essentiel des résultats importants sur le *SIDA. Deux* équipes qui entretenaient jadis des relations amicales, avant de se retrouver en opposition totale sur un point essentiel : *la* découverte de l'origine du SIDA et, pardessus tout, l'antériorité de cette découverte.

Des brevets ont de part et d'autre été déposés. L'affaire, on s'en doute, est d'importance. Suffisamment en tout cas pour alimenter, depuis 1983, un conflit *aux multiples facettes*, dont on retrouve trace dans la quasi-totalité des publications scientifiques ou des congrès consacrés au SIDA. Un conflit international, chaque camp ayant ses partisans, ses « ambassadeurs » et ses « traîtres ». Une guerre scientifique, où bien des coups sont permis et dont les chocs, à peine assourdis, envahissent les couloirs des colloques et des réunions savantes consacrées aux virus et aux cancers.

Dernier terrain d'affrontement : Dakar, où les organisateurs français d'un colloque international consacré en grande partie au SIDA avaient invité, entre autres scientifiques, le professeur Gallo *(lire ci-dessous)*. A ce colloque, le professeur Montagnier ne participait pas : il nous a expliqué avoir été contraint d'annuler sa participation parce que les dates de ce colloque, organisé par l'Association pour *le* développement de *la* recherche sur le cancer à Villejuif, ont été, au dernier moment, modifiées.

Depuis le début, le conflit se résume à un nom de baptême. Pour l'équipe américaine, la cause est entendue : le virus du SIDA n'est que le troisième représentant de la famille des HTLV (human T leukaemia – ou lymphotropic – virus) dont les deux premiers membres ont été identifiés en 1980 par l'équipe américaine.

Pour l'équipe française de l'Institut Pasteur de Paris, aucun doute n'est plus permis : le virus du SIDA, qu'elle est la première à avoir découvert (*le Monde* du 25 août 1983), ne fait pas partie de la famille des HTLV et doit, dès lors, être désigné par son appellation princeps de LAV (lymphadenopathy - associated virus).

La description moléculaire des génomes des *virus* isolés *par* les deux équipes n'a, en rien, réglé la question. Bien au contraire. Le colloque de Dakar l'a montré, qui a vu le professeur Gallo d'un côté, M. Simon Wain-Hobson de l'autre (qui a cloné et séquencé le LAV à l'Institut Pasteur de Paris), avancer et développer de nouveaux arguments, chacun, en faveur de son hypothèse.

Côté français, on insiste sur deux points essentiels : les différences observées entre les génomes des virus isolés en France et aux Etats-Unis sont mineures (0,9 %), alors que celles existant entre le LAV et les HTLV 1 et 2 sont très importantes. *« Le génome du LAV*, explique M. Wain-Hobson, *contient des stuctures particulières sans précédent dans cette famille de virus. »*

Services et virus : pas de libre-échange

L'équipe de l'Institut Pasteur s'est aussi ingéniée à reconstruire un arbre généalogique des rétrovirus, arbre dans lequel le LAV et les HTLV sont sur deux branches situées aux antipodes l'une de *l'autre. L'équipe parisienne* estime – non sans arguments – que le LAV pourrait faire partie d'une autre famille virale, celle des lentivirus dont un des membres, le visna virus, est responsable d'une maladie connue sous le nom de tournis du mouton.

Côté américain, la stratégie est claire : elle consiste à faire feu de tout bois pour, d'une part, éloigner le LAV et l'HTLV 3 (à partir des mêmes bases, les chercheurs établissent que les différences sont de plus de 2 %) et, d'autre part, pour rapprocher, en dépit des évidences, l'*HTLV 3* de la famille des HTLV. A Dakar, le professeur Gallo a longuement développé son point de vue avec une aisance et un brio qui l'ont depuis longtemps aidé à séduire *autant qu'à convaincre* les milieux scientifiques et médiatiques spécialisés.

La guerre aura-t-elle une fin ? Pour l'heure, chacun dans son camp retranché lance ses attaques qui ont la forme de publications scientifiques (dans les revues *Cell, Nature, Science, Lancet* et le *New England Journal of Medicine)*. Dans ces publications on ne parle, selon les cas, que du LAV ou que de l'HTLV 3. Et l'utilisa*tion* des deux *sigles* a valeur de drapeau blanc. Le sous-comité « rétrovirus » de la Commission internationale de nomenclature de virologie a commencé à étudier cette question sous la présidence du professeur Warmus (université de San-Francisco). Néanmoins, aucune décision n'est à attendre avant plusieurs mois, voire plusieurs années.

C'est aujourd'hui l'heure où, après plusieurs tentatives vaines de réconciliation, les positions semblent se cristalliser et où les échanges deviennent plus vifs. Comme dans les colonnes de l'hebdomadaire britannique *New Scientist* accusé, côté américain, d'avoir récemment publié un article – au demeurant fort objectif – en faveur des Français (*« How Gallo got credit for AIDS discovery »*, *New Scientist*, 7 février 1985).

D'autres armes sont utilisées aussi. Le bruit court, par exemple, que l'équipe parisienne, loin d'observer les règles communément admises dans la recherche scientifique internationale, a longtemps refusé de collaborer avec les équipes concurrentes, s'obstinant par exemple à ne pas échanger ses sérums ou ses virus. *« C'est totalement faux*, nous a déclaré le professeur Montagnier. *Dès le début, j'ai tenu le professeur Gallo informé de nos travaux et de nos découvertes. Au début de 1983, il nous a proposé de publier en commun. J'ai ensuite été de nombreuses fois en contact avec lui. En juillet, notre équipe a présenté ses résultats à Bethesda. En septembre, je lui ai adressé des sérums. En octobre, il a désiré interrompre les contacts en proposant de ne rien échanger pendant six mois.* « Si vous avez raison je le dirai », *nous avait-il alors déclaré. »*

L'équipe française avait évoqué pour la première fois l'existence du LAV le 20 mai 1983. Depuis le 4 mai 1984, les Etats-Unis ne connaissent plus que le HTLV 3.

JEAN-YVES NAU.

Vers un dépistage de « deuxième génération »

POUR les spécialistes français, belges et américains du SIDA réunis du 8 au 10 mai, à la faculté de médecine de Dakar, il ne fait aucun doute que le dépistage systématique des anticorps « anti-SIDA » chez les donneurs de sang doit être mis en œuvre au plus vite. *« C'est absolument indispensable »*, explique par exemple avec fougue le professeur Robert Gallo (National Cancer Institute, Bethesda). *« Nous disposons de tests permettant d'effectuer ce dépistage. Il faut les mettre en œuvre. Accepteriez-vous que l'on transfuse votre enfant avec du sang potentiellement infectieux ? »*

Une assurance qui tranche *néanmoins avec l'incertitude* quant à la meilleure conduite à tenir face à un résultat positif. *« C'est vrai,* reconnaît le professeur Burny (Bruxelles), *nous n'avons toujours rien à proposer aux malades et, pis, nous ne savons pas si la présence d'anticorps contre le virus signifie que la personne est atteinte de la maladie. Dès lors, que faut-il dire aux sujets concernés ? Nous ne le savons pas. »*

Or, si les perspectives thérapeutiques demeurent toujours aussi lointaines, on peut en revanche raisonnablement s'attendre à de procheins et rapides progrès en matière de dépistage du SIDA. Tel est le sens, en particulier, d'une des principales communications faites à Dakar par le docteur Francis Barin. Ce jeune chercheur français travaillant dans le laboratoire du professeur Max Essez (Harvard School, Boston) est, en *effet, parvenu à démontrer* que deux protéines spécifiques du virus du SIDA (deux glycoprotéines baptisées GP 160 et GP 120 présentes sur l'enveloppe de ce virus) sont détectables à un haut degré de sensibilité dans tous les sérums de sujets infectés (1).

Or les techniques de dépistage actuellement mises sur le marché européen et américain ne s'intéressent pas à l'enveloppe mais à *l'intérieur du virus ou core, ce qui*, malheureusement, peut conduire à l'obtention de « faux négatifs » ou de « faux positifs », selon le stade d'évolution de la maladie, phénomène qui obère de manière considérable le bénéfice qu'on *pourrait attendre d'un dépistage* systématique.

On est, en effet, face au SIDA, dans une situation pour le moins paradoxale. Alors que, grâce aux techniques de manipulation génétique, on connaît de la manière la *plus précise* qui soit les structures du génome viral (celles qui dirigent la synthèse des protéines du virus), on ne dispose pas, en revanche, de méthodes permettant de mettre à tout coup en évidence la présence de ces mêmes protéines dans le sang humain. De même, la cinétique de l'infection de l'organisme par le virus du SIDA demeure en grande partie méconnue. C'est dire l'importance qu'il faudra accorder au *développement à un stade* industriel d'un test dit de « deuxième génération » basé sur la détection des protéines de l'enveloppe du virus. Protéines qui serviront, d'autre part, à la mise au point du vaccin protecteur.

J.-Y. N.

(1) Ces résultats seront très prochainement publiés dans l'hebdomadaire américain *Science*. D'autre part, *des résultats similaires concernant les* glycoprotéines virales d'enveloppe obtenus par l'équipe de l'Institut Pasteur de Paris (L. Montagnier, B. Krust, F. Clavel, S. Chamaret, F. Rey, F. Barré-Sinoussi et J.-C. Chermann) seront publiés dans la revue *Virology*.

Calvitie : les femmes aussi

La chute des cheveux frappe les femmes différemment : la chevelure s'éclaircit sans disparaître. Une pathologie plus bénigne que chez l'homme mais plus mal vécue.

SOUS l'appellation savante d'alopécie androgéno-génétique se cache une affection banale et répandue : la chute des cheveux. Elle fut longtemps l'apanage des hommes mais touche à présent des femmes de plus en plus jeunes (moins de trente-cinq ans) et de plus en plus nombreuses. Une journée de formation médicale continue vient de lui être consacrée par la clinique dermatologique de l'Hôtel-Dieu de Marseille à l'initiative des professeurs Yvan Privat et Jean-Pierre Marchand.

« L'accroissement du nombre de patients des deux sexes correspond-il à un accroissement réel de l'affection ou à un phénomène culturel, l'alopécie étant perçue comme un signe de vieillissement et d'atteinte esthétique ? » s'interroge le professeur Privat. Il constate qu'aucune enquête sérieuse ne permet de répondre à cette question. Le dermatologue est persuadé que l'augmentation des cas d'alopécie androgéno-génétique chez les femmes est réelle même si celles-ci consultent plus fréquemment que les hommes. Reste à savoir pourquoi. Les spécialistes sont contraints d'avouer leur ignorance.

Entre le pessimisme thérapeutique répandu chez beaucoup de dermatologues et l'optimisme publicitaire des vendeurs de produits antichute (la consommation s'est accrue de 110 % depuis 1981), il est une réalité que les spécialistes réunis à Marseille ont tenté de cerner.

« Dans les pays avancés, la chevelure a, depuis longtemps, dépassé son rôle protecteur pour devenir parure, emblème de séduction, signe de virilité dont l'absence est toujours ressentie comme perte de féminité ou de puissance », remarque le docteur Jacqueline Le Goaster. La chute des cheveux relève de facteurs généraux complexes, génétiques, hormonaux, parfois liés au stress et, chez la femme, à la grossesse, à la ménopause, aux carences alimentaires dues à des régimes mal conduits.

Antécédents maternels

En 1985, la moitié des soixante-dix mille femmes de quinze à soixante-quinze ans interrogées déclaraient perdre leurs cheveux ! Mais 13 % seulement utilisent un produit antichute. Le docteur Micheline Marié a cité des chiffres moyens de soixante-dix femmes pour quinze hommes venus la consulter pour perte de cheveux.

La calvitie de l'adulte, précise le docteur R. Aron-Brunetière, est induite par une sensibilité anormale des follicules pilaires aux androgènes (hormones mâles). Cette sensibilité qui ne concerne pas les autres poils du corps est indépendante des facteurs d'environnement mais due aux cellules elles-mêmes comme l'atteste par exemple, même chez les plus grands chauves, la persistance de cheveux insensibles aux androgènes, situés en couronne. Pour le docteur C. Janin, la cause de l'alopécie n'est pas à trouver dans une anomalie des androgènes eux-*mêmes mais dans* un trouble du métabolisme au niveau du cheveu.

L'alopécie apparaît parfois très tôt chez les jeunes (seize-dix-sept ans) et le docteur Aron-Brunetière pense qu'*« à ce jour aucun moyen, qu'il soit conseillé par un médecin ou par un marginal, n'a donné le moindre résultat. Le seul recours reste la transplantation des cheveux occipitaux vers le front et les tempes. »*

Les charlatans

Chez la femme, en revanche, l'alopécie n'a jamais le dessin et les limites nettes qu'on lui voit chez l'homme. C'est une calvitie diffuse qui « éclaircit » la chevelure sans la faire disparaître. Aussi faut-il faire la part d'un phénomène normal qui veut que tout individu connaisse dans sa quatrième décennie de vie une réduction de sa chevelure de l'ordre de 20 % et une véritable perte de cheveux. Le diagnostic doit tenir compte de facteurs psychiques, physiques (grossesse) ou de carences (anémie).

Pour ce qui est du diagnostic positif de l'alopécie *féminine*, il faut se fonder sur l'existence d'antécédents maternels. La perte de cheveux chez la femme peut néanmoins s'arrêter spontanément après dix ou quinze ans, laissant une chevelure éclaircie mais stabilisée. Les observations ont permis d'établir que ces calvities féminines n'ont pas de rapport avec l'insuffisance thyroïdienne et qu'il n'existe aucune relation établie entre la perte de cheveux et la *séborrhée du cuir chevelu* (cheveux gras).

Les incertitudes de la science face aux causes permettent aux charlatans d'abuser de leurs victimes. Il n'existe en effet aucun critère qui permette de voir à l'inspection si la densité de la chevelure est normale ou pas (on voit toujours clairement ceux qui tombent, pas ceux qui repoussent).

A quelques exceptions près, la perte des cheveux perturbe beaucoup plus profondément les femmes que les hommes. *« Mais*, note le docteur Marié, *ces femmes sont habituellement des angoissées, des dépressives, des émotives, des asthéniques. La situation ne s'améliore vraiment que si la totalité de l'être est soignée. »*

Cette pathologie sans gravité ni souffrance, autre qu'esthétique et psychologique, est le plus souvent symptôme de troubles psychiques, *« mais*, remarque le docteur Marc Gensollen, psychiatre, *les cheveux font l'objet d'un vécu particulier parce qu'ils participent à l'édification du sujet. Ils jouent un rôle de parure et surtout leur capacité à se renouveler est un signe d'énergie vitale »*.

Leur perte a donc des incidences psychologiques graves. C'est pour cela qu'en dehors des traitements empiriques apparaissent des traitements à base d'anti-androgènes destinés à s'attaquer aux causes métaboliques. Mais la solution pour l'instant passe principalement par la transplantation. La chirurgie progresse. Elle profite du caprice de la nature, qui veut que les cheveux situés en couronne aient une durée de vie dépassant celle de l'individu, alors que les autres l'abandonnent en cours d'existence. Un fragment de cuir chevelu déplacé par autogreffe continue à vivre comme s'il était resté en place. Le traitement s'étale sur plusieurs mois et nécessite plusieurs interventions chirurgicales.

JEAN CONTRUCCI.

Cannes, trente-huitième

L'éclat des comédiens



Habile palmarès. Inattaquable, à la fois plus légèrement audacieux qu'on aurait pu le craindre et conforme malgré tout à *une tradition d'équilibre. S'il avait attribué la palme d'or à Birdy* d'Allen Parker, comme beaucoup s'y *attendaient*, le jury du trente-huitième Festival international du film aurait satisfait le goût de Cannes pour un cinéma plutôt spectaculaire tout en payant les Américains de leurs efforts, cette année, *en faveur de la Croisette*.

En primant un « petit film », comme on dit, ou « *un film* d'un petit pays », *Papa est en voyage d'affaires* du Yougoslave Emir Kusturica, le président Milos Forman et ses jurés ont préféré privilégier — à l'unanimité — l'autre tradition *cannoise, plus artistique, plaçant au second plan les nécessités tant populaires que diplomatiques. Birdy* vient juste après, récompensé d'un Prix spécial du jury. Mais seulement après.

Le bruit en avait couru pendant la dernière journée du *Festival : Milos Forman et les personnalités bien trempées qui l'entouraient (Jorge Amado, Nestor Almendros...) allaient* résister à la poussée américaine. Le président du jury aurait à cœur de montrer qu'il restait aux Etats-Unis un immigré. En saluant d'une palme d'or le film yougoslave, tout à fait digne *par ailleurs de l'hommage, et en ne donnant qu'un Prix du* jury à *Colonel Redl* du Hongrois Istvan Szabo, Forman fait aussi un pied de nez à l'autre bloc, celui de l'Est. Tout bien pesé, cette Palme d'or va aux non-alignés.

Pour le reste, le trente-huitième jury s'est parfaitement placé au cœur du dispositif prévisible. Le palmarès est un panachage entre le coup de chapeau à l'Amérique et la distinction *des films les plus remarqués à Cannes : entre* l'actualité immédiate et la justice rendue. *Pour les Etats-Unis, Birdy* donc, mais aussi le prix d'interprétation féminine ex æquo à Cher pour *Mask* de Peter Bogdanovich et le Prix de la meilleure contribution artistique à *Mishima* de Paul Schrader. *Dans l'autre camp, Papa est en voyage d'affaires*, second prix d'interprétation féminine à Norma Aleandro pour *la Historia official*, de l'Argentin Luiz Puenzo, le *prix du jury* au film hongrois et le prix d'interprétation masculine à William Hurt — il est vrai américain — pour le *Baiser de la femme araignée* du Brésilien Hector Babenco.

***Rendez-vous*, d'André Téchiné, *obtient le troisième prix* par ordre d'importance du palmarès, celui de la *mise en* scène. C'est une façon de soutenir à travers la sélection française, et au-delà du talent même du lauréat, une Europe *si cruellement absente cette année du Festival. Une façon* aussi de reconnaître les *mérites du cinéma d'auteur, en évitant* pudiquement de traiter le cas Godard. Le réalisateur de *Détective*, dont la présence a été nécessaire à l'animation de Cannes-85, repart les mains vides. Qu'aurait-il bien pu obtenir *pour un film atypique ?* Le jury, à en croire certaines rumeurs, aurait songé à distinguer *l'ensemble de son œuvre*, puis y aurait renoncé. Les seules hypothèses pour Godard, c'était la Palme d'or ou le silence des maudits.**

« Cannes trente-huitième » s'est achevé assez justement par un festival de symboles de l'état du cinéma mondial. Sur la scène de la *cérémonie de clôture, un grand studio* de cinéma avait été reproduit avec sa voiture-travelling et ses projecteurs. Un studio à la *beauté froide, un peu vide, où* se sont succédé des cinéastes, des producteurs primés qui, derrière les sourires aux photographes, conservaient les rides de l'inquiétude.

La musique, les applaudissements n'effaçaient pas des déceptions visibles. *Le seul éclat de cette soirée, comme du* Festival, c'était les acteurs qui l'apportaient. Comme si l'énergie n'était plus, en ces temps de crise, que de leur côté. Dans tous les films ou presque, de *Rendez-vous* à *Birdy*, *les comédiens* ont paru montrer plus de talent par leur jeu, plus de signes de modernité que des scripts *plutôt mous ne* leur en demandaient. Les acteurs, surout masculins, ont donné l'impression d'être légèrement en avance sur le cinéma, en attente d'être rejoints par l'écriture cinématographique.

A défaut de très grands films, ce Festival-ci aura eu l'embarras du choix pour se repaître du foisonnement de son *vivier humain*. Il aura pu tous les jours mesurer le professionnalisme et la solidarité *manifestés par ces comédiens, bateleurs* du devant de la scène, occupés à « assurer », à entretenir la flamme et la passion du public pendant que le cinéma, en coulisse, cherche un éternel second souffle. *Devant le bonheur de revoir sur scène* James Stewart, honoré pour *« l'œuvre de toute une vie », la plus belle salle* du monde a oublié quelques instants, lundi, ses incertitudes.

C'est toute l'importance, cette année, unanimement reconnue, du Festival international du film. Réconforter, doper, relancer un septième art qui redoute tant de perdre son âme dans le *dédale des satellites de communications*. Le cinéma y fait bruyamment parler de lui à défaut, on l'a vu, de pouvoir toujours montrer de très belles images. Si le cache-misère est tellement coloré, c'est d'abord pour donner la *chance d'un avenir à l'une des corporations les plus indispensables à la bonne santé — mentale — de l'univers.*

Sans doute faut-il raccourcir le *Festival de quelques* jours. Cela devrait être fait l'*an prochain, puisque Cannes a* aujourd'hui conscience de ne plus pouvoir *maintenir l'attention* aussi longtemps dans et hors ses murs sans événement cinématographique d'importance. Sans doute le Festival *doit-il*, pour permettre des lendemains qui chantent au *cinéma, s'appuyer, comme cette année*, sur le culte de la mémoire. Tout n'est donc pas si morose. Il reste encore de belles perspectives : en 1987, on rendra hommage à l'une des plus grandes stars du siècle : James Bond, alias 007.

PHILIPPE BOGGIO.

Le palmarès

Palme d'or : *Papa est en voyage d'affaires* (*Otac na Sluzbenom puta*), d'Emir Kusturica (Yougoslavie).

Prix d'interprétation féminine (ex-æquo) : Norma Aleandro pour *la Historia oficial* (Argentine), et Cher pour *Mask* (Etats-Unis).

Prix d'interprétation masculine : William Hurt (Etats-Unis) pour *Le Baiser de la femme araignée* (Brésil).

Grand Prix spécial du jury : *Birdy* (Etats-Unis), d'Alan Parker (Grande-Bretagne).

Prix de la mise en scène : André Téchiné pour *Rendez-vous* (France).

Prix du Jury : *Colonel Redl*, d'Istvan Szabo (Hongrie).

Prix de la meilleure contribution artistique : *Mishima*, de Paul Schrader (Etats-Unis).

Grand prix technique : Nicolas Roeg, pour *Insignificance* (Grande-Bretagne).

Caméra d'or (première œuvre) : Fina Torres pour *Oriane* (Venezuela).

Prix du court métrage : *Mariage*, de Slav Bakalov et Roumen Petkov (Bulgarie).

Trophée international du Festival : James Stewart (Etats-Unis).

Prix de la critique internationale (FIPRESCI) : ex-æquo : Woody Allen, pour *la Rose pourpre du Caire* (Etats-Unis), Emir Kusturica, pour *Papa est en voyage d'affaires* (Yougoslavie) et *Visages de femmes*, de Désiré Ecaré (Côte d'Ivoire).

Prix Perspectives du cinéma français : *Visage de chien* de Jacek Gasiorowski.

Prix du jury œcuménique (catholique et protestant) : *La Historia oficial*, de Luiz Puenzo.

Négociations collectives

Il fait la « une » quotidienne de la presse professionnelle, il s'étale en affiche gigantesque à la surface du Carlton, tourne en escadrille d'avions promotionnels dans le ciel de la Croisette, nourrit les conversations et les colloques. *Qu'on le montre* ou qu'on le cherche, l'argent est la vraie star de Cannes. Depuis *vingt-cinq* ans, le Festival est un marché ; cette année, la crise du cinéma européen en a fait un forum permanent sur l'économie de la création.

Producteurs, réalisateurs, banquiers, responsables politiques, organisations professionnelles, chacun se penche sur le malade et y va de son diagnostic. Officiellement, personne n'est très optimiste. On a bien invoqué les rigueurs de l'hiver pour expliquer les recettes décevantes, mais on sent que la baisse de la *fréquentation* a des causes plus profondes. L'exemple de la *Grande-Bretagne et de l'Italie* semble annoncer un déclin inévitable de la salle de cinéma.

Alors le ton est à la rigueur. « *On produit trop de films* », affirme Jean-Luc Godard, qui explique que la France n'a pas les moyens financiers *de ses ambitions intellectuelles*. « *Il faut revenir aux séries B* », renchérit M. Denis Chateau (1), ancien programmateur de Gaumont, qui plaide pour une réduction drastique des coûts de production. On cite en exemple UGC ou MK 2, la société de Marin Karmitz, qui savent contenir dans des limites raisonnables *les budgets des films* et les risques de la distribution. On remarque que *Détective*, *Rendez-vous* et *Poulet au vinaigre*, les trois films de la sélection française, ont des budgets inférieurs à 8 millions de francs alors que le coût moyen d'une production en France est supérieur à 10 millions de francs.

Mais les économies en amont ne *suffisent pas* : il faut revoir les conditions d'amortissement des films. Si les recettes des salles continuent à diminuer, la télévision et la vidéo devront compenser le manque à gagner. Les producteurs demandent aussi la réforme du Fonds de soutien pour que les 700 millions de francs recueillis chaque année aille davantage aux *films* qu'aux salles de cinéma, dont la modernisation est pratiquement achevée.

Pour sauver sa peau, le cinéma *change mais, dans son mouvement*, il fait entendre quelques craquements inquiétants. Les exploitants *s'inquiètent d'une évolution* qui semble les condamner à terme. Les techniciens, premiers concernés par la réduction des coûts, défendent leurs acquis. Les *auteurs*, *réalisateurs*, acteurs, exigent un pourcentage direct sur les recettes et un contrôle *par les sociétés de gestion collective*. Le passage devant le Parlement de la loi sur les droits d'auteur politise le débat. Le Sénat vole au secours des producteurs, le Parti communiste défend les créateurs. Le Parti socialiste, le gouvernement, sont *plus divisés*, *et Cannes prend* des allures de négociations collectives.

Cinquante-trois films

Pourtant, malgré la tourmente, la fête continue. Tout se passe comme si le *cinéma français continuait* à rêver tout haut à un autre scénario. Un scénario américain où les recettes des salles ne cesse de progresser malgré l'abondance du spectacle à domicile, où le cinéma continue de séduire son public à coup de super-productions somptueuses. C'est ainsi que Carthago Films confie à Roman Polanski un budget de 200 millions de francs pour tourner *les Pirates*, que Claude Berri produit pour 90 millions de francs une adaptation de Pagnol. C'est ainsi que le nombre de films dont le budget dépasse 10 millions de francs augmente chaque année. Et malgré les prévisions pessimistes, il s'est déjà produit cinquante-trois films depuis le début de janvier contre cinquante-neuf l'an dernier à la même époque. Dérapage incontrôlé ? Témérité suicidaire ? « *La production est essentiellement une économie d'anticipation*, répond M. Pierre Viot, le nouveau directeur du Festival. *On ne peut pas l'enfermer dans une logique trop rigide où chaque investissement ne serait décidé qu'à coup sûr.* » Et Jean-Luc Godard ajoute : « *Les financiers du cinéma, les vrais, style Toscan du Plantier, ont très bien compris que le cinéma est une industrie de la perte* » (2).

Avec ses 4 milliards de francs par an, le cinéma *français* représente à peine le vingtième du chiffre d'affaires de la Régie Renault. Tout pourtant destine cet étrange artisanat à devenir le fer de lance d'une industrie audiovisuelle nationale. Ce qui ne l'empêche pas d'appartenir aussi à ce que Georges Bataille appelait « *la part maudite* » : cette dépense somptuaire et rituelle qui reste *indispensable à la survie des* sociétés.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

(1) Cité dans un entretien à *Libération*.

(2) Cité dans un entretien au *Film français*.

CULTURE

MUSIQUES

L'ORCHESTRE DE LENINGRAD A PARIS

Un siècle de perfection

Après vingt ans d'absence, l'Orchestre philharmonique de Leningrad donnera un *concert* au Palais des congrès, le 23 mai, avec son nouveau chef Maris Jansons et le *pianiste Grigory Sokolov*, médaille d'or du concours Tchaïkovski, tous deux encore inconnus en France. Nous avons eu le privilège de les entendre dimanche dans la grande salle de la Philharmonique de Rotterdam.

Le pianiste, d'abord, est un de ces artistes prodigieux que les Soviétiques gardent jalousement dans leurs *réserves*, on ne sait pourquoi. Un homme jeune, qui a déjà un visage de vieux maître dans un corps lourd, *de grosses mains de pétrisseur d'ivoire*, mais étincelantes de vivacité et d'esprit, d'une clarté et d'une *finesse de sonorité exceptionnelles*, survolant la musique « cosaque », fulgurante et lyrique, du *1er Concerto* de Prokofiev. On attendra le *5e Concerto* de Beethoven, à Paris, pour le ranger parmi les plus grands.

Quant à l'orchestre, il ne se compare qu'aux Philharmoniques de Berlin ou de Vienne et aux cinq « *majors* » américains. Fondé il y a cent trois ans, dirigé depuis 1938 par Mravinski, il a ce poli, ce fini ouvragé des ensembles de longue tradition où l'on se transmet, comme d'un artisan à son successeur, une beauté sans cesse approfondie par l'apport de tant de virtuoses et de personnalités originales.

Dans la *7e Symphonie « Léningrad »*, de Chostakovitch, *aux* horizons infinis comme les romans russes, et surtout l'énorme premier mouvement de près d'une demi-*heure, avec ses variations instrumentables* hallucinantes à la manière du *Boléro* de Ravel, chaque entrée de soliste ou de groupe instrumental, de même que les *tutti*, accroissaient *notre émerveillement. La direction* de ce chef de trente-deux ans est très sobre, mais ses gestes vont au bout des phrases, soulevant du plus profond ces immenses architectures lyriques.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Palais des congrès, le 23 mai : *Ouverture de Léonore III* et *5e Concerto* de Beethoven, *5e Symphonie*, de Tchaïkovski. Même programme et mêmes interprètes au Havre, le 24 mai.

ROCK A MOGADOR

Sting sans Police

Formé il y a déjà huit ans par Sting, Andy Summers et Steward Copeland, Police *a caracolé* très vite au sommet des hit-parades du monde entier avec un *rock accrocheur et sophistiqué* qui avait intégré le reggae à son style. Mais à l'encontre de beau*coup d'autres groupes, Police n'a* jamais été une hydre à trois têtes, seulement trois individus vivant avec *un sentiment*, une envie de liberté.

Le groupe anglais n'est pas officiellement dissous *aujourd'hui. Mais Sting*, le blond bassiste-chanteur et auteur-compositeur a formé sa propre formation avec des musiciens de jazz ou d'anciens funkies : le batteur Omar Ibn Hakin (ex-Weather Report), le saxophoniste Brandford *Marsalis, le bassiste* Daryl Nelson Jones (ancien compagnon de Miles Davis), Kenneth D. Kirkland aux claviers et deux *choristes. Sting a ainsi donné* une série de concerts à New-York et a enregistré un album *(The Dream of the Blue Tortal)* dont la sortie est annoncée chez Polydor pour la mi-juin.

Si Sting semble refuser les étiquettes, *il n'est pas moins évi*dent qu'il fait un double retour aux sources : au jazz avec lequel *il a fait ses débuts et à sa terre* d'origine (Newcastle) avec une chanson : *Working the Black Sea Together*, qui a pour thème *la récente* grève des mineurs en Angleterre.

Sting se présente avec son nouveau groupe au Théâtre Mogador du 22 au 25 mai et du 28 mai au 1er juin.

CLAUDE FLÉOUTER.

AU FESTIVAL DE JAZZ D'ANGOULÊME

Boulou et Elios Ferré

Virtuoses, lyriques, chaleureux, spectaculaires, les frères Ferré ont ouvert, lundi 20 mai, le Festival d'Angoulême. La musique est leur vie autant qu'elle est, pour eux qui sont d'origine tzigane, une affaire de famille.

Boulou Ferré, l'aîné, fréquente les plus grandes scènes depuis vingt ans. Depuis une douzaine d'années, son frère cadet Hélios l'a rejoint : en duo ou en groupe. Boulou est né en *1951*, et *Elios* en 1956. Ils parlent comme ils jouent, à deux voix, mais ensemble : « *Il y a des goûts communs, des affinités, un effort de synthèse dans ce que nous jouons, mais aussi des styles très différents, des exigences singulières, sans aucun rapport de forces.* »

Quand le souvenir du critique remonte au Festival d'Antibes (1963), où Boulou jouait en *première partie de Coltrane, ou a* Comblain-la-Tour (1966), les questions que suscitait l'enfant prodige reviennent : « *Saura-t-il vieillir ?* » *se demandait* Jean-Pierre Binchet. Boulou a simplement renoncé à vieillir.

Après des débuts éclatants dans le monde du jazz, des études classiques au conservatoire, des leçons auprès des plus grands (Messiaen), une conversion aux techniques électriques, à trente-quatre ans Boulou a plus d'expérience que toute une génération de musiciens, et autant de fraîcheur qu'un débutant.

Chez Ferré, on est musicien comme chez d'autres on est marin. Les quatre enfants de Matelot Ferré jouent de la guitare. Pilier du Quintet du Hot-Club de France, avec Django Reinhardt, Stéphane Grappelli et Hubert Rostaing, Matelot a été l'accompagnateur d'Edith Piaf ou de Charles Trenet. Benny Carter, Bill Coleman, Rex Stewart, tout ce que le jazz d'avant-guerre compte de légendes, il les a croisées et accompagnées. Chez Ferré, on « fait le bœuf » en famille, autour du pot-au-feu.

Ce qu'ils aiment ensemble, c'est la célébration, et cet esprit de fête qui tend à disparaître de l'univers du jazz. « *D'accord*, dit Elios, *tout le monde doit respecter les règlements et les horaires, mais ça manque de souplesse, ça devient trop réglo, trop fonctionnaire...* »

Grand-mère manouche, père *sinto-piémontais (branche tzigane* du Piémont), mère slave, il en faut un peu moins, le plus souvent, pour dessiner un espace culturel sans barrière et bourré de musiques. Boulou et Elios ne veulent pas s'arrêter pour autant à un style, une image, qui les coincerait. *Quelques mois avant sa* mort, Duke Ellington avait dit à Boulou : « *Tu es l'arc-en-ciel à travers le génie de Django.* »

Entre eux, le dialogue est permanent : sur scène d'abord, comme font les *musiciens qui se parlent à travers* la musique, mais dans la vie aussi bien. « *Nous, nous continuerons à jouer. Et de plus en plus acoustique. Nous savons jouer électrique, nous servir des boîtes électroniques, mais les gens vont se détourner de l'artifice et des agressions. Ils ont besoin de « feeling », de douceur, d'un certain art de vivre.* »

FRANCIS MARMANDE.

★ **En parallèle avec le Festival d'Angoulême, un concert gratuit est organisé le 22 mai à l'UNESCO : on pourra écouter les Maîtres tambours du Burundi (tambours géants et puissants), Maloya de la Réunion (rythmes lancinants de l'île Ti Fock), et Tromba de Madagascar (musique de possession). 22 mai, 20 h 30, salle 1, 7, place de Fontenoy, Paris 7.**



CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

Salle GAVEAU Jeudi 23 mai 20 h 30 (P.E. Kiesgen)	Série des concerts de l' ORCHESTRE du CONSERVATOIRE de PARIS. Hommage à Maurice FRANCK. FAURÉ : Quatuor avec piano. M. FRANCK : Trio d'anches. 3 mélodies – Suite à danser
Abbaye de ROYAUMONT (Val-d'Oise) Dim. 26 mai 21 h Loc. : (3) 035-30-16 (p.a. Mondial Musique)	Ensemble vocal et instrumental La Chapelle royale dir. : PHILIPPE HERREWEGHE. MARC-ANTOINE CHARPENTIER : – 4 Motets (inédits) – Messe des Morts
Théâtre NATIONAL DE L'OPÉRA Salle Favart Mardi 28 mai à 20 heures (p.a. Valmalete)	CONCERT D'ENSEMBLE A VENT. TELEMAN, TIBOR CHARPENTIER, DVORAK par le Quatuor de trombones de Paris. MOZART, HINDEMITH ROUSSEL par l'Ensemble instrumental à vent de Paris. D. BELLIK Piano
Église St-Eustache Mardi 4 juin à 20 h 45 Location : HACHETTE/OPÉRA 12 h à 20 h place de l'Opéra Kiosque près de l'église Loc. tél. : 656-55-42 (p.a. Valmalete Musica Glotz)	KATIA RICCIARELLI. Arias de VIVALDI, MOZART. Ensemble orchestral de Haute-Normandie DIR./J.-P. BERLINGEN. SCHOENBERG
Égl. Réformée d'Auteuil 53, rue Erlanger 75016 PARIS M° Michel-Ange-Molitor ou Exelmans LES LUNDI ET JEUDI du 2 mai au 20 juin à 20 h 45 Rens. : 651-72-85 du lun. au ven. de 14 h à 18 h (p.a. WERNER)	Association Etudes et Recherche d'Auteuil. FESTIVAL BACH. INTEGRALE DE L'ŒUVRE D'ORGUE. JEUDI 23 MAI : Michel BOUVARD

Musique THEATRE DE LA VILLE
18 h 30
une heure sans entracte 38 F
du mercredi 29 mai au samedi 1er juin
nicanor zabaleta
narciso yepes
duo harpe et guitare
Soler – Hovhaness Montsalvatge
274.22.77

CONCERTS
Radio France

GRAND AUDITORIUM Mercredi 22 mai à 20 h 30	Récital d'orgue Louis ROBILLIARD. DUPRÉ - WIDOR - REGER - REUBKE
NOUVEL ORCHESTRE PHILHARMONIQUE	
GRAND AUDITORIUM Jeudi 23 mai à 20 h 30	Dir. Marek JANOWSKI. R. Daugereil, violon. D. Raclot, violoncelle. J.-L. Capezzali, hautbois. C. Carry-Colas, basson. HAYDN - R. STRAUSS
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES Vendredi 24 mai à 20 h	GLINKA : UNE VIE POUR LE TSAR. E. Godlewska, D. Petkov, S. Cole, C. Zaharia, J. Rappe, A. Voledos. Chœurs de Radio France. Dir. : Rousslan RAYTSCHEFF

Location : RADIO FRANCE, salles et agences

tmp CHATELET
THEATRE MUSICAL DE PARIS
FESTIVAL DE FRANCE 85
23 et 24 mai
premières représentations parisiennes
boulevard solitude
(d'après manon lescaut)
henze/kaltenbach/bourseiller/pizzi/bohan
production opéra théâtre de nancy
renseignements : 233.00.00
location au théâtre : 1, place du châtelet - 75001 paris - de 11 h à 19 h
par corresp. : 2, rue édouard-colonne - 75001 paris - téléphone : 261.19.83
MARKHAM SPECTACLES

ODIF
ORCHESTRE DE L'ILE DE FRANCE
DIRECTEUR JACQUES MERCIER
VIVALDI : NISI DOMINUS
NATHALIE STUTZMANN ALTO
PUCCINI : MESSA DI GLORIA
CHORALE VITTORIA D'ARGENTEUIL DIR. MICHEL PIQUEMAL
FRANCESCO ORTIZ TENOR - JACQUES TRIGEAU BARYTON
HARRY DWORCHAK BASSE
DIRECTION
JACQUES MERCIER

jeudi 23 mai 21 h	CLICHY-LA GARENNE	Théâtre Rutebœuf
ET DANS LE CADRE DU FESTIVAL DE SAINT-DENIS		
mercredi 29 mai 21 h	SAINT-DENIS	Basilique
jeudi 30 mai 21 h	LE VESINET	Eglise Ste-Marguerite
vendredi 31 mai 21 h	ARGENTEUIL	Basilique
mardi 4 juin 20 h 30	BOBIGNY	Maison de la Culture

Association subventionnée par le Ministère de la Culture et la Mairie de Paris et le concours du Ministère de l'Education nationale (rectorat de Paris) et du Mécénat Henkel

les Petits Chanteurs de Paris

CONCOURS DE RECRUTEMENT 1985/1986

Ouvert aux garçons de 8 à 12 ans désireux de suivre les cours d'une Ecole maîtrisienne publique et d'appartenir à un chœur professionnel. Enseignement gratuit de la classe de CM1 à la 3e.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : 572-44-80 ou 277-81-88
Ecrire au siège 3, rue Emile-Allez, 75017 PARIS.

SPECTACLES

théâtre

☞ Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), 20 h : Un bal masqué.
☞ COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : l'Impresario de Smyrne.
☞ *CHAILLOT* (727-81-15) : Grand Théâtre, 20 h 30 : Ubu Roi. Théâtre Gémier 20 h 30 : Mille francs de récompense (de Victor Hugo).
PETIT ODÉON (325-70-32), 18 h 30 : Lui, de Y.-F. Lebeau.
☞ TEP (364-80-80). Théâtre 20 h 30 : Macadam Quichotte.
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), Nederlands dans theater 20 h 45 : Heart's Labyrinth ; l'Enfant et les Sortilèges.

Les autres salles

☞ A. DEJAZET (887-97-34), 20 h 45 : Fast et Food au théâtre.
☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), 20 h 30 : le Sablier.
☞ ARTISTIC-ATHEVAINS (379-06-18), 20 h 30 : Les amoureux.
☞ ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), 21 h : Doit-on le dire ?
ATELIER (606-49-24), L.), 21 h : En attendant Godot.
ATHÉNÉE (742-67-27), Salle Ch.-Bérard, 18 h 30 : Attentat meurtrier à Paris. Salle Louis-Jouvet : 19 h : les Violettes
☞ BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : Tailleur pour dames.
☞ CARTOUCHERIE, Th. de la Tempête (328-36-36), 20 h 30 : Place de Breteuil.
☞ CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69), Resserre, 20 h 30 : Macbeth.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Léocadia.
☞ COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : le Baiser d'amour.
COMÉDIE DE PARIS (280-00-11), 20 h 30 : Chant pour une planète.
CONFLUENCES (397-67-38), 20 h 30 : Le Nouveau signe de Pierre.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : le Canard à l'orange.
DIX-HEURES (606-07-48), 22 h : Scènes de ménage.
☞ DIX-HUIT THÉATRE (226-47-47), 20 h 30 : Dialogues d'exilés.
☞ EDEN-THÉATRE (356-64-37), 21 h : la Jalousie du barbouillé.
EDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Chapitre II.
☞ ÉPICERIE (724-14-16) 20 h 30 : Théâtre ; 21 h 30 : Comme un sens inverse.
☞ ESPACE-GAITÉ (321-56-05), 20 h 30 : Shame (la Honte).
ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : Adam et Eve.
☞ ESPACE MARAIS (584-09-31), 22 h 15 : Azimut info.
☞ ESSAION (278-46-42), L 19 h : La dame est folle ou le Billet pour nulle part ; 21 h : Ne laissez pas vos femmes accoucher dans les maternités.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h 15 : Hiroshima mon amour.
FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (254-99-18), 20 h 45 : Un hiver indien.
☞ FONTAINE (874-82-34), 20 h 30 : Triple mixte.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Love.
☞ GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), 21 h : la Petite Marchande d'allume-êtres.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?
☞ LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Guérison américaine.
☞ LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h : Et ils passèrent des menottes aux fleurs ; 21 h 45 : les Contes de Chelm. II. 18 h : Journal d'un fou ; 20 h : Orgasme adulte échappé du zoo ; 21 h 45 : K. Valentin. Petite salle, 21 h 30 : J. Florencie.
☞ LYS MONTPARNASSE (327-88-61), 19 h 30 : La plus forte II.
☞ MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : les Œufs de l'autruche.
☞ MARIE-STUART (508-17-80), 18 h 30 : Vingt-huit moments de la vie d'une femme avec « le mort » ; 20 h 30 : Savage Love.
MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : Tous aux abris.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.
☞ MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : Henri IV. Petite salle 21 h : Tchekhov Tchekhova.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : Gigi.
ŒUVRE (874-42-52), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.
☞ PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : le Condamné à mort.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.
☞ PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : Sidney.
☞ POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 20 h 30 : Ma femme.
☞ PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : Deux hommes dans une valise.
POTINIÈRE (261-44-16), 21 h : Double Foyer.
QUAI DE LA GARE (585-88-88), 20 h 30 et 22 h : Compartiment tumeurs.
RENAISSANCE (208-18-50 - 203-71-39) 20 h 30 : Ruy Blas.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), 20 h 45 : De si tendres liens.
☞ TAI THEATRE D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 : l'Ecume des jours. – II. 22 h 15 : Hercula mum express.
☞ TEMPLIERS (278-91-15) 20 h 30 : Du dac au dac.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
☞ THÉATRE PRÉSENT (203-02-55) 20 h 30 : la Dernière du malade imaginaire.
☞ TH. DU TEMPS (355-10-88) 21 h : Salomé.
☞ THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16) 20 h : la Nuit et le Moment.
☞ THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle, 20 h 30 : les Oiseaux.
☞ LE TINTAMARRE (887-33-82) 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Lime crève l'écran.
☞ TOURTOUR (887-82-48) I. 18 h 30 : Baraque baroque ; II. 18 30 : Tac ; 20 h 30 : Haut comme la table ; 22 h 30 : Carmen Cru.
VARIÉTÉS (233-09-92) 20 h 45 : N'écoutez pas mesdames.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Chants d'elles ; 21 h 30 : Baby or not to baby ; 22 h 30 : Crazy cocktail.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. – II. 20 h 15 : le Cri du chauve ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Fin de siècle.
BOURVIL (373-47-84), 21 h 15 : Y'en a marr... ez vous ?
CAFÉ D'EDGAR (320-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
CAFÉ DE LA GARE (549-27-78), 22 h : Riez, riez, profitez-en...
PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Non je n'ai pas disparu ; 22 h 15 : Des gratte-cul dans la crème fraîche.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Bonjour les clips ; 22 h 30 : Napalm Academy.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h : Les dieux sont tombés sur la secte ; 21 h 30 : Pas de veine pour Dracula.
SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.

La danse

BASTILLE (357-42-14), 19 h 30 : Esprit de clair de Lune.
THÉATRE DE PARIS (874-10-75), 21 h : Cie Raffinot.

Les opérettes

THÉATRE DE PARIS (874-10-75), 21 h : L'amfiparnaso.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.
CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 30 : C. Zarcate.
ÉGLISE SUÉDOISE (763-70-33), 20 h 30 : Chorale « par Bricole ».
GYMNASE (246-79-79), 21 h : Thierry Le Luron.
OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : D. Guichard.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Brazil en fête.

Les concerts

Salle Gaveau, 20 h 30 : Orchestre de l'École nationale de musique M. Dupré, dir. : Ch. Gouinguene (Chopin).
Lucernaire, 20 h : V. Lespagnol.
Hôtel Saint-Aignan, 21 h : M.-Ch. Bruneau, J. Fressinier (Brahms, Granados, Fressinier).
Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : D. Barenboïm (Mozart).
Eglise Saint-Séverin, 21 h : Orchestre et chorale P. Kuentz (Bach).
Eglise Saint-Roch, 20 h 30 : ensemble orchestral Harmonia nova, dir. : J. Bridier, M. Piquemal (Britten, Beethoven).
Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 20 h 30 : B. Verlet (Bach).
Eglise Notre-Dame-du-Liban, 20 h 45 : ONCF, dir. : Cl.B. Nandrup (Bach, Haendel, Tchaïkovski).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin, 20 h 30 : A. Bedois (Bach).
Salle Cortot, 20 h 30 : D. Cade (Busoni, Schumann).

Jazz, pop, rock, folk

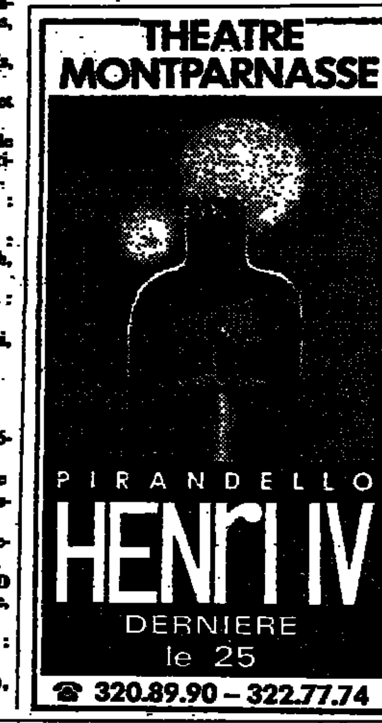
☞ CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : J. Lacroix.
FORUM (297-53-47), 20 h 30 : Triste Sire
MERIDIEN (758-12-30), 22 h : D. Gillespie.
MONTANA (548-93-08), 22 h : R. Urtreger, R. Galeazzi.
NOUVEAU THEATRE MOUFFETARD (331-11-99), 20 h 45 : Jazz classique, dir. O. Brard.
MUSIC' HALLES (261-96-20), 22 h : G. Curbillon.
☞ NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : A. Narell.
☞ PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : M. Slim
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : R. Galliano, F. Sitbon, J.-M. Jaffet, L. Augusto.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : D. Doriz Sextet.
SUNSET (261-46-60), 23 h : F. Joly Quintet.
TROU NOIR (570-84-29), 21 h : S. Louival, F. Perinimotto.

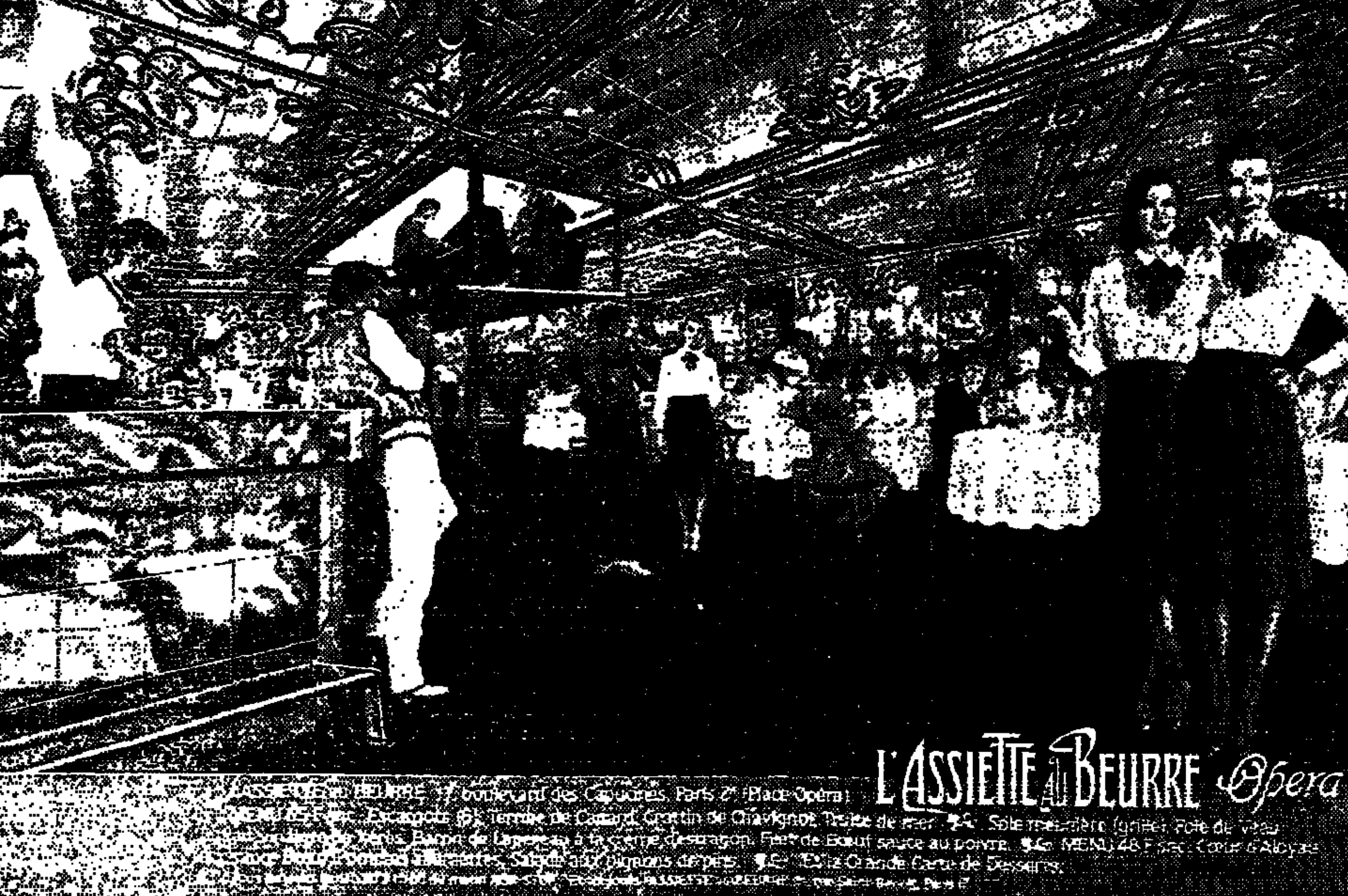
En région parisienne

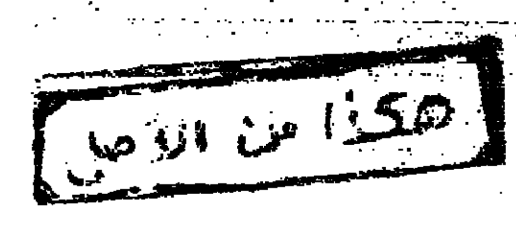
BOBIGNY MJC (831-11-45), 20 h 30 : le Misanthrope.
BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (603-60-44), 20 h 30 : Tout autour du Chat noir.
CHATENAY-MALABRY, Th. du Campagnol (661-33-33), 20 h 30 : Shakespeare au lycée.
CHEVILLY-LARUE, CCC (686-54-48), 21 h : la dernière danse.
CRÉTEIL, Maison des Arts A.-Malraux (899-94-50), Grande Salle, 20 h 30 : Z. Richard. Petite salle, 20 h 30 : Sauvés.
FONTENAY-LE-FLEURY, CC (460-20-65), 20 h 30 : P. Paramo.
GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30), 20 h 30 : Othon.
LA GARENNE-COLOMBES, salle des Fêtes, 21 h : Oiseaux cent façons.
MONTREUIL, Auditorium du Conservatoire (858-07-58), 21 h : Chant 49.
NANTERRE, Théâtre des Amandiers (721-18-81), 21 : Quartett. Hôtel de ville, salle des Congrès (725-91-20), 21 h : I. Lasko (Bach).
RUEIL-MALMAISON, Th. André-Malraux (732-34-42), 20 h 45 : Azimuth et Tremouille.
SAINT-DENIS, Festival, Th. G.-Philipe (243-00-59), 20 h 30 : Midi.
VILLEJUIF, Th. R.-Rolland (726-15-02), 20 h 30 : Cie J. Pomares.

Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Mardi 21 mai







SPECTACLES

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
MARDI 21 MAI

16 h, soixante-dix ans d'Universal : The Cloud Dodger, de B. Mitchell ; carte blanche à Y. Chahine ; 19 h, Dactylo, de W. Thiele ; 21 h, Adieu Bonaparte, de Y. Chahine (séance réservée aux abonnés).

BEAUBOURG (278-35-57)
Relâche.

Les exclusivités

ADIEU BLAIREAU (A.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).
AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Cinoches, 6e (633-10-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Escurial, 13e (707-28-04). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
L'AMOUR A MORT (Fr.) : André Bazin, 13e (337-74-39).
ANTARCTICA (Jap.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).
APRÈS LA RÉPÉTITION (Sué., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).
AU-DELA DES MURS (Isr., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93).
L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LE BAISER DE TOSCA (Suisse, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e, mer., jeu. (633-97-77).
LA BALADE INOUBLIABLE (It., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).
LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : Templiers, 3e (772-94-56) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).
BLANCHE ET MARIE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
BOY MEETS GIRL (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
BROTHER (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
COTTON CLUB (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Rialto, 19e (607-87-61).
COUNTRY (les Moissons de la colère) (A., v.o.) : Ambassade, 8e, mer., jeu. (359-19-08).
LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Capri, 2e (508-11-60) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
LE DÉCLIC (Fr.) (*) : Richelieu, 2e, mer., jeu. (233-56-70) ; George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
DÉTECTIVE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Normandie, 8e (359-92-82) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (358-90-81) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
DIVORCE A HOLLYWOOD (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34).
2010 (A., v.o.) : Ermitage, 8e (563-16-16).
EIJANAIKA (Jap., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (354-42-34) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).
EL NORTE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
ELECTRIC DREAMS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Gaumond Convention, 15e, mer., jeu. (828-42-27).
EMMANUELLE IV (Fr.) : George V, 8e (562-41-46).
HEIMAT (All., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).
L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16) ; Rialto, 19e (607-87-61).
HORS LA LOI (Fr.) : Parnassiens, 14e (335-21-21).
JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).
LE JEU DU FAUCON (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Marignan, 8e (359-92-82).
KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
LADY HAWKE, LA FEMME DE LA NUIT (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
LIBERTÉ, ÉGALITÉ, CHOUCROUTE (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Palace, 5e, mer., jeu. (354-07-76) ; UGC Montparnasse, 6e, mer., jeu. (574-94-94) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Colisée, mer., jeu., 8e (359-29-46) ; Ambassade (à partir de vendredi), 8e (359-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Miramar, mer., jeu., 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES FILMS NOUVEAUX

ADIEU BONAPARTE, (à partir de vendredi), film franco-égyptien de Youssef Chahine, v.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Pagode, 7e, (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic Entrepot, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
BABY, film américain de B.W.L. Norton, v.o. : Forum Express, 1er (233-42-26) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (563-16-16) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (267-63-42) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Images, 18e (522-47-94).
BIRDY, film américain d'Alan Parker, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (532-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (748-24-24).
MISHIMA, film américain de Paul Shrader, v.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33).
RENDEZ-VOUS, film français de André Téchiné : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; George V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
NASDINE HODJA AU PAYS DU BUSINESS, film français de Jean-Patric Lebel : Studio 43, 9e (770-63-40).
LE RETOUR DES MORTS-VIVANTS (*), film américain de Dan O'Bannon, v.o. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (325-21-21). – V.f. : Paramont Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
THAT'S DANCING, film américain de Jack Haley, v.o. : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Images, 18e (522-47-94).

FALLING IN LOVE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).
FASTER PUSSYCAT KILL KILL (A., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg (H. sp.), 3e (271-52-36).
LE FLIC DE BEVERLY HILLS (A., v.o) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (562-20-40). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
GWEN, LE LIVRE DE SABLE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
LOUISE L'INSOUMISE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LA MAISON ET LE MONDE (Ind., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Olympic Saint-Germain, mer., jeu., 6e (222-87-23) ; Olympic Luxembourg, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Pagode, mer., jeu., 7e (705-12-15) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).
MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : George V, 8e (562-41-46).
MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).
MATA-HARI (A., v.f.) (*) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06).
MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o) : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).
MICKI ET MAUDE (A., v.o.) : Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
MOJADO POWER (Mex., v.o.) : Latina, 4e (278-47-86) ; Utopia, 5e (326-84-65) ; Denfert, 14e (321-41-01).
MONSIEUR DE POURCEAUGNAC (Fr.) : George V, 8e (562-41-46).
LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).
LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
ONDE DE CHOC (A., v.f.) (*) : Maxéville, 9e (770-72-86).
LE PACTOLE (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).
PARTIR, REVENIR (Fr.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Lumière, 9e (246-49-07).
PASOLINI, LA LANGUE DU DÉSIR (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).
PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Studio 43, 9e (770-63-40).
LES PLAISIRS INTERDITS (It.) (**) : v.o., Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f., Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Gobelns, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).
PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : George V, 8e (562-41-46)) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).
POULET AU VINAIGRE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevards, 9e (574-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; UGC Gare de Lyon, 12e (232-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75).
LES RIPOUX (Fr.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Boulevards, 9e (574-95-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
LES SAISONS DU CŒUR (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
SHOAH (Fr.) : Reflet Logos, 5e (354-42-34) ; Monte-Carlo, 8e (225-08-83) ; Olympic, 14e (544-43-14).
SOLDIER'S STORY (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).
SOS FANTOMES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
SPLIT IMAGE, L'ENVOUTEMENT (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).
STALINE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
STAR WAR, LA SAGA (A., v.o.), LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).
SUBWAY (Fr.) : Gaumont Halles (mer., jeu.), 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Athéna (mer., jeu.), 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
TERMINATOR (A., v.o.) : Forum, 1er (297-52-37) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-51) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
LE THÉ A LA MENTHE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; 14 juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14 juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Images, 18e (522-47-94).
THE BOSTONIANS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; George V, 8e (562-41-46) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07).
UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).
UN PRINTEMPS SOUS LA NEIGE (Franco-canadien) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
VIDAS (Portugais, v.o.) : Latina, 4e (278-47-86).
VOYAGE A CYTHÈRE (Grec, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

Les grandes reprises

ADIEU PHILIPPINE (Fr) : République Cinéma, 11e (805-51-33).
LES AMANTS DE LA NUIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).
L'ANNÉE DERNIÈRE A MARIENBAD (Fr) : Denfert, 14e (321-41-01).
L'ANNÉE DES MÉDUSES (Fr.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Fauvette, 13e, mer., jeu. (331-56-86).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-30-11).
LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-It., v.o.) : Impérial, 2e (742-77-52) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).
LE DERNIER COMBAT (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
DOCTEUR JIVAGO (A., v.o) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
EXCALIBUR (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).
L'ÉVANGILE SELON SAINT MATTHIEU (It., v.o.) : Châtelet, 1er (508-94-94).
LA FILLE DE RYAN (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-54-44).
FURYO (A., v.o.) : Club de l'Etoile, 17e (380-42-05)
HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LE MÉPRIS (Fr.) : Olympic, mer. jeu., 14e (544-43-14) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).
MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
NOBLESSE OBLIGE (Ang.) : Champo, 5e (354-51-60).
ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).
PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Denfert, 14e (321-41-01).
LA PIRATE (Fr.) (*) : Rialto, 19e (607-87-61).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (32-91-68).
LE PROCÈS (A., v.o.) : Action Lafayette, 9e (329-79-89).
LA POUPÉE (Fr.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).
PSYCHOSE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Christine Bis, 6e (329-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).
ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).
RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).
SKINOUSSA (Fr.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).
SHINING (A. *) (v.o.), Cinéma Présent, 19e (203-02-55).
LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
LA TÊTE CONTRE LES MURS (Fr.) : Latina, 4e (278-47-86).
TIR A VUE (Fr.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

Film « LES MISÉRABLES » de Fescourt
Muet 1925
Présenté
par les amis
de la bibliothèque publique.
Au Centre culturel Paul-Bailliart.
Allée du Québec à Massy (920-57-04)
(RER métro les Baconnets et autobus 197)
le jeudi 23 mai à 20 h (1re partie)
le samedi 25 mai à 14 h (2e partie)
Présentation et début avec Henri Bousquet, rédacteur aux Cahiers de la cinémathèque. ENTRÉE LIBRE

COMMUNICATION

LE RAPPORT DE M. JEAN-DENIS BREDIN SUR LES

Rarement la publication d'un rapport aura été autant attendue par le monde des journalistes et de la politique. L'affluence record, lors de la conférence de presse où M. Jean-Denis Bredin était l'invité, lundi 20 mai, de l'Association des journalistes médias, en a été l'illustration. Témoignage aussi de l'intérêt croissant pour un secteur qui suscite bien des appétits.

Après l'impulsion politique donnée le 4 janvier dernier par le président de la République à l'idée des télévisions privées par voie hertzienne, il revenait au petit groupe de travail réuni par l'ancien vice-président du Mouvement des radicaux de gauche de cerner les enjeux économiques et culturels et de montrer les voies du possible. L'étude de M. Bredin, par son sérieux, sa volonté de synthèse, son ouverture aux divers courants d'opinion, constitue l'essai le plus élaboré jusqu'à présent pour trouver le chemin d'un développement cohérent et maîtrisé du système audiovisuel français.

Le rapport de M. Bredin et ses recommandations s'inspirent largement des expériences étrangères, pour en adopter certains aspects ou en rejeter d'autres. Il est, d'autre part, en harmonie avec un avis que vient de remettre aussi le Conseil national de la communication audiovisuelle (sauf sur un point : l'autorisation des stations locales par la Haute Autorité et non par les collectivités locales).

M. Bredin situe son propos en introduction de son rapport : *« Liberté de choix des images, variété de ce choix, diversité des programmes proposés : c'est une vraie conquête de liberté. »*

Les futures chaînes

LES FRÉQUENCES

Il ne saurait être question d'espérer monter en France un cinquième canal national qui, à l'image de TF 1, Antenne 2, FR 3 et Canal Plus, pourrait desservir entre 90 % et 100 % de la population. En revanche, il paraît possible de dégager les fréquences nécessaires à la création de deux chaînes « multivilles », dites aussi « nationales », desservant chacune une large population répartie sur soixante-deux zones d'écoute, dont une grande proportion d'agglomérations de plus de 100 000 habitants.

Dans certains sites – dix-huit ou vingt-huit selon qu'on pratique ou non certains réaménagements des *réseaux actuels*, – *le dégagement* d'une troisième fréquence permettrait la création de télévisions de « proximité ».

Fréquences disponibles (dans les 62 zones de desserte)

	Fréquences standard	Fréquences brouillées	Total
SANS RÉAMÉNAGEMENT DU RÉSEAU D'ÉMETTEURS			
1re fréquence	38	9	47
2e fréquence	19	15	34
3e fréquence	13	5	18
AVEC RÉAMÉNAGEMENT			
1re fréquence	48	7	55
2e fréquence	29	16	45
3e fréquence	22	6	28

Les fréquences standard sont celles qui permettent une réception parfaite des images sans gêner les autres chaînes ; les fréquences dites « brouillées » sont celles *dont la réception n'est pas parfaite sur toute la zone de desserte.*

LES CHAINES NATIONALES

Il est *« possible et raisonnable »*, compte tenu des fréquences disponibles et de l'estimation des ressources publicitaires mobilisables dans les deux ans, d'attribuer à deux chaînes nationales émettant entre 19 h 30 et 9 heures le matin l'exploitation d'un service de télévision hertzienne, dont l'audience potentielle serait de 17 millions d'habitants, 22 millions avec quelques aménagements. Ces deux chaînes devraient en outre se voir concéder chacune un canal du satellite TDF 1 disponible en octobre 1986, ce qui mettrait fin aux inégalités que leur création aurait soulevées entre les régions.

• *Les dossiers* – très fournis – des candidatures devraient être déposés dans un délai strict de deux mois, et feraient l'objet de l'avis public d'une commission consultative dans laquelle siégeraient les représentants des demandeurs (commission Galabert).

• *La concession* fait l'objet d'une convention contenant notamment : la liste des émetteurs et réémetteurs desservant l'ensemble des sites, et le canal du satellite affecté ou en voie d'affectation ; la définition de l'objet général du service ; l'obligation de soumettre à l'accord du gouvernement tout projet de cession de parts excédant 10 % du capital ; la liste des sanctions prévues en cas de manquement au cahier des charges... Elle serait conclue pour une durée de cinq ans et prorogeable – de manière non automatique – à la fin de chaque année.

• *Le cahier des charges* déterminerait probablement les durées minimales et maximales de diffusion imposées aux concessionnaires, fixerait à cent le nombre obligatoire d'heures de fiction originale (sauf les deux premières années), imposerait de réserver par an au moins 60 % des émissions de fiction, de dessin animé et de musique enregistrée à des œuvres produites en Europe ; *il étendrait à la chaîne nationale (ou aux deux chaînes nationales)* le régime de diffusion des films de cinéma en vigueur dans le service public. Le concessionnaire devra aussi disposer d'une équipe rédactionnelle permanente.

LES STATIONS LOCALES

Les modalités de leur diffusion varient selon les zones géographiques et *le nombre de fréquences disponibles.* Ainsi, sur les sites où n'existent qu'une ou deux fréquences disponibles – donc utilisées par la ou les deux chaînes nationales, – elles pourraient émettre de 9 h à 19 h 30 sur ces mêmes fréquences. Là où existerait une troisième *fréquence, les stations locales* auraient le choix entre l'utilisation de cette fréquence ou celle des plages horaires inoccupées sur les deux premières fréquences.

C'est la Haute Autorité qui attribuera les autorisations des stations locales, en veillant à n'autoriser que des projets économiquement viables (trois stations locales ne pourraient pas vivre sur la même zone de desserte, deux stations à la rigueur dans des zones très peuplées). Le motif de la liberté n'oblige pas, selon la mission, à accorder toutes les fréquences disponibles, mais à prévenir tout échec économique ou culturel.

• *Critères.* La Haute Autorité tiendrait compte de l'indépendance du projet, de sa viabilité économique et financière, du professionnalisme et de l'expérience des candidats, de la diversité et de l'originalité des programmes, de l'adéquation du projet aux caractéristiques socioculturelles du bassin d'écoute, de la prise en compte par le projet des perspectives de câblage dans la zone desservie. Les autorisations délivrées pour une durée de cinq ans sont prorogeables à la fin de chaque année et sur avis d'une commission consultative.

• *Cahier des charges.* Il pourrait être plus ou moins exigeant, selon l'audience virtuelle de la station et le temps dont elle dispose pour émettre, mais certaines obligations sont communes à toutes les stations locales.

• *Obligations.* Selon l'audience potentielle, la durée des émissions peut être fixée entre dix et trente heures par semaine. La station doit diffuser au moins une heure quotidienne de programme original et être dotée, comme les concessionnaires nationaux, d'une équipe rédactionnelle autonome.

Dans quelques cas, il peut être souhaitable d'autoriser des projets ayant une vocation extra-locale. Un même candidat pourra alors être titulaire de plusieurs autorisations sur des zones voisines, dès lors que le cumul des audiences potentielles ne va pas au-delà du seuil de 2 millions d'habitants.

• *Pour limiter les concentrations*, une disposition légale devra rendre impossible le contrôle par une même personne à la fois d'un quotidien régional d'information et d'une télévision hertzienne diffusée sur une même partie du territoire. Autant il est utile que les stations locales puissent se grouper, se syndiquer, échanger des programmes et créer des filiales, autant il serait « dommageable » qu'elles tombent sous la dépendance de chaînes nationales ou d'éditeurs de programmes. D'où cette interdiction faite aux stations de se procurer plus de 40 % de leurs programmes auprès d'un même fournisseur.

LE FINANCEMENT

Les nouvelles télévisions doivent bénéficier pleinement des réserves publicitaires laissées de côté par les chaînes publiques et évaluées par le rapport à 3 milliards de francs annuels mobilisables progressivement en cinq ans. Les ressources publicitaires des chaînes publiques devront donc être plafonnées. Les secteurs jusqu'ici interdits ne seront ouverts que petit à petit aux diffuseurs publics et privés. L'édition et les spectacles restent interdits, ainsi que l'alcool et le tabac.

La saine croissance des ressources des chaînes privées repose *sur un* système fiable et cohérent de mesure de l'audience. Le rapport recommande une collaboration étroite entre le CESP, émanation de la profession, et Médiamétrie (ex-Centre d'études d'opinion), dont le capital a été récemment ouvert aux diffuseurs publics. *Le rapport maintient le* principe d'un contrôle *a priori* des spots diffusés, par l'intermédiaire d'une commission de visionnage comparable à celle de la Régie française de publicité. Il souhaite que soit créée une autorité déontologique commune aux diffuseurs publics *et privés.*

Enfin, la mission Bredin encourage le développement du parrainage, *« sous une forme nettement distincte du financement publicitaire ».*

Les réactions

M. FITERMAN : le gâteau. Au nom du Parti communiste français, M. Charles Fiterman réaffirme son *« désaccord total avec une orientation contraire aux intérêts des téléspectateurs aussi bien qu'à ceux des créateurs et de l'industrie française. Sous couvert d'une soi-disant libéralisation, il s'agit en fait d'aller vers une double tutelle : celle des financiers et des affairistes d'une part, celle de la droite et du Parti socialiste, dont tous les commentateurs disent que les décisions actuelles visent à leur permettre de se partager le gâteau audiovisuel ».*

M. QUEYRANNE : un plus. M. Jean-Jack Queyranne, secrétaire national à la culture du Parti socialiste, remarque : *« Il faut que les télévisions privées constituent un plus pour le public et la création audiovisuelle. Jean-Denis Bredin définit des règles qui sont de nature à garantir le développement de notre industrie de programmes, élément-clé de notre identitié culturelle. »*

M. BAUMEL : une souris. Pour M. Jacques Baumel, responsable de l'audiovisuel au RPR, *« la montagne a accouché une fois de plus d'une souris (...). Ce plan reflète les embarras et les contradictions du pouvoir et sa volonté, derrière d'apparentes concessions, de ne rien changer afin de maintenir le plus possible son contrôle sur l'information et la distraction des Français ».*

M. RAUSCH : trop d'Etat. M. Jean-Marie Rausch, président (CDS) du conseil régional de Lorraine et président de l'Association nationale nouveaux médias : *« Le rapport Bredin contient trop d'Etat, toujours trop d'Etat. Pourquoi créer de nouvelles chaînes, alors qu'il faudrait commencer par privatiser la plus grande partie du service public, en ne gardant qu'une seule chaîne d'Etat ? »*

M. D'AUBERT : parodie. M. François d'Aubert, député UDF-PR de la Mayenne, estime que *« les propositions du rapport Bredin ne sont qu'une parodie de libéralisation du système audiovisuel français (...) Sur un plan technique, le rapport Bredin, loin de mettre un terme à l'incohérence de la politique audiovisuelle socialiste, l'amplifie ».*

RATV : satisfaction. Le Réseau autonome des télévisions *« prend acte avec satisfaction du fait que le rapport Bredin propose la création de nombreuses télévisions locales indépendantes (...) Il a le sentiment que la première partie de son action a été efficace ».*

EUROPE 1 : un cadre sérieux. *« Le rapport Bredin constitue un cadre honnête et sérieux,* nous a déclaré M. Philippe Gildas, directeur de l'antenne d'Europe 1. *Il fait une bonne synthèse de l'agitation présente et permet d'imaginer l'avenir. Encore faudra-t-il pouvoir discuter des mesures qui apparaissent le plus anticommerciales : l'interdiction d'entrecouper les films de spots de publicité, ou l'ouverture impérative des émissions nationales à 19 h 30. On ne peut s'engager dans cette aventure qu'avec un minimum d'espérances raisonnables. Le rapport ne nous les donne pas entièrement (...). Le dossier Publicis-Europe 1 est quasiment prêt. Reste bien sûr à connaître les décisions du gouvernement. »*

Le soutien à la création

C'est pour M. Jean-Denis Bredin *« le problème primordial »* des télévisions privées. La liberté accordée à de nouveaux diffuseurs ne peut se justifier que si elle offre aux téléspectateurs un large choix de productions originales et de qualité. Le spectre d'une dégradation rapide de la production audiovisuelle, comparable à celle qu'a connue l'Italie, hante tout le rapport. Pour le conjurer, la mission Bredin propose quatre séries de mesures :

• *Des contraintes strictes pour les diffuseurs* concernant la diffusion des films, l'origine européenne des productions de fiction et les grilles de programmation. Elles sont comparables à celles en vigueur pour le service public. S'y ajoute l'obligation pour les chaînes nationales de programmer cinquante heures la première année, cent heures à partir de la seconde, de fiction originale.

• *La généralisation du compte de soutien,* qui a réussi, depuis trente ans, à sauvegarder le cinéma français. Une taxe de 2 % sur les recettes des diffuseurs alimentera le soutien au cinéma et remplacera la contribution forfaitaire par films jusqu'ici en vigueur sur les chaînes du service public.

Une taxe de 6 % fournira les fonds nécessaires au soutien de la production audiovisuelle. Elle permettrait de répartir plus de 200 millions de francs entre les producteurs dès 1989. Entre-temps, c'est une contribution budgétaire au fonds de soutien qui assurera l'aide à la production, comme c'est déjà le cas pour Canal Plus et les réseaux câblés. A côté de cette aide automatique, le rapport se prononce pour une augmentation de l'aide sélective, permettant d'orienter le financement vers des productions de qualité. De 160 millions de francs cette année, elle devrait être portée à 200 millions de francs en 1986 et 250 millions de francs en 1987.

• *Une nette séparation entre la production et la diffusion.* Pour développer le marché des producteurs privés, la production interne des chaînes nationales serait limitée à l'actualité, aux jeux et aux magazines. La commercialisation des œuvres sur le marché serait réservée aux producteurs.

Enfin, les cahiers des charges limiteraient la part de production ou prestation qu'un chaîne peut demander à un seul producteur.

• *Des mesures fiscales d'encouragement à l'investissement.* Il s'agit essentiellement d'abri fiscal (*tax shelter*) permettant à des contribuables d'investir dans la production, sous bénéfice de déductions fiscales. D'autres aménagements fiscaux pourraient être obtenus par des sociétés investissant dans le capital de sociétés de production.

Ce type de mesures a contribué au redressement spectaculaire de la production audiovisuelle australienne dans les dernières années.

La transparence

Si le gouvernement suit les propositions du rapport Bredin, tout peut aller très vite pour les chaînes nationales. TDF établit immédiatement la liste des fréquences disponibles. Celle-ci est soumise à une commission d'étude des fréquences pour un débat public et contradictoire. Le gouvernement fait connaître les obligations imposées aux futurs concessionnaires et les critères de sélection. Les candidatures sont ouvertes et enfermées dans un délai de deux mois. L'Etat, au vu de l'avis d'une commission constituée pour éclairer ses choix, désigne le ou les concessionnaires.

La procédure d'autorisation des stations locales est beaucoup plus longue. Il faut d'abord passer devant le Parlement pour modifier la loi du 29 juillet 1982 et attendre la sortie des décrets d'application. Entre-temps, la mission Bredin estime nécessaire de renforcer les pouvoirs de la Haute Autorité. Pour examiner avec attention toutes les candidatures, elle devra s'adjoindre des spécialistes et se décentraliser. Le rapport souhaite que l'instruction des dossiers soit publique, à la manière des sessions de la FCC (Federal Communication Commission) américaine ou du CRTC (Conseil de la radio-télévision et des télécommunications du Canada). L'ensemble de l'opération demandera donc de longs mois.

La mission Bredin recommande que la Haute Autorité soit dotée de véritables moyens de contrôle financier, technique et éditorial. Pour sanctionner les manquements, elle pourra soit diminuer la durée de l'autorisation, soit, dans un cas plus grave, demander à TDF d'interrompre les émissions. Pour obtenir les moyens de son action, la Haute Autorité devrait bénéficier d'un budget propre voté par le Parlement.

Enfin, M. Jean-Denis Bredin appelle de ses vœux un projet de loi réglementant rapidement les phénomènes de concentrations horizontales. Il souhaite que, dans une même région, une même personne ne puisse posséder un quotidien, une radio et une télévision. Cette législation multimédia interdirait aussi la propriété croisée entre une chaîne de télévision et une régie publicitaire.

Les grands équilibres

• **Le service public.**

Face à une concurrence nouvelle, le service public doit intensifier sa mission spécifique. FR 3 est invitée à poursuivre activement la régionalisation, TF 1 et A 2 à adopter des scénarios de *« spécialisation »* pour éviter une compétition stérile. Le rapport suggère une chaîne généraliste « haut de gamme » et une autre essentiellement informative, éducative et culturelle, ainsi que la création d'une « agence d'images » commune pour la couverture de l'actualité. Il recommande que soient progressivement assouplies les obligations de commande des chaînes envers la Société française de production.

Le financement nécessaire pour mener à bien ces missions ne pourra être obtenu par des ressources publicitaires supplémentaires. Le rapport demande le maintien du plafonnement de la publicité sur les chaînes publiques et sa réintroduction dans la loi. En revanche, il propose une *« majoration raisonnable du taux de la redevance »*, un abaissement à 7 % du taux de TVA sur celle-ci (gain de 700 millions de francs) et le remboursement par l'Etat des exonérations.

Pas de refonte générale du service public comme certains s'y préparaient. M. Bredin se prononce pour une augmentation de la redevance pour rendre les chaînes plus solidaires du financement public et empêcher, surtout, qu'elles « n'assèchent » les réserves publicitaires disponibles.

• **Le câble.**

Les stations locales privées seront la préfiguration des programmes propres des réseaux câblés. Les sociétés d'exploitation des réseaux pourront demander l'autorisation d'émettre. Pour faciliter la montée en charge économique du câble, le rapport propose un assouplissement sensible des cahiers des charges : plus grande place faite aux chaînes européennes, évolution progressive vers le quota de 30 % des recettes à consacrer aux programmes.

Pour la mission Bredin, le câble reste la solution d'avenir, la seule capable de gérer l'abondance de programmes, et de générer des ressources nouvelles. La concurrence économique avec les télévisions privées pourra être évitée si les réseaux peuvent distribuer sans trop de contraintes des chaînes étrangères.

• **Le satellite.**

Deux des canaux de TDF 1 relaieront les deux chaînes nationales privées en leur permettant de desservir les zones du territoire où il n'y a pas de fréquences disponibles. Un façon de préserver l'égalité des téléspectateurs devant les nouvelles télévisions. Le rapport recommande que soit mené à bien le projet de chaîne culturelle européenne confié à M. Pierre Desgraupes et qu'il bénéficie d'un financement public de la part de plusieurs Etats européens.

Pour baisser le prix des antennes paraboliques et donner à TDF 1 une plus large audience, la mission propose un mécanisme de crédit-bail, soutenu par le Fonds industriel de modernisation, permettant d'assurer des commandes fermes aux industriels et de commercialiser les équipements sous forme de location-vente.

M. Bredin concilie ici les grands enjeux industriels liés au satellite de télévision directe, en évitant encore une fois d'assécher le marché par des nouvelles chaînes à financement publicitaire.

• **Canal Plus.**

La quatrième chaîne reste cryptée et exécute fidèlement son contrat de concession. La mission Bredin encourage les projets de télévisions payantes locales qui utiliseraient les mêmes décodeurs que Canal Plus.

Il s'agit toujours d'éviter une concurrence publicitaire aux futures chaînes privées, mais aussi de promouvoir une « pédagogie du péage » liant le coût des images à leur consommation.

• **Le monopole de diffusion.**

La diffusion des chaînes nationales et des stations locales est exclusivement assurée par Télédiffusion de France. L'établissement public assurera aussi l'arrêt des émissions en cas de non-respect du cahier des charges. La facturation des prestations de TDF sera *« au plus près de la vérité des prix »*, mais les réaménagements éventuels du réseau seront partagés entre les stations au prorata de leur utilisation.

Le maintien du contrôle public sur la diffusion vise essentiellement à éviter l'anarchie technique qui s'est développée autour des radios privées. Il permet aussi de posséder un instrument rapide et efficace pour faire respecter la loi.

• **La presse écrite.**

Pour protéger la presse nationale, le rapport se prononce contre l'ouverture à la publicité télévisée des secteurs de l'édition et du spectacle. Pour les autres secteurs, il recommande une libéralisation maîtrisée et progressive, en particulier pour la publicité de la grande distribution.

Il faut préserver la « civilisation de l'écrit », estime M. Bredin. Toute déstabilisation brutale risquerait de faire sombrer de nombreux journaux, notamment quotidiens.

Dossier établi par ANNICK COJEAN et JEAN-FRANÇOIS LACAN

• **ERRATUM.** – Une erreur de transcription a rendu incompréhensible la fin de l'article sur le rapport remis par M. Jean-Denis Bredin (*le Monde* du 21 mai). S'agissant des rumeurs de rachat de Canal Plus par la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion, il fallait lire : *« M. André Rousselet, président de Canal Plus, et M. Jacques Rigaud, administrateur délégué de la CLT, ont démenti* [et non *admis*] *l'existence d'une telle OPA sans exclure toutefois une collaboration étroite entre la chaîne payante et la télévision par satellite que l'on prépare au Luxembourg. »*

COMMUNICATION

NOUVELLES TÉLÉVISIONS

L'ardente conviction culturelle

Le gouvernement peut ne pas suivre les recommandations de M. Jean-Denis Bredin. Il aurait tort, et sans doute n'en a-t-il pas l'intention. Car elles sont frappées au coin du bon sens. On peut rêver. On peut souhaiter la création de quatre ou cinq réseaux nationaux de télévision privée, de dizaines et de dizaines de *stations locales*. Pour combien de temps ? Avec quels contenus ? Dans quelles conditions de réception de l'image ? M. Bredin ne rêve pas, il étudie. Et il prévient : « *Nous avons essayé d'être aussi réalistes que possible. Il y a dans notre rapport peu d'idéologie, autre que culturelle.* »

Alors, il va y avoir des mécontents ! Ceux qui pensaient que l'on pouvait ouvrir gaiement les fréquences pour les télévisions comme pour les radios locales privées. Ceux qui se préparaient activement pour la grande aventure, et dont le « réalisme » de M. Bredin risque de faire baisser l'enthousiasme néophyte. Ceux qui parlent de mettre bas l'édifice audiovisuel actuel, avec ses quatre chaînes et les projets en cours, pour y établir la suprématie des marchands. Oui, M. Jean-Denis Bredin va largement à contre-courant des litanies libérales ou libertaires, qui déclinent en incantation le plus beau mot du monde et se gardent bien d'en examiner les conditions concrètes.

« *Le problème est de savoir comment organiser cette liberté* », avait déclaré M. Mitterrand le 4 janvier. La mission de M. Bredin est tout entière dans cette phrase. Et son rapport.

Première question : qu'est-ce que cette liberté ? Celle du créateur ? Celle de l'entrepreneur de programmes ? Ou celle du téléspectateur ? Le choix fondamental du rapporteur est là : « *La liberté de la communication audiovisuelle est d'abord celle du téléspectateur (...). De même que la vraie liberté de la presse est dans la multiplicité des journaux, la vraie liberté de la télévision est dans la diversité des programmes proposés.* »

Toute l'architecture des propositions de M. Bredin repose sur cette « *ardente conviction* » : que l'on ne sacrifie pas la production de programmes à la simple existence, certes souhaitée par tous, de nouvelles chaînes de télévision. C'est un leitmotiv du rapport. « *Rien d'utile n'aurait été fait au nom de la liberté*, y lit-on, *si le résultat d'une « libération » manquée était le matraquage publicitaire, interrompant, façonnant des programmes prévus pour préparer et servir le spot publicitaire, la diffusion systématique de séries étrangères répandant un modèle uniforme de vie et de pensée, la soumission des programmes et, à travers les programmes, des citoyens eux-mêmes, à une école de la vulgarité et de la bêtise.* »

Pas de « *télévision à bas prix* » ! Refusons l'« *effondrement culturel* », dont quelques chiffres du rapport montrent clairement que le risque n'est pas pour demain, mais pour aujourd'hui (1). M. Bredin est un militant, un militant de la culture. Le choix prioritaire d'une ou, éventuellement, de deux chaînes nationales, créées le plus rapidement possible, est clair : débloquer la production, permettre le développement d'une industrie de programmes audiovisuels.

Un message limpide

Seconde question : comment organiser cette liberté ? L'idéalisme culturel de l'homme de gauche cède la place à la sagesse et au pragmatisme. Mais le message de M. Bredin n'en est pas moins limpide. Il s'agit de concilier les divers possibles, de les rendre viables. Certains veulent des stations locales ? Oui, c'est possible, à certaines conditions (2). Les industriels de la communication veulent s'investir dans de nouvelles chaînes nationales ? Oui, c'est possible, mais pas dans l'anarchie. A l'évidence, les analyses de la mission Bredin conduisent à ne préconiser qu'un réseau, en particulier pour lui donner les meilleurs atouts pour la production. Deux ? A la rigueur, par souci de pluralisme.

Evitons le jeu de massacre, inspirons-nous des expériences étrangères. Et ne compromettons pas, par une déstabilisation brutale du système, la première chaîne de droit privé (Canal Plus), les projets de télévision par satellite, le plan-câble, le service public lui-même. Cette ouverture doit se faire avec un « *très grand respect des autres médias* », et notamment de la presse écrite.

On peut penser que les garde-fous, les quotas de production, les exigences de transparence et de clarté commerciale, les mesures anti-trusts proposées, sont la marque d'une « *parodie de libéralisation* », comme l'estime l'UDF. A l'ouverture prudente, on peut préférer la loi sauvage du marché. M. Bredin n'est pas de ce bord-là.

La loi du 29 juillet 1982 a voulu permettre l'instauration progressive d'un système d'économie mixte dans l'audiovisuel, avec un service public fort et un secteur privé appelé à le devenir. Le rapport Bredin ne renie pas ce contexte, il l'assume. Et c'est le péché que lui reproche d'emblée une opposition dont il est plaisant de se rappeler les efforts soutenus en faveur du maintien du monopole de l'Etat sur la télévision.

Si le gouvernement suit son rapporteur, la grande aventure aura lieu. Mais pas l'explosion. « *Nous allons faire souffrir ceux qui rêvent de partir* », a prévenu M. Bredin au cours de sa conférence de presse. Il faudra, pour participer au challenge, avoir des dossiers sérieux, des capacités financières prouvées, une réelle volonté de produire des programmes. De faire de la télévision, en somme. Et pas seulement d'occuper des canaux.

YVES AGNÈS.

(1) Entre 1980 et 1984, le volume horaire de fiction française a baissé de 15 % ; celui des séries et téléfilms étrangers a augmenté pendant la même période de 70 %. Pour les heures de plus grande audience, en week-end, la part de la production française dans l'ensemble est passée de 65 % à 44 %.

(2) Un raisonnement essentiellement économique avait conduit le secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, M. Georges Fillioud, à estimer : « *Il n'y aura pas, parce qu'il ne peut pas y avoir, de télévisions locales* » (*le Monde* du 12 janvier).

RADIO-TÉLÉVISION

Mardi 21 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Les grands écrans de TF 1 : le Commissaire Moulin.
De Paul Andreota, réal. C. Grinberg, avec Y. Rénier, R. Pellegrin, E. Harling (rediff.).
Pour démanteler un réseau de trafiquants marseillais, le commissaire Moulin est obligé de se faire admettre par les membres d'un gang. Y parviendra-t-il ?

22 h 5 Reportage Harlan County USA.
Une chronique réalisée par Barbara Koppel sur une grève des mineurs, en 1973, à Brookside, aux États-Unis. Cette émission remplace « Histoire à la une : Portrait de Arafat », qui devait être suivi d'un débat et qui a été annulée lundi en raison de nombreuses difficultés (lire l'article paru dans *le Monde* daté 21 mai).

23 h 35 Journal.
23 h 50 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Cinéma : la Puce et le Privé.
Film français de R. Kay (1980), avec B. Cremer, C. Alric, C. Vanel, A. Canovas, J.-P. Darras, F. Engel.
Un détective privé de province fait entrer chez un milliardaire gravement malade une infirmière mythomane. Celle-ci va être soupçonnée du meurtre du vieil homme. Comédie policière réalisée par un metteur en scène qui travailla à la série des Incorruptibles. *C'est la version cinéma, mal construite et mal rythmée, d'un téléfilm en deux parties diffusé en juin 1983.*

22 h 30 Magazine : Lire c'est vivre.
De P. Dumayet.
Les nuits chaudes du Cap-Français, d'Hugues Rebell.
1791, Paris : on a voté la libération des esclaves, mais au Cap-Français les créoles et les Blancs ne croient pas à la loi. Le livre d'un écrivain méconnu, lu par un sculpteur, une étudiante, un peintre, un journaliste...

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 La dernière séance : Soirée Robert Mitchum.
Emission de G. Jourd'hui et E. Mitchell.
Actualités (1953), Tom et Jerry, Eddy Mitchell présente le premier film ; à 22 h 25, Tex Avery, réclames de l'époque, attraction, annonce du deuxième film.

20 h 50 Premier film : la Sorcière blanche.
Film américain d'H. Hathaway (1953), avec S. Hayward, R. Mitchum, W. Slezak, M. Ajala, J.-C. Narcisse.
Au début du siècle, la jeune veuve d'un médecin vient dans la brousse du Congo pour aider une vieille doctoresse qui se dévoue aux Noirs. Elle va lui succéder. Film d'aventures spectaculaires, colonisation humanitaire, étude psychologique. Produit hollywoodien avec Mitchum face à Susan Hayward.

22 h 50 Journal.

23 h 10 Deuxième film : les Combattants de la nuit.
Film américain de T. Garnett (1960), avec R. Mitchum, A. Heywood, D. O'Herlihy, C. Cusack, R. Harris, M. Benet (v.o. sous-titrée, N.).
En 1941, pour expulser les Anglais d'Irlande du Nord, un groupe de terroristes, auquel les Allemands fournissent des armes, entre en action. Curieux film sur les dessous d'une guerre secrète, et où Robert Mitchum tient un rôle inhabituel.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Tour de France gourmand ; **17 h 20**, Woody Woodpecker ; **17 h 25**, Les secrets de la mer Rouge ; **17 h 50**, Au nom de l'amour ; **18 h 50**, Atout pic ; **19 h**, Feuilleton : l'Homme du « Picardie » ; **19 h 15**, Informations.

CANAL PLUS

20 h 35, Les mots pour le dire, film de J. Pinheiro ; **22 h 10, les Trois Jours du condor**, film de S. Pollack ; **0 h 10, J'ai le droit de vivre**, film de F. Lang ; **1 h 40**, Les enfants stars d'Hollywood.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Pour ainsi dire : Abdellatif Laabi.
21 h Entretiens avec... Raoul Ubac.
21 h 30 Diagonales, actualité de la chanson.
22 h 30 Nuits magnétiques : les espions de Sa Majesté.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné à la salle Pleyel le 7 novembre 1984) : *la Force du destin*, de Verdi (ouverture) ; *A Yellow Rose Petal*, de Singleton ; *Khamma*, de Debussy ; *Concerto pour violon et orchestre en ré majeur*, de Brahms, par l'Orchestre de Paris, dir. J. Conlon, sol. A.-S. Mutter, violon.

22 h 30 Les soirées de France-Musique : feuilleton Ray Charles ; à 23 h 5, Jazz-Club.

Mercredi 22 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

8 h 30 ANTIOPE 1.
9 h La Une chez vous.
9 h 15 Vitamine (et à 13 h 40).
10 h 30 Téléfilm : Hirondelles et amazones.
Réal. R. Pilbrow, avec V. McKenna, R. Fraser, B. Bruce... (rediff.).
Une mère et ses quatre enfants en vadrouille sur les lacs anglais sont surpris par l'attaque de mystérieuses « amazones ».
12 h Feuilleton : les Enquêteurs associés.
12 h 35 La bouteille à la mer.
13 h Journal.
15 h 15 Jeu : Enigmes du bout du monde.
16 h 5 Feuilleton : Arnold et Willy.
16 h 35 Série : Star Trek.
17 h 30 La chance aux chansons.
18 h 5 Le village dans les nuages.
18 h 25 Mini-journal pour les jeunes.
18 h 40 Série : Cœur de diamant.
19 h 15 Jeu : Anagram.
19 h 20 Loto sportif.
19 h 40 Feuilleton : Les Bargeot.
19 h 53 Tirage du Tac-o-tac.
20 h Journal.
20 h 27 Tirage du Loto.
20 h 30 Parlons France.
Avec M. Laurent Fabius, premier ministre.
20 h 45 Feuilleton : Dallas.
21 h 35 L'histoire secrète du pétrole : Bataille pour l'or noir.
Série proposée par J. M. Charlier.
N° 3. Le temps des batailles pour l'or noir. 1930, les premiers craquements ébranlent l'empire pétrolier le plus fort du Moyen-Orient. 1940 : la ruée allemande vers l'Ouest. Le bombardement du port de Rotterdam ; en France, des installations pétrolières sont aussi pilonnées. Un documentaire très sérieux.
22 h 30 Cote d'amour.
Avec Tears for Fears, Indochine, Rick Sprinfield, Working Week, John Parr.
23 h 20 Journal.
23 h 35 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télé-matin.
10 h Récré A 2.
12 h Journal et météo.
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Feuilleton : Bergeval et fils.
13 h 45 Série : Chronique irlandaise.
15 h 20 Récré A 2.
16 h 50 Micro Kid.
17 h 25 Les carnets de l'aventure.
18 h Super platine.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Le deuxième couteau.
D'après P. Besson, réal. J. Dayan, avec F. Marthouret, P. Bouchitey, A. Stewart...
Un polar rapide et sophistiqué qui se déroule dans le milieu littéraire parisien. Bien ficelé, bourré de clins d'œil et suffisamment méchant pour être rigolo.
22 h 10 Magazine : Moi... je.
Au sommaire : sauve qui peut (la solidarité entre automobilistes) ; super démerds (la débrouillardise face à la crise) ; le gueuloir (vous n'êtes pas contents ? dites-le) ; banco à l'Est (comment placer son argent à l'Est) ; Madame est servie (les gens de maison).
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

14 h 55 Questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.
17 h Télévision régionale.
19 h 55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20 h 5 Les Jeux.
20 h 35 Cadence 3.
Spécial Henri Salvador ou les salves d'or de luxe.
22 h 5 Journal.
22 h 25 Téléfilm : le Pantin immobile.
De P. Pelot, réal. M. Guillet, avec B. Penot, M. Epin, G. Surugue...
Lorrain, parti faire « le tour du monde », revient après onze ans d'absence dans son village natal, abandonnant Sergio à qui il avait promis « le grand voyage ». Il retrouve ses amis installés. Sergio, parti à sa recherche, rencontre un couple désœuvré et décide de faire la route avec lui.
23 h 20 Espace francophone : « Fraternité matin », la Côte-d'Ivoire au quotidien.
Un magazine de D. Gallet.
Le quotidien ivoirien Fraternité Matin *fête cette année son vingtième anniversaire. Le magazine* Espace francophone *présente de l'intérieur la vie d'un grand journal africain, les débats de son comité de rédaction, ses reportages sur le terrain, sa fabrication, sa diffusion, ses difficultés et ses espoirs.*
23 h 50 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

7 h, 7/9 ; **9 h**, Cabou Cadin (et à 13 h 35 et 16 h 30) ; **11 h 5, les Trois Jours du Condor**, film de S. Pollack ; **13 h 5**, Rue carnot (et à 17 h 25) ; **15 h**, Le défi de Betty Quinn ; **16 h 55**, *L'hôtel en folie* ; **18 h**, *Jeu : 4 C +* ; **18 h 40**, *Jeu* : Les affaires sont les affaires ; **19 h 10**, Zénith ; **19 h 45**, Tout s'achète ; **20 h 5**, Top 50 ; **21 h, Légitime violence**, film de S. Leroy ; **22 h 35, Notre histoire**, film de B. Blier ; **0 h 30, les Princes**, film de T. Gatlif ; **2 h 5**, Aventure sur les grands fleuves : le Mékong.

FRANCE-CULTURE

9 h 5, Matinée : la science et les hommes ; **10.30, Musique** : miroirs (et à 17 h) ; **11 h 10, Le livre, ouverture sur la vie**, avec Danilo Kis, auteur de « Chagrins précoces » ; **11 h 30, Feuilleton** : Victor Hugo ; **12 h, Panorama** ; **13 h 40, Avant-première** : à la Maison des arts de Créteil ; **14 h, Un livre, des voix** : « le Nœud d'argile » et « le Grain de chanvre », de Lucette Desvignes ; **14 h 30, Passage du témoin** : B. Tavernier et F. Paudras (*rediff. de l'émission du 18 mai*) ; **15 h 30, Lettres ouvertes** ; **17 h 10, Le pays d'ici**, en direct de Dax ; **18 h, Subjectif** : à Gora (avec Kenneth White) ; **19 h 30, Perspectives scientifiques** : la dialectique du présent ; **20 h, Musique, mode d'emploi** : Patrick Moutal.
20 h 30 L'échappée belle : Désir du désert.
21 h 30 Pulsations : recherche musique à Lyon.
22 h 30 Nuits magnétiques : *les espions de Sa Majesté.*

FRANCE-MUSIQUE

9 h 8, Le matin des musiciens : *Luciano Berio – Autour de* « Sinfonia » ; œuvres de Berio ; **12 h 5, Le temps du jazz** : feuilleton « le blues à Memphis » ; **12 h 30, Les provinciales** : Radio-Alsace présente un concert enregistré le 8 mars à Strasbourg : œuvres de Caplet, Alain, Poulenc, Migot, Landowski par A. Romeo, baryton, E. Kirchoff, flûte, M. Lahmann, orgue, et l'ensemble vocal féminin Elégie, dir. A. Steyer ; **14 h 2, Jeunes solistes** : *œuvres de Haendel, Brahms, Poulenc, par R. Cholmendeley, piano, et R. W. Gibbs, violon* ; **15 h, Les après-midi de France-Musique** : Essai sur une forme : le retour au religieux ; œuvres de R. Schumann, Liszt, Berlioz, Wagner ; à 17 h, l'art du piano de Friedrich Wührer ; œuvres de Schubert, Beethoven ; **18 h 2, Les chants de la terre** ; **18 h 30, Jazz d'aujourd'hui** : Où jouent-ils ? **19 h 15, Spirales**, magazine de musique contemporaine ; **20 h 4, Sonates de Scarlatti**, par Scott Ross ; **20 h 15, Avant-concert.**

20 h 30 Concert (en direct du Grand Auditorium) : *Symphonie-Passion*, de Dupré ; *Symphonie n° 5 en fa majeur*, de Widor ; *Prélude et fugue en sol mineur n° 3*, de Dupré ; *Impromptus op. 90 n°s 1 et 2*, de Schubert ; *Introduction et Passacaille en ré mineur, Ode funèbre n° 1*, de Reger ; *Sonate sur le psaume 94 en ut mineur*, de Reubke, par Louis Robilliard, orgue.

22 h 30 Les soirées de France-Musique : feuilleton Ray Charles ; à 0 h, Proust ethnomusicographe « portrait présumé de Vinteuil ».

ENVIRONNEMENT

Les « écolos » protègent leur image

De notre envoyé spécial

Grenoble. — Qu'il est difficile pour les écolos de sortir du ghetto ! Née seulement en 1969, la Fédération française des sociétés de protection de la nature (FFSPN, 500 000 adhérents) subit déjà le poids de deux traditions : celle des « sociétés savantes » d'une part, où l'on retrouve les incollables de la vie des lépidoptères et les spécialistes du rapace diurne ; celle des « écolos barbus », d'autre part, prompts à se mobiliser pour dresser des barricades, ou au contraire enclins à s'abandonner au charme discret de l'agriculture biologique. Comment fédérer tout cela et, surtout, comment faire pour que ces fédérés acquièrent un poids reconnu dans l'opinion publique ? Réponse : la communication.

C'était du moins le thème de leur seizième congrès, à Grenoble, du 16 au 19 mai. Les protecteurs de la nature — la plupart refusent le terme « écolo », pas assez scientifique — s'aperçoivent que leur combat passe mal, que leurs campagnes en faveur de tel animal ou contre tel projet d'aménagement ne dépassent pas le cercle des initiés, qu'ils se heurtent de la part des médias à un mur d'indifférence. Faut-il alors se livrer à des opérations « coup de poing » à la manière de Greenpeace ou mettre en avant une star du grand écran pour accéder au petit ? Vaut-il mieux « occuper le terrain » et faire du travail en profondeur, quitte à se condamner à la discrétion ?

Mme Bouchardeau pâlit

Les congressistes n'ont évidemment pas tranché. Ils estiment que tous les types d'action sont complémentaires. La Fédération soutient ses membres lorsqu'ils se déguisent en manchots pour assiéger l'administration des Terres australes (Greenpeace) ou promènent Brigitte Bardot dans le Médoc pour protester contre la chasse aux tourterelles (Ligue pour la protection des oiseaux). Elle va même plus loin : jamais, en milieu écolo, on n'aura autant entendu parler de *marketing*, de *lobbing*, de *listing* ou de *mailing* ! Le mot d'ordre aujourd'hui n'est pas seulement d'agir, mais de le faire savoir par tous les moyens, à commencer par la séduction, l'humour et même une *« stratégie du plaisir »*.

Ce message, toutefois, passe difficilement chez le militant de base, plus prompt à s'indigner qu'à soigner l'image du mouvement. Lors du dernier congrès, consacré à l'agriculture, à Vichy, les fédérés s'étaient passionnés pour en découdre avec l'administration et protester contre des pratiques agricoles désastreuses. Cette année, alors qu'on proposait le thème de la communication, ils n'ont pas osé s'en prendre à la presse, pourtant coupable à leurs yeux de ne pas refléter leur combat quotidien. Ils ont préféré l'autocritique, assez tristement. Ils n'ont même pas songé que leur sigle défavorisait sérieusement leur image publique — ce « FFSPN » imprononçable et impossible à retenir, — et qu'une transformation en quelque chose comme « Fédénat » ou même « Fénat » serait un gros progrès (tout en conservant l'intitulé auquel ils tiennent)...

Quant à l'image de Mme Bouchardeau auprès des écolos (c'était sa troisième visite à un congrès de la FFSPN), elle reste bonne mais pâlit tout de même un peu à la mesure de la politique de restrictions budgétaires du ministère de l'environnement ! *« Vous êtes un bon ministre »*, avait dit, l'an dernier, le président Jean-Pierre Raffin. Il s'est contenté, cette fois, de déplorer qu'un si bon ministre ait des services parfois défaillants — même si, dans l'ensemble, ils « jouent le jeu » — et surtout soit entouré au gouvernement de collègues peu soucieux de la nature, en dépit de déclarations généreuses (avant 1981). En particulier, la FFSPN se déclare « atterrée » par le projet de réforme de l'enseignement des sciences naturelles, qui transforme l'étude du vivant en biochimie génétique et biologie moléculaire. Mme Bouchardeau est donc priée de servir d'intercesseur auprès de M. Chevènement.

ROGER CANS.

● *Gentiane et chardon.* — Comme il est de tradition au congrès de la FFSPN, il a été attribué deux prix à Grenoble : le prix Gentiane — le bon point — a été décerné à Jacqueline Denis-Lempereur, journaliste au mensuel *Science et vie*. Le prix Chardon — mauvais point — a été attribué à M. Henry Sallenave, président du conseil d'administration de l'Office national de la chasse, *« pour le refus systématique de dialogue avec les associations de protection de la nature »*.

A l'Assemblée nationale

LE BRUIT DES AVIONS

« On nous ressert le projet déjà concocté sous Barre », s'indigne-t-on au COLINE (Comité législatif d'information écologique) avant l'examen, mercredi 22 mai à l'Assemblée nationale, du *« projet de loi relatif à l'urbanisme au voisinage des aérodromes »*. Un projet similaire, en effet, avait été présenté, puis rejeté, en 1980 (*le Monde* du 31 octobre 1980), parce qu'il faisait la part trop belle aux transporteurs aériens, dégagés de leurs responsabilités en cas de nuisances par le bruit. Or le Sénat a adopté, le 18 avril dernier, un article additionnel qui dégage à nouveau la responsabilité de *« l'exploitant d'un aéronef »* — y compris l'exploitant d'aéro-club dont les avions pèsent moins de 5,7 tonnes — s'il n'y a pas *« infraction à la réglementation en vigueur »*.

Cet article, selon le COLINE, rend caduc l'article 141-2 du code de l'aviation civile, qui prévoit le droit à réparation pour les riverains d'aéroport, et donc le recours au tribunal judiciaire. Si l'article adopté au Sénat était maintenu à l'Assemblée nationale, les victimes du bruit des avions ne pourraient plus déposer de recours que devant le tribunal administratif, en apportant la preuve qu'elles subissent un *« préjudice anormal et spécial »*.

R.C.

SCIENCES

DEUX ÉLECTIONS A L'ACADÉMIE

Deux nouveaux membres ont été élus, lundi 20 mai, à l'Académie des sciences : le physicien Georges Charpak et l'immunologiste Jean-François Bach. Tous deux étaient présentés en tête de liste par leurs sections respectives, et l'Académie suit en général le choix qui lui est proposé. Mais si l'élection de M. Bach a été ratifiée par 78 voix contre 14 à M. Révillard, M. Charpak n'a obtenu que 59 voix, alors que 35 suffrages se portaient sur le deuxième nom proposé par la section de physique, celui de M. Pierre Aigrain. Les mérites scientifiques de ce dernier ne le cèdent en rien à ceux, tout aussi incontestables, de M. Charpak, mais il n'est pas certain que seuls les critères scientifiques aient guidé le choix de l'Académie : M. Aigrain s'est surtout occupé depuis vingt ans d'administration de la recherche, à des postes divers. Il a occupé en 1979 les fonctions de secrétaire d'Etat dans le gouvernement Barre. Et il avait été en 1976 le concepteur d'une réforme de l'Académie des sciences qui a permis de relancer une institution alors moribonde.

[Né le 8 juin 1940 à Yvré-l'Evêque (Sarthe), M. Jean-François Bach est docteur en médecine, professeur et chef de service d'immunologie clinique de l'hôpital Necker. Il a découvert et synthétisé la thymuline, hormone produite par le thymus, et fait progresser la compréhension des fonctions immunologiques de cette glande. Il était depuis 1977 correspondant de l'Académie des sciences.]

[Né le 1er août 1924 à Dabrovica (Pologne), naturalisé français en 1946, M. Georges Charpak est un ancien élève de l'Ecole des mines et travaille au CERN depuis 1963, où il s'est spécialisé dans l'instrumentation scientifique. Il a été le premier à imaginer puis à construire des chambres à fils détecteurs de particules, qui, depuis dix ans, ont permis l'essentiel des progrès en physique des hautes énergies. Les travaux de M. Charpak ont ensuite trouvé des applications en biologie et en médecine.]

LE CARNET DU Monde

Naissances

— Joëlle MENDEZ et Denis DROUHET, ont le plaisir d'annoncer la naissance de leur fils,

Willie.

Paris, 8, rue d'ulm.

— Marie-Jeanne PERALDI, Olivier TRUSSON et Julie,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Robinson.

Paris, le 6 mai 1985.

Décès

— La famille de

Edouard CATZEFLIS,

fait part de son décès.

La levée du corps aura lieu à l'amphithéâtre de l'hôpital Ambroise-Paré à Boulogne (92100), jeudi 30 mai, à 8 h 15.

— Mme Marylène Etcheverry,
M. Christian Etcheverry et Mme,
Jean-Luc Etcheverry,
Laurence Etcheverry,
ses enfants,
Mme Le Joubioux,
sa sœur,
Et toute sa famille,

ont la douleur de faire part du décès du

général d'armée (CR)
Jean-Paul ETCHEVERRY,
grand officier de la Légion d'honneur,
grand-croix
de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945 et des TOE,
croix de la valeur militaire,
écrivain,
ancien gouverneur militaire de Metz,
commandant de la VIe région militaire,

survenu à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, le 20 mai 1985.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 23 mai, à 14 heures, à Saint-Louis des Invalides.
L'inhumation aura lieu au cimetière du Hézo (Morbihan), le vendredi 24 mai, à 11 heures.

Cet avis tient lieu de faire part.

— Francine Fruchard,
sa mère,
Bruno et Christian,
ses frères,
Ses nombreux amis,
Et sa famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Hervé FRUCHARD,

survenu accidentellement, à l'âge de vingt-cinq ans, le 18 mai 1985.

Les obsèques auront lieu à Saint-Mesmin (Vendée) le 23 mai, à 15 h 30.
Une messe réunira sa famille et ses amis en sa mémoire, le 30 mai, à 9 h 30, en la chapelle du Val-de-Marne, à Nogent-sur-Marne.

23, rue Franklin-Roosevelt,
94130 Nogent-sur-Marne.

— On nous prie d'annoncer le décès de

André GINESTE,
commandeur dans l'ordre
des Palmes académiques,
professeur honoraire
de sciences physiques aux lycées :
Aristide-Briand de Saint-Nazaire (1922-1923),
Rémi-Belleau de Nogent-le-Rotrou (1924-1939),
Lafayette de Brioude (1939-1961),

survenu à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, le *12 mai 1985*, en son domicile, 66, rue du Commandant-Blanché à Albi (Tarn).
Ni deuil, ni fleurs, ni couronnes.
L'inhumation a eu lieu à Cusset (Allier).
De la part de
Son épouse,
Mme Marthe Gineste, née Ramondou,
Ses enfants,
Michel et Béatrice Gineste,
Jean et Mariam Gineste,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Sa belle-sœur Denise Ramondou,
Sa famille et ses proches.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. André GLOWINSKI,

survenu le 17 mai 1985, à l'âge de soixante-dix-neuf ans à Paris-13e.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 20 mai 1985 au cimetière parisien de Bagneux.

De la part de
Mme André Glowinski,
son épouse,
M. et Mme Maurice Brunier,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Glowinski
et leurs enfants,
M. et Mme Albert Rack,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Charles Rack,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Henri Rack,
leurs enfants et petits-enfants,
Et toute la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

8 *bis*, rue d'Annam,
75020 Paris.

— M. Maurice Hayoun,
son époux,
Mme veuve Michel Boubli,
M. et Mme David Hayoun,
M. et Mme Michel Hayoun,
M. et Mme Gilbert Hayoun,
M. et Mme Daniel Hayoun,
M. et Mme Gilbert Assuied,
M. et Mme Claude Karila,
M. et Mme docteur Charles Hayoun,
M. et Mme François Hayoun,
M. et Mme Roger Cohen,
M. et Mme Lazare Boubli,
M. et Mme Edouard Abit Bol,
Parents et alliés,

ont la douleur cruelle d'annoncer le décès de

Mme Suzanne, Rachel HAYOUN,

enlevée brutalement à l'affection des siens, dans sa soixante et onzième année, le 17 mai 1985.

Les obsèques ont eu lieu au cimetière parisien de Pantin, le mardi 21 mai, à 9 heures.

Paris. Asbdod. Montréal. Marseille.

— Mme Jacques Mignot,
Sa fille Elodie,
M. et Mme Jean Laroche-Joubert,
son beau-frère et sa sœur,
M. et Mme Jean-Pierre Mignot,
son frère, sa belle-sœur
et leurs enfants,
Mme Georges Mignot,
sa belle-sœur et ses enfants,
M. et Mme Henri Gibrat,
ses beaux-parents,
ont la douleur de faire part du décès de

Jacques MIGNOT,
ingénieur,

âgé de quarante-sept ans, le 18 mai 1985.
Les obsèques auront lieu le 22 mai à Aigres (Charente).
Le présent avis tient lieu de faire-part.

— **SOPHIE**

nous a quittés brutalement le 18 mai 1985.
Elle venait de fêter son dixième anniversaire :
« Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ? »
(Math. 27-46).

François et Thérèse Mordant,
Eric et Pierre,
souhaitent être entourés lors de la célébration religieuse qui aura lieu à 14 h 15, en l'église évangélique luthérienne de Bourg-la-Reine, 26, rue Ravon, à 16 h 30, au cimetière ancien de Poissy.

39, rue Gallieni,
91120 Palaiseau.

— M. et Mme Albert Nahmias,
M. et Mme Benjamin Sachs (Sao-Paulo),
M. et Mme Victor Beniada,
leurs enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,

ont la profonde douleur de faire part du décès de leur très cher

Nordokhay Marco NAHMIAS.

Les obsèques auront lieu le jeudi 23 mai 1985, au cimetière parisien de Bagneux.
Réunion à l'entrée principale, à 16 h 15.

DÉCÈS DE RICHARD DUPUY ANCIEN GRAND MAITRE DE LA GRANDE LOGE DE FRANCE

M. Richard Dupuy, ancien grand maître de la Grande Loge de France, est décédé le 17 mai 1985, à l'âge de soixante-dix ans. Ses obsèques auront lieu en l'église Saint-François-de-Sales, rue Ampère (17e), le mercredi 22 mai à 10 h 30.

[Richard Dupuy est né le 20 décembre 1914 à Alger où il fait ses études à la faculté de droit. En 1947, il est inscrit au barreau de Paris. En 1969, il entre au conseil de l'ordre. Me Dupuy a été l'un des défenseurs du colonel Bastien-Thiry, condamné à mort et fusillé après l'attentat du Petit-Clamart organisé le 22 août 1962 contre le général de Gaulle. Elu grand maître de la Grande Loge de France en 1956, à l'âge de quarante-deux ans, il a été le plus jeune grand maître de la franc-maçonnerie française depuis le duc d'Antin. Il a ensuite été réélu douze fois jusqu'en 1977. Dans un livre, *la Foi d'un franc-maçon*, qui a connu un grand retentissement, il a retranscrit la somme de son expérience et de sa vie de franc-maçon.]

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Patrice et Chantal Rambert,
Daniel et Bénédicte Rambert,
Jérôme et Joëlle Rambert,
Anne-Lise et Gérard Turpin,
Agnès et Jean Gérin,
Catherine et Michel Lorne,
Arnaud et Dominique Rambert
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur père,

Paul RAMBERT,
médecin des hôpitaux,
professeur
à la faculté de médecine de Paris,

survenu le 20 mai 1985.
La cérémonie religieuse aura lieu le 22 mai, à 14 heures, en l'église Saint-Pierre de Chaillot (75008).

2, rue de la Trémoille,
75008 Paris.

— Mme Yves Robin,
son épouse,
Sa fille Isabelle,
ont la douleur de faire part du décès de

Yves ROBIN,
ancien élève de l'Ecole nationale
de la France d'outre-mer,
conseiller des affaires étrangères,
ancien ambassadeur de France
en Guinée-Bissau,
officier de l'ordre national du Mérite,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 30 avril au CHR de Nantes.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 3 mai en l'église Sainte-Thérèse, dans la plus stricte intimité (Nantes).
Cet avis tient lieu de faire-part.

[Né le 27 juin 1926, Yves Robin a occupé divers postes diplomatiques, notamment à Buéa (Cameroun), Séoul (Corée), Vientiane (Laos), Hanoï (Vietnam), Lagos (Nigéria) et Bissau (Guinée-Bissau), avant d'être nommé, en mai 1982, ambassadeur à Bissau, poste qu'il a occupé jusqu'en juin 1984.]

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. André VILLAIN,
libraire éditeur,

survenu à Paris le 17 mai 1985, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Le service religieux en l'église Saint-Séverin, 1, rue des Prêtres-Saint-Séverin à Paris-5e, sera célébré le jeudi 23 mai, à 8 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, rue de la Harpe,
75005 Paris.
Les Editions traditionnelles,
Quai Saint-Michel,
75005 Paris.

Remerciements

— Le docteur Marie-Anne Levy Alcover
et sa famille,
très touchés par l'affection et les marques de sympathie reçues lors du décès du

docteur Roger LEVY,

remercient tous ceux qui ont pris part à leur très grand chagrin.

— Mme Aurèle Maulvault
et ses enfants

remercient très sincèrement les nombreuses personnes pour les témoignages de sympathie qu'elles leur ont prodigués à l'occasion du décès de leur cher et regretté époux et père,

Aurèle MAULVAULT.

— Mmes Paule et Jeannine Pascon remercient tous ceux qui leur ont manifesté leurs sentiments attristés et leur sympathie à la suite du deuil qui les a frappées.

Anniversaires

— Le 22 mai 1980 disparaissait

Robert CATALAN.

Que tous ceux qui ont connu le résistant, l'ami ou simplement l'homme, aient une pensée pour lui.

— Pour le vingt-cinquième anniversaire de la disparition de

Max CLANC,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Communications diverses

— Le comité de Paris de la Ligue nationale française contre le cancer informe que ses adhérents se réuniront en assemblée générale ordinaire, le mercredi 5 juin, à 16 heures, 1, avenue Stéphen-Pichon, 75013 Paris.
Ordre du jour :
rapport moral,
rapport financier,
renouvellement d'administrateurs,
questions diverses.

— Le Centre d'études et de recherches internationales (CERI) organise le jeudi 23 mai, de 17 heures à 19 h 30, 4, rue de Chevreuse, Paris-6e, une rencontre sur le thème : « Crises de régime et crises de succession en Europe du Centre-Est. »
Renseignements : (1) 260-39-60, poste 3834.

— La réunion prévue à Saint-Merri le jeudi 23 mai à 18 heures avec le père Gustavo Guttierez est annulée.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

— Faculté des lettres et sciences humaines de l'université de Franche-Comté (Besançon), mercredi 29 mai, à 14 h 15, salle Préclin, M. Pierre Brulé : « La fille d'Athènes. La religion des jeunes filles à Athènes à l'époque classique : mythes, cultes et société. »

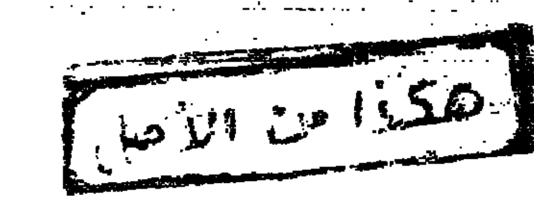
— Faculté des lettres et sciences humaines de l'université de Franche-Comté (Besançon), mercredi 29 mai, à 8 h 30, salle Préclin, M. François Vannier : « La conception des finances publiques dans la *polis* classique. »

— Université Paris-IV, samedi 1er juin, à 14 heures, amphithéâtre Guizot, Mme Simone Hoffmann : « La carrière du Père Didon, dominicain (1840-1900). »

— Université Paris-IV, samedi 1er juin, à 14 heures, salle Louis-Liard, Mme Marie-Françoise Canerot : « Le sens du tragique dans l'œuvre romanesque de François Mauriac. »

— Université Paris-IV, mardi 4 juin, à 10 heures, salle Gréard, M. Francis Verdavoine : « L'homme à travers la littérature féminine française (1920-1965). »

— Université Paris-III, mardi 4 juin, à 9 heures, salle Bouriac, Mme Christiane Driesen, née Frick : « L'interprétation auprès des tribunaux pénaux de la République fédérale d'Allemagne. »





MAITRISE de L'ENERGIE



LETTRE D'INFORMATION DE L'AGENCE FRANÇAISE POUR LA MAITRISE DE L'ENERGIE

NUMÉRO 22 • MAI 1985

Maîtrise de l'énergie est réalisée sous la responsabilité de l'AFME. Elle est publiée périodiquement sur quatre pages achetées au journal Le Monde.



UN TRAVAIL DE FOURMI

Une fourmi de 18 tep,
Avec un château sur la crête,
Ça n'existe pas,
Ça n'existe pas... ?
Si, à Vitré,
Ile-et-Vilaine,
A l'ombre du château,
Patiemment
On y maîtrise l'énergie
(page 3)
Une fourmi traînant un char
Plein d'ingénieurs et de
gadz'arts,
Ça n'existe pas,
Ça n'existe pas... ?
Si, à Tokyo,
C'est au Japon,
On y installe des stagiaires
(page 4)
Travail patient — résultats encourageants (page 1).

DOSSIER
Vitré, ville pilote
LIRE PAGE 3

La reprise de l'investissement industriel profite à l'énergie

La consommation totale d'énergie s'est élevée en France, en 1984, à 191,6 millions de tep ; elle avait été de 188,2 millions de tep en 1983. Cette progression de 2% marque-t-elle le recul des préoccupations en matière de maîtrise de l'énergie ? L'environnement international n'aurait-il pas dû pousser à l'économie ? Tout n'est pas si simple, comme le prouve la conversation que nous publions ici, surprise au café de l'Energie.

— *Mon cher ami, les chiffres du bilan énergétique pour 1984 ne sont* pas franchement bons ; la légère augmentation que j'y note révèle la *faiblesse structurelle de l'économie* française : non contents de nos pauvres performances, nous sommes aussi incapables de maîtriser notre consommation d'énergie, même en ces temps de marasme et de hausse du dollar.

— *Mais, mon cher ami, vous me* permettrez d'apporter quelques corrections à votre raisonnement dont le caractère global masque les failles. Examinons ensemble, voulez-vous, les déterminants de la hausse dont vous venez de parler.

*D'abord, planter le décor : des chif*fres ne sauraient être pris hors de leur contexte. Au plan énergétique, 1984 marque un retour à l'abondance relative. Malgré les conflits qui ont pesé sur la production *d'énergie* (guerre Iran-Irak, grève des mineurs britanniques), le marché est resté, en 1984, remarquable*ment détendu : la diversification et* l'extension des capacités de production à travers le monde sont telles que les prix du pétrole brut, du gaz et du charbon sont restés stagnants ou en légère baisse sur les marchés *internationaux.*

PROFITANT DU FONDS INDUSTRIEL DE MODERNISATION, DU FONDS DES GRANDS TRAVAUX, DE PROCÉDURES DE PRÊTS BONIFIÉS, LES INDUSTRIELS ONT AUGMENTÉ DE 50% LEURS INVESTISSEMENTS DANS LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE.

— Je vois où vous voulez en venir, mais je vous arrête : cette abon*dance relative n'a-t-elle pas été con*trecarrée par la progression du dollar, par rapport au franc en particulier ?

— Certes, le dollar est passé de 7,62 F en 1983 à une moyenne de 8,74 F en 1984. Cette progression de *14,7% a déterminé une hausse de la* facture énergétique de 19 milliards de francs en 1984, soit 11,3% de plus que l'année précédente. Hausse qui, taxation aidant, *s'est répercutée sur* les entreprises et les ménages.

Pour les premières, les charges éner*gétiques ont augmenté de 13%, et* de 9 à 13% pour les seconds.

— *Mais une telle hausse n'aurait-elle pas dû provoquer une diminu*tion de la consommation ?

— Attendez, je n'ai pas terminé ! Comme vous y allez ! Les coûts n'ont pas crû de la même façon selon les produits : l'électricité et le charbon ont plutôt baissé, ce qui a augmenté *la rentabilité des investissements* d'économie et de substitution.

Or, au même moment, les marges des entreprises *se rétablissaient* et l'investissement industriel connaissait une progression de 9% en volume : de fait, les entreprises ont *fortement intensifié leurs efforts* de maîtrise de l'énergie.

— Je commence à saisir : hausse *des prix différenciée selon les sour*ces d'énergie + rétablissement des marges des entreprises = croissance des investissements *de maîtrise* et de substitution des hydrocarbures.

— Exactement. Et comme, au cours de 1984, les pouvoirs publics ont mis en place, par le biais du Fonds industriel de modernisation et du Fonds spécial des grands travaux, des pro*cédures de financement simplifiées* et bonifiées, les investissements pour le secteur de la maîtrise de *l'énergie ont augmenté* dans l'industrie d'environ 50% par rapport à 1983.

— *Tout cela est bel et bon, mais* quid du tertiaire ? Et les transports ? Et l'agriculture ?

— Je vous l'accorde : les entreprises de ces secteurs n'ont pas bénéficié du même effort public. On doit le regretter, mais la priorité n'était-elle *pas accordée à la modernisation* industrielle ?

— Et les ménages ?

— *Nous touchons au paradoxe en* ce qui les concerne. Le niveau des aides de l'Etat à l'amélioration de l'habitat, en matière énergétique, s'est maintenu en 1984 à son niveau de 1983. *Mais,* dans le même temps, cédant à l'euphorie énergétique *entretenue par une certaine publi*cité, les ménages ont relâché leur vigilance par rapport aux conditions de chauffage.

Cela dit, le tableau *n'est pas si som*bre : les ménages sont acheteurs de produits nouveaux, aux performan*ces énergétiques croissantes.*

Cependant, reconnaissons en 1984 un certain reflux de l'aide publique *en matière énergétique.*

Il faut voir en 1984 une période transitoire : la décentralisation de la politique énergétique s'intensifie et le passage du témoin de l'Etat aux régions, avec toutes les incertitudes que cela comporte, explique certai*nes stagnations, en matière de géo*thermie par exemple.

— Ce que vous êtes en train de me *dire, monsieur, c'est que 1984 est* une année charnière en matière énergétique.

— Tout à fait, et pour plusieurs rai*sons. Avant tout parce que* les investissements de maîtrise de l'énergie ont faibli en 1981 et 1982, suite à une forte régression des incitations publi*ques. Ces investissements ont repris* en 1983 et 1984, sous l'impulsion du Fonds spécial grands travaux, et ne *feront sentir leurs effets qu'à partir* de 1985 et 1986.

LA HAUSSE DU DOLLAR PROFITE AUSSI AUX EXPORTATIONS ; EXPRIMÉE EN MOIS D'EXPORTATION, LA FACTURE ÉNERGÉTIQUE EST DONC LA PLUS BASSE DEPUIS 1980 : DEUX MOIS ET DEMI.

Ensuite, en 1984, les distributeurs d'énergie ont fait preuve d'un remarquable appétit commercial. La concurrence très vive à vu ses effets bénéfiques amortis par une certaine cacophonie énergétique. Cependant, signe positif, l'électricité a fortement pénétré l'industrie par l'intermédiaire d'utilisations performantes qui représentent une économie de 200 000 tep par an.

*Par ailleurs, les entreprises indus*trielles semblent avoir pris le pli : aidées ou non aidées, leurs consommations d'énergie *spécifique* ont baissé de façon continue.

Enfin, la structure des consommations a continué de se modifier forte*ment : la consommation de fioul* lourd a baissé de 15%, celle de fioul domestique de 4%, alors que le gaz et l'électricité voyaient leur consommation croître de 5%.

LA STRUCTURE DES CONSOMMATIONS A CONTINUÉ À SE MODIFIER SENSIBLEMENT ; FIOUL LOURD : −15% ; FIOUL DOMESTIQUE : −4% ; CHARBON : −4% ; GAZ ET ÉLECTRICITÉ : +5%.

— Je vous l'avoue, cher ami, je me sens un peu perdu entre toutes ces *tendances.*

— Soit ! Résumons.

La hausse légère du bilan énergéti*que français est moins due à un relâ*chement des comportements qu'à une reprise des activités industrielles.

1984 est une année d'investissements dans le domaine de *la maî*trise de l'énergie, essentiellement *dans l'industrie.*

1984 est une année où s'accentuent les tendances à la diversification et à la substitution progressive entre *les* hydrocarbures et d'autres sources d'énergie.

1984 marque l'amélioration de l'indépendance énergétique française : compte tenu de la reprise industrielle, l'absence d'investisse*ment aurait induit* une augmentation de 6% au lieu des 2%.

La facture énergétique exprimée en *nombre de mois d'exportation est* à son niveau le plus bas depuis 1980, c'est-à-dire depuis le second choc *pétrolier, compte tenu de la hausse* du dollar, soit deux mois et demi.

Voyez-vous, cher monsieur, un sim*ple chiffre trop global ne saurait être* examiné en lui-même : il ne prend son sens que par comparaisons. ■

TROIS ANS DÉJÀ, TROIS ANS SEULEMENT

Cela fait donc trois ans. Trois ans déjà que la France s'est donné cet outil original qu'est l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie.

***Dotée de délégations* régionales de plein exercice dans les 22 régions administratives *métropolitaines*, d'un siège à Paris et d'un autre à Valbonne, dans le parc international *d'activités de Sophia-Antipolis*, l'AFME a les structures nécessaires à son action, se *mettant ainsi* à la disposition de ses nombreux partenaires, pour répondre, sur *le terrain*, à *la demande*.**

S'inscrivant dans la priorité gouvernementale de renforcement de la productivité *et de la modernisation* des entreprises, l'AFME s'est notamment attachée en 1984 à *promouvoir des investissements* dans les entreprises industrielles et agricoles. Elle a, parallèlement à *l'effort* continu d'impulsion, dans tous les secteurs, de l'utilisation rationnelle de l'énergie et du développement *des énergies renouvelables*, poursuivi de façon soutenue une politique de recherche et de *développement de l'offre* française de produits et procédés compétitifs. D'ailleurs, *nous avons constaté qu'au sein* des instances internationales, comme chez nos partenaires *étrangers, la politique* française de maîtrise de l'énergie est considérée comme *exemplaire.*

Je crois que, tout en assumant largement sa part des difficultés du moment, l'AFME a, en fonction des moyens qu'on lui a donnés, rempli sa mission.

***Instrument, à court terme*, de rééquilibrage de la balance des paiements, moyen constant et non *inflationniste de soutien de* l'activité économique et de l'emploi dans tous les secteurs, l'Agence française *pour la* maîtrise de l'énergie peut, me semble-t-il, regarder sans appréhension l'avenir qui *l'attend car elle n'a, après tout,* que trois ans.**

MICHEL ROLANT,
président de l'Agence française
pour la maîtrise de l'énergie



Dessin de Romain Slocombe

TSUKUBA PAGE 4

N O U V E L L E S

NORD-PAS-DE-CALAIS

A nous la chaleur de nos usines

• Les usines de l'agglomération dunkerquoise absorbent à elles seules 2% de la consommation énergétique française. C'est énorme.

Jusqu'ici, une part de cette énergie, qui fournit de la chaleur à la sidérurgie dunkerquoise, était rejetée au sortir des fours à une température de plusieurs centaines de degrés, alors que les logements, le tertiaire et les bâtiments communaux ne demandent que quelques dizaines de degrés pour leur chauffage, engendrant néanmoins des importations d'hydrocarbures.

Aujourd'hui, Usinor, BP (British Petroleum) et le Syndicat intercommunal regroupant les communes de Dunkerque, Saint-Pol-sur-Mer et Grande-Synthe ont décidé de s'associer afin d'apporter à 8 000 équivalents logements (composés de bâtiments tertiaires et communaux, et de logements collectifs) de quoi se chauffer.

C'est ainsi qu'une récupération de chaleur sur la chaîne de préparation de minerais d'Usinor et l'alimentation d'une chaudière de la raffinerie BP avec du gaz de cokerie provenant d'Usinor permettront de desservir, par un réseau de distribution de 20 km, les consommateurs des trois villes, désormais assurés d'une énergie nationale avec toute la sécurité des prix que cela implique.

La construction de ce réseau, fonctionnant à 95% à partir de chaleur industrielle a priori perdue, constituera une première mondiale.

La réalisation de ce projet a été possible avec l'aide financière du Fonds régional pour la maîtrise de l'énergie, constitué par la région Nord-Pas-de-Calais et l'AFME, et du Fonds spécial des grands travaux.

C'est dans ce contexte qu'un salon de l'énergie - Energica - aura lieu à Dunkerque du 18 au 21 juin prochain.

Placé sous le patronage du ministère du Redéploiement industriel et du secrétariat d'Etat chargé de l'Energie, Energica 85 devrait constituer un événement dans le domaine de l'information et de la réflexion sur toutes les questions relatives à l'utilisation de l'énergie.

Ce salon est organisé par l'APRD (1), avec le concours de l'AFME et la participation de différents services de la Communauté européenne, de la région Nord-Pas-de-Calais, de la chambre de commerce de Dunkerque, d'EDF-GDF, des Charbonnages de France et du port autonome, d'Usinor et de plusieurs grandes entreprises nationales.

Energica 85 sera centrée sur deux pôles d'intérêt :

• une exposition des matériels et des technologies intéressant les entreprises et les collectivités locales, confrontées aux problèmes de l'utilisation rationnelle des différentes formes d'énergie dans les principaux secteurs de l'économie ;

• un forum permanent au cours duquel les participants intéressés pourront entendre plus de 50 communications et conférences présentées par les meilleurs spécialistes des différents secteurs de l'énergie.

Les organisateurs de ce salon proposeront des exposés qui pourront aider industriels, collectivités locales et offices HLM à envisager la récupération de chaleur industrielle.

Le dossier d'inscription est envoyé sur simple demande à APRD, Hôtel consulaire, 59383 Dunkerque cedex - Tél. (1) 563.17.27, poste 251.

(1) L'Association pour le rayonnement du Dunkerquois rassemble les principaux acteurs institutionnels de la région Nord-Pas-de-Calais.



Dessin de Françoise Rousset

PUBLICATIONS

Le répertoire 1985 des actions de formation

L'AFME publie un répertoire des actions de formation continue dans le domaine de la maîtrise de l'énergie et des économies de matières premières.

Cette brochure a pour objet de faire connaître des actions de formation professionnelle répondant à l'un au moins des trois critères suivants : stages courts de perfectionnement et de savoir-faire professionnels ; formations longues, préparant à des métiers et/ou débouchant sur des qualifications ; formations destinées à des demandeurs d'emploi.

L'édition 1985 de ce répertoire est parue. Elle comporte d'importantes améliorations tant au niveau du contenu (élargissement de l'enquête à plus de 1 000 organismes de formation, meilleure sélection des stages retenus) qu'au niveau de la présentation.

836 stages sont ainsi recensés dans cinq grands domaines : habitat-tertiaire (et bâtiments industriels), agriculture et forêts, industrie, transport, matières premières.

Cet ouvrage de 182 pages est disponible au prix de 40 F à l'AFME-Paris et dans ses 22 délégations régionales. Chèques à l'ordre de l'agent comptable de l'AFME.

Tout sur les pompes à chaleur à absorption

Organisé par l'AFME, Gaz de France et l'Institut français du pétrole, un important congrès international sur les pompes à chaleur à absorption s'est déroulé fin mars à Paris.

Une quarantaine de chercheurs et d'industriels étaient réunis, appartenant aux principaux centres de recherche qui développent cette nouvelle génération de pompes à chaleur.

Le principal avantage des pompes à chaleur à absorption réside dans la suppression de toute la partie mécanique d'une pompe à chaleur : moteur et compresseur. Elles fonctionnent à partir d'un « bouilleur », sorte de chaudière pouvant utiliser toutes les énergies comme source de chaleur.

Un certain nombre d'installations fonctionnent déjà dans le monde, en particulier aux Etats-Unis et au Japon, où leur application essentielle se trouve en climatisation, partiellement réversible en chauffage.

Une publication, regroupant tous les textes présentés et les interventions, sera disponible à partir de septembre 1985 à l'adresse suivante : Office de publication officielle de la CEE, L 2985, Luxembourg.

ASSOCIATIONS

« Systèmes solaires » à la reconquête de l'opinion

• *Energie solaire actualité*, revue destinée aux milieux professionnels spécialisés dans les énergies nouvelles, et *Action solaire*, journal à vocation plus grand public publié par le Comité d'action pour le solaire, ont décidé d'unir leurs destinées. La revue *Systèmes solaires* (*), issue de cette fusion, paraîtra tous les mois.

Vendue par abonnement et destinée plus particulièrement aux industriels et artisans travaillant dans ce domaine ainsi qu'aux élus locaux, hauts fonctionnaires, architectes, chercheurs, organismes HLM et public intéressé, elle est publiée par une SARL en cours de formation, la Société d'information sur les énergies renouvelables, dont le capital est détenu à 51% par le Comité d'action pour le solaire, à 49% par PYC-Edition. Martine Chartier et Yves-Bruno Civel en assurent la rédaction en chef.

Parallèlement à cet heureux regroupement des forces, le Comité d'action pour le solaire se renouvelle. Il se donne pour président l'architecte Alain Liebard, connu pour ses réalisations et ses ouvrages sur l'énergie solaire, en remplacement de Pierre Lebaillif, qui ne se représentait pas mais reste membre du conseil d'administration. Au collège des personnes qualifiées, on observe la nomination de Pierre Benichou, directeur général de PYC-Edition et ancien directeur de publication d'*Energie solaire actualité*. Au collège des associations, deux nouvelles venues : l'Association nationale sciences techniques jeunesse (ANSTJ) et le Comité de liaison énergies renouvelables, une nouvelle structure qui s'est créée à l'automne 1984 en regroupant quinze associations solaires régionales. Les objectifs de cette nouvelle association sont les suivants :

— réalisation d'un annuaire des associations solaires ;

— opération « la rentrée solaire », qui consiste à regrouper sur un mois donné (septembre) le maximum de manifestations en faveur du solaire au plan national ;

— amplification au niveau régional des campagnes nationales de l'AFME en faveur des énergies renouvelables ; mise en place d'un stage de formation de permanents d'associations solaires ;

— intervention sur la loi des finances 1986.

Pour contacter cette association, joindre Daniel Fauré, c/o Adret, avenue de la Gare, 05200 Embrun - Tél. : (92) 43.10.29.

(*) Systèmes solaires, 8, rue de Richelieu, 75001 Paris - Tél. : (1) 296.24.77.

Une campagne sourire

La campagne pour un comportement économe en énergie arrive à son apogée. Cette vaste action, qui s'est exprimée par la radio, les affichages municipaux, les abribus, un grand dépliant quatre pages disponible dans les mairies et les comités d'entreprise, a rencontré une exceptionnelle adhésion du public. Elle a en effet adopté un ton résolument humoristique avec la voix de Claude Piéplu, et les crayons de Bénip, Cabu, Descloseaux, Puig Rosado.

Dernier volet de l'opération, une remise de prix aux gagnants d'un concours où les participants devaient classer les affiches et les conseils. A cette occasion aura lieu le vernissage des œuvres des quatre dessinateurs humoristiques cités ci-dessus. Notez bien l'adresse : c'est au nouveau Centre de maîtrise de l'énergie, 15, rue du Louvre, 75001 Paris. Vous êtes invités à visiter cette exposition du 29 mai au 15 juin 1985. Ce centre est ouvert de 9 heures à 18 heures, du lundi au vendredi. Gardez le sourire !

BREVES

UN STAGE POUR LES ENSEIGNANTS D'EMT

Un groupe d'enseignants d'éducation manuelle et technique se trouve en stage de longue durée à l'Institut universitaire de technologie de l'université Bordeaux I.

Dans le cadre de cette formation, qui a pour objectif l'introduction de la technologie dans les collèges, un séminaire de deux jours sur la maîtrise de l'énergie est prévu.

Pour toute information, contacter M. Jacques Roturier à la délégation régionale Aquitaine de l'AFME - Tél. : (56) 81.89.88.

L'AFME ET LES UNIVERSITES D'ETE

Le ministère de l'Education nationale organise depuis trois ans des universités d'été destinées à la formation continue de ses personnels pendant les vacances d'été.

Pour cela il lance des appels d'offres auprès des universités, précisant les objectifs prioritaires de formation et les publics concernés.

L'AFME souhaite soutenir les offres retenues par le ministère, et dont le thème principal concerne l'énergie et sa maîtrise. Des financements complémentaires peuvent être demandés au service formation de l'AFME, sur présentation du dossier établi pour l'appel d'offres et de l'avis de la mission de la formation et de la recherche pédagogique du ministère.

UNE JOURNEE POUR LA THERMIQUE DES BATIMENTS

L'Afedes, avec le concours du CNRS et de l'AFME, organise une journée d'étude le 23 mai 1985 à Paris, à partir de 9 h 30 au CNRS, 15, quai Anatole-France, 75007 Paris.

Le thème de cette journée est la gestion thermique des bâtiments.

Les recherches de laboratoires (CNRS, LAAS, École des mines de Paris, CSTB) et les applications industrielles (Novelerg, Jaeger régulation, Delta Dore, Sofrel) y seront présentées.

Ces exposés s'adresseront aussi bien aux chercheurs qu'aux bureaux d'études, aux techniciens installateurs, aux exploitants et aux services techniques des maîtres d'ouvrage.

Pour tous renseignements et inscriptions : Ch. Perdon, Afedes - Tél. : (1) 524.46.14, poste 436.

L'ENERGIE CHEZ LES AUTRES

PAYS-BAS

Dessin de Françoise Roussel

Endiguer l'hiver

La rétro-isolation, cela n'a rien de ringard : c'est l'isolation thermique des logements anciens, ceux qu'on aurait dû construire dès l'origine moins « passoires à calories » si on avait été moins bête. Mais à tout péché miséricorde, et il n'est jamais trop tard pour bien faire. Aux Pays-Bas, cela marche du tonnerre.

Avec 3% des réserves mondiales de gaz (le fameux gisement de Groningue) pour 0,27% de la population, les Hollandais ne sont certes pas des prolétaires en énergie. Mais l'histoire leur a appris à gérer sagement leurs ressources et à veiller à leur vulnérabilité envers les autres et envers la nature : la lutte contre la mer, dans un pays dénué de défenses naturelles, ouvert à tous les vents, cela rend prévoyant.

Dès 1974, les propriétaires ont spontanément commencé à colmater les fuites de calories, à changer les brûleurs des chaudières, à revêtir leurs combles et leurs cloisons de laine de verre, à doubler leurs vitrages, à barder les murs extérieurs, etc. Un demi-million de logements (10% du total) ont ainsi été transformés, avant même que le gouvernement ne lance, en 1979, le Programme national d'isolation, riposte au deuxième choc pétrolier.

L'objectif est de réaliser 30% d'économie de gaz d'ici à 1990, grâce à des normes d'isolation thermique plus sévères dans la construction neuve, et surtout grâce à la réhabilitation de l'ancien : on vise à convertir plus de la moitié de l'habitat, soit 2,7 millions de logements.

Si vous en êtes, le Programme subventionne le tiers de vos travaux d'isolation, et jusqu'à la moitié pour les immeubles en hauteur. Les propriétaires occupants ont si bien profité de l'occasion qu'après trois ans, en 1982, on a pu limiter le bénéfice des subventions au seul secteur locatif, où cela allait moins fort. Dix-huit spécialistes sont désormais employés à temps complet pour convaincre les loueurs de faire isoler leurs logements, en accord avec les locataires : le loyer monte, mais la facture de chauffage baisse — chacun peut y trouver son compte. Il suffit souvent d'un médiateur pour débloquer la situation.

Le Programme se charge du diagnostic et de l'information (voilà ce que cela vous coûterait et ce que vous y gagneriez, voilà ce qu'il faudrait faire, et qui pourrait le faire), il contrôle la qualité des matériaux et des travaux, et, bien sûr, fait sa pub : en mars 1985, après la méchante vague de froid, les Hollandais ont tous pu voir, en spots TV et en affiches, un bonhomme frigorifié dans son fauteuil, la goutte au nez : « Plus jamais un hiver comme ça ! »

Cela marche moins bien dans les grandes villes qu'ailleurs, mais cependant près d'un million et demi de logements — plus d'un quart — ont été isolés plus ou moins complètement depuis 1979. Les Pays-Bas économisent ainsi d'ores et déjà chaque année plus d'un milliard de mètres cubes de gaz, qui deviennent disponibles pour l'exportation. Même aux prix actuels du marché international, plutôt déprimé, la rentabilité des investissements d'isolation aura été d'au moins 25% l'an. Une bonne affaire pour tout le monde, et une solide assurance contre le risque d'un troisième choc énergétique.

Louis Puiseux

SOURCE

R.M. de Haan, *The National Insulation Programme*, contribution au deuxième colloque international « La maîtrise de l'énergie et les consommateurs », Versailles, 10/12 avril 1985.

هكذا من الأصل

VITRÉ
VILLE PILOTE

La procédure des « villes pilotes » fait, opération après opération, la preuve de son efficacité. L'action concertée entre une collectivité locale et un établissement public national se révèle payante. Blois, Conflans et Meaux avaient donné l'exemple. Onze opérations ont pris la suite, dont on commence à tirer le bilan. Voici celui de l'opération de Vitré tel qu'on pourrait le dresser dix-huit mois après le lancement de l'opération.

Une équipe, un ordinateur, des habitants

UNE STRATÉGIE POUR SENSIBILISER

La « *Maison de l'énergie* » est à la mairie. C'est tout dire car, à Vitré, la mairie ça compte. Intituler « *Maison de l'énergie* » — sans référence au sigle AFME — le siège de l'opération pilote et l'installer dans les locaux de la municipalité permettait à l'AFME de bien *s'intégrer* à la vie locale, une stratégie qui s'est avérée payante.

C'est donc avec un caractère tout à fait officiel qu'est lancée l'opération, présentée par le délégué régional de l'AFME et l'adjoint au maire, Jean-Claude Bazin, aux notables de Vitré et à la presse. Le quotidien *Ouest-France* consacrera plusieurs articles à la ville pilote, tout au long des événements. Les leaders d'opinion *se montreront également très coopératifs*, faisant un large écho à l'opération.

Côté relais, la pompe a donc été bien *amorcée, contribuant beaucoup à mobiliser* la population vitréenne. Côté communication directe, si l'impact a été fort, les moyens mis en œuvre ont suscité des critiques.

Panneaux d'affichage, encarts dans la presse, affichettes, mailing, bulletin municipal — *rien n'a été laissé au hasard* pour toucher le maximum de gens. Et peut-être le déploiement de toute cette panoplie, sur le thème « *Maîtrisons mieux notre énergie* », *a-t-il bousculé* les habitudes d'une petite ville comme Vitré où la circulation de l'information utilise des voies *plus feutrées. Une bousculade* efficace, pourtant, puisque le rapport de l'agence Publicis de Rennes, chargée de la campagne de sensibilisation, a pu établir *que* c'est l'affichage qui l'a emporté sur le plan de l'information : 34,7% des habitants ont pris connaissance de l'opération par ce moyen.

La lettre personnelle du maire, envoyée à tous les Vitréens et munie d'un coupon-réponse pour prendre rendez-vous avec *l'équipe de l'AFME, a naturellement* suscité un regain d'intérêt considérable. Les appels en direction de M. Vanquoethem, le « permanent » de l'opération, ont afflué. Ingénieur-thermicien, M. Vanquoethem a joué un rôle moteur dans l'opération. Sa mission était essentielle : *faire comprendre le diagnostic aux particuliers* et les conseiller objectivement sur les économies d'énergie qu'ils pouvaient réaliser en engageant des travaux. Ainsi, *chaque remise de diagnostic* a fait l'objet d'un entretien personnel.

L'AFME n'a pas oublié les plus jeunes : des coffrets pédagogiques ont été distribués en milieu scolaire, permettant aux enfants de découvrir la maîtrise de l'énergie en réalisant eux-mêmes des prototypes. *Ces travaux ont ensuite été* exposés à la grande foire annuelle de Vitré, en septembre 1984, dont le thème principal *était* les économies d'énergie.

A cette foire-exposition, un hall spécial avait été mis à la disposition de l'AFME comme des petites entreprises du bâtiment *pour faire le point sur* l'opération ville pilote, présenter tous les nouveaux procédés et matériels de chauffage. Lorsqu'on sait que cette foire draine tout le monde agricole dans un vaste périmètre autour de la ville, on imagine volontiers le prolongement que pouvait trouver *ainsi* l'action de l'AFME en milieu rural. Au bout du compte, tout le monde semble assez satisfait. L'AFME envisage de *recommencer l'expérience dans une autre* ville de la région et la municipalité de Vitré a signé avec l'AFME une nouvelle convention *pour effectuer les diagnostics* thermiques de tous les bâtiments communaux.

S.G.

A 35 km de Rennes, Vitré rassemble 15 000 habitants autour de la médiévale silhouette de son château.

Le patrimoine historique a été préservé. Pendant trois ans, il a fait l'objet d'une action suivie d'une rénovation menée par l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (Anah), à laquelle la population vitréenne a largement apporté *son concours.*

C'est sur cette commune active que la délégation Bretagne de l'AFME a porté son choix pour réaliser l'une *des onze opérations « villes pilotes »* de rénovation thermique réparties sur l'ensemble de la France en 1984.

Ville de moyenne importance, Vitré est représentative de bien des localités provinciales de cette envergure : homogénéité de la population, *concentration de l'activité professionnelle* dans un petit nombre de PME/PMI, habitat individuel prépondérant.

Fin 1983, le conseil municipal donne son consentement à l'AFME pour l'opération «Vitré ville pilote», et *s'engage à une participation* financière de 30%, soit 450 000 F.

On s'accorde aussi sur la gratuité du diagnostic pour les Vitréens, mesure à laquelle l'AFME *est particulièrement* favorable pour permettre une pénétration importante auprès de la population.

S'enchaînent alors toutes les démarches de mise en place d'un réseau local : groupe de travail, artisans, *banquiers, relais d'information.*

Sur appel d'offres, la délégation Bretagne procède à la sélection du *bureau d'études.*

Sous la conduite de la société d'ingénierie OTH, un groupement de diagnostiqueurs est constitué, *auquel s'intègrent quatre artisans de* la Capeb (le syndicat professionnel) formés spécialement à cette tâche. «*Il était important d'impliquer au maximum les potentiels de Vitré,* souligne M. Vanhoecout, le responsable technique, *pour valoriser les petites entreprises du bâtiment, et je peux vous dire que les artisans ont effectué d'excellents diagnostics.* »

Dans le même temps, l'AFME *engage une action de concertation* avec les artisans-entrepreneurs de Vitré. Objectif : établir des barèmes communs pour tous les types de travaux suscités par le bilan thermique. Quinze entreprises locales sont retenues par l'AFME et figureront sur une liste très *officielle diffusée* largement au cours de l'opération. Pour un particulier, faire appel à l'une de ces entreprises pour ses travaux déclenchait une clause de «garantie de résultats». Si les économies d'énergie prévues n'étaient pas réalisées, *le client pouvait obtenir un* nouveau diagnostic gratuit ou la prise en charge de travaux complémentaires. Figurer sur cette *liste* impliquait aussi, pour l'artisan, d'assister à une semaine de formation financée par l'AFME. « *Cela n'a pas suffi,* critique un artisan, *ce n'est pas en quelques jours que l'on acquiert une formation technique suffisante. J'y ai quand même appris à traiter le diagnostic...* »

Mais pour financer des travaux, *lorsqu'on a des moyens limités,* la bonne volonté ne suffit pas. Aussi l'AFME a-t-elle demandé un geste aux établissements bancaires de Vitré. Des *formules* spécifiques de prêts conventionnés ont ainsi été mises sur pied.

De leur côté, l'équipe des diagnostiqueurs et le permanent de l'opération ont installé leur quartier général dans les locaux de la mairie. Deux *micro-ordinateurs tournent sans relâche* : allègrement, ils débitent les trente pages de diagnostic illustrées de tableaux détaillés sur *les investissements* par type d'amélioration *préconisé,* montants des économies annuelles et temps de retour brut des *dépenses engagées.* Avec *force* coefficients, mais toujours explicité par des commentaires, le bilan thermique complet sort sur *imprimante.*

L'adaptation du logiciel aux besoins du grand public, la formation des diagnostiqueurs à l'outil informatique *ont demandé quelque temps.* « *Pour ceux qui n'y avaient jamais touché, le passage en machine était difficile au début,* explique M. Vanhoecout, *il nous fallait trouver peu à peu une bonne cadence.* »

Avec 360 diagnostics sur des immeubles *collectifs et 222 sur des* bâtiments du tertiaire privé, le total des diagnostics s'est élevé à 1 180, soit environ 20% du parc immobilier, *score honorable étant donné* que les HLM, les bâtiments communaux et administratifs étaient exclus de l'étude, *et que nombre d'habitations* anciennes avaient déjà bénéficié de travaux de rénovation.

Des résultats encore incertains mais encourageants

Une chose est sûre : le message est passé. Une étude réalisée par *l'agence régionale Publicis sur un* échantillon de 620 personnes ayant fait procéder au diagnostic montre que *67,5%* d'entre elles ont jugé leur bilan thermique «intéressant» ; mieux encore : *77,5%* l'ont également bien compris. On peut rapporter le *mérite de cette bonne assimilation* à deux facteurs soigneusement prémédités : le rôle explicatif du permanent, donc le contact personnel, et la présentation en termes clairs et concrets du diagnostic.

Les gens feront-ils des travaux ? Sur *ce point, on s'avance avec prudence.* Globalement, 55% des personnes interrogées envisagent de réaliser ou ont déjà réalisé des travaux de rénovation. Chiffre appréciable dans l'absolu. Mais les déclarations d'intention sont pour l'instant *les plus nombreuses : 40% de travaux* envisagés contre 15% de passage à l'acte en décembre 1984, six mois après la phase diagnostic.

Pour la plupart, les travaux effectués concernent l'isolation, ce qui n'enchante guère les artisans ni les *responsables* de la collectivité, convaincus que l'isolation de leur maison est effectuée par les particuliers *eux-mêmes, ou «au noir» : «Le client va chez le grossiste, achète les matériaux et fait tout lui-même»,* commente un artisan chauffagiste. Pourtant, lui-même témoigne, suite à l'opération, d'un beau carnet de commandes sur les installations de *chauffage. En effet, les gens les plus motivés par des travaux autres que l'isolation ne lésinent pas sur l'investissement : on dépensera volontiers plus* de 10 000 F *s'il s'agit de changer* d'équipement ou même d'énergie, puisque 18% des foyers vont en profiter pour passer du fioul au gaz.

Comment évaluer la rentabilité de ce type d'opération dans le cadre d'une volonté de relance, du bâtiment ? *Si l'on fait un calcul approximatif,* mais plausible, sur la base des montants déjà investis — 1,4 MF — *et envisagés — 4,8 MF —, on aboutit* à 6,2 MF de retombées en travaux. Hypothétique parce qu'elle repose sur des intentions, cette évaluation n'en apparaît pas moins raisonnable.

Si l'on rapporte le montant estimé de 6 MF de travaux au coût final de l'opération : 1,5 MF, le taux de subvention par *l'AFME et la collectivité* locale serait de 25%, chiffre raisonnable.

Il reste à attendre quelques mois. Attendre que mûrissent les décisions des propriétaires : un investissement de 5 000 à 10 000 F, cela ne se joue *pas sur un coup de cœur, à moins de* gros moyens. Gageons que la crainte d'un autre hiver rigoureux convaincra les indécis.

Sabine Grandadam

Entretien avec Pierre Méhaignerie député-maire de Vitré

Un investissement justifié pour les collectivités locales

■ *Monsieur le Maire, quelles motivations ont conduit Vitré à participer aux opérations « villes pilotes » lancées par l'AFME ?*

En premier lieu, inciter les propriétaires et les locataires à se mobiliser pour la rénovation de l'habitat, compte tenu du potentiel de notre ville en bâtiments *anciens. Nous avions* déjà conduit des actions de rénovation sur des établissements du vieux quartier, puis sur un programme de HLM pour les jeunes et les personnes âgées dans le centre-ville. Nous poursuivons aujourd'hui ces actions de mise en valeur du patrimoine... D'autre part, je suis préoccupé par la nécessité d'aider le secteur du bâtiment et les artisans à traverser une crise ; la démarche de l'AFME était à ce titre encourageante.

Enfin, je pense que, dans les années à venir, nous avons peu de marge d'action pour assurer la continuité de l'emploi. Réduire le déficit extérieur de la France par une politique d'économies d'énergie me semble donc une bonne alternative... Vous voyez que mes perceptions politique et locale se rejoignent.

■ *Que pensez-vous de la structure mise en place pour cette opération ?*

Elle a été organisée de façon solide et sérieuse. Je n'ai rien à redire sur la partie études et diagnostic thermique, ni sur l'équipe de travail. Et je crois que les Vitréens *ont largement coopéré* en se portant candidats au diagnostic. Par contre ils n'ont pas toujours apprécié les moyens mis en œuvre pour la campagne de sensibilisation. Ils l'ont jugée excessive, trop fastueuse. Certains ont pu croire que leur maire *dépensait* beaucoup d'argent... On aurait dû y mettre plus de formes (des lettres personnelles très motivées aux habitants de Vitré) et moins de fonds.

■ *La gratuité du diagnostic a-t-elle constitué une incitation forte ?*

Je n'aime pas beaucoup l'idée de gratuité qui, à mon sens, ne responsabilise pas les gens. Si j'avais eu la certitude que l'impact, en nombre de diagnostics, ait été sensiblement le même avec une légère participation financière de la population, j'aurais appliqué ce système. Finalement, j'ai choisi la gratuité parce que l'opération pilote entrait dans le cadre d'une campagne de rénovation générale.

■ *Y a-t-il eu dans le déroulement de cette opération des aspects que vous avez jugés négatifs ?*

Je vous parlais tout à l'heure de la réaction des Vitréens sur la campagne de communication. Je comprends leur impression de gaspillage et je pense qu'à cet égard les organisateurs ont manqué de prudence. Je me pose aussi des questions sur les retombées en travaux. Pour l'instant, nous en sommes à des estimations. Je crois que les artisans sont en partie déçus, parce que beaucoup de gens effectuent les travaux eux-mêmes... L'AFME devrait réaliser une enquête, un à deux ans plus tard, pour connaître les véritables résultats.

■ *Ce type d'opération constitue-t-il une bonne approche des problèmes de maîtrise de l'énergie dans les collectivités locales ?*

Sur le fond, oui, tout à fait, je pense que c'est une bonne démarche. Pour l'AFME, si les économies d'énergie apparaissent substantielles, la propagation de ces actions sera très rapide d'une collectivité à l'autre. Le bouche *à oreille fonctionnera.*

■ *La répartition du financement entre l'AFME et la collectivité locale (30% collectivité, 70% AFME) vous semble-t-elle raisonnable ?*

Absolument. Il faut à tout prix une participation financière de la collectivité. *Je ne crois pas aux formules gratuites.* Cette participation est certes lourde, mais si l'on considère l'impact qu'elle peut avoir sur l'emploi local, sur la politique générale de l'habitat et sur les contribuables eux-mêmes pour leur propre budget, elle se justifie. Aux 450 000 F d'investissement que nous avons fait, il faut retirer ne serait-ce que la taxe professionnelle répercutée par la relance du bâtiment, sans compter les sommes représentées par le maintien de l'emploi, etc.

■ *A terme, pensez-vous que les collectivités pourraient s'engager davantage ?*

Cela dépendra de la demande des collectivités, elle-même conditionnée par les résultats obtenus ailleurs. Pour moi, il est un peu prématuré de répondre avec certitude à cette question tant que je n'ai pas mesuré les effets sur la commune de Vitré. □



Dessin Catherine Faure

L'AFME A TSUKUBA

Dans l'empire du solaire levant

La maîtrise de l'énergie peut contribuer au rééquilibrage des échanges franco-japonais.

Une préoccupation constante de la politique française en matière de commerce extérieur est le rééquilibrage de nos échanges avec les pays développés les plus industrialisés.

Parmi ceux-ci, le Japon vient en bonne place : en 1983, le déficit de la balance commerciale franco-japonaise s'élevait à 12,6 milliards de francs et en 1984 on l'estime à près de 15.

Aux sommets de Versailles, voici trois ans, et de Bonn, voici quinze jours, comme au cours de chacune des rencontres bilatérales survenues entre-temps, la question a été posée : comment, en excluant a priori toute volonté protectionniste, pénétrer un marché japonais dont les bonnes intentions libre-échangistes ont été à chaque fois réaffirmées ?

L'une des stratégies possibles consiste à trouver des domaines d'intérêt commun entre Japonais et Français, où la demande est la même et l'offre, si possible, complémentaire. La maîtrise de l'énergie est l'un de ces domaines.

DES BESOINS COMMUNS

Parmi les grands pays industrialisés, le Japon est en effet l'un de ceux dont la situation énergétique est la plus fragile : en 1982, la production s'y est élevée à 80 Mtep, pour une consommation totale de 285 Mtep, soit un taux d'indépendance énergétique de 10,5% (celui de la France était, la même année, de 25,8%).

Face à cette situation, le Japon réagit en se dotant de programmes volontaristes : « Sunshine » pour développer les énergies nouvelles, « Moonlight » pour maîtriser les consommations — programmes qui doivent entraîner le développement des industries spécialisées dans la production des biens d'équipement nécessaires.

On peut donc noter un certain parallélisme avec la situation française... et en inférer la nécessité d'échanges accrus entre ces deux pays.

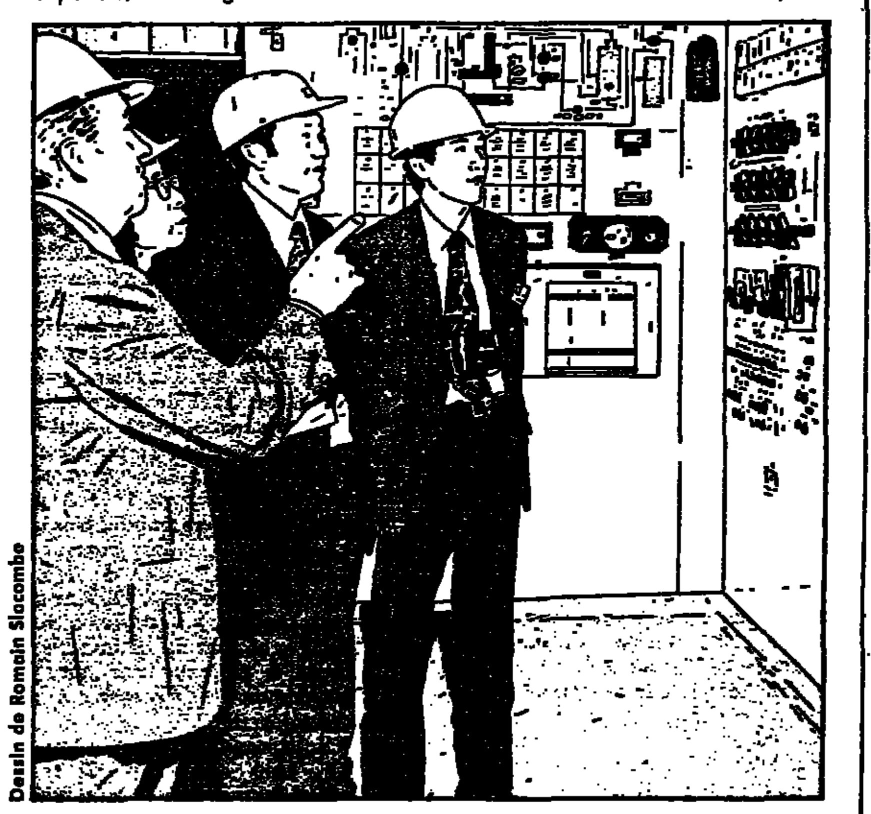
Seulement, voilà ! S'il y a bien longtemps que les Japonais connaissent les chemins qui mènent à nos universités, à nos laboratoires, à nos entreprises, et, pour finir, à nos marchés, la réciproque est loin d'être vraie : on compte bien dix stagiaires japonais en France, pour un stagiaire français au Japon. Et quels ont été, en 1984, les premiers investisseurs étrangers en France ? Les Japonais...

L'exposition internationale de Tsukuba, qui doit se dérouler jusqu'au 16 septembre, constitue une bonne occasion de réagir. Organisée autour du thème « Habitat et environnement - Science et technologie au service de l'homme », elle s'intéresse largement à la maîtrise de l'énergie, d'où la décision de l'AFME de participer à la réalisation du pavillon français.

La première manifestation qui s'est déroulée à cette occasion à Tokyo du 13 au 16 mai a pris la forme d'un colloque franco-japonais sur les technologies liées à la maîtrise de l'énergie, organisé sous le patronage de l'Agence de la science et de la technologie industrielle, un organisme public dépendant du Miti, le fameux ministère japonais de l'Industrie et du Commerce extérieur.

Ce colloque a porté sur les échangeurs de chaleur, les pompes à chaleur, le stockage de l'énergie électrique, les matériaux résistant aux hautes températures. Il s'est accompagné de visites de laboratoires et d'entreprises. Dans la foulée, des industriels français ont organisé à Tsukuba des « journées professionnelles » sur la maîtrise de l'énergie dans l'industrie et les transports, au cours desquelles ils ont pu présenter du matériel français relatif aux thèmes abordés au cours du colloque, ainsi qu'aux applications performantes de l'électricité et du gaz, à la valorisation des déchets industriels, aux techniques de combustion sur « lit fluidisé », aux transports.

Ce n'est certes pas la première fois que des industriels français sont allés présenter du matériel au Japon. Mais l'intérêt de ce colloque, suivi de « journées techniques », réside dans le fait que les deux manifestations, loin d'être parachutées, ont été véritablement patronnées par les Japonais, et cela grâce à un travail


Dessin de Romain Slocombe

de contacts entrepris longtemps à l'avance.

Dans la société japonaise, les relations interpersonnelles obéissent à un protocole complexe, et les relations d'affaires reposent largement sur des relations interpersonnelles antérieures. Toute cela il faut le savoir lorsqu'on veut pénétrer le marché japonais, et parmi ceux qui se sont spécialisés dans les relations commerciales franco-japonaises les anecdotes abondent sur ce qu'il en coûte de méconnaître ces règles.

UN TRAVAIL EN PROFONDEUR

C'est cette constatation qui a conduit l'AFME, en 1983, à proposer à la Société franco-japonaise des techniques industrielles (SFJTI), une association régie par la loi de 1901, la création du comité Forme, Formation, recherche et maîtrise de l'énergie (1), qui rassemble, outre l'AFME, une quinzaine d'entreprises et d'organismes publics (2). Le but de ce comité est de former de jeunes ingénieurs à la langue, aux méthodes et aux techniques japonaises dans le domaine de la maîtrise de l'énergie, par des stages de deux ou trois ans comprenant un travail de recherche dans un laboratoire public japonais et un stage d'application en entreprise.

Les quelque six ingénieurs ainsi formés tous les ans — la première promotion sera partie cette année — auront pour mission, de retour en France, d'assurer le développement de la coopération entre les deux pays et de contribuer au rééquilibrage des échanges. Pour que cette partie spécifique de leur mission soit autre chose qu'un vœu pieux, le comité de sélection enverra au Japon des ingénieurs ayant déjà quelques années d'expérience dans leur entreprise. Ils continueront d'ailleurs à percevoir leur salaire, en plus d'une bourse correspondant à une prime d'expatriation.

C'est donc au sein d'une entreprise et au profit de celle-ci que les stagiaires valoriseront leur expérience une fois rentrés en France. Ainsi compte-t-on éviter le risque de voir des techniciens japonisants se trouver sans emploi à leur retour et être en fin de compte recrutés par des sociétés japonaises intéressées par le marché français !

En outre, les stagiaires, une fois au Japon, ne seront pas isolés : le permanent de la SFJTI en place à Tokyo les réunira périodiquement afin de leur permettre de confronter leurs expériences, d'échanger leurs points de vue.

On espère ainsi, dans une dizaine d'années, avoir tissé un véritable réseau interentreprise et interpersonnel — les deux étant indissociables — entre la France et le Japon.

C'est, après tout, ce qui s'était passé dans les années 50, entre la France et les USA. Le contexte était plus facile dans ces temps de « reconstruction », mais la méthode n'en était pas moins bonne.

En l'adaptant aux spécificités de la société japonaise, il n'y a pas de raison pour qu'elle ne fasse pas à nouveau ses preuves.

Michaël Gheerbrant

(1) SFJTI (comité Forme), 16, av. Bugeaud, 75116 Paris.

(2) Membres permanents : AFME, Armines, Cetim, CSTB, GDF, Renault, CNRS. Membres associés : CFD, Cemagref, CGE, ELF, Inra, Rhône-Poulenc, Saint-Gobain.

• **« Maîtrise de l'énergie » est réalisée chaque mois sous la responsabilité de l'AFME.**
Rédaction en chef : Roger-Pierre Bonneau, AFME, 27, rue Louis-Vicat — 75015 Paris.
• **Rédaction et communication :** Hugues Sibille et Michaël Gheerbrant **Maquette :** Claudine Roy, TEN et Associés, 10 rue Mayet — 75006 Paris.
• **Composition, montage, photogravure :** Italiques, 14 rue Vauvenargues — 75018 Paris.

L'INVITÉ DE MAÎTRISE

La place de l'énergie dans l'opinion publique

Avec la montée de problèmes dominants (le chômage, la crise politique et économique internationale, l'insécurité), la mobilisation des esprits sur les problèmes de l'énergie diminue régulièrement durant ces dernières années. Encore importante lorsqu'elle est stimulée, à tout le moins sollicitée de s'exprimer sur ce sujet, l'opinion publique ne s'intéresse que fort peu à l'énergie, de manière spontanée (il en est d'ailleurs de même pour les thèmes touchant à l'environnement ou à l'épuisement des matières premières). Il ne se trouve plus aujourd'hui que deux personnes sur cent pour déclarer spontanément que l'énergie est « le problème le plus grave » ou encore une grande « cause » pour laquelle on est prêt à agir.

L'énergie était un thème mobilisateur et de conflit à la fin des années 70. Ce n'est plus le cas durant les années 80, au moins pour les cinq premières d'entre elles.

Que l'on nous comprenne bien : cela ne signifie d'aucune façon que la maîtrise de l'énergie n'est plus un problème important. De la même façon, l'anxiété créée à l'intérieur de l'opinion par les chocs pétroliers dans un passé récent, l'angoisse face à la question nucléaire, tout cela donnait une grande sensibilité à l'égard des problèmes de l'énergie, mais ne signifiait en rien que leur importance réelle ait varié effectivement.

L'opinion est un miroir déformant. Elle renvoie une image dramatisée des faits. Que des difficultés surgissent, elles sont des catastrophes. Mais que la situation s'améliore, et il n'y a plus à se préoccuper d'elle...

Problème énergétique ou problème monétaire ?

C'est sans doute ce qui se passe en ce moment. Après tout, le prix du pétrole n'est pas si élevé, si on en retire la hausse du dollar. N'est-il pas devenu une affaire monétaire et non plus une affaire d'énergie ? Tout se passe comme si, pour certaines dépenses d'énergie, on réglait la note en dollars au lieu de la régler en monnaie nationale. Alors, où est la maîtrise dans un tel contexte ? Comment se passionner pour ce qui semble être devenu secondaire par rapport aux fluctuations, incompréhensibles pour tous, y compris des économistes et non des moindres, du billet vert ? Le prix du dollar est aux années présentes ce que le pétrole était il y a cinq ans.

Et le nucléaire ? Il se banalise. Bien sûr, il reste vulnérable à un accident, qui — à coup sûr — ferait resurgir l'angoisse et la panique. Mais s'il y a encore des accidents, ils se produisent — hélas — dans les usines de charbon qui, de très loin, gardent la palme du combustible dangereux.

Alors, on ne parle plus tellement du nucléaire. Thème de conflit à la fin des années 70, il est devenu en 1984 une opinion consensuelle, comme par exemple celle qui traduit l'indulgence de nos concitoyens vis-à-vis de la frande fiscale.

Le solaire ? Voilà un thème en pleine décomposition médiatique. Expression d'une angoisse (d'après les analyses fondées sur des enquêtes annuelles effectuées depuis 1977), l'énergie solaire a toujours eu une image proche du soutien donné aux écologistes. Or l'environnement (c'est-à-dire l'opinion qu'on en a) se porte mal. Le solaire n'est plus un recours à l'heure actuelle.

Le chien, l'os et le miroir

Que convient-il de faire ? D'abord, ne pas baisser les bras parce que l'attention du public est moins vive que jadis. L'opinion publique n'est qu'une image, encore une fois. C'est le reflet de l'os que le chien voit dans la rivière. Le chien stupide s'y précipite. Le chien prudent prend l'os qu'il a et le ronge.

Ensuite, tenir un discours adressé à une opinion que l'on respecte. C'est difficile d'utiliser la langue de bois en France. Ça fait son effet sur le moment, ça ne paie jamais à terme. Aussi n'est-ce pas en améliorant les semelles de liège et les ersatz que l'on gagne une guerre. Il ne faut pas que la maîtrise de l'énergie soit l'ersatz de la politique de l'énergie. Il convient au contraire qu'elle guide cette dernière tant sur le plan social que sur le plan économique, en montrant à l'opinion la cohérence globale de ses propositions et non le détail de chacune d'entre elles.

Enfin, se souvenir que l'énergie, par la liberté qu'elle procure (les transports individuels et collectifs), par la chaleur et la lumière qu'elle dispense, fait partie des agréments de la vie. Comme la santé à laquelle on ne pense pas quand elle est bonne, l'air qu'on respire, étranger à nos préoccupations quand il n'est pas vicié, l'énergie est une aménité. Il n'y a rien à en dire quand tout va bien. Seul le sage remercie les dieux à son propos, mais les sages ne forment pas l'opinion... ■

par Hugues de Jouvenel (1) et Pierre-Frédéric Ténière-Buchot (2)

(1) Futuribles international, 55, rue de Varenne, 75007 Paris.

(2) Association pour l'étude des structures de l'opinion publique (Aésop), 30, rue de Condé, 75006 Paris. Cette association comprend un certain nombre de membres, comme Electricité de France, le Commissariat à l'énergie atomique, le ministère de l'Economie et des Finances, et de grandes entreprises industrielles ou de services.

L I V R E

La maîtrise de l'énergie dans les immeubles collectifs

Avec une constance à laquelle il faut rendre hommage, les éditions Edisud, une petite maison indépendante installée depuis une dizaine d'années à Aix-en-Provence, publient un nouvel ouvrage consacré à la maîtrise de l'énergie.

Il s'agit cette fois de *La Maîtrise de l'énergie dans l'habitat collectif*, de Philippe Javault et Guy Largier, déjà auteurs, l'année dernière, d'un *Guide des économies d'énergie dans l'habitat individuel* paru chez le même éditeur. L'ordre de ces deux parutions est rationnel, si l'on se réfère aux statistiques : 10 900 000 ménages vivent en habitat individuel, 9 200 000 en collectif.

Mais, si sensibiliser les ménages vivant en habitat individuel à l'importance de maîtriser ses consommations d'énergie est une tâche relativement simple, il n'en va pas de même pour les autres. Selon qu'ils sont propriétaires occupants, propriétaires bailleurs ou locataires, ils n'auront pas la même appréhension du problème, pas la même capacité d'intervention, pas la même possibilité d'aides, ou tout simplement pas le même intérêt à agir. Ce n'est donc pas le moindre mérite de ce livre que de mettre un peu d'ordre dans cet écheveau de situations.

Une série de fiches introductives répond en effet de façon claire et concise à toutes les questions que l'on peut se poser avant d'aborder les problèmes techniques dans un immeuble collectif. Et c'est bien la méthode qu'il fallait suivre ; celle qui devrait, théoriquement, lever les réticences à agir. Car des raisons objectives d'agir, il n'en manque pas : lorsqu'on sait que les charges de chauffage peuvent représenter jusqu'à 50% du montant des loyers...

Une fois levés ces préalables, Philippe Javault et Guy Largier apportent aux propriétaires, aux gestionnaires, aux locataires, toutes les informations dont ils ont besoin. Ils les aident à :

— calculer, par-delà les publicités, les mots d'ordre et les informations contradictoires, ce que peut apporter chaque intervention, chaque appareil ;

— prévoir ce que deviendront les techniques, les prix des énergies ;

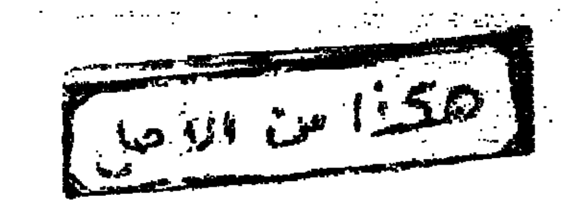
— comparer les différents investissements et leurs temps de retour ;

— décider en connaissance de cause, et en les planifiant, des seules interventions à réaliser dans l'optique du confort et de la rentabilité financière.

Tout cela sans parti pris autre qu'offrir à chaque catégorie d'usagers concernés, le meilleur service. Un livre pour se charger de ses charges.

M.G.

• **Philippe Javault et Guy Largier,** ***La Maîtrise de l'énergie dans les immeubles collectifs,*** **Edisud, 290 pages, 150 F.**



LES GRANDS RENDEZ-VOUS DE L'EMPLOI

Les carrières de l'exportation

Le Monde s'attache, à intervalles réguliers, à explorer les carrières nouvelles offertes aux jeunes cadres dans quelques secteurs de pointe. Aujourd'hui, les carrières de l'exportation et du commerce international. Dans nos éditions du 11 juin (datées du 12), celles de l'informatique.

Une idée neuve pour l'enseignement

PRÉPARER les jeunes au monde de l'exportation est encore une idée neuve dans l'enseignement en France. Certes, des diplômés issus des écoles prestigieuses d'ingénieurs ou de commerce deviennent souvent au cours de leur carrière des représentants de leurs entreprises dans différents continents, mais rares sont ceux qui ont reçu une formation à ces fonctions. Il y a une dizaine d'années, les diplômés de l'enseignement supérieur ne possédaient même pas la maîtrise d'une ou de deux langues étrangères, arme indispensable même si elle n'est pas suffisante pour tenter de convaincre des partenaires d'autres pays.

Le développement de l'enseignement des langues vivantes dans les lycées, les échanges d'élèves et de classes, les séjours linguistiques, les voyages ont depuis quelque temps modifié une situation héritée du début du siècle. Les jeunes bacheliers connaissent la culture des autres pays, notamment la culture anglo-américaine. La musique, le cinéma, la télévision, les ont aidés à maîtriser la langue et les mœurs d'autres habitants de la planète. Ce sont là des atouts non négligeables pour participer à des réunions internationales ou pour visiter des unités de production à l'étranger. Mais ce bagage linguistique seul est insuffisant lorsqu'il s'agit de conclure des marchés, de vendre des produits à l'exportation.

Selon M. Gérard Morel, directeur de l'Ecole supérieure de commerce (ESC) de Rouen, *« on ne peut actuellement envisager de préparer de futurs dirigeants et cadres d'entreprise sans leur donner une ouverture internationale ni sans créer chez eux des réflexes les amenant à intégrer les exportations dans les débouchés normaux de l'entreprise »*. Ce point de vue est partagé par de nombreux formateurs. Ces derniers tentent de donner une dimension internationale à leur enseignement. Universités (au niveau des étudiants de troisième cycle), écoles d'ingénieurs et de commerce s'efforcent de favoriser l'ouverture des jeunes sur le monde.

Immersion totale

Lors d'un colloque sur la préparation aux affaires internationales dans l'enseignement supérieur réuni l'an dernier à l'ESC de Rouen, les participants avaient recensé les moyens pédagogiques nécessaires (1). Ils avaient constaté que les échanges d'étudiants contribuent pour beaucoup à l'acquisition d'une culture internationale. Nombre d'écoles pratiquent cette formule qui pourrait se développer si une meilleure équivalence des diplômes existait entre les pays. Actuellement, beaucoup d'étudiants sont contraints d'attendre la fin de leurs études et donc l'obtention de leur diplôme en France avant d'aller effectuer une année supplémentaire à l'étranger.

Si l'échange d'élèves est important, celui de professeurs l'est tout autant. *« Les meilleurs représentants d'une culture en sont les ressortissants »*, selon M. Jacques Lauriol, professeur de politique générale. Il estime que le corps enseignant des écoles doit être constitué pour une part non négligeable (de l'ordre de 20 à 30 %), d'enseignants étrangers assurant des enseignements dans leur langue, sur la base de matériaux pédagogiques en provenance de leur pays d'origine. De telles initiatives existent à HEC, à l'ESCP, à l'ESSEC, ainsi que dans d'autres écoles de gestion. Les cours de finances internationales en anglais nécessitent un plus grand effort de la part des élèves, qui doivent à la fois maîtriser parfaitement la langue anglaise et son vocabulaire économique, et aussi s'initier aux règlements en vigueur dans les pays visités.

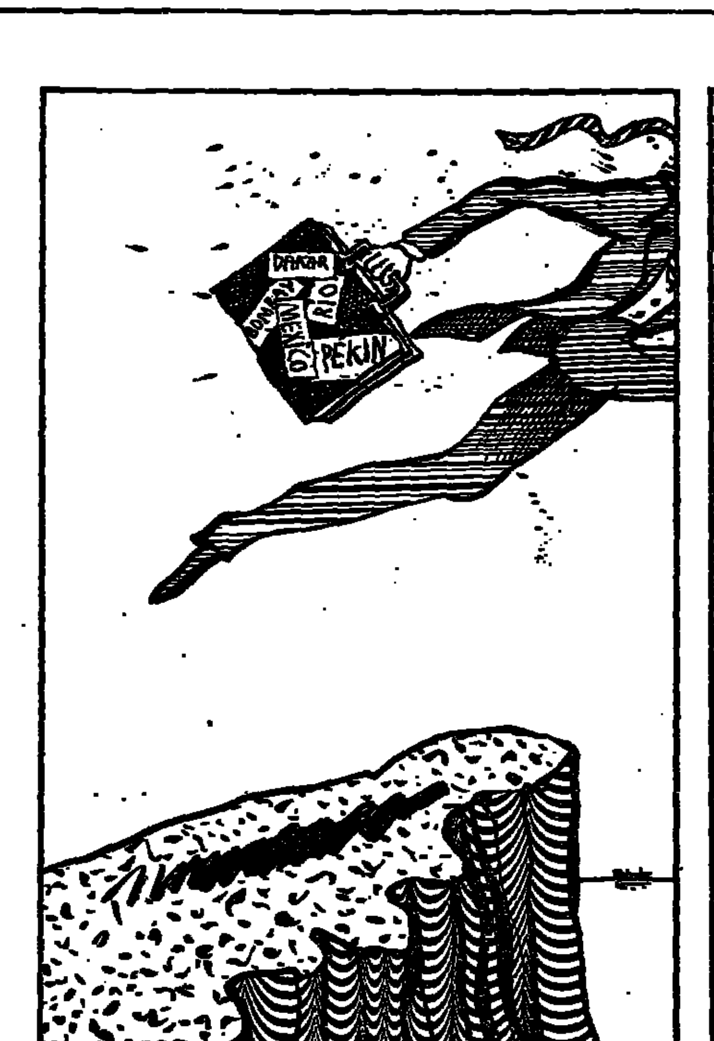
Une école de commerce, l'Ecole européenne des affaires de Paris, va plus loin dans la pédagogie internationale. Les trois années d'études ont lieu successivement, pour les élèves, à Paris, à Oxford et à Berlin. Ainsi, l'immersion est totale puisque tous les cours dispensés le sont dans la langue de la ville d'accueil.

Enfin, il existe un autre moyen pour mieux préparer les élèves aux carrières internationales : les stages à l'étranger. Un ou plusieurs mois dans une entreprise étrangère, dans un poste de production ou d'administration, favorise une meilleure prise en compte de la mentalité et du monde des affaires de ce pays. Selon des enseignants de l'Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales (ESSEC), ces stages sont très profitables aux élèves. Le contact avec les salariés dans un milieu de travail permet de mieux saisir les mentalités, de deviner les réactions face à l'introduction de nouveaux produits. Bien sûr ces stages sont souvent difficiles à trouver pour les étudiants, mais les associations d'anciens élèves disposent de réseaux qui facilitent les recherches d'emploi.

Pour devenir des exportateurs, les jeunes ont aussi besoin d'être familiarisés avec les questions juridiques, techniques et financières qui se posent au niveau des marchés mondiaux. Ils doivent donc disposer d'une formation aux affaires internationales. Les enseignants préfèrent parler de préparation à la gestion internationale, car, dans cette discipline nouvelle, les cursus ne sont pas encore complètement figés. Faut-il des cours spécifiques ou seulement une adaptation des programmes existants ? Autre interrogation, doit-il exister un corps de professeurs spécialisés, ou chaque enseignant peut-il se contenter d'intégrer la dimension internationale dans ses cours ? A ces questions nombre d'écoles n'ont pas encore apporté de réponses définitives. *A priori*, les établissements spécialisés dans le commerce et dans la gestion semblent mieux préparer que d'autres à former les « exportateurs de demain ». Mais M. Jean-Marc Leersnyder, professeur au Centre d'enseignement supérieur des affaires (CESA), pense qu'il faut aller plus loin et recommande la mise en place de « passerelles » qui permettent des aller et retour entre les enseignements littéraires et ceux de gestion : *« Grâce à une formation complémentaire, on pourrait donner aux linguistes le bagage technique indispensable pour rendre opérationnelles leurs connaissances et faciliter leur intégration dans une vie professionnelle orientée vers l'exportation »*. Pour préparer aux affaires internationales la solution serait-elle d'ajouter un diplôme de gestion à celui des langues et civilisations orientales, par exemple, au risque de décourager des étudiants en leur proposant un cursus universitaire trop long ?

SERGE BOLLOCH.

(1) Les travaux de ce colloque sont résumés dans une brochure publiée par la Fondation nationale pour l'enseignement de la gestion et l'ESC de Rouen (boulevard André-Siegfried – 76130 Mont-Saint-Aignan).





Dessin de NICOLAS VIAL

Travailler à l'étranger, ce n'est pas partir au Club Méditerranée

LE grand défaut des écoles qui proposent des stages de formation continue dans les carrières internationales est qu'elles oublient de se faire connaître : des salariés qui ignorent trop souvent leur existence ; des employeurs qui, par habitude, *« demandent machinalement un centralien ou un HEC, trente-cinq ans »*, commente un « chasseur de têtes ».

Cette publicité est d'autant plus nécessaire que les écoles se multiplient. En avril de cette année, le gouvernement vient d'en lancer une nouvelle, l'Ecole nationale d'exportation (ENE) (*le Monde* daté 28-29 avril). Les trois nouveaux cycles longs de l'ENE viennent s'ajouter à toute une mosaïque de cours déjà en place. A elle seule, la chambre de commerce et d'industrie de Paris propose en 1985, dans le cadre de six instituts, pas moins de trente-cinq stages, dont douze en cycles longs.

L'ensemble forme un véritable supermarché, chaque cours s'adaptant à l'offre et à la demande de ces travailleurs qui retournent à l'école pour compléter leur formation. *« S'il y a trop d'élèves inscrits à un stage, on le supprime aussitôt »*, explique M. Vulliez, directeur de l'enseignement à la chambre de commerce. Autre explication au succès de ces formations : la loi de 1971 (élargie en février 1984) a mis les stages à la charge de l'entreprise et prévu qu'ils seraient pris sur le temps de travail.

L'intérêt porté aux affaires internationales reste limité : à la chambre de commerce, les cours qui y préparent ne représentent que 7 % de la totalité de la formation permanente. Le développement du commerce international et les conditions nouvelles créées par la disparition des marchés protégés devraient contribuer à sensibiliser les entreprises françaises sur ce secteur. La France a perdu les relations commerciales privilégiées qu'elle entretenait avec ses anciennes colonies. Elle doit désormais dans ces pays se battre à armes égales avec ses concurrents étrangers. Peugeot a ainsi appris à ses dépends qu'il lui fallait réapprendre à vendre ses voitures sur un marché africain qu'il se croyait réservé.

Non contentes d'offrir des stages aux cadres de l'exportation, les écoles s'intéressent aussi aux techniciens, ces oubliés des formations internationales. Or, comme dans l'armée de l'air où cent techniciens font voler trois pilotes, les combats pour l'exportation se gagnent aussi grâce à ceux qui ne voyagent pas. C'est pourquoi, par exemple, l'ENE prévoit de consacrer un tiers de son enseignement à la formation des employés de transit, employés commerciaux et agents de maîtrise des services export.

Sans Zitrone à la télé

L'avantage de la formation continue est de permettre le « sur-mesure ». Plus spécialisée que la formation à l'Université, elle initie à un pays ou un produit, enseigne une langue ou recycle dans une nouvelle technique. Mais à elle revient aussi la lourde tâche de reconnaître dans cet ingénieur, par ailleurs de tout premier ordre, celui qui *« craquera en l'absence de son litre de Postillon ou de Léon Zitrone à la télé »*, constate le responsable des carrières internationales de chez Egor, une entreprise de recrutement.

Certaines firmes refusent de se décharger de la responsabilité de former leur personnel pour l'exportation sur des écoles extérieures. Quantitativement, la formation continue dans le cadre de l'entreprise dépasse même celle de l'école, estime Claude Fitoussi, directeur d'un cabinet-conseil spécialisé dans la formation.

Même bien digérée, une formation continue peut n'avoir aucun effet si l'entreprise n'a pas pris conscience de l'enjeu. Trop souvent, elle se contente d'acheter un enseignement, sans tenir compte de l'avis du personnel qu'elle a formé. Or il est inutile d'adapter un certain nombre de cadres ou de techniciens à la concurrence internationale si l'on n'accepte pas d'agrandir, sur leur conseil, les assiettes à la taille de l'appétit du client étranger ou d'éviter les couleurs qui, pour être à la mode en France, sont très mal reçues ailleurs.

Par nature, la formation permanente porte sur des matières « pointues » et n'a pas de temps à consacrer à la culture générale. Or c'est un certain goût pour l'étranger, pour la différence, qui crée le besoin et l'envie de partir. La carence en émigrants est le premier problème de l'exportation française, et la mode pour les carrières internationales ne traduit souvent qu'un simple attrait pour le voyage touristique. Comme le déclare cet expert en expatriés : *« Travailler pour Saint-Gobain, ce n'est pas un voyage au Club Méd. »*, parce que pour vendre un produit ou un service à l'étranger il faut d'abord accepter de se remettre en question.

DOMINIK BAROUCH.

DÉPRIME DANS LES TRAVAUX PUBLICS

La fin des grands chantiers

DÉPRIMÉ en France – *« sinistré »*, disent les professionnels – le secteur du BTP (Bâtiment-travaux publics) est moins prometteur que jadis à l'exportation. L'ère des grands travaux de prestige est révolue chez les producteurs de pétrole, et, si les pays en voie de développement ont encore des besoins immenses, l'importance de leur dette extérieure a beaucoup freiné, sinon tari, les commandes qu'ils pouvaient passer à l'extérieur.

Les entreprises françaises de BTP, qui avaient trouvé à l'étranger une compensation à leurs difficultés métropolitaines – la France est le troisième pays exportateur après les Etats-Unis et la Corée, – se battent avec acharnement pour maintenir des carnets de commande suffisants, se replient frileusement ou cherchent dans la diversification le moyen de leur expansion.

Dans cet univers globalement déprimé, quel avenir les carrières à l'étranger offrent-elles aux jeunes ? Un avenir fait sans aucun doute de compétition accrue, de qualification améliorée, de disponibilité permanente.

Il est tout d'abord impossible de connaître avec précision le nombre de Français qui vivent à l'étranger, en célibataire ou avec femme et enfants, dans des filiales ou sur des chantiers réalisés par des entreprises françaises. Vingt mille ? Quinze mille ? Sans doute un peu moins en ce premier semestre 1985.

Leur trait commun est certainement la qualification. Très peu d'ouvriers, mais hautement qualifiés dans une technologie de pointe, ou particulièrement aptes à former la main-d'œuvre locale qu'on emploie par obligation légale (ou pour des raisons de coût évidentes) ou le personnel venu d'aires géographiques voisines et très sous-développées. Viennent ensuite des agents de maîtrise et des « administratifs ». Et, pour finir, le gros du bataillon composé d'ingénieurs de niveaux divers et à des étapes différentes de leur carrière, de l'ingénieur débutant sortant d'une grande école (Polytechnique, Ponts et Chaussées, Centrale, Ecole spéciale des travaux publics) à un chef de travaux qui, sur place, a la tâche et les responsabilités d'un véritable chef d'entreprise, entreprise dont la taille varie avec l'ampleur et la difficulté du chantier.

Baroudeur

Les Anglo-Saxons, par exemple, n'éprouvent pas ce besoin de retourner régulièrement vers la mère patrie : il n'est pas rare qu'un ingénieur britannique fasse toute sa carrière en Extrême-Orient ou ailleurs, ne retrouvant les vertes collines et le confort du *home* familial qu'au jour de sa retraite.

Les Français, eux, n'ont pas le goût des longues absences. Et cela rencontre en fait l'agrément des entreprises, qui jugent, pour la plupart, nécessaire le recyclage en France, la reprise de contact avec le siège ou avec une filiale régionale.

On n'embauche qu'exceptionnellement pour un seul chantier, *« pour éviter les mercenaires »* dit-on par exemple chez Bouygues. Et il est incontestable que ces séjours à l'étranger apportent un *plus* non négligeable dans la carrière d'un ingénieur, pour peu qu'il ait fait preuve d'esprit d'initiative, de maîtrise des difficultés. *« Il faut avoir une mentalité de baroudeur : nous faisons un métier où il n'y a que des problèmes »*, dit un responsable du groupe SCREG, un des grands du BTP français.

Qui ne rêverait d'accéder à un poste de responsabilité comme directeur d'agence étrangère, avec le standing social que cela suppose, le mode de vie, et... les émoluments (de 500 000 à 600 000 F). Il y a quelques années, les entreprises avaient parfois du mal à trouver des candidats pour les chantiers lointains. Après des études longues, on se marie et souvent avec une jeune femme qui a elle-même projeté de mener sa propre carrière : concilier deux ambitions dans la vie d'un couple soulève des difficultés, l'expatriation n'étant pas toujours compatible avec les légitimes ambitions de la conjointe...

Aujourd'hui, l'emploi se faisant rare, les entreprises rencontrent – semble-t-il – moins de réticences *a priori*. Nombre d'entre elles ont le souci de « fidéliser » leurs cadres. Dumez et les Grands Travaux de Marseille (GTM) ont, par exemple, la réputation de s'attacher leur personnel de manière indéfectible : *« Entrer aux GTM, c'est comme d'entrer en religion »*, dit un professionnel.

Cependant, les carnets de commande se dégonflant, quelques grands chantiers se terminant, les grands du BTP ont dû licencier du personnel en surnombre retour de l'étranger, faute de contrats français suffisants pour les employer. Ainsi, à la SCREG, le personnel expatrié a diminué de 20 % (certains ont été recasés en France, d'autres licenciés) : 744 ingénieurs et cadres et 2 500 agents de maîtrise demeurent en poste, après cette *« perte de potentiel »*.

« Base-vie »

Les conditions de vie à l'étranger sont aussi variables que les postes de travail ou les ouvrages entrepris. Rien de commun entre l'implantation d'un bureau commercial en Amérique latine et deux ans de séjour sur une « base-vie » – véritable bourgade avec école – maternelle, primaire et parfois secondaire, – hôpital, église, supermarché, activités de loisirs, clubs divers – au Proche-Orient.

Au salaire de base (de 8 000 à 11 000 F mensuels pour un ingénieur des ponts débutant, par exemple) s'applique toujours un « coefficient d'expatriation » ou une « indemnité » qui l'accroît de 15 % à 40 %. De plus, le célibataire, qui, sur un chantier, sera souvent nourri, logé, blanchi, touchera une « indemnité locale » en monnaie du pays, sorte d'« argent de poche amélioré », dit-on chez Bouygues (l'équivalent de 2 500 F par mois, environ).

JOSÉE DOYÈRE.

(*Lire la suite page 28.*)

LEÇONS ÉTRANGÈRES

RFA

Sur le tas

DEUXIÈME pays exportateur du monde, la République fédérale d'Allemagne ne dispose pas d'un système particulier pour la formation de ses futurs cadres à l'exportation. Le système universitaire proprement dit dispense un enseignement académique essentiellement tourné vers l'acquisition d'une formation théorique et il n'existe pas, comme en France, ces grandes écoles à la fois critiquées et enviées parce qu'elles sont considérées comme l'émanation d'une certaine élite sociale.

A côté des universités, mais d'un niveau inférieur, existe cependant en RFA tout un système d'écoles supérieures dans lesquelles on peut entrer après douze années scolaires mais sans avoir forcément besoin de l'Abitur, le baccalauréat allemand. Le diplôme qu'elles distribuent à la sortie n'a pas la valeur de celui des universités et interdit de continuer jusqu'au doctorat, le titre le plus prisé en Allemagne fédérale.

Parmi ces écoles supérieures, seules quelques rares dispensent un enseignement spécialisé dans le commerce extérieur. Il en existe une à Münster, en Westphalie, une à Worms, en Rhénanie-Palatinat, mais la plus connue est celle de Reutlingen, près de Stuttgart, en Bade-Wurtemberg. Elle a commencé en 1970 en montant un département « commerce extérieur » comportant un cycle de quatre ans d'études, dont deux stages de six mois en entreprise. La durée du cycle universitaire est par comparaison de cinq ans et demi.

La réputation de Reutlingen est surtout due à son programme européen d'étude de la gestion des entreprises, monté en collaboration avec l'Ecole supérieure de commerce de Reims et une *business school* de Londres. Ce programme fonctionne en trois cycles : franco-allemand, anglo-allemand et franco-anglais. Les élèves doivent passer selon le cycle choisi deux ans dans l'école de leur pays et deux ans dans l'école de l'un ou l'autre des deux autres pays.

L'enseignement, qui est commun aux trois écoles, comporte une formation générale de gestion, puis, au cours de deux dernières années, des matières plus spécialisées de logistique export, de droit international, de finances export, etc. Le diplôme final est reconnu dans les deux pays choisis. En Allemagne fédérale, le recrutement se fait sur concours après le bac.

Réussite

Au total, Reutlingen, qui s'est associée aux deux autres écoles en 1979, accueille chaque année soixante-douze étudiants allemands, trente-six français et trente-six anglais. Il y a environ six cents candidatures par an, autant pour le cycle franco-allemand que pour le cycle anglo-allemand. Selon le directeur du département à Reutlingen, le professeur Tummers, c'est une réussite sur le plan des débouchés professionnels, les étudiants étant généralement pris à la sortie par des entreprises multinationales ou ayant des filiales dans les pays intéressés, même si, curieusement, le diplôme obtenu a officiellement moins de valeur en RFA que celui des universités.

Reutlingen organise également des séminaires de formation professionnelle pour les cadres désireux de se spécialiser dans l'exportation, à raison d'une quarantaine par an. Une académie d'export vient d'y être ajoutée pour pouvoir donner une formation complémentaire d'un an à des professionnels n'ayant pas au départ une formation de gestion.

Il n'existe, en revanche, dans les universités pratiquement pas de programmes spécialisés ; seule une chaire de commerce extérieur fonctionne à l'université de Nuremberg. La plupart des cadres actuels sont ou ont été formés sur le tas par leurs entreprises respectives.

HENRI DE BRESSON.

ITALIE

La fin de l'improvisation

« *PROJET : exporter* » : titre explicite pour les séminaires et les programmes de formation organisés par l'Institut pour le commerce extérieur (ICE), organisme para-étatique chargé de promouvoir les ventes à l'étranger du *made in Italia*. Les *business schools* privées ou celles qui dépendent du holding public IRI ne sont pas en reste.

Des cours très « ciblés » sur tous les aspects d'une politique systématique d'exportation pour l'entreprise. Certains séminaires sont destinés à préparer et à informer les managers sur un marché particulier. D'autres s'adressent spécifiquement aux cadres de certaines industries, celles du textile ou du prêt-à-porter, de la chaussure ou des travaux publics...

Si les grandes sociétés italiennes privées, ou parapubliques, mènent depuis des années une stratégie déterminée de pénétration des marchés extérieurs, il n'en est pas toujours de même pour les petites et moyennes entreprises, qui, pourtant, fournissent une grande partie des exportations du pays. « *L'improvisation n'est désormais plus suffisante face à une concurrence toujours plus aguerrie* », souligne Mme Tullia Prosperi, une des responsables des cours de formation de l'ICE. « *De nombreux entrepreneurs sont certes de très bons démarcheurs ; mais il s'agit maintenant de leur faire comprendre que la vente n'est qu'un aspect d'une politique commerciale à l'exportation* », renchérit Mme Cuizia di Dio, de l'IPSOA.

Dans un pays comme l'Italie, où les ventes à l'étranger de biens et services représentent près de 30 % du produit national brut, l'aide et la formation à l'exportation ont pourtant été longtemps négligées. Et les succès des entreprises transalpines à l'étranger pourraient sembler d'autant plus miraculeux que les handicaps à surmonter sont nombreux, notamment sur le plan du contrôle des changes, où les normes italiennes sont les plus rigoureuses de la CEE.

La réforme de l'ICE et le renforcement de ses activités de promotion sont l'un des aspects de la stratégie de relance des exportations annoncée par le ministre du commerce extérieur italien, M. Nicolo Capria. L'Institut organise des cours post-universitaires, destinés à préparer chaque année une centaine de docteurs en droit ou en sciences économiques à la carrière d'« expert-manager ». L'ICE assure aussi un cycle de cours destinés à des cadres de pays en voie de développement.

Les activités de formation sont, pour l'essentiel, consacrées aux managers déjà insérés dans les secteurs productifs. Elles sont avant tout destinées aux PME qui n'ont pas les moyens d'assurer seules à leurs cadres commerciaux une préparation concrète à l'exportation. Plus d'un millier de personnes participent chaque année à ces divers programmes de deux ou trois jours centrés sur les questions de distribution, de marketing, de transports, d'assurances, etc. Il y a aussi des « séminaires géographiques » concernant le Nigéria, l'Irak, la Chine, la Tunisie.

« *Il ne s'agit pas simplement d'informer sur les moyens d'aborder ces marchés de pays en voie de développement, mais aussi de permettre aux participants des contacts directs avec les hauts fonctionnaires de ces Etats que nous invitons* », affirme Mme Prosperi.

Cette efficacité commerciale immédiate explique qu'à de tels colloques participent souvent des cadres de grosses sociétés. A l'opposé, les séminaires « produit-marché », comme celui organisé sur le prêt-à-porter en Allemagne fédérale, intéressent avant tout les petites entreprises.

MARC SEMO.

GRANDE-BRETAGNE

Question de langue

DANS un pays qui a longtemps régné sur le commerce international, il n'est pas surprenant que l'on ait songé très tôt à créer un enseignement particulier pour former des cadres d'entreprise ou d'administration à l'exportation. C'est ainsi qu'a été fondé, il y a cinquante ans, l'Institute of Export.

Toutefois, depuis 1911, existait déjà l'Institute of Marketing, avec une section pour les marchés d'outre-mer. Cette spécialisation apparaissait aussi dans un programme d'études, maintenant presque centenaire, mis au point et supervisé par la Chambre de commerce et d'industrie de Londres. Ces différents organismes jouent encore aujourd'hui un rôle prépondérant, bien que l'exportation figure désormais en bonne place dans le syllabus d'un grand nombre d'établissements universitaires ou d'enseignement supérieur, notamment les *business schools*.

Comme cela est souvent le cas dans de multiples domaines en Grande-Bretagne, la conception et l'organisation de ce genre de formation sont marquées par la tradition de décentralisation et dépendent essentiellement de l'initiative privée. Ce sont, pour une large part, les milieux professionnels qui ont non seulement défini les besoins, mais encore ont été directement à l'origine de la création de plusieurs écoles et de la délivrance des diplômes : banques, compagnies d'assurances, sociétés de transport maritime, par exemple, qui avaient elles-mêmes – et ont toujours – leurs propres institutions.

L'Institute of Export, dans la City, ne possède pas de locaux d'enseignement, mais assure la diffusion de son programme dans une trentaine d'établissements agréés. Les cycles d'études sont d'une durée de deux à quatre ans, à temps complet ou à mi-temps, et le diplôme est du niveau du MBA (Master of Business Administration). L'Institut compte actuellement mille deux cents étudiants, qui, au départ, doivent avoir un bagage équivalant à celui de la licence, et certains d'entre eux ont déjà une expérience professionnelle.

Parmi les universités ayant une section Marketing ou Management avec une spécialisation Export, celles de Manchester, Bath et Bradford sont des plus connues. Parmi les *business schools*, celles de Londres (LBS), de la City, de Cranfield et Henley, jouissent d'une solide notoriété pour ce qui est du commerce international ; mais la plus fameuse d'entre elles, dans le pays et à l'étranger, est certainement le Buckinghamshire College of Higher Education. Cette réputation tient surtout à l'originalité des méthodes employées, à une recherche de l'innovation qui donnent à ce « collège » un caractère de pionnier.

C'est là qu'entre autres expériences a été élaborée l'idée de l'enseignement à distance – très en vogue en ce moment en Angleterre, – avec le recours aux moyens les plus modernes de télécommunications. L'utilisation du micro-ordinateur relié au système Prestel – un Minitel perfectionné – permet à l'étudiant de suivre les cours chez lui ou au bureau, s'il est en stage ou est déjà en poste dans une entreprise. Le collège collabore étroitement avec plusieurs établissements étrangers, dont l'École supérieure de commerce et d'administration des entreprises, à Clermont-Ferrand. En guise de stage, les étudiants doivent obtenir d'une société un contrat d'un an à titre de consultant pour l'exportation.

Recyclage

La préparation aux études commerciales est, en Grande-Bretagne, assez développée dès le secondaire, et l'accent est mis de plus en plus sur l'exportation. L'université de Cambridge supervise ainsi, depuis 1973, un programme dispensé dans vingt-six lycées et sanctionné par un examen au niveau du baccalauréat ou de son équivalent outre-Manche.

En outre, une attention particulière est portée sur les possibilités de recyclage et de perfectionnement pour ceux qui sont déjà dans la vie active. Sur ce point, le rôle de l'Open University (cours par correspondance, la radio et la télévision) est d'une « *importance considérable* », comme le souligne M. David Royce, directeur de l'Institute of Export, ancien sous-secrétaire d'État au commerce extérieur.

M. Royce indique que, dans l'évolution actuelle de la formation à l'exportation, le secteur des services occupe de nouveau une grande place. Le commerce *invisible* a toujours été une spécialité de l'économie britannique, et il l'est plus que jamais à présent que l'industrie manufacturière est en déclin et que le gouvernement semble privilégier les activités du tertiaire. Les responsables de l'enseignement commercial s'intéressent aussi bien davantage à l'Europe. « *Heureusement*, déclare M. Royce, *on se tourne moins qu'avant vers les Etats-Unis et leurs célèbres instituts.* »

Enfin, de sérieux efforts sont déployés pour l'apprentissage des langues étrangères, ce qui est un point faible des Britanniques, ainsi que le fait remarquer une toute récente et très complète étude sur l'état de l'enseignement en matière de commerce extérieur (1), notamment à propos du français. Cet ouvrage cite un message sentencieux adressé par une entreprise française à un fournisseur britannique : « *Lorsque nous vous téléphonons, votre standardiste, ne connaissant pas le français, raccroche aussitôt. Veuillez lui expliquer que l'anglais est certes une langue merveilleuse mais pas encore universelle. Si vous voulez continuer à travailler avec l'étranger, il vous faudra faire un effort comme toutes les autres nations.* »

FRANCIS CORNU.

(1) *Business Studies, Languages & Overseas Trade*, publié par Macdonald & Evans et l'Institute of Export, 1985.

REMUE-MÉNAGE DANS LA CONSTRUCTION NAVALE

Le règne du sur-mesure

QUAND on sait que pour 80 % les commandes passées aux chantiers navals français sont destinées à l'exportation, c'est-à-dire à des acheteurs norvégiens, grecs, marocains, saoudiens, australiens ou des Bahamas, on comprend immédiatement l'importance de la formation des directeurs commerciaux dans ces sociétés.

« *Dans ma carrière, j'ai bien rencontré une centaine de clients d'une trentaine de nationalités différentes* », raconte M. Jean-Paul Christophe, ingénieur du génie maritime, directeur commercial des chantiers du Nord et de la Méditerranée (NORMED). Il fréquente les Crésus de Hongkong, M. Tung et Sir Y. K. Pao, les chefs de la famille Bergesen, l'un des plus grands armateurs de Hongkong, le richissime et discret propriétaire de paquebots des Bahamas, M. Vlassov. Le vice-président de la Kuwait Petroleum Company est un de ses amis intimes.

« *La construction d'un navire s'apparente à la livraison d'une usine clé en main. Il faut faire des bateaux presque sur mesure. L'armateur aime que son navire soit personnalisé. Très coûteux, les navires impliquent presque toujours de difficiles montages financiers et des contacts politiques. Les décisions de commande et d'investissement sont toujours prises à un très haut niveau* », explique le « *deputy general manager marketing and sales* » de NORMED, comme il est écrit sur sa carte de visite, car dans le shipping, tout le monde parle et négocie en anglais.

Depuis le moment où l'idée d'investir germe dans la tête – ou dans les ordinateurs – d'un armateur jusqu'au jour où le navire lui est livré, « *les contacts entre le chantier et le client – entre le producteur et le consommateur – sont très étroits, à la différence du fabricant et de l'acheteur de yaourts ou d'automobiles qui ne se connaissent pas personnellement* ». Le directeur commercial « *joue un rôle d'interface entre les techniciens et les financiers* ». Il doit toujours chercher à « *détecter ce dont le client va avoir envie* », et il est indispensable « *qu'il connaisse bien les questions techniques et de fabrication, pas seulement les études de marché qui se révèlent toujours fragiles* ».

Autre personnage-clé du panorama commercial maritime, le courtier. Par exemple, en France, la société Barry Rogliano, qui a des agences dans tous les grands centres maritimes du monde. Le courtier est à l'affût de toutes les affaires qui se trament ; il les suit pendant des années, favorise le règlement des commissions, sait discrètement ou avec panache achever une négociation...

Les affaires sont toujours très longues à se décider. M. Christophe rentre d'Australie. Ce pays « *va vraisemblablement l'année prochaine lancer un appel d'offres pour la construction de sept grands méthaniers qui transporteront du gaz naturel vers le Japon. Les chantiers français, s'ils ne se font pas la guerre, pourraient recevoir la commande de deux à trois navires. Mais c'est une affaire dont on parle, et que nous étudions, depuis 1981 !* »

Un tiers du temps pour négocier avec les banquiers et l'État, un tiers pour les liaisons et la coordination internes, un tiers en voyage à l'étranger, chez les clients ou dans les grandes expositions internationales. « *Mais, dans l'équipe, il n'y a pas des gens tout le temps dehors et d'autres qui gardent la maison. On tourne.* »

M. Christophe garde aussi une part de son temps, de ses week-ends, pour recevoir ses clients – ses amis – « à la française ». « *J'ai une bonne cave chez moi et mon épouse fait très bien la cuisine.* »

FRANÇOIS GROSRICHARD.

La fin des grands chantiers

(Suite de la page 27.)

Un ingénieur marié s'expatriant en célibataire touchera – toujours chez Bouygues – une « *prime de double foyer* ». D'autres partent avec leur famille et souvent l'entreprise essaie d'employer l'épouse sur la « base-vie » selon sa qualification : à l'administration, à l'antenne médicale, comme enseignante...

Les vacances sont de six semaines par an. Encore chez Bouygues, les célibataires ont quinze jours de vacances tous les trois mois et l'entreprise assure un retour par an même pour les régions le plus éloignées. Il ne s'agit en fait que d'exemples : les conditions varient d'un chantier à l'autre, d'un pays à l'autre, d'une entreprise à l'autre. Mais, en règle générale, les base-vie font l'objet d'un soin particulier, car l'isolement dans des conditions climatiques souvent dures nécessite, pour la bonne marche du chantier, la création de toutes pièces d'un environnement socio-culturel qui permette à des êtres humains de se supporter...

La base-vie impose ses règles d'existence, de sécurité, ses rythmes de travail sans qu'on puisse s'en évader autrement qu'en rompant le contrat de travail. Pour reprendre la formule imagée d'un professionnel : une base-vie, c'est une sorte de camp de luxe. Cela coûte cher. A l'époque de la grande expansion, on ne lésinait pas sur les moyens : piscine, équitation, courts de tennis.

Les seuls salaires et charges sociales représentent entre 20 % et 30 % du chiffre d'affaires réalisé à l'étranger. Mais ce montant est aussi très variable : le bâtiment demande une plus grande charge de main-d'œuvre, les travaux publics davantage de matériels. Certes, la concurrence est de plus en plus rude, mais la race des bâtisseurs est loin de s'éteindre.

JOSÉE DOYÈRE.

BANQUIERS A RISQUES

L'intimation au voyage

« *IL ne faut pas hésiter à partir.* » Jacques Kosciusko, secrétaire général adjoint des agences de France du Crédit lyonnais, lance en expert cette intimation au voyage. Après Polytechnique, ce fils de professeur devenu ambassadeur – il est né en juin 1943 – n'a-t-il pas fait l'Ecole nationale de l'aviation civile ? Ce même besoin d'espace le pousse à fréquenter Sciences-po et Langues-O où il parfait le russe appris au lycée.

En 1969, l'étudiant français franchit l'Atlantique pour suivre les cours du Massachusetts Institute of Technology – plus connu sous le sigle MIT – dont il devient *master of science*. Cette formation classique et originale le conduit à quitter, au bout de deux ans, le secrétariat général de l'aviation civile pour entrer, en 1971, aux affaires internationales du Crédit lyonnais. Il est introduit par Jean Peyrelevade – actuellement président de Suez – qui, de quatre ans son aîné, a suivi le même parcours que lui et avec lequel il écrit en 1975 *la Mort du dollar*, titre en apparence peu prémonitoire.

Après trois ans d'initiation aux secrets du crédit-fournisseur et quelques déplacements à l'étranger, notamment à Sri-Lanka – « *Je négociais en anglais* », ce qui effectivement peut être utile, – un premier poste : Londres comme sous-directeur. Jacques Kosciusko apprend l'arabe, car il doit ensuite ouvrir l'agence de Bahrein. On le nomme à Séoul, où il suit des cours de coréen.

A l'occasion de cette « *expérience de rupture* », le représentant du Crédit lyonnais s'est senti comme un « *missionnaire* » face à une autre civilisation. « *Les gens qui réussissent*, souligne-t-il, *sont ceux qui comprennent leurs interlocuteurs et leur inspirent même une certaine sympathie. Or, pour comprendre, il faut connaître.* »

Ainsi « *les affaires, c'est de la communication* », ce qui implique sans doute une certaine expérience de la culture des autres, en dehors de la maîtrise des recettes financières. Asie, Amérique latine : Sao Paulo en 1981 pour diriger en second un groupe financier mixte. Jacques Kosciusko se met au portugais, sans difficulté particulière.

A peine revenu à Paris, en 1983, il est nommé délégué au commerce extérieur auprès de Mme Edith Cresson, en charge de reconstituer une offre française compétitive dans les secteurs à forte pénétration étrangère. « *Je découvrais dans un nouveau pays comment fonctionnait le système, à la jointure du politique et de la haute administration.* » Au bout de dix-huit mois, le néophyte est sévère sur les lourdeurs de l'appareil public et sceptique sur les chances de changement. Fin 1984 il revient au Crédit lyonnais, boulevard des Italiens.

Bilan positif pour ce banquier, qui aime bien l'« *international* » et qui a d'ailleurs épousé une Américaine. Conseil aux débutants : être le plus disponible possible, prendre le maximum de risques. « *Je n'ai jamais essayé de planifier ma carrière* », ayant préféré « *la haute mer au bassin du Luxembourg* ».

Des ombres à ce tableau un peu trop brillant ? La clef de la réussite est la « *bonne acclimatation de l'épouse* », dont la carrière risque de souffrir au bénéfice de celle de son mari et qui doit éviter les pièges coloniaux. Mme Kosciusko, elle aussi banquière, travaillait au siège londonien de la BNP, puis elle a eu deux filles...

Toutefois « *le plus difficile est de revenir* », le retour en métropole faisant perdre, outre les avantages financiers – en général les salaires doublent à l'étranger, – une grande autonomie et une prise directe sur l'état-major. Et le plan de carrière ? Une expérience étrangère qui permet d'« *exercer plusieurs métiers* », joue dans la banque un rôle d'« *accélérateur* », et la grande majorité de ceux qui ont choisi de s'expatrier – trois cent cinquante au total – en ont profité.

Le président du Crédit lyonnais, Jean Deflassieux, vient d'ailleurs des affaires internationales, mais il n'a pas été en poste à l'étranger, et sa nomination ne peut pas être entièrement due à sa connaissance des dossiers extérieurs. Toutefois, Jacques Kosciusko estime que, pour « *accéder à des postes de haute responsabilité, il est souhaitable d'avoir une teinture internationale* ». Et de conclure avec optimisme : « *Le français voyage bien.* »

MICHEL BOYER.

Ingénieurs sans frontières

MAXIME a vingt-quatre ans, un regard bleu pétillant de malice, un léger collier de barbe et des cheveux châtains courts et bouclés. Durant tout l'été 1983, tout jeune ingénieur aux ponts et chaussées, il est parti avec Fabrice, un copain, ingénieur lui aussi, construire un pont suspendu au Congo. Un petit pont, certes, qui devait mesurer 30 mètres de long, et qui tout compte fait en faisait bien 50 : c'est une passerelle, pour les piétons et les petites charrettes, qui permet désormais de franchir le Djoué, un affluent du Congo, dans la banlieue de la capitale, Brazzaville.

Cela a été de l'improvisation, du premier jour, le 6 juillet, au dernier, le 20 août. Les entreprises françaises locales ont aidé ces deux jeunes fous en prêtant du matériel, des matériaux. Ils ont bien cru ne pas trouver les indispensables poteaux de bois imputrescible : une scierie locale en avait, sur les bras, juste de la section nécessaire, et les a laissés au prix coûtant. Cette mission a coûté 45 000 F, car la main-d'œuvre locale était gratuite (les habitants construisaient « leur » bout), et les matériaux provenaient souvent de la récupération.

Maxime et Fabrice font partie de l'association Ingénieurs sans frontières (1), fondée sur l'initiative de jeunes de l'Ecole des ponts, qui compte neuf cents adhérents, venus d'une douzaine de grandes écoles, répartis dans dix-sept groupes locaux. En 1985, ils iront creuser des puits au Soudan, implanter un petit barrage en Bolivie, construire des ponts au Cameroun, à Haïti, faire des routes au Gabon...

Ils sont jeunes, enthousiastes et avides de mettre en pratique, le mieux possible, ce qu'ils viennent tout juste d'apprendre.

J. D.

(1) Ingénieurs sans frontières – 28, rue des Saints-Pères, Paris (7e). Tél. : 260-34-13.

هكذا من الأصل

Le Monde **LES GRANDS RENDEZ-VOUS** Le Monde

LE MONDE DE L'EXPORT ET DES CARRIÈRES INTERNATIONALES

Groupe international
1 milliard de F de CA - 2500 personnes

Responsable de zone export
Secteur Afrique

Leader dans notre domaine, nous fabriquons et commercialisons des produits de consommation durables grand public. Nous réalisons plus de 30% de nos ventes à l'export. *Europe/USA/Afrique.*

Notre nouveau Responsable de zone Afrique intensifiera l'action déjà menée. Rattaché au Directeur Export mais dans le cadre d'une large autonomie, il assure les relations et les négociations auprès de nos 20 agents et de nos 2 filiales : intervenir dans le choix des orientations, animer et contrôler les réseaux de vente, s'assurer de la bonne coordination des actions entre les usines et l'administration des ventes, en un mot gérer sa zone en véritable chef d'entreprise telle est la mission qui vous est proposée.

Ce poste très complet s'adresse à un professionnel de l'export (30/40 ans environ). Une expérience comparable lui a permis de confirmer ses qualités de rigueur, son goût des contacts et son aptitude à négocier. Il a bien-sûr une connaissance concrète des pays africains.
Fréquents déplacements à envisager.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo et salaire actuel sous réf. 39605 M à Nicole Le Breuilly, TEG, 113 rue de l'Université, 75007 PARIS.

The Executive Group (France)

DESSEN

Arab Engineering Company

PROJET OFFSHORE A L'ÉTRANGER

Arab Engineering Company, AREC, Sté internationale d'engineering pétrolier, recherche pour ses projets offshore en Tunisie :

INGÉNIEURS ASSURANCE ET CONTROLE DE QUALITÉ
Organisation du contrôle des travaux de tuyauterie, des structures métalliques, de l'électricité et de l'instrumentation. Connaissance requise des procédures offshore AQ/AC et capacité d'interpréter films gamma et contrôles U.T.

SUPERVISEUR MONTAGE STRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS
Responsable du contrôle des opérations de revamping, de montage des équipements, remplacement des structures métalliques et d'instruments. Expérience requise dans la supervision des travaux de soudure.

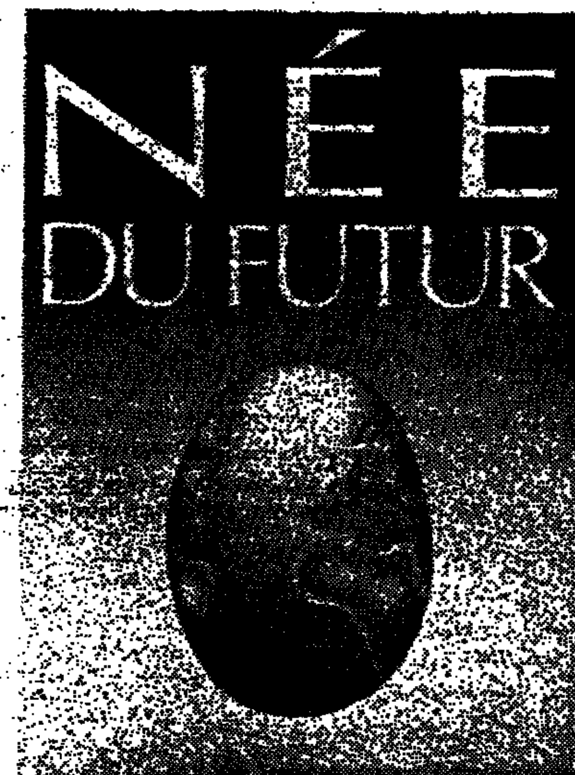
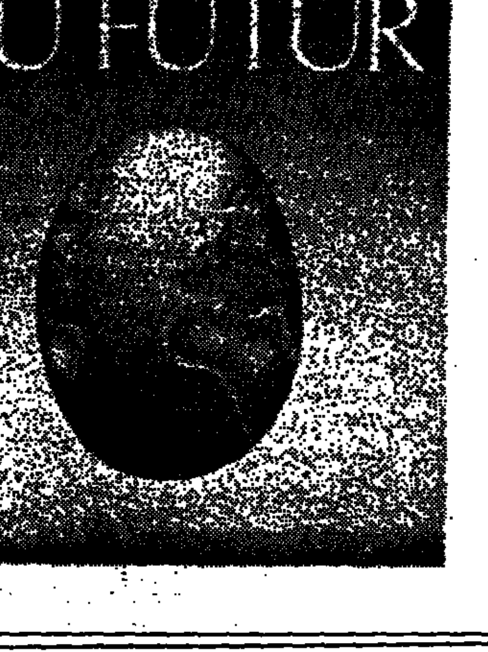
INGÉNIEUR ÉLECTRICITÉ/INSTRUMENTATION
Supervision des travaux de montage électricité et instrumentation.
Bonne connaissance des travaux pétroliers offshore et des opérations de revamping.

SUPERVISEUR TUYAUTERIE
Supervision des travaux de tuyauterie et de soudure.
Bonne connaissance des installations pétrolières offshore et des opérations de revamping.

INGÉNIEUR PLANNING
Chargé du planning de l'avancement des travaux de préfabrication, de montage, du planning de livraison des équipements, ainsi que du contrôle des coûts sur site. Expérience en coordination de travaux offshore et connaissance de la méthode PERT requise.
À l'exception du poste d'ingénieur planning, ces postes sont basés offshore. Anglais souhaité.

Les interviews auront lieu à Paris ou à Londres selon les cas.

Adresser d'urgence c.v. détaillé en précisant la disponibilité à :
I.D.E., 30, rue Marbeuf, 75008 PARIS.

INGÉNIEUR AFFAIRES EXPORT

Venez participer au projet commercial de la division maintenance FRAMATOME.
Votre mission consistera à :
- Participer à une STRATÉGIE PRODUIT-MARCHÉ.
- *Prendre en charge* la commercialisation des produits de la Division pour la clientèle de certains pays.
- Établir les offres commerciales, et les négocier comme responsable des ventes.
- Participer à la rédaction des offres techniques.
- *Assurer la prospection et déterminer les besoins actuels* et futurs.
- Gérer le suivi des affaires.
- Analyser la concurrence et établir les prévisions.

Ce poste basé à LYON sera confié à un Ingénieur "Grandes Écoles" ayant une expérience confirmée dans la vente et le *marketing de produits techniques à l'export.*

L'anglais courant est indispensable, l'espagnol souhaité.

Des déplacements de courte durée sont à prévoir en EUROPE et hors EUROPE.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV + photo) sous réf. 81 551/LM à FRAMATOME MAINTENANCE - 149, cours La Fayette 69006 LYON.

FRAMATOME
INVENTER ET GÉRER L'ÉNERGIE

HAVAS CONTACT

REMY MARTIN

ADMINISTRATION DES VENTES EXPORT

REMY MARTIN, Groupe international, employant plus 1700 personnes, produit et commercialise dans le monde entier une gamme prestigieuse de cognacs et spiritueux. Exportant plus de 90 % d'un chiffre d'affaires en *forte* croissance, le Groupe renforce son service administration des ventes.
Le responsable recherché sera, avec son équipe, chargé de la gestion des *commandes (prix, stocks, conditions, réglementation...)* en liaison avec les services production, marketing, comptabilité, pour un secteur géographique déterminé.
Il opère dans un esprit de service aux filiales et au réseau d'agents et participe *étroitement* à l'amélioration de l'appui logistique au sein de la direction commerciale.
Nous souhaitons rencontrer un jeune diplômé d'école de commerce ou de gestion pratiquant très couramment l'anglais et possédant une première expérience internationale (2 à 5 ans) de la gestion des commandes.
Il *est familiarisé* avec les problèmes de transit, de réglementation et de gestion informatisée.
Les perspectives du poste et du Groupe sont de nature à motiver un jeune professionnel ambitieux souhaitant à terme diversifier son expérience.
Le poste est basé à Cognac.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous réf. M 8/1001 D, à :

EGOR S.A.
8, rue de Berri 75008 Paris.

PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID TOKYO **egor** MONTREAL

MEMBRE DE SYNTEC

EXPERT COMPTABLE

22 500 000 CFA **CAMEROUN**
Commissariat aux comptes - Audit

Une Société française d'expertise comptable, spécialisée en commissariat aux comptes et en audit contractuel, recherche UN EXPERT COMPTABLE pour prendre la direction de sa filiale camerounaise, elle-même spécialisée en commissariat aux comptes, en conseil en organisation et en expertise comptable. En liaison avec la Société française, il sera chargé de développer la clientèle du Cabinet (filiales de sociétés françaises et entreprises locales) sur le Cameroun mais aussi sur le Congo et le Gabon, et d'assurer auprès d'elle des missions d'audit légales et contractuelles, d'organisation et d'expertise comptable. Il assurera la gestion complète de sa structure (budget, trésorerie, personnel, relations avec les administrations locales, etc...). Le candidat retenu, âgé d'au moins 30 ans, de formation supérieure «gestion» et titulaire du diplôme d'expertise comptable ou, au minimum, mémorialiste, possèdera plusieurs années d'expérience acquise dans un cabinet à dominante audit ou commissariat aux comptes, et il aura si possible déjà effectué des missions en Afrique. Il sera capable de s'exprimer en anglais. Ecrire sous référence 770/M à :

GRH conseils
3, avenue de Ségur 75007 PARIS.
Discrétion assurée.

AFCOREM

Dow. The professionals choice.

Organic or Polymer Chemists

The Dow Chemical Company is one of the world's leading chemical companies, manufacturing and selling bulk and speciality chemicals, plastics and biochemical products.

For one of our European research and development centres based in Rheinmünster, near Baden-Baden, West-Germany, we are looking for excellent Organic Chemists or Polymer Chemists to join our thermoset resins research group, or our thermoset resins technical service and development group, or our intermediates group for polymer coating applications.

To meet our requirements, the ideal candidate must have a university degree or equivalent and should preferably have a few years of experience in one of the above mentioned areas. We also expect effort, initiative, willingnes to travel and good knowledge of English and preferably another major European language.

If you are looking for a challenging position, early responsibility and an excellent opportunity for career advancement, as well as an attractive salary and benefits, please send us your c.v. or call 07227/51-212, Mr. R. Leonhardt, for an application form.

DOW CHEMICAL RHEINWERK GMBH
Employee Relations Department
Industriestrasse 1
7587 Rheinmünster 2



*Trademark of the Dow Chemical Company



Le Monde LES GRANDS RENDEZ-VOUS Le Monde

LE MONDE DE L'EXPORT ET DES CARRIÈRES INTERNATIONALES






LOCAFRANCE

Première entreprise française de crédit-bail, développe ses activités internationales en liaison avec sa maison mère, la banque Indosuez, et crée deux postes de :

Responsable de projets internationaux

Répondant devant le Directeur International, leur mission consistera dans un premier temps à suivre le développement d'implantations de sociétés financières à l'étranger, à conduire des projets, négocier des accords, et débouchera très rapidement sur une responsabilité de direction d'une société outre-mer.

Ces postes, demandant une grande disponibilité géographique, seront proposés à des diplômés d'études supérieures possédant une solide formation financière, maîtrisant parfaitement l'anglais, et justifiant de quelques années d'expérience dans le domaine du leasing. Ils représentent d'intéressantes perspectives de carrière au sein d'un groupe performant, pour des candidats qui allient les compétences d'homme d'étude au talent de négociateur sur le terrain.

Adresser confidentiellement C.V. et courte lettre manuscrite en précisant votre n° de tél. sous réf. 867 LM à Rosie SCHWARTZ



A+ Carrières
47 bis, avenue Hoche 75008 PARIS

INDUSTRIEL FRANÇAIS de taille moyenne, nous produisons des BIENS D'EQUIPEMENTS INDUSTRIELS technologiquement EN AVANCE. Notre développement est important grâce à une STRUCTURE COMMERCIALE FORTE : 4 filiales (F-EU-GB-D) et un service EXPORT bien implanté.

Aussi, dans le cadre de cette EXPANSION, nous CREONS LE POSTE de

CONTROLEUR
de gestion internationale

Directement RATTACHE AU PDG, vous ferez partie de l'EQUIPE DE DIRECTION et interviendrez dans l'ENSEMBLE DES DOMAINES relatifs à la bonne gestion de l'entreprise, tant dans les filiales, qu'au siège ou dans l'unité de production, en disposant d'une LARGE AUTONOMIE.

Cette FONCTION OUVERTE s'adresse à un HOMME D'ACTION d'EXCELLENT NIVEAU, pouvant se déplacer à l'étranger, possédant la maîtrise de l'ANGLAIS, disposant de qualités de contact, ayant le sens du réalisme ainsi que des capacités de créativité.

Ce poste se situe en BOURGOGNE à DIJON (21), sa REMUNERATION ATTIRANTE correspond à nos exigences.

Adresser lettre manuscrite – CV – photo et salaire actuel sous ref. 5679 à notre conseil.

Le confidentialité de notre profession garantit toute discrétion

RESULTATS • CONSEIL EN RECRUTEMENT
7 place Darcy · BP 1388 · 21051 DIJON Cedex

P.M.I.
Fabriquant et distribuant du matériel spécialisé - pratiquement unique dans son domaine

responsable exportation
300 000 +

U.S.A. EUROPE

Nos produits (vérins) intéressent les fabricants de fauteuils dentaires, lits d'hôpitaux, tables d'opérations, lits de repos, matériel de kinésithérapie.

Nous disposons d'une avance sur le marché européen et bien davantage sur le marché américain curieusement non équipé dans ce domaine.

Expérience des U.S.A. indispensable.
32 ans minimum.

Cabinet Leconte Réf. 50208

4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

Nous recrutons pour le MOYEN-ORIENT

directeur de projet
en Organisation et en Informatique

- chargé de l'encadrement technique d'une équipe de consultants de haut niveau,
- expérience indispensable de la conduite de projets d'envergure à l'étranger.

ingénieurs systèmes

- connaissance approfondie de DOS/VSE sur 43XX et de ICCF/CICS,
- pratique d'un SGBD.

analystes-programmeurs

- connaissances exigées : COBOL sur IBM - DOS/VSE,
- CICS apprécié.

Pour ces trois postes :
- anglais courant exigé,
- séjour de longue durée,
- avantages liés au statut d'expatrié.

Il est nécessaire d'être libre rapidement.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence M-205 à Groupe SYSECA, Direction du Personnel, 315, bureaux de la Colline, 92213 SAINT-CLOUD CEDEX.

GROUPE SYSECA

SYSECA (280 MF de C.A., 800 personnes) est une Société de services et d'ingénierie informatique, partenaire d'un groupe industriel de taille internationale.

Emplois et Entreprises

PROFESSEUR D'UNIVERSITÉ
DOTÉ DES QUALITÉS D'UN
MANAGER
(OU VICE VERSA)

- Expert in energy conservation and /or planning ;
- 35 years old or more. PHD or equivalent ;
- Fluent in English, French nationality required.

For launching an energy conservation programme and supervising research at the Asian Institute of Technology (a reputed international institute in Bangkok).
The candidate with the necessary qualifications could be nominated Chairman of the Energy Division after a few months.

Send C.V. before June 7 th to :
Ministère des relations extérieures
Coopération et développement – DPL/PB6
20, rue Monsieur, 75700 PARIS.




ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La Ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	104,00	123,34
DEMANDES D'EMPLOI	31,00	36,76
IMMOBILIER	69,00	81,83
AUTOMOBILES	69,00	81,83
AGENDA	69,00	81,83
PROP. COMM. CAPITAUX	204,00	241,94

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	59,00	69,97
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,16
IMMOBILIER	45,00	53,37
AUTOMOBILES	45,00	53,37
AGENDA	45,00	53,37

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

GROUPE ESMERY CARON, TRIPETTE et RENAUD, 500 M de C.A. HT, 500 personnes. Structures portées, bâches, emballages, équipements des IAA, matériels et produits de sérigraphie sont parmi les produits que nous commercialisons au travers de nos filiales. Nous recherchons pour notre Holding d'une part et notre filiale TRIPETTE *et RENAUD d'autre part*

Secrétaire général holding — 250 000 +

Le juridique et le social, la comptabilité et les finances, le contrôle de gestion et l'animation d'une équipe informatique sont vos domaines d'intervention. Avec notre Président, vous participez aussi à l'élaboration de notre stratégie.

La trentaine, diplômé de l'enseignement supérieur, généraliste, vous avez développé dans une PME vos qualités d'animateur et d'homme du concret. Anglais courant. Le poste est basé à 80 km à l'Ouest de Paris. Réf. 7201 M

Directeur commercial équipement IAA — 250 000 +

Pleinement responsable d'un centre de profit, vous êtes le marketing, l'animateur de la force de vente et le décisionnaire qui sait faire évoluer sa gamme de produits.

38 ans environ, ingénieur agro ou mécanique, vous êtes surtout un commercial avec une expérience d'encadrement d'équipe de vente dans le domaine céréalier ou connexe. *Poste basé en banlieue de Paris.* Réf. 1202 M

Adjoint directeur commercial sérigraphie — 200 000 +

Pour notre secteur produits consommables, vous êtes le patron de la force de vente ; vous analysez le marché, en définissez les attentes pour assurer développement et diversification de vos produits.

35 ans environ, vous avez une expérience d'encadrement opérationnel dans les secteurs marquage, encres, offset. Esprit *marketing et créativité vous permettront* d'évoluer dans *notre* société. Poste basé en banlieue de Paris.

Réf. 1203 M

Bernard Julhiet Psycom vous assure étude sérieuse de votre dossier (lettre, CV, photo), réponse et discrétion. Merci d'écrire sous référence choisie, 24 rue Eugène Flachat - 75017 Paris.

Bernard Julhiet Psycom — Membre de Syntec

SOURCES

IMPORTANTE INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE

en expansion (750 personnes)
200 kilomètres sud de Paris

recherche

SON DIRECTEUR DES SERVICES COMPTABLES

Le candidat, d'excellente formation, aura la responsabilité jusqu'au bilan de la comptabilité de la société-mère et des filiales ainsi que du contrôle de gestion et des budgets, assisté d'un chef comptable et d'une équipe de 8 personnes.

Il rendra compte au directeur administratif et financier.

Une expérience avec des responsabilités comptables dans une société importante est indispensable.

Rémunération de très bon niveau.

Ecrire avec c.v., photo et prétentions sous réf. 9 315.
Discrétion assurée.
91, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 PARIS.

DIRECTEUR FINANCIER

Jeune société de distribution région Ouest solide et performante, leader dans sa branche, recherche un candidat, âge maximum 45 ans pour poste Directeur Financier.

Il s'agit d'un poste à haut niveau qui conviendrait à un candidat diplômé d'une grande école, ayant acquis de solides compétences financières et comptables et ayant déjà assumé des responsabilités de direction.

Il sera chargé :

- *De gérer les ressources financières de la Société ;*
- *De participer à la préparation pour l'introduction au second marché, aider au développement de son expansion nationale ;*
- *D'animer la comptabilité et de développer les procédures comptables adaptées à sa croissance.*

Une expérience dans la distribution serait appréciée.
La réussite dans ce poste implique rigueur et imagination ainsi que d'excellentes capacités rationnelles.

Ecrire sous nº 7 302 le Monde Pub., service annonces classées, 5, rue des Italiens, Paris-9ᵉ.

LES GRANDS RENDEZ-VOUS

LE MONDE DE L'EXPORT ET DES CARRIÈRES INTERNATIONALES



Dans le monde entier, on ressent la nécessité d'établir un milieu de travail standardisé pour les micro et les mini-ordinateurs aussi bien que *pour* les grosses unités de traitement centrales.

Il n'existe qu'un seul système d'exploitation *sur* lequel *tout* le monde puisse se mettre d'accord et que tout le monde puisse utiliser et ce *système* c'est le Système V d'UNIX.

Les avantages qu'il offre à tous sont immenses et le côté rémunérateur pour les participants encore plus grands.

Unix Europe Ltd est une entreprise d'exploitation en commun lancée par AT&T et Olivetti. AT&T est le propriétaire des Systèmes V UNIX et Olivetti est l'un des plus gros constructeurs d'Europe. La *mission d'Unix Europe* consiste à assurer la promotion et l'assistance du Système V UNIX et des produits logiciels connexes dans toute l'Europe.

Unix Europe Ltd a été créée par un *groupe de professionnels* de haute volée tirés de tous les secteurs de l'industrie de l'ordinateur. Le *moment est* venu *maintenant* où nous aimerions développer et consolider ce noyau en recrutant...

UNIX™ SYSTEME V – POUR L'AVENIR PREVISIBLE

CHARGE DE VENTES C.E.M. *(FRANCE)*

***230.000–340.000F** + jusqu'à 50% de commission + voiture de qualité*

***20.000–30.000 livres** + jusqu'à 50% de commission + voiture de qualité*

Responsable devant le Directeur des Ventes et *initialement* basé au Royaume-Uni, vous devez *parler couramment* l'anglais mais être de nationalité française. Utilisant vos contacts et votre connaissance de l'industrie informatique en France, vous serez responsable de la vente de produits logiciels UNIX et de l'établissement du système V UNIX comme standard.

De formation universitaire, vous devez faire preuve d'une carrière réussie dans les ventes au secteur C.E.M.

En plus d'une rémunération *globale substantielle*, la société offre une retraite complémentaire *généreuse*, une assurance médicale permanente privée, ainsi qu'une participation aux bénéfices.

Les postes seront affectés à notre siège social européen, dans l'Ouest de Londres.

Pour d'autres renseignements, veuillez téléphoner à nos experts conseil Karen Whelan ou Tony McGrath, Nº 19 441-1-637 9611 ou envoyez leur c.v. à l'adresse ci-dessous.

™ UNIX est une marque de fabrique de AT & T Bell Laboratories.

■ MANAGEMENT ■ & ■ EXECUTIVE ■ SELECTION ■ SECOND FLOOR ALBANY HOUSE 324 REGENT STREET LONDON W1R 5AA 01 637 9611

ORGANISATION INTERNATIONALE A BRUXELLES

Recherche traducteurs hautement qualifiés pour traductions de l'anglais vers le français. Plusieurs années d'expérience professionnelle appropriée exigées.

La préférence sera donnée aux candidats pouvant assurer des traductions techniques.

Envoyer c.v. détaillé à Universal Communication, 122, chée de la Hulpe, 1050 Bruxelles (Belgique). Qui transmettra s/réf. LM/214.

E.F. école européenne de vacances

Premier organisme européen de séjours linguistiques recherche

DES PROFESSEURS D'ANGLAIS ET D'ALLEMAND

Pour encadrer et animer ses séjours linguistiques en GRANDE-BRETAGNE et en ALLEMAGNE, avec une équipe locale permanente dans une ambiance INTERNATIONALE.

Vous êtes dynamique, enthousiaste, motivé pour enseigner et animer des groupes de jeunes.
Téléphonez-nous au

261-50-22.

MAROC URGENT

Ingénieur terrassement

Responsable exécution chantier cadence 150 000 m² par mois durée 17 mois - parlant parfaitement anglais - sérieuses références exigées

C.V. à adresser à
CTRA
Boulevard de Fouarate Casablanca
Tél : (212) 24.26.96 ou 24.34.22
Télex : 25782 M

Sté française située à MADAGASCAR recherche son futur

DIRECTEUR DE MINE

(500 personnes)
Formation ingénieur
Possibilité de contrat métropolitain ou local.
Ecrire avec C.V. à BANCE PUB nº 980 au 18, rue Léon, 75018 Paris qui transmettra.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

555-91-82

IMPORTANT GROUPE ALIMENTAIRE

Recherche

POUR SA DIVISION BOISSONS
LEADER DE SON MARCHÉ

UN DIRECTEUR DE ZONE RÉGION PARISIENNE

Profil : 35 ans minimum
Expérience : Agro-alimentaire. Entrepositaires GMS

- Gestionnaire ;
- Homme de terrain ;
- Équipe à diriger : 40 personnes.

Env. C.V. manusc. + photo + prétent. s/nº 1021 à SEEP 18 bis, rue d'Anjou, 75008 Paris, qui transmettra.



emplois régionaux



Premier fabricant français de serrures, en fort développement sur le marché français comme à l'exportation, recherche son

CHEF DU PERSONNEL

Rattaché au Directeur Général de la société, il sera responsable de l'ensemble du personnel (1200 personnes) réparti en trois établissements.

Sa mission consistera à mettre en place la politique de gestion du personnel (politique sociale, formation, promotions, politique salariale, ...) et à contrôler son exécution dans chacun des établissements.

Il prendra en outre une part active dans la détermination de certaines normes de production.

Ce poste s'adresse à un homme ayant exercé une fonction similaire *pendant au moins 10 ans* dans une *industrie* de main-d'œuvre.

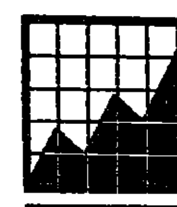
Le poste est basé à Troyes. De nombreux déplacements sont à *prévoir*.

Merci de nous adresser CV, photo récente et rémunération actuelle ss la réf. 503 125 M (à mentionner sur l'enveloppe).

Département industrie



BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac - 75007 PARIS.



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

SUD-OUEST

Rentabilité exceptionnelle alliée à un consensus social dans une P.M.E. provinciale

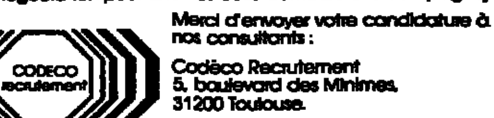
Avec un chiffre d'affaires de 70 millions (dont 1/3 à l'export), la S.A. BISCUITS GARDEIL est le leader sur le marché des boudoirs et biscuits à la cuillère en sachets.
Nos résultats financiers, notre importante progression de vente (9,4 % l'an en volume) sont obtenus dans ce climat de rapports simples et directs qui caractérisent notre Société. Notre outil de production particulièrement performant a été entièrement conçu et réalisé par les services techniques internes. Notre projet d'Entreprise se résume ainsi : Pérennité, Indépendance, Dimension Sociale. Ces ambitions nous conduisent à recruter notre futur

Directeur général

Il devra proposer une politique générale en respectant l'éthique du projet d'Entreprise. **Une de ses missions prioritaires** sera d'animer et développer l'organisation commerciale. Il supervisera les différents services de l'Entreprise et en coordonnera les actions.

Vous êtes âgé de 35 ans minimum, vous avez le sens de l'animation d'une équipe, le goût de la valorisation des potentialités de vos collaborateurs. Vous avez une formation H.E.C., E.S.S.E.C. ou Ecole Supérieure d'Agriculture (complétée d'un troisième cycle en gestion), vous avez déjà exercé des fonctions de Directeur Général dans une P.M.E. du secteur agro-alimentaire et vous êtes donc particulièrement sensibilisé aux problèmes posés par la distribution, vous avez une bonne connaissance de l'anglais.

Voilà un poste pour vous, si vous savez concilier et apprécier l'efficacité et l'ambiance franche et directe d'une P.M.E. ...
Le charme et la qualité de vie que l'on trouve dans une petite ville du Sud-Ouest confèrent à ce poste au salaire brut annuel de 300 à 360 000 Francs (plus 20 % à 3 ans), un attrait supplémentaire (facilités de négociation pour une très belle demeure à la campagne).



Merci d'envoyer votre candidature à nos consultants :

Codéco Recrutement
5, boulevard des Minimes,
31200 Toulouse.

FIDUCIAIRE & GESTION S. A.

Nous sommes mandatés par une ENTREPRISE SUISSE DE NÉGOCE opérant dans divers domaines sur le plan international, qui cherche

DIRECTEUR FINANCIER

Fonctions principales :
- Amené à administrer et gérer la division des Finances, diriger le contrôle opérationnel.
- Introduire et diriger la controlling.

Expériences souhaitées :
- Plusieurs années dans une fonction équivalente.
- Expérience des systèmes de contrôle.
- Habitué à gérer une trésorerie en monnaies multiples au niveau international.
- Aptitudes à travailler au plus haut niveau en tant que collaborateur d'une Direction générale.

Veuillez adresser votre dossier complet à la référence WB.
FIDUCIAIRE ET GESTION S. A.,
19, avenue Villamont. CH. 1005 LAUSANNE (SUISSE).



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Imaginons votre avenir ensemble

Hewlett-Packard France : 56 % de croissance du CA en 1984, 3000 personnes, 3ème exportateur de matériel informatique en France, leader dans le domaine de l'instrumentation électronique. Les signes de cette expansion : le démarrage d'un nouveau site industriel à Lyon - l'Isle d'Abeau. Les fondements de cette réussite : des solutions commercialement adaptées, une forte capacité d'innovation, la gestion attentive des ressources humaines. Hewlett-Packard France favorise le choix des carrières dans un environnement international où les activités sont très diversifiées et où autonomie, sens du défi et mobilité sont des critères porteurs d'évolution et de réussite.

DIVISION EUROPEENNE DE SUPPORT INFORMATIQUE

Ingénieur électronicien
Transferts de technologies/gamme informatique

Notre division a la mission de supporter toute la gamme informatique des produits Hewlett-Packard pour les marchés d'Europe, du Moyen-Orient et d'Afrique. Dans le cadre de ce **Centre Européen** de logistique et de maintenance, vous devrez mettre en oeuvre une **expertise technique** dans un poste opérationnel.
Expert d'un produit ou d'une gamme de produits, vous serez responsable du **développement** et de la **mise en place** de moyens de tests et de contrôles afin d'optimiser des techniques et processus de support. Vous vous verrez confier **l'analyse d'un produit** pour ensuite prendre en charge le **transfert technologique des Etats-Unis vers la France.**
Ce poste vous amènera à collaborer avec nos laboratoires français et américains. Réf. CSG/M/6.

Ingénieur électronicien
Engineering des processus de réparation

Une des missions de notre Division est la réparation de modules d'échange standard, comprenant la mise à jour, le diagnostic, la réparation et le test final dans le respect des spécifications et des normes de qualité propres à la société. Dans la perspective de faire évoluer nos méthodes de production, notre futur collaborateur aura la mission d'**analyser les processus** de réparation actuellement adoptés, de faire des études d'**optimisation de la productivité** grâce à la mise en place de techniques de gestion (just in time, kanban...).
Grâce à son sens créatif, il suggèrera de nouvelles **solutions techniques** sur le plan des méthodes, des outils, de l'organisation et de la planification. Sa réussite dépendra de **ses qualités de persuasion et de communication** pour faciliter les changements. Réf. CSG/M/7.

Votre formation ECP, SUPELEC, MINES, ECL, ENSERG... option électronique/informatique et 2 ou 3 années d'expérience faciliteront votre intégration dans la division et vous permettront d'accomplir efficacement votre mission avec la collaboration des ingénieurs et des techniciens de l'équipe.

Ces postes sont basés à GRENOBLE.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature — CV, photo et prétentions — en précisant la référence choisie, à Françoise Moulinjeune, Hewlett-Packard France, Service Recrutement, 5 avenue Raymond Chanas 38320 Eybens.

Hewlett-Packard France
le partenaire de vos ambitions.



HEWLETT PACKARD

Un groupe industriel de réputation internationale qui conçoit et réalise des biens d'équipements lourds et évolués a d'ambitieux programmes de recherches et de développements. Dans le cadre de la mise en place de nouveaux systèmes d'information, la Direction informatique du groupe souhaite renforcer son équipe en intégrant rapidement un :

INGÉNIEUR SYSTÈME

Sous l'autorité du Chef de Service Support Technique Système, il sera chargé notamment de participer à la conception et à l'installation des systèmes d'exploitation ; rationaliser les procédures d'utilisation des moyens mis en place ; conseiller les autres services de la Direction informatique (40 personnes) afin de favoriser l'intégration et l'évolution des produits.

Le candidat retenu sera diplômé de l'enseignement supérieur (MIAGE, Ingénieur option informatique, etc.) et aura une expérience réussie de trois à cinq années dans un poste similaire.

La connaissance des matériels IBM (3083 ; 200 terminaux) et des grands systèmes d'exploitation (VM, DOS, MVS, VTAM, NCP) est indispensable.

Lieu de travail : ALSACE.

Merci d'adresser lettre manuscrite, c.v. et prétentions sous référence N° 5 037 HAVAS, 4, rue du Sauvage, 68100 MULHOUSE.

Partenaire Confirmé
Recherche de Cadres

HF

L'évolution de notre Groupe et nos objectifs nous amènent à étoffer l'Agence **CENTOR de LYON.**

Vous assurerez des missions complètes, de la prospection et du suivi de la clientèle, jusqu'à l'intégration du candidat dans l'Entreprise. De formation supérieure vous avez une bonne connaissance du tissu industriel de la région RHONE ALPES et l'habitude du recrutement en Entreprises ou en Cabinets.

A une rémunération fixe sur 13 mois s'ajoutera un intéressement lié aux résultats de l'Agence.

Philippe BUSSY vous rencontrera avec intérêt pour vous proposer une collaboration constructive. Merci de lui adresser votre candidature sous référence 85670 M.

EMPLOI centor

CENTOR RHONE ALPES
«Le Viking» 17, rue Louis Guérin
69100 VILLEURBANNE
Tél : 16 (7) 889.37.16



AFCOREM HF

IMPORTANTE SOCIETE METALLURGIQUE
recherche pour sa filiale en
FRANCHE-COMTE (400 personnes)



- Cadre de formation supérieure avec une expérience de 5 à 10 ans dans la fonction personnel en milieu industriel.
- Pratiquant la législation sociale tout en restant un homme de contact et de communications, rompu aux réalités de chaque jour.
- Poste d'avenir dans le groupe, rémunération en conséquence.

Envoyer lettre manuscrite et C.V. à
PIERRE LICHAU S.A. - sous réf. 11014 - BP 220
75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

GROUPE INDUSTRIEL MULTINATIONAL

RECHERCHE
pour une de ses filiales
basée à RENNES C.A. 50 M.F.

CONTROLLER

- Dynamique, actif, appréciant le travail en équipe.
- Il assistera le Directeur Général de la filiale et rendra compte à la direction Financière de la Société mère.
- Niveau DECS il justifiera de 2 à 3 années d'expérience dans Société Industrielle ou Cabinet d'Audit.

Envoyer c.v., photo et rémunération actuelle à RÉGIE-PRESSE, sous n° 306 491 M, 7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

Importante société
de transports maritimes

recherche
pour son siège social à MARSEILLE

UN JEUNE JURISTE

- Titulaire maîtrise de droit.
- Spécialisé en droit des sociétés et fiscalité.
- Anglais exigé.

Adresser c.v., photo et prétentions à RÉGIE-PRESSE, sous n° 306 477 M, 7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

Société hôtelière

recherche

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

- Niveau DECS.

plus expérience professionnelle.
Poste basé à MARSEILLE
avec résidence en CORSE en période été.

Envoyer c.v., photo et prétentions à : RÉGIE-PRESSE, sous n° 306 476 M, 7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

SOCIÉTÉ
D'EXPERTISE COMPTABLE
160 km NORD DE PARIS

recherche

pour renforcer son équipe de révision,

ASSISTANT(E) CONFIRMÉ (E)

Niveau DECS-maître

Il devra avoir l'esprit d'équipe et le sens du contact. Large délégation et poste aux perspectives très ouvertes.

Ecrire avec CV manuscrit sous/n° 305.276 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

FICOFRANCE
Etablissement de Crédit

en pleine croissance
spécialisé dans
le financement immobilier
recherche pour
son siège administratif
de CAMBRAI (110 km de Paris) :

JURISTE

justifiant de plusieurs années d'expérience dans un établissement de crédit ou une étude de notaire.

Merci d'adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions s/réf. 9686 à Madame GODIN 59342 Cambrai Cedex.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Sud-Ouest
Mécanique, micro mécanique

RESPONSABLE DE FABRICATION

Réorganiser en intégrant les facteurs techniques, économiques et humains un ensemble d'ateliers (usinage, montage, mécanoplastie, traitements de surface) *représentant 400 personnes.*
Animer l'ensemble des équipes pour qu'elles soient plus motivées donc plus performantes.
Telles sont les principales missions que désire confier à ce responsable de fabrication la nouvelle équipe de direction d'une société, filiale de l'un des premiers groupes industriels européens.

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur mécanicien de 28 ans minimum. Sa première expérience professionnelle, acquise impérativement en milieu industriel, lui permet d'évoluer maintenant vers un poste opérationnel plus large dans lequel ses qualités personnelles de caractère s'exprimeront avec succès. Il s'agit naturellement d'un poste de départ à l'intérieur du groupe car les possibilités d'évolution de carrière y sont multiples et variées.

Pour recevoir *informations complémentaires, écrire sous réf. M 4/1270 H*, à :

EGOR INDUSTRIE 19, rue de Berri 75008 Paris.
EGOR MIDI-PYRENEES «Le Sully» - 1 place Occitane 31072 Toulouse Cédex.

PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID TOKYO **egor** MONTREAL

média-system

Jeunes Informaticiens

AMORA – *1 Md de F de C.A., 900 personnes, 8 unités de production* – est *leader en France sur ses principaux* marchés (moutarde, condiments et sauces).
Sa volonté de développement passe par une adaptation constante de ses moyens informatiques (IBM 4341/M 2, nombreux micro-ordinateurs, réseau national temps réel privé + Transpac...) et par un renforcement du potentiel humain dans ce domaine. Cela conduit le Service Informatique à créer 3 postes et à rechercher :

1 ORGANISATEUR INFORMATICIEN

Plus orienté *vers l'assistance des utilisateurs, il* prendra en charge tous les problèmes d'organisation, particulièrement administrative, rencontrés par l'ensemble des secteurs d'activité de l'entreprise.

Réf. Y 10/M

2 CHEFS DE PROJET

Ils auront pour mission de concevoir, de développer et de mettre en œuvre de nouveaux systèmes informatiques, bureautiques et télématiques dans des domaines variés (production, logistique, gestion...)

Réf. Y 11/M

Ces trois postes, basés à Dijon, s'adressent à de jeunes ingénieurs ou MIAGE, débutants ou ayant une première expérience. Ce travail à la fois de réflexion et d'action, en liaison étroite avec les utilisateurs, leur permettra d'affirmer ou de développer leurs compétences techniques et relationnelles.
De larges perspectives d'évolution existent tant dans la Société que dans le Groupe BSN.



Merci d'adresser votre candidature, sous réf. du poste choisi, en précisant rémunération actuelle, à : BSN – Service Recrutement Cadres – 7, rue de Téhéran, 75381 Paris Cedex 08.

HAVAS CONTACT

Ingénieur

S2M

CENTRALE, MINES, SUP AERO, SUPELEC, TELECOM...

TECHNOLOGIE NOUVELLE

Filiale en expansion constante de la Société Européenne de Propulsion, S2M, leader mondial pour l'industrie du palier magnétique, recherche un ingénieur possédant environ 2 ans d'expérience à dominante électronique.
Dans un premier temps, cet ingénieur participera à l'étude et la mise au point de divers matériels et évoluera ensuite vers un poste d'ingénieur chef de produits ou d'ingénieur d'affaires.
De ce fait l'anglais courant est indispensable et l'allemand apprécié.
Le poste est basé à Vernon (80 km à l'Ouest de Paris) avec déplacements fréquents en France et à l'étranger.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous réf. 396 à L ou D. LAVAUD

IDL

***IDL CONSEIL** (32) 37.56.82*
Le Mesnil Chaudron - 27220 JUMELLES.



HEC, ESSEC, ESC + DECS ROUEN

Dans le cadre de la réorganisation de la fonction comptable et de gestion du Groupe, cette filiale du nº 1 de l'Emballage Métallique et Plastique *renforce ses structures et recherche un(e) collaborateur(trice) de haut niveau, 30 ans environ, de formation* type HEC, ESSEC, ESC + DECS.
Une expérience comptable solide acquise si possible dans un contexte usine favorisera la maîtrise de la fonction proposée. Celle-ci comportera la définition, la promotion et la mise en œuvre des structures, méthodes et outils de gestion et comptabilité auprès des *services comptables des six usines de cette filiale*, l'établissement des situations comptables et budgétaires et leur suivi et enfin la réalisation d'études diverses propres à accroître les performances de l'entreprise.
Ce groupe en pleine expansion peut permettre une évolution de carrière intéressante pour un candidat de valeur.
Adressez-nous votre dossier complet sous référence 1390 au 397 ter, rue de Vaugirard, 75015 Paris ou transmettez le sur Minitel (1) 828.40.25. Nous vous répondrons rapidement et confidentiellement.



Ingénieur électronicien high tech à Nice.

P.M.E. de pointe spécialisée dans le domaine de l'instrumentation opto-électronique, notre notoriété est internationale et nos principaux clients *figurent parmi les plus grandes entreprises mondiales. Pour* structurer notre forte expansion nous recherchons un jeune ingénieur d'Etudes et Développement.

Rattaché(e) au D.G., vous participerez au développement de différents projets, notamment dans le domaine de la spectrophotométrie : mise au point, essais, cahiers des charges. Assisté(e) par deux techniciens et en collaboration avec le responsable de fabrication vous serez la référence pour tous les problèmes électroniques et informatiques de la Société.

Jeune diplômé(e) d'une école d'ingénieurs à dominante électronique ou informatique ou de l'université, vous avez déjà développé votre goût de la recherche appliquée au cours de vos études ou lors d'une première *expérience professionnelle* de préférence sur des projets d'instrumentation scientifique. Si vous recherchez l'opportunité d'accéder *rapidement à des responsabilités* au sein d'une petite équipe (10 p.) très motivée et dans un environnement de haute technologie, alors nous nous rencontrerons. La pratique de l'anglais est souhaitée.

Bernard Julhiet Psycom Provence vous assure étude sérieuse de votre dossier (lettre, CV, photo, prétentions), réponse et discrétion. Merci d'écrire sous réf. 5518 M, 15 rue Masséna - 06000 Nice.

Bernard Julhiet
Psycom PROVENCE



responsable qualité : circuits analogiques

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Après 3 à 5 ans d'expérience en circuits analogiques, vous souhaitez exercer la responsabilité d'assurance *qualité de nos circuits analogiques* auprès de notre clientèle française et européenne.
Votre action consistera d'une part à assurer l'interface entre nos clients et notre centre responsable de l'activité produits linéaires en Angleterre.
Vous *devrez alors* résoudre leurs problèmes techniques, soit directement en notre usine française, soit par une action et un suivi auprès de notre *centre européen de production.*
Vous aurez d'autre part à mettre en place des programmes qualité et à suivre ainsi de près le degré de satisfaction de nos clients.
Ce rôle de partenariat des services qualité et d'engineering de nos clients nécessitera outre de bonnes connaissances en circuits linéaires, un bon niveau d'anglais et de bonnes capacités relationnelles.
Poste situé à Villeneuve-Loubet près de Nice.

Merci d'adresser votre candidature manuscrite sous référence SC/05 85/1M *à Thierry VINCENT - TEXAS INSTRUMENTS FRANCE*
8/10, avenue Morane Saulnier - 78141 VELIZY-VILLACOUBLAY Cedex

Organisation et Publicité



ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE DE PAU

recrute

- **un Professeur permanent de marketing**
  Niveau Doctorat 3e cycle - Excellente maîtrise de l'anglais
- **un Professeur de techniques comptables et fiscales**
  Niveau *expertise* comptable ou Doctorat 3e cycle

Profil exigé pour ces 2 postes :
- *Compétence pédagogique confirmée*
- Expérience en entreprise : minimum 3 ans

Prise de fonction : 1er Octobre 1985

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo récente sous référence 88426 M à :
BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel - 94307 VINCENNES CEDEX



Responsable d'Agence

Lille

Notre Société Informatique, dépendante de 2 grands groupes, s'occupe de logiciels sur le plan applications informatiques, bureautique, réseaux, systèmes... en 2 ans d'existence, notre progression est importante, et notre implantation en *Province se poursuit.*

Nous souhaitons un Ingénieur Grandes Ecoles, *avec une expérience de 5 à 10 ans* en Industrie ou SSCI qui lui ont permis de maîtriser l'informatique à haut niveau, lui ont apporté une solide compréhension de la technique informatique et de ses domaines *d'application.*

Mais, il est, pour nous, aussi primordial qu'il sache créer, développer un portefeuille client, tout en étant très présent dans l'animation de son Agence. Une connaissance de la région serait appréciée.

Si de participer à notre challenge, d'être votre "Patron" vous intéresse, merci d'envoyer lettre manuscrite, C.V., sous réfèr. *85104 M à notre Conseil Madame Claude FAVEREAU.*



13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS

AFCOREM

Regional Audit Manager Europe

Une des toutes premières banques américaines

Nous accentuons notre progression (+ 25% /an) en Europe au travers d'une diversification de nos opérations. Bien maîtriser cette expansion, implique le renforcement et la réorganisation de l'audit interne.

Le Regional Audit Manager que nous recherchons va conduire cette évolution. Il définit en accord avec la Direction Audit International à Londres, le plan d'audit interne pour l'Europe et le Moyen-Orient, coordonne et contrôle l'ensemble des missions, analyse et teste l'efficacité des opérations, systèmes et procédures au travers d'équipes d'intervention (18 à 35 pers.) et assure leur conformité avec celles du groupe. L'impact de votre fonction est large : elle recouvre toutes les opérations de la banque ainsi que de ses nombreuses filiales et succursales (plus d'une cinquantaine).

Véritable patron de l'audit interne régional, vos quelques années d'expérience en cabinet d'audit anglo-saxon ainsi que 4/5 ans dans l'audit en milieu bancaire international vous ont permis d'occuper des responsabilités d'animation et de management d'équipes multinationales (la maîtrise du Français et de l'Anglais est indispensable), et de maîtriser les techniques et concepts d'audit bancaire.

Le poste basé à Paris requiert des déplacements nombreux en Europe et au-délà.
La rémunération importante est fonction de l'acquis professionnel des candidats.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV détaillé, photo et salaire actuel en précisant la référence M 39905 à Rudolph von Raesfeldt, TEG, 113 rue de l'Université, 75007 PARIS.

DESSEIN



THOMSON COMPOSANTS
CONTRÔLEUR DE GESTION

La forte croissance de notre Branche Composants Electroniques (13.000 personnes dont 1600 Ingénieurs et Cadres) implique l'existence d'une Direction Financière forte et structurée.

Nous proposons à un Contrôleur de Gestion de rejoindre notre Direction du Budget et des Analyses de gestion. Il prend en charge le processus budgétaire. Il assure le reporting à la Direction Générale de la Branche. Il participe également à la conception et à la mise en place de procédures, de systèmes informatiques et d'aides à la décision.

Cette fonction pourrait convenir à un diplômé de l'enseignement supérieur (HEC, ESSEC, MBA) pouvant se prévaloir d'une expérience confirmée (5 ans minimum) dans un milieu industriel. La pratique de l'anglais est indispensable, celle de l'audit et de la micro informatique sera appréciée.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 78679 à M. FRESSE - DIRECTION DU BUDGET ET DES ANALYSES DE GESTION - 101, Bd Murat - 75016 PARIS.

THOMSON COMPOSANTS

HAVAS CONTACT

Importante banque

LIEU DE TRAVAIL : PARIS

Nous recherchons, pour renforcer nos services financiers en fort développement, des cadres confirmés dans les domaines suivants :

GESTION DE PORTEFEUILLES OBLIGATAIRES

Justifiant de quelques années d'expérience dans ce secteur, vous vous verrez confier la gestion de plusieurs portefeuilles (fonds communs de placement, etc.). (Réf. GP/3559)

MARCHE SECONDAIRE

Vous aurez à développer, grâce à votre dynamisme et à votre connaissance des opérations sur obligations, les activités de ce service. (Réf. MS/3559)

PLACEMENTS OBLIGATAIRES

Il vous sera confié la responsabilité de la commercialisation des obligations auprès d'une clientèle d'institutionnels tant à Paris qu'en province. (Réf. PO/3559)

RELATIONS AVEC L'ETRANGER TRADER

Vous aurez à développer les relations avec des agents de change et des institutionnels français et surtout étrangers.

Une connaissance approfondie de l'anglais et du marché financier est requise. (Réf. RE/3559)

Lieu de travail : PARIS-2e.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence du poste choisi à MEDIA P.A. - 9, bd des Italiens - 75002 PARIS, qui transmettra.

MEDIA PA



Filiale d'un Groupe International, nous sommes le premier organisme d'Etudes de Marché en France (700 personnes), spécialisé dans les panels (instrument de mesure de flux de consommation à l'aide d'échantillons), nous faisons appel à des techniques d'avant-garde dans les domaines informatiques et statistiques.

Ingénieur Organisation

De formation Ingénieur Généraliste, vous avez acquis une expérience de 2 à 4 années dans la réalisation de projets intégrant des techniques informatiques, statistiques, transmission de données...

Au sein de l'équipe **Organisation des Projets** vous assurerez la conduite et la gestion des projets relatifs aux nouveaux services et systèmes de traitement des données de l'entreprise.

Le poste implique le contrôle de la fiabilité des méthodes, le suivi des coûts et délais, la coordination des projets dans le cadre de groupes de développement.

Vous utiliserez des outils informatiques (langage de 4ème génération et bases de données IBM).

La connaissance de l'anglais est nécessaire.

Curriculum

René Pilloy examinera votre candidature accompagnée d'une photo sous réf.873 M
A.C. NIELSEN COMPANY - Direction des Ressources Humaines
9, Avenue des Trois-Fontaines 95000 CERGY





ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES MINES DE SAINT-ÉTIENNE

offre à des

INGÉNIEURS

OU

MAITRES ÈS-SCIENCES

Un début de carrière sanctionné par D.E.A. ou DOCTORAT

DANS SON DÉPARTEMENT DE CHIMIE PHYSIQUE DES PROCESSUS INDUSTRIELS.

Début : 1er octobre 1985.
Bourse annuelle de départ : 73 000 à 82 000 F.

Envoyer c.v. à : E.N.S.M.S.E., 158, cours Fauriel, 42023 Saint-Etienne Cedex (M. GUILHOT).



le Crédit d'équipement des PME

recrute pour ses délégations régionales **d'ORLEANS - AMIENS - POITIERS** des

SUP DE CO

dynamiques et entreprenants, résolument tournés vers l'action et les relations.

Nous leur proposons une fonction enrichissante et motivante de commercialisation de nos produits, d'études et de conseil en matière de financement des entreprises.

Nous offrons des possibilités d'evolution.

Ecrire avec C.V. + photo, en précisant région souhaitée, au CEPME
Service Recrutement, réf. DC
14, rue du 4 Septembre 75002 PARIS

JEUNE INGENIEUR ANALYSTE.

De préférence diplômé d'une Grande Ecole, vous avez acquis au cours d'une première expérience de 3 ans, la pratique des gros systèmes IBM.

Vous ferez partie d'une équipe qui contribue au développement de l'informatique dans nos différents établissements.

Votre mission sera : **concevoir, conduire, et diffuser des applications bancaires essentielles** pour les banques de notre Groupe.

Votre activité, basée à Paris, implique des déplacements de courte durée en province.

Merci d'adresser votre candidature avec C.V. sous réf. CP2 - Chambre Syndicale des Banques Populaires - 131, avenue de Wagram 75847 PARIS Cédex 17.

Banque Populaire

C.G.S. INFORMATIQUE
Société de Services en pleine expansion, recherche plusieurs titulaires de

MAITRISE DEBUTANT(E)S

Informatique, Miage, Gestion, Econométrie, Sciences Economiques

Merci d'adresser votre C.V., sous référence ML 55 (à noter sur l'enveloppe) à C.G.S. INFORMATIQUE
58 Bd Gouvion Saint-Cyr 75017 PARIS

Revue vie quotidienne

recherche

JOURNALISTE

- Quelques années d'expérience.
- Sens pratique et goût pour vulgarisation indispensable.

Envoyer c.v. et prétentions à COMPRENDRE (LEVY), 112, rue de Richelieu, 75002 PARIS.

Au sein d'une équipe d'études statistiques commerciales,

vous développerez une base de traitement informatique des données, parallèlement aux activités de recherche et d'interprétation économique, que vous aurez à assurer pour le service commercial.

De formation supérieure (débutant ou 1ère expérience), vous avez des connaissances en micro-informatique ; l'expérience des logiciels de base de données constituera un atout supplémentaire.

Votre désir de vous intégrer dans l'équipe, votre sens des contacts, alliés à votre souplesse de caractère seront vos autres atouts pour réussir à ce poste dans notre société de négoce international en matières premières.

Anglais indispensable.

Poste à pourvoir rapidement.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite et photo, en précisant sur l'enveloppe la réf. 5472, à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames 75009 Paris, qui transmettra.

Un nouveau terrain pour votre expérience logistique

Nos 45% de croissance moyenne annuelle impliquent une adaptabilité et une maîtrise de l'organisation logistique que nous souhaitons renforcer en créant des postes " d'interface " rattachés à chacun des centres de profit.

C'est le **Coordonnateur Logistique logiciel** *que nous recherchons pour notre service logiciel.*

Vous serez membre de l'équipe de Direction du logiciel et travaillerez en liaison avec le " team " européen.

Vous définirez les objectifs et le niveau de service.

Vous établirez les budgets, vous conseillerez les spécialistes de la logistique et contrôlerez leur résultat par rapport à votre centre de profit.

Vous avez une expérience concrète de la direction logistique acquise dans une société internationale ou dans un cabinet conseil.

Vous possédez une formation supérieure, des connaissances budgétaires, financières et vous parlez l'anglais.

Bougez, Vivez...

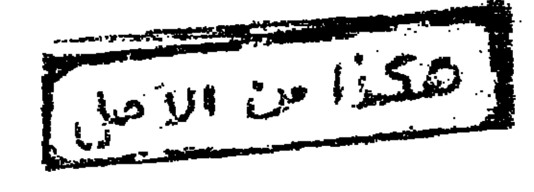
et adressez votre candidature sous réf. MON 047
Anne CHEVALLIER - DIGITAL EQUIPMENT FRANCE
2, rue Gaston Crémieux - BP 136 - 91004 EVRY cedex.

N° 2 mondial de l'informatique

digital

Curriculum







SMH Alcatel

Filiale du groupe **ALCATEL ELECTRONIQUE** pour faire face à son développement en matériels bureautiques, offre pour la conduite de ses ateliers de réparations un poste à un

JEUNE INGENIEUR

- connaissant les techniques en électronique et micro-informatique (matériels et logiciels)
- ayant un sens développé de l'organisation ainsi que des aptitudes à l'animation de différentes équipes techniques, soit une quarantaine de personnes
- sachant utiliser l'anglais couramment.

Rattaché directement à la Direction des Moyens Centraux, il aura la responsabilité :
- de la préparation des gammes de travail
- de la qualité des prestations et de son amélioration
- de l'optimisation des coûts.

Ce poste est à pourvoir à **SURESNES.** Il sera déplacé à **CERGY** en 1986.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à Melle SEBBAH - 59, rue *Beaubourg - 75003 Paris*

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 266.16.66





CENTRE NATIONAL DES CAISSES D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE

Deux jeunes diplômés H.F

La Direction Financière du CENCEP, organisme Central du Réseau des Caisses d'Epargne, renforce ses structures et recherche : deux jeunes diplômés, Grandes Ecoles (Scientifiques ou commerciales) ayant deux à trois ans d'expérience en milieu bancaire ou dans un organisme financier.

Réelles opportunités de carrière pour candidats de valeur.

Adressez nous votre dossier complet sous réf. 1389 M - 397 ter, rue de Vaugirard 75015 PARIS ou transmettez-le sur Minitel (1)828.40.25.

Nous vous répondrons rapidement et confidentiellement.





JEAN CLAUDE MAURICE S.A.

X, Mines, ECP, ESE
METRO - LILLE, LYON
Grands systèmes automatisés

UN GRAND GROUPE PRIVÉ qui gère des réseaux de transports urbains de voyageurs *et, en particulier, les métros de Lille et de Lyon,* renforce son équipe d'assistance technique et recherche DEUX INGÉNIEURS, *ayant 5 ans d'expérience dans la conception ou la mise en œuvre de grands systèmes automatisés.*

En liaison avec les utilisateurs et les constructeurs, ils auront des responsabilités d'assistance technique en matière d'optimisation, développement ainsi que d'extension aux nouvelles lignes en cours de réalisation.

Ces postes, outre un haut niveau scientifique et technique impliquent autonomie, dynamisme et excellentes capacités relationnelles.

Deux postes sont à pourvoir :
- **Lille** — **référence ZJ 463 AM**
- **Lyon** — **référence KA 464 AM**

Ecrire en précisant la référence
Discrétion absolue

Membre de Syntec

4, rue Massenet 75116 Paris etap

250.000 F... 300.000 F... 400.000 F
HEC - ESSEC - ESCP
Auditeurs fort potentiel

Nous sommes exigeants
- nous recherchons les diplômés des meilleures écoles qui se sont montrés les meilleurs auditeurs dans les meilleurs Cabinets,
- nous vous demanderons d'exercer encore 2 à 3 ans ce métier et nous vous assurerons rapidement des responsabilités de direction.

Vous êtes exigeant
- nous vous proposons d'entrer dans un grand Groupe Français performant leader, dont la notoriété et les activités sont internationales,
- vous travaillerez au contact de nos équipes dirigeantes qui sauront valoriser vos compétences.

Postes à Paris.

Ecrire sous réf. LB 465 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec

4, rue Massenet 75116 Paris etap

Ingénieurs grande école
fort potentiel



GLAENZER SPICER

SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENTS MÉCANIQUES (1 milliard de francs de CA) en bonne santé économique et financière, filiale d'un groupe international (50 000 personnes), renforce son potentiel technique et recherche des ingénieurs grande école fort potentiel.

Affectés au Département des Études, ils seront formés durant une période d'un an *environ à la conception des produits (outils CAO/DAO disponible).*

Au-delà, ils se verront confier la responsabilité technique de projets dans le domaine des transmissions mécaniques destinées a l'automobile.

Ingénieurs mécaniciens diplômés AM, débutants ou disposant d'une première expérience d'études, leur potentiel devra leur permettre d'évoluer rapidement vers des *postes de responsabilités dans la société.*

Lieu de travail : banlieue ouest Paris.

Ecrire sous réf. WG 461 CM
Discrétion absolue

Membre de Syntec

4, rue Massenet 75116 Paris



Acheteurs - négociateurs

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE, (2.000 personnes) ***leader sur son marché, d'une solidité technique et financière de premier plan*** recherche pour renforcer ses structures "achats" **deux cadres.**

Il leur sera rapidement confié, dans le cadre d'une nouvelle politique à mettre en place, la responsabilité des achats d'une famille de produits pour l'ensemble des *exploitations du Groupe.*

Ils assureront également d'autres achats décentralisés sur la région.

Une formation générale supérieure (ESCAE, ENI, *Maîtrise, DUT...), une expérience* industrielle, dont 3 ans dans une fonction de négociation (achats ou ventes si possible dans le domaine de l'emballage), la maîtrise de l'anglais, sont nécessaires pour la réussite dans ces postes.

Lieux de travail :
- **grande ville de Lorraine** — **réf. TD 458 CM**
- **ville de bord de mer sud-est** — **réf. SC 457 AM**

Ecrire en précisant la référence
Discrétion absolue

Membre de Syntec

4, rue Massenet 75116 Paris etap

Jeune ingénieur à fort potentiel

Aujourd'hui, la gestion de qualité. Demain une responsabilité en fabrication.

Nous sommes une entreprise industrielle performante (1000 personnes, CA : 2 milliards, croissance 20% par an), filiale d'un important groupe français.

Notre évolution technologique nous amène à renforcer nos structures d'encadrement. Nous souhaitons intégrer à notre *équipe un ingénieur* **débutant ou ayant une première expérience en chimie métallurgique ou peinture, électromécanique, automatismes,** pour le former aux méthodes modernes de la gestion qualité et lui confier ensuite une responsabilité en fabrication.

Les perspectives d'évolution à moyen terme dans la Société ou dans le Groupe rendent ce poste très attractif. Il est à pourvoir dans une région agréable en grande banlieue Nord de Paris. Logement fourni.

Ecrivez à notre Conseil.

Maryse *PERCHE* vous remercie de lui adresser votre CV avec photo + *rémunération actuelle sous référence 3084M*

CORT — 65 avenue Kléber, 75116 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC — *Paris - Lille - Lyon - Strasbourg*

DESSEIN

Chef du service génie climatique

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE FRANÇAISE bien ***implantée sur ses créneaux auprès d'une clientèle diversifiée*** renforce son potentiel pour développer certaines de ses activités et recherche un **Chef du Service Génie Climatique.**

Il devra organiser, gérer et animer une équipe d'une vingtaine de personnes (dont 3 ingénieurs) chargée d'assurer la conception, la réalisation et l'installation d'équipements de climatisation.

Une formation supérieure d'ingénieur, une expérience d'au minimum quatre-cinq ans dans le même domaine comprenant la direction de chantiers, ainsi que des qualités incontestables de "manager" sont indispensables pour assurer le développement de ce secteur de l'entreprise.

Poste situé dans une ville du nord de la France.

Ecrire sous réf. UE 459 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec

4, rue Massenet 75116 Paris



pour la FRANCE et le MOYEN-ORIENT

Importante Société recherche

INGENIEURS

DIPLOMES GENERALISTES BATIMENT

avec expérience BIG et chantiers importants

- Anglais indispensable. ▪ Disponibles immédiatement. ▪ Contrats à durée déterminée de 3 ans.

En vue assurer le contrôle et la supervision d'études et de travaux au Moyen-Orient correspondants à d'importants chantiers.

Envoyer candidature manuscrite avec CV *détaillé*, photo d'identité et prétentions sous Nº 9350 à PARFRANCE ANNONCES - 4 rue Robert Estienne – 75008 PARIS – qui transmettra

Organisme professionnel du bâtiment

recherche

COLLABORATEUR

– Cadre 25/30 ans, diplômé de l'enseignement supérieur (ESSEC droit, sciences éco. etc.)

Le candidat aura une expérience dans ce secteur, sera amené à seconder la Direction Générale dans une tâche polyvalente.

Ecrire sous nº 306 624 M à RÉGIE-PRESSE, 7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

Très importante société de presse, PARIS-10e,

spécialisée dans l'information juridique fiscale et comptable des entreprises, recherche pour étoffer ses équipes rédactionnelles

JURISTE
(droit des affaires)

DES ou DEA minimum – formation complémentaire souhaitée (IEP, IDA, IAE, etc.). Expérience de quelques années dans service ou cabinet juridique appréciée, le sens du concret, une aptitude marquée pour la rédaction et le goût de la pédagogie indispensables. Les travaux variés effectués au sein d'équipes pluridisciplinaires de haut niveau sont motivants. *Ils requièrent une excellente* capacité d'analyse et une maîtrise de l'expression écrite. Rémunération en rapport avec ces qualités et réelles perspectives d'avenir en entreprise en pleine expansion.

Adresser lettre de candidature manuscrite, photo, c.v., prétentions à : PUBLICLAIR, 38, rue des Mathurins, 75008 PARIS, qui transmettra.

Société Financière, filiale CRÉDIT AGRICOLE et CRÉDIT MUTUEL qui développe en France la carte de paiement

EUROCARD-MASTERCARD

recherche

CHEF DE PROJET

- 28 ans environ.
- Formation Ingénieur (MIAGE...) et une expérience de 4/5 ans comme Chef de Projet.
- Bonnes connaissances IBM 36, IBM 38.
- Anglais nécessaire, expérience comptable et financière souhaitée.
- Lieu de travail Paris.

Adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions à : EUROCARD FRANCE – Gestion du Personnel 16, rue Lecourbe, 75017 PARIS.

Contrôleur Financier/Responsable de l'administration générale
Région parisienne

Notre client est la filiale française d'une société britannique cotée en bourse en pleine expansion, spécialisée dans la distribution de machines.

Responsable auprès du directeur général, et au point de vue fonctionnel auprès du siège en Grande-Bretagne, le candidat retenu assurera les activités financières des opérations en France.

A ce titre, ses principales responsabilités comprendront:
- ★ toute la comptabilité anglo-saxonne
- ★ le maintien et le développement du système micro-informatique
- ★ la liaison entre banques, auditeurs et clients
- ★ les questions comptables et fiscales locales
- ★ le remplacement du directeur général en son absence.

Les candidats devront avoir acquis une expérience du contrôle financier au sein d'une multinationale et parler **couramment** l'anglais.

Notre client a l'intention de sélectionner une personne dont l'expérience et la motivation soient susceptibles de l'amener éventuellement au poste de directeur général.

Les candidats intéressés sont priés de contacter **David Nicholson ACA** au **(19-441) 831 0431** ou d'envoyer un CV complet en indiquant la référence 984 à Michael Page International, Sicilian House, Sicilian Avenue, London WC1A 2QH (Angleterre).



Michael Page International
Specialists in Finance Recruitment
London · Brussels · New York · Sydney

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

ENFI

ENFI Design, l'une des toutes premières sociétés européennes de design, recrute :

Ingénieur d'affaires

Vous aurez la responsabilité des études des conditions et espaces de travail liées au développement des nouvelles technologies.

Votre mission sera complète depuis l'analyse des marchés jusqu'aux négociations finales en passant par la prospection de la clientèle. Pour ce poste, nous souhaitons rencontrer un diplômé de grande école (ingénieur ou commercial) ayant une expérience de quelques années de vente de services auprès des secteurs industriels ou tertiaires.

Designer de produits

Nous vous proposons d'analyser, de concevoir et de réaliser des projets de produits et de systèmes au sein de notre équipe. Nous attendons de vous une solide expérience et une très grande créativité.

Graphiste

Dans tous les domaines de l'image de marque, vous utiliserez de multiples techniques (du rough à la finalisation) au service de recherches sur les grandes chaînes de distribution, sur l'identité visuelle d'entreprises ou de produits, sur la signalétique, sur la création graphique en général. Vous aurez prouvé votre créativité pratique au cours de cinq années d'expérience en agence ou en studio.

Merci d'adresser CV détaillé et niveau de rémunération actuelle en précisant le poste choisi à M. Gérard WOLTON, Groupe ENFI Design, 32/34, avenue Kléber - 75116 PARIS.

Groupe ENFI Design

INGENIEUR

UN GRAND NOM DE L'INFORMATIQUE... DES PRODUITS DE HAUTE TECHNOLOGIE... UN MARCHE NATIONAL ET INTERNATIONAL. Vous serez chargé du support technique des logiciels de base sur nos produits Informatique et Bureautique distribuées (CTOS, UNIX). Etablissant pour cela un dialogue permanent entre la Direction Technique et le réseau commercial, vous aurez donc à préparer l'introduction des produits dans le réseau et à en assurer le support opérationnel. Fin technicien, vous serez donc aussi un homme de communication. L'anglais vous sera indispensable. De larges opportunités liées à notre taille et à nos projets vous seront offerts. Ecrivez s/réf. 4809 M à l'agence DESSEIN, 15 rue du Louvre, 75001 PARIS. (Précisez sur l'enveloppe les sociétés auxquelles vous ne voulez pas que nous transmettions votre candidature).



DESSEIN

Planification et contrôle de gestion
Jeune chef de service

Une petite équipe de professionnels de haut niveau à mener dans la conception et la mise en œuvre du système de planification annuelle et de contrôle de gestion. Avec l'appui d'outils informatiques performants. Voici la mission qu'un organisme financier parisien en très forte croissance, gérant plusieurs milliards de francs, vous propose.

Diplômé d'une grande école scientifique ou de commerce, la trentaine, vous avez une expérience professionnelle dans un service planification ou de contrôle de gestion, et êtes à l'aise autant dans la réalisation de tâches concrètes que dans la conception de lignes stratégiques et l'animation d'hommes.

L'image de réussite de cet organisme, le développement du secteur dans lequel il opère, confèrent à ce poste des possibilités de carrière motivantes. C'est pourquoi vous allez écrire rapidement aux consultants du Cabinet CLEAS, sous référence 8538 LM, qui vous en diront plus sur cette opportunité.

CLEAS
6, place de la République Dominicaine - 75017 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC

---

140 000 F
TRINITE

Société de services, en pleine expansion, filiale d'un important groupe français, cherche son

RESPONSABLE DE LA COMPTABILITE

Sous l'autorité directe du DAF, il assurera la comptabilité générale jusqu'à l'établissement du bilan, le suivi de la comptabilité fournisseurs, les déclarations sociales et fiscales et devra animer une équipe de 4 personnes.

Titulaire du Certificat Comptable du DECS, ou du DECS, il justifie d'une expérience réussie en entreprise ou en cabinet. Ses capacités d'organisateur, son esprit d'initiative et sa pratique de l'informatique (déjà en place) lui permettront d'évoluer dans la structure.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. M 11/220 AT, à :

EGOR PROMOTION
63, rue de Ponthieu 75008 Paris.

egor
PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DÜSSELDORF LONDON MADRID TOKYO - MONTREAL

média-system

UNE OPPORTUNITÉ : DEVENIR RESPONSABLE PRODUITS

Une importante société d'après-vente, filiale d'un grand groupe industriel, qui fabrique et commercialise des produits audiovisuels et électroménagers développe ses structures par ligne de produits.

Dans ce cadre, elle recherche des

RESPONSABLES PRODUITS TÉLÉVISION-VIDÉO

Jeunes ingénieurs électroniciens, possédant plusieurs années d'expérience dans les domaines de la télévision et de la vidéo, votre mission sera principalement de déterminer et de mettre en service la politique d'après-vente de la ligne de produits dont vous aurez la charge.

Votre objectif sera d'augmenter dans les meilleures conditions de coût la qualité de la prestation après-vente.

De réelles possibilités d'évolution existent à terme à l'intérieur du groupe.

Postes à pourvoir en proche banlieue Nord.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous réf. 81559/LM, à HAVAS-CONTACT – 1, place du Palais-Royal, 75001 PARIS qui transmettra.

HAVAS CONTACT

DU PONT

DU PONT DE NEMOURS (France) S.A.

Le Département **Polymères** en constant développement, recherche

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Votre mission sera d'assurer et de promouvoir la vente de matières plastiques de haute technicité.

Agé de 25 ans minimum, ingénieur mécanicien, électricien ou chimiste, vous parlez couramment **anglais.**

Une première expérience dans le domaine des matières plastiques, dans la vente ou l'étude de produits techniques constituerait un atout.

Après une formation complémentaire à **Genève** vous prendrez la responsabilité d'un territoire de vente ou d'une ligne de produits.

Votre évolution au sein de la société dépendra de votre performance.

Veuillez adresser C.V. et prétentions au Service du Personnel DU PONT DE NEMOURS (France) S.A., 9, rue de Vienne, 75008 PARIS.

HAVAS CONTACT

TEXAS INSTRUMENTS
FRANCE

Valorisez votre première expérience de l'entretien industriel

4000 m2 de bureaux, un centre de technologie doté de matériels sophistiqués, tous les éléments nécessaires à l'activité de 175 personnes (climatisation, réseaux de fluides, distribution électrique, cafeteria...) voilà en quelques éléments notre établissement de VELIZY. A son échelle vous organisez et supervisez l'entretien, la maintenance et les travaux neufs. Vous travaillez en liaison avec les sous-traitants et avec le service entretien général de notre usine près de Nice.

Après une formation d'INGENIEUR GENERALISTE, vous avez une expérience de 1 à 3 ans en entretien industriel, vous avez un bon niveau d'anglais et vous êtes également ouvert à la gestion d'un budget.

Vous aurez à ce poste l'occasion d'exercer votre goût du détail, vos capacités d'organisation avant d'évoluer au sein de la Société.

Thierry VINCENT vous remercie de lui adresser votre candidature avec photo et rémunération souhaitée sous référence CORP/05-85/1M à TEXAS INSTRUMENTS FRANCE 8/10, av. Morane Saulnier - 78141 VELIZY-VILLACOUBLAY Cedex

Organisation et Publicité

Jeunes diplômés AM, ENI, INSA...

Préparez et assurez votre avenir en intégrant aujourd'hui notre entreprise, à Paris ou en province.

Filiale d'un puissant groupe industriel français, nous sommes une entreprise - effectif 800, 25 unités, 600 MF de CA - dynamique, dotée d'une gestion rigoureuse. Pour répondre à notre développement actuel et à nos projets d'avenir, nous recherchons 3 jeunes ingénieurs à qui nous offrons une première expérience parisienne ou provinciale. Nous confions responsabilité et large autonomie. Nous demandons en retour enthousiasme, initiative et implication personnelle.

Adressez curriculum vitae + photo + prétentions sous réf. 2566 M à **Céplad**, 135 avenue de Wagram, 75017 PARIS.

DESSEIN

Responsable du Marketing Stratégique pour notre Direction Financière

Importante Banque - Paris.

Une importante Banque Française de dépôt, à vocation internationale, recherche son Responsable de **«Marketing du marché de l'épargne».**

Sa mission consistera à animer la planification stratégique et le marketing opérationnel du Département Financier.

Ce poste de haut niveau, basé à Paris, implique une formation supérieure et une **expérience de 3 à 4 ans** dans le marketing bancaire ou financier.

Notre taille, notre dynamisme garantissent à un élément de valeur d'intéressantes perspectives de carrière.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. photo et prétentions, en précisant sur l'enveloppe, la référence 3637 et le nom des banques que vous ne souhaitez pas contacter : RSCG CARRIERES 48, rue St Ferdinand 75017 PARIS, qui transmettra.

KNOLL INTERNATIONAL FRANCE

recherche
pour seconder son responsable du service planning de production

UN ADJOINT RESPONSABLE PLANNING

Ce poste conviendrait à un jeune cadre de formation Ingénieur ou École de commerce avec orientation gestion de la production.

Connaissance et première expérience en gestion de production sur support informatisé appréciées.

Bonne pratique de l'anglais indispensable.

Envoyer C.V., photo et prétentions à B. MOREAU
BP 746 - 95004 CERGY

BLEU

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
VIVEZ VOS AMBITIONS AVEC NOUS !

La Division Télécommunications de THOMSON-CSF : 3000 personnes (dont 550 Ingénieurs et Cadres), occupe une place de leader en France, tout en réalisant la moitié de son C.A. à l'export, grâce à sa compétence incontestée dans le domaine des radiocommunications et la maîtrise des grands systèmes de télécommunications.

Vous conduirez au sein d'une petite équipe :

- ***PROJETS DE LOGICIELS** temps réel, à base de microprocesseurs (68.000, mégamini), pour la gestion de systèmes de télécommunications. Poste basé à Gennevilliers.*
- ***L'ÉTUDE et la RÉALISATION de MATÉRIELS** faisant appel aux technologies modernes de traitement des signaux logiques et analogiques. Poste basé à CHOLET.*

Diplômé d'une Grande École d'Électronique, vous avez, éventuellement, une première expérience dans une activité similaire.

*Merci d'adresser votre dossier de candidature, en précisant la région choisie : pour **GENNEVILLIERS** à Dominique BAILLY – THOMSON-CSF, Division Télécommunications, 66, rue du Fossé-Blanc, 92131 GENNEVILLIERS.*

*Pour **CHOLET** à Jean-Marc Antoine, THOMSON-CSF, Division Télécommunication, 110, avenue du Maréchal-Leclerc, B.P. 945 – 49309 CHOLET Cedex.*

THOMSON-CSF
DIVISION TÉLÉCOMMUNICATIONS

HAVAS CONTACT

---

responsable de l'assurance-qualité :
un poste d'avenir pour un ingénieur électronicien

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Dans un environnement de **HAUTE TECHNOLOGIE**, nous donnons à notre **RESPONSABLE ASSURANCE-QUALITE** les moyens de réussir et la **possibilité d'évoluer.**

Dans notre usine de création récente, nous étudions, développons et fabriquons pour le marché mondial des produits de **technologie de pointe.** Nous appartenons à un Groupe Multinational de premier plan spécialisé dans l'**ELECTRONIQUE.**

Nos points forts : une politique innovatrice, un secteur de pointe et surtout un potentiel humain de haute compétence.

A cela s'ajoute un rythme de croissance élevé de notre CA : 25 % à 30 % par an !

Directement rattaché à notre Directeur Général, notre Responsable Assurance-Qualité collaborera avec l'ensemble des services concernés de la Société (Production, Etudes, Marketing...).

Aux procédures de contrôle que vous aurez la charge d'élaborer et de faire appliquer, viendront s'adjoindre à ce titre des responsabilités liées à nos **nouveaux projets.**

Votre sens aigu de la gestion fera de vous un homme clé dans notre organisation orientée vers le service à fournir à nos clients.

De formation **INGENIEUR en ELECTRONIQUE**, *votre expérience, votre goût pour l'innovation, vos connaissances technologiques et votre sens des contacts humains vous désignent pour réussir dans cette fonction et pour évoluer au sein de notre Groupe.*

Le poste est à pourvoir en **BANLIEUE SUD.**

Merci d'adresser C.V. et prétentions sous référence AQ 10 à notre Conseil, qui traitera les candidatures confidentiellement

COGEPLAN Tour de Lyon - 185, rue de Bercy - 75012 PARIS

Organisation et Publicité

De Vulcain à Usinor

***Que de chemin parcouru.** Les innovations des ingénieurs d'Usinor se retrouvent dans l'aéronautique, l'automobile, l'Offshore, le nucléaire, la conserverie ; et aussi sur le TGV et les verres métalliques... partout dans l'industrie moderne.*

JEUNES INGENIEURS
X, Centrale, Mines, Ponts, Supelec, A.M. ...

*C'est proche de la matière, dans nos usines automatisées et informatisées que nos ingénieurs mettent en œuvre les techniques les plus avancées dans les domaines : **Electronique, Electromécanique, Automatique, Science des matériaux, Informatique,** mais aussi **commercial, études économiques, relations sociales ou gestion.***

Innover, c'est adapter une réalité aux exigences du marché.

Gagner, c'est dépasser les contraintes grâce à l'intelligence et la mise en application des idées de chacun.

Jeunes Ingénieurs vous pouvez compter sur le Contrat Cadre USINOR :
- MISSIONS INTERNATIONALES, PROJETS SABBATIQUES, PARRAINAGE DE CREATION D'ENTREPRISES, PERSONNALISATION DE CARRIERE.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, lettre manuscrite, CV, photo en précisant le domaine d'action souhaité et la référence M601



Service Recrutement, N. LE BAGOUSSE Immeuble Ile de France 92070 Paris la Défense Cedex 33.

Innover pour gagner

CONTESSE

Cabinet d'Audit International

recherche pour son bureau de Paris

Chefs de Mission (Seniors)

Les candidats devront être diplômés d'une Grande Ecole Commerciale (HEC, ESSEC, ESCP, Sc-Po/Eco Fi) avec une expérience de 2 à 3 ans en cabinet français ou international.

Ils travailleront sur des missions variées auprès de sociétés de dimension nationale et internationale et recevront une formation de haut niveau aux techniques d'audit de notre cabinet.

Notre développement leur permettra d'accéder à des responsabilités et de participer à des programmes d'échange au sein de notre réseau international.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV détaillé, photo et salaire actuel à P. NARAIN, 113 rue de l'Université, 75007 PARIS.

DESSEIN

S.C.C. DAT

Au sein du Ministère de la Défense, le Service Central des Commandes est plus particulièrement chargé de la **négociation** et de la **rédaction** des contrats passés avec les industries privées ou publiques.

Il renforce son équipe d'ingénieurs et recherche un :

Ingénieur Débutant

Grandes Ecoles ou Universités

Sa mission consistera à :
- Lancer des appels d'offres en fonction des besoins,
- choisir et négocier avec les fournisseurs,
- rédiger des marchés,
- défendre ses décisions.

Des connaissances en marchés publics seront appréciées, cependant elles pourront être acquises sur place.

Lieu de travail : PARIS

Adresser dossier de candidature (C.V., photo et prétentions) en précisant la référence **850135** à :

E.S.A.T., Service Recrutement
24, avenue *Prieur de la Côte d'Or* - 94114 *ARCUEIL Cedex.*

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
recherche, pour sa Division Équipement :

INGÉNIEUR TRAVAUX *H/F*

Ingénieur Diplômé d'une Ecole de Bâtiment ou de Travaux Publics.

Vous avez une première expérience réussie des travaux du bâtiment soit en entreprise soit en bureau d'études.

Votre mission sera de programmer, planifier et contrôler les études de conception des locaux bancaires.

Si vous êtes intéressé, merci d'adresser CV, lettre de candidature et prétentions, sous réf. BL 215, à SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, service du recrutement, 7, rue Caumartin, 75009 PARIS.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Paris Sud

100 PERSONNES 100 MKF
HAUTE TECHNOLOGIE

Cette division intégrée à l'un des premiers groupe industriel français, réputée dans le domaine très pointu des équipements (hydraulique - circuits, mécanique, électronique), pour l'aéronautique civile, militaire et spatiale, recherche un

Adjoint du directeur technique

Il s'agit d'une création de poste.
Face aux opportunités de conquête de nouveaux domaines, le Directeur Technique recherche son alter égo. Il veut lui confier au plus tôt la responsabilité complète des études et du développement industriel. Ainsi, pouvant s'appuyer sur cet adjoint pour la concrétisation des équipements nouveaux et du suivi de ceux existants, le Directeur Technique pourra se consacrer aux études en amont.
Il s'agit de créer une équipe pour gagner dans des domaines où la compétition internationale est très forte et... stimulante.

Ce poste ne peut convenir qu'à un Ingénieur mécanicien grande école ayant une expérience confirmée (Bureau d'études, développement et/ou fabrication) acquise nécessairement dans le milieu aéronautique et hydraulique. Il connaît l'anglais.
Pour ce poste, une rémunération très motivante est prévue.

Référence 280

Paris Sud

1000 PERSONNES
HAUTE TECHNOLOGIE

En très forte expansion, cette société industrielle française (ingénierie - montage - commercialisation) très réputée en France et à l'étranger pour ses réalisations complexes (mécaniques, tolerie, hydraulique, électronique) recherche son

Chef des méthodes

Membre du STAFF de la direction industrielle, il est à la tête d'une équipe de 10 ingénieurs très compétents et très motivés. Sa mission est de maintenir et de développer les «savoir-faire industriels» de l'entreprise. Il a donc un rôle fondamental dans la prise en compte des impératifs de fabrication et des objectifs de résultats (coûts, qualité, délais). De plus, il a à prévoir et à mettre en place les moyens généraux de fabrication des productions futures.
Cette fonction clé ne peut être confiée qu'à un ingénieur grande école, très bon mécanicien, capable de comprendre plusieurs technologies et de préférence déjà familiarisé avec un service de méthodes industrielles.

C'est un homme de terrain, très au fait des réalités concrètes de la gestion industrielle avec une expérience diversifiée (bureau d'études et production).
Une rémunération très stimulante est attachée à ce poste.

Référence 350

média-system



Adresser CV, photo et prétentions, en indiquant un numéro de téléphone et en rappelant distinctement la référence du poste choisi à :
Guy POSTEL CONSEIL, BP 19, 06480 La Colle sur Loup.

Les candidats seront convoqués à Paris pour un premier entretien et les dossiers traités avec une discrétion totale.

Guy Postel

Rejoignez un groupe bancaire important !

Cadres confirmés

Nous recherchons des cadres confirmés dans les domaines suivants :

☐ **Opérations financières**

(Montage d'emprunts, augmentations de capital, introductions en Bourse.)
Quelques années d'expérience dans ce domaine ou dans un service d'analyse financière seraient appréciées.
Des perspectives importantes d'évolution de carrière seront assurées à des cadres de valeur. (Réf. OF/3558)

☐ **Négociations - Prises de participation**

Le cadre se verra confier la recherche et l'étude de dossiers d'entreprises.
Plusieurs années d'expérience et un réel dynamisme sont nécessaires pour cette fonction. (Réf. NE/3558)

☐ **Immobilier**

La personne recrutée aura en charge la recherche et la gestion d'immeubles dans le cadre d'activités de location simple ou de crédit-bail.
Une expérience de plusieurs années est exigée. (Réf. IM/3558)

☐ **Relations commerciales**

Les cadres recherchés auront pour mission d'assurer la promotion des produits financiers auprès des banques du Groupe et des investisseurs institutionnels. (Réf. RC/3558)

Pour la plupart de ces postes, nous souhaitons rencontrer des candidats possédant une **formation supérieure** (HEC, Sciences Po, Droit...) **et la capacité de prendre rapidement des responsabilités.**
Lieu de travail : **PARIS.**
Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence du poste choisi à **MEDIA P.A.** - 9, bd des Italiens - 75002 PARIS, qui transmettra.

MEDIA P.A.



L'évolution de nos systèmes de freinage nous amène à recruter

2 INGENIEURS D'ETUDES ET DE DEVELOPPEMENT



General Motors France

La première mission davantage orientée vers l'étude implique de nombreux contacts avec notre clientèle européenne. Pour la seconde, vous jouerez surtout un rôle important au niveau du développement en collaboration avec notre Division nord-américaine.
Diplômés d'une école d'ingénieur, vous avez une première expérience du milieu industriel. Vous possédez un sens très développé des contacts humains et de la communication, et de solides connaissances de l'anglais.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à Mariannig Auffret, General Motors France, Division Delco Moraine, 56 à 68 avenue Louis Roche, 92231 Gennevilliers Cedex.

Jeune auditeur interne contrôleur de gestion

Un important établissement financier, spécialisé dans le crédit à la consommation et leader dans le domaine des cartes de paiement, disposant d'une implantation nationale, renforce son département contrôle de gestion et recherche l'adjoint de son chef de service. Il aura pour mission d'assurer l'audit des différents services, et notamment des 35 agences, en matière de respect des procédures dans tous les domaines. Par ailleurs, il assistera le chef de service dans la fonction contrôle de gestion, à l'occasion de la mise en place d'un système de gestion par objectifs. Ce poste s'adresse à un jeune diplômé de l'enseignement supérieur, justifiant d'une première expérience de 3 à 5 ans soit dans le contrôle de gestion, soit dans l'audit interne. Des qualités relationnelles et une grande disponibilité sont indispensables. La rémunération sera essentiellement fonction de l'expérience et du potentiel du candidat retenu. Le poste est situé à Paris et suppose d'assez nombreux déplacements. Ecrire à B. AUBRY en précisant la référence S/8017M.

MEMBRE DE SYNTEC

PA

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

NOUVELLES PERSPECTIVES INFORMATIQUE NOUVELLES PERSPECTIVES INFORMATIQUE NOUVELLES PERSPECTIVES INFORMATIQUE

INGENIEUR SYSTEME

Vous êtes ingénieur diplômé. Vous avez acquis, durant une première expérience convaincante en système, une compétence certaine en DOS/VSE, VM, CICS. Des connaissances en ICCF, VSAM, VTAM seraient un atout.

Nous sommes un établissement public assurant la gestion d'un groupe de communes dans un environnement IBM 4341. Notre service informatique, composé de 13 personnes, fonctionne avec un budget de 9 MF.

Nous vous proposons d'élargir vos compétences en prenant la responsabilité totale de notre système. Vous gérez l'existant, améliorez les performances, la fiabilité et la sécurité du système, mettez en place les nouveaux produits. En outre, vous assurerez à terme la migration vers MVS.

Votre rémunération sera à la hauteur de vos compétences. Vous évoluerez en élargissant vos responsabilités au sein du service informatique.

Lieu de travail: proche banlieue Nord-Est.

Adressez lettre manus., C.V., rémunération actuelle et prétentions sous réf. 2045 M à Annick HELLEGOUARC'H Sélé-CEGOS INFORMATIQUE Tour Chenonceaux, 204, rond point du pont de Sèvres 92516 BOULOGNE cedex

Curriculum

sélé CEGOS INFORMATIQUE

Bougez, Vivez...

comme les femmes et les hommes qui rejoignent Digital, deuxième groupe informatique mondial. Nous créons à Evry un poste de

Directeur du développement
de nos services informatiques internes

En étroite collaboration avec des utilisateurs qui sont des partenaires, il s'agit :

— de définir la stratégie puis de la mettre en œuvre,

— de développer des applications de vente pour l'Europe,

— de manager un groupe d'une quinzaine de personnes en développant encore leurs aptitudes à la communication avec les utilisateurs.

Homme ou femme, une formation supérieure, 5 à 10 ans d'expérience en analyse, programmation et conduite de projets importants vous ouvriront ce poste.

Nous vous remercions d'adresser C.V. + photo sous la réf. MON 046 à Anne CHEVALLIER - DIGITAL EQUIPMENT FRANCE 2, rue Gaston Crémieux - BP 136 - 91004 EVRY Cedex.

N° 2 mondial de l'informatique

digital

Curriculum

GRACE

recherche
pour son siège administratif et financier européen, son

INGENIEUR INFORMATICIEN

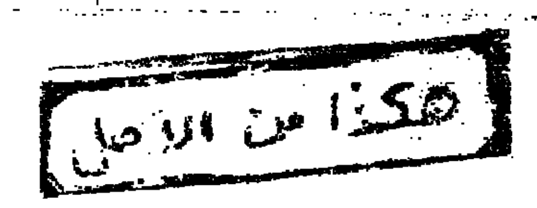
Il sera chargé de :
- l'exploitation de l'ordinateur du siège,
- la maintenance des systèmes informatiques existants,
- la formation et l'assistance technique auprès des utilisateurs du siège et des filiales,
- la réalisation de nouveaux projets informatiques du siège.

Diplômé de l'Enseignement Supérieur (MST, MSG, MIAGE, DESS ou DEA en informatique), il est débutant ou a acquis une expérience d'un an ou deux dans une fonction similaire.
Il est parfaitement bilingue (Anglais-Français).
Il possède de bonnes capacités d'adaptation et d'assimilation.
Le poste est basé à Suresnes (92).

Merci d'adresser C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions sous référence 02503 M à Catherine DUBIN,



Personnel conseil
86, rue de Lille 75007 PARIS
CSNCR



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

NOUVELLES TECHNOLOGIES

Rechercher et trouver les Cadres *dont* les *entreprises* des secteurs de pointe ont besoin aujourd'hui pour encore mieux se développer demain, conseiller les dirigeants dans la gestion de leurs ressources humaines. Tout cela est difficile mais terriblement passionnant. Cela suppose d'être à *l'écoute permanente de l'économie* et en relation avec les hommes qui font son succès, cela demande opiniâtreté et imagination. En somme beaucoup de professionnalisme. A ce métier, nous pouvons vous former au sein de l'équipe d'EGOR TECHNOLOGIES.

Diplômé de l'Enseignement Supérieur, vous avez une première expérience de la fonction personnel, dans un rôle opérationnel et dans un environnement industriel mais aussi de l'ambition et le besoin de vous épanouir.

Merci de téléphoner au 225.71.07 ou d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle à Jacques SCARINOFF sous référence M 32 ET 85, à :

EGOR TECHNOLOGIES
19, rue de Berri 75008 Paris.

PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DÜSSELDORF LONDON MADRID TOKYO **egor** MONTREAL

média-system

Leader dans le domaine des équipements destinés à l'hôtellerie, restauration, collectivités...
Filiale Groupe International Mº Auber
recherche

SON CHEF COMPTABILITE CLIENTS / RECOUVREMENT

(supervision de 7 personnes).

Le candidat (H/F) âgé de plus de 26 ans devra justifier d'une expérience financière réussie.

Qualification : BTS comptable - DUT finance comptabilité - DECS souhaité.

Rigueur, dynamisme, expérience juridique, capacité à animer une équipe et à maîtriser des contacts de haut niveau avec la clientèle sont nécessaires pour réussir à ce poste.

Larges possibilités d'évolution dans la société.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à **PIERRE LICHAU S.A.** sous réf. **11019** - BP 220
75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

Cambiste→Trésorier

Banque étrangère Paris-9e recherche

Cambiste
(toutes devises)

et ayant au minimum 10 ans d'expérience professionnelle, capable de devenir en 4/5 ans

Responsable trésorerie
(francs et devises)

Anglais indispensable.

Ecrire manuscrit + photo avec toutes garanties de discrétion, en précisant l'expérience et la rémunération souhaitée à notre Conseil

L. justet psychologue
18, rue des Grottes 84000 AVIGNON

MEDIA PA

DEMAIN

Le Monde
Emplois Cadres
L'HEBDOMADAIRE NATIONAL ET INTERNATIONAL DES OFFRES D'EMPLOIS
CHAQUE MERCREDI PRIX : 6 F

CHAQUE MERCREDI LE PANORAMA DES OFFRES D'EMPLOIS CADRES

Chaque mercredi, « Emplois Cadres » publie une sélection des offres d'emplois destinées aux cadres, parues la semaine écoulée dans *le Monde*, plus une sélection d'annonces du *Herald Tribune*.

Un document de synthèse indispensable aux cadres qui voyagent et aux entreprises nationales ou internationales qui les recrutent.

En vente chez les marchands de journaux : 6 F

BON DE COMMANDE « Emplois Cadres » numéro :

Nom ______ Prénom ______

Adresse ______

Code postal ______ Ville ______

Nombre d'exemplaires ______ x 7 F (frais de port inclus) ______

Commande à faire parvenir avec votre règlement au Monde, Service de la vente au numéro 5, rue des Italiens 75427 PARIS CEDEX 09

Votre commande vous parviendra dans les plus brefs délais

Filiale d'un important Groupe de Presse (Paris)
560 millions de C.A.
300 personnes
recherche

FUTUR ADJOINT AU CHEF COMPTABLE H-F

Sa mission :
- *prendre en charge sous l'autorité du Directeur Comptable l'ensemble de la Comptabilité Générale et Analytique.*
- Il est responsable d'une équipe de 6 personnes.

Sa formation :
Nous souhaitons rencontrer *un jeune diplômé* (ESC + DECS), possédant une première expérience réussie de la fonction comptable.

Le salaire brut annuel ne sera pas inférieur à 145 000 F.

Merci d'adresser lettre de candidature manuscrite, C.V. complet, photo et rémunération actuelle à N. 4596
PUBLICITES REUNIES
112, Bd Voltaire
75011 Paris qui tr.

UN GRAND DE L'AUDIT ET DU CONSEIL
MEMBRE D'UN RESEAU INTERNATIONAL
recrute pour *PARIS - LYON - GRENOBLE -* LIBREVILLE :

auditeurs

Vous êtes un professionnel de l'Audit ayant 3 ou 4 ans d'expérience et nous vous confierons la responsabilité de Chef de Mission d'Audit.

conseils confirmés

Vous avez 3 ou 4 ans d'expérience dans un Cabinet d'Expertise Comptable et vous serez responsable de missions d'Expertise Comptable et de *Conseil* auprès de PME-PMI.

Nous offrons de réelles possibilités de carrière au sein d'une organisation internationale comptant 650 professionnels en France, une *formation* permanente et pluridisciplinaire, des méthodes de travail rigoureuses, une rémunération *motivante.*

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à Hélène LIPPUNER, Tour Manhattan, cedex 21, 92095 Paris-La-Défense 2.

CONTESSE

Filiale Sté allemande
PANTIN 100 personnes
recherche

CHEF COMPTABLE BILINGUE ALLEMAND

Expérience du reporting
Rattaché au Directeur financier, vous aurez la responsabilité d'une équipe de 12 personnes que vous saurez animer et motiver.
Nous prévoyons une *augmentation de cet effectif*, votre dynamisme et votre disponibilité vous permettront de faire face à cette évolution.

Adr. dossier de candidature complet à notre conseil
SCOP 7 s/réf. 907
2, av. du Général-Leclerc
75014 PARIS.

Directeur technique
d'une importante société IMMOBILIÈRE
Paris-8e, recherche

JEUNE CADRE DE GESTION

pour contrôle et suivi des budgets et dépenses de travaux.

De formation supérieure, 30 ans min., *connaissances* très sérieuses des méthodes modernes de gestion.

5 ans min. d'expérience dans le bâtiment.

Adresser C.V., photo et prét. nº 10.800 Contesse publicité. 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

La ville de Nanterre. 100.000 habitants, recrute :

Pour ses services financiers

Un (e) directeur (rice) de services administratifs par voie de mutation ou de promotion.
- Expérience confirmée dans l'élaboration et l'exécution du budget communal ;
- *Statistiques et analyses financières ;*
- Aptitude pour la mise en place d'un contrôle de gestion.

Pour ses services techniques :

- Un (e) *cadre* technique de haut niveau pour organisation et méthodes, *informatisation et décentralisation* des services techniques et contrôle de gestion.

Pour ses services du personnel :

- Un (e) attaché (e) pour diriger au sein des services du personnel le secteur des agents de service (400 employés environ), expérience communale souhaitée.

Adresser C.V. et curriculum vitae à Monsieur le Maire de *NANTERRE, Conseiller général*
92014 NANTERRE CEDEX.

ASSOCIATION LOI 1901
recherche

COMPTABLE EXPÉRIMENTÉ

Pour la tenue de la comptabilité de l'association et des sections et associations affiliées jusqu'au bilan de fin d'année, et l'établissement des déclarations sociales et paies.
Salaire 90.000 F. environ.

Ecr. à AFDPP
18, rue Vivienne, 75002 Paris.

RECHERCHONS

SECRÉTAIRE COMPTA. EXPÉRIMENTÉE

Pour contrat à durées déter. (10 juin – 15 octobre)

Env. C.V., photo à :
M.J.C. Point du Jour
1, *rue du Général-Malleterre*
75016 PARIS.

Sté d'expertise comptable
recherche

COMPTABLES CONFIRMÉS

Téléphone : 328-76-55.

OFACIL
Séjour linguistiques recherche
pour été 1985
PROFESSEURS D'ANGLAIS
jeunes, dynamiques, sportifs.
Réf. et lic. d'Anglais exigées.
Téléphone : Mlle GANGLOFF
268-01-23.

VIDEOSPOST
Filiale du Groupe SERVO
spécialisée dans
LES ÉTUDES ET TESTS DE COMUNICATION PUBLICITAIRE
recherche

1º) CHARGÉ (E) D'ÉTUDES QUALITATIVES SENIOR
Responsable et autonome au niveau prospection, mise en œuvre, suivi et présentation des études.
2º) CHARGÉ (E) D'ÉTUDES QUANTITATIVES JUNIOR.
Avec premières expériences des traitements informatiques et analyse des données.
Connaissance micro-ordinateurs appréciée.
3º) ASSISTANT (E) chargé (e) *de suivre* la réalisation pratique *des études.*
Adr. C.V., photo, prétentions (les 3 sont indispensables)
12, rue Henner, PARIS-9e.

Ville de Chilly-Mazarin recrute
Un (e) sous-bibliothécaire obligatoirement titulaire du C.A.F.B. option discothèque.
Envoyer C.V. + Candidature à M. le Maire avant le 15 juin.

CENTRE RÉACTEURS ET PROCESSUS DE *L'ÉCOLE DES MINES* DE PARIS
recherche plusieurs

INGÉNIEURS OU DOCTEURS

Domaines :
- Analyse numérique en dynamique des fluides ou des procédés.
- Modélisation et mesure des équilibres entre phases.
- Procédés de séparation en *biotechnologie et hydrométallurgie.*

Env. C.V. *à H. RENON*
60, *bd St-Michel,* 75006 PARIS.

Pour faire face à son expansion
DANTEC ANCT. DISA
filiale française recherche

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE ou UNIVERSITAIRE 3e CYCLE

- Débutant à quelques années d'expérience pour responsabilités *technico-commerciales* à forte dominante technique.

Secteur d'activités : équipements pour la recherche scientifique en mécanique des fluides et des solides faisant appel aux technologies de pointe :
– Laser, fibres optiques, informatique.

Fonction : prospection – **ESSAIS** – suivi, assistance *et formation clientèle.*

Le poste : à pourvoir au siège de Palaiseau (91) nécessite :
- Disponibilité (déplacements);
- Contact humain ;
- Intégration à une équipe confirmée ;
- Sens pratique ;
- Anglais.

Une expérience en **ANÉMOMÉTRIE LASER** ou techniques optiques serait un atout supplémentaire.

Adresser c.v., photo + prétentions à : P. Bauche, Dantec Électronique, 2 bis, rue Léon-Blum, 91120 PALAISEAU.

Pour développer sa structure commerciale le Nº 1 Français (CA. 84 : 512.000.000 F., progression : + 28.5 %, 13 000 clients)
propose un stage de formation.
Si vous souhaitez devenir l'un de nos
COLLABORATEURS COMMERCIAUX (H. ou F).
à Paris, banl. ouest ou nord.
Tél. au 500-24-03 poste 42.

ORGANISME FORMATION
recherche

FONCTIONNAIRES CATÉGORIE A

de l'Etat ou collectivités locales, susceptibles d'assurer des vacations de formation dans leur domaine de compétence (gestion du personnel, décentralisation, *comptabilité publique,* marché).
Adressez C.V. sous *réf.* 200 à IRCOM
50, rue Gérard, 75013 PARIS qui transmettra.

ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS

rech. collaborateurs (trices) ambitieux et dynamiques souhaitant s'intégrer à une *équipe* de vente (pas de porte à porte)

Si !
- Vous avez min. 23 ans,
- un bon niveau de culture *générale.*
- Le goût des contacts humains.

Votre candidature nous intéresse.
Tél. : au 538-66-73.

---

(92) Centre de mise en forme rech. PROFES. GYMNASTIQUE aérobic, danse, yoga et *musculation. Tél. : 638-34-14* et (1) 728-89-63.

GENIOUS SYSTEMES rech.

INGÉNIEURS

LOGICIEL T.R.
MITRA, 68000, PDP, VAX, SOLAR.
Tél. : 605-35-80.

Groupe parisien rech. pour son holding RESPONSABLE de la CONSOLIDATION DES COMPTES
25/30 ans. Niv. DECS/ESC + 2 années en cab. d'audit.
Adr. CV, photo et prét. à USI
38, rue des Mathurins
Paris-8e, qui transmettra.

ORGANISME PROFESSIONNEL
recherche pour PARIS

COLLABORATEUR H.F.

Position CADRE

Pour renseignements, conseils, études en droit social. Formation souhaitée : *licence ou maîtrise de droit social ou équivalent.*

Adresser C.V. détaillé et prét. s/réf. 10.939 à CONTESSE 20, av. Opéra 75040 Paris. cedex 01 qui transmettra.

---

secrétaires

HOPITAL AMÉRICAIN
rech. pour son *département* administratif et financier

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

bilingue anglais, mini. 5 ans expér. Bonne dactylo.
Ecr. avec C.V. et photo
63, bd Victor-Hugo
92202 NEUILLY-sur-SEINE.

STAGES-FORMATION PROFESSIONNELLE

LE GROUPE B.T.E.
VA FORMER DES



Qualification : Analyste-Programmeur
Niveau requis : BAC + 3 ou équivalent
Public : Demandeurs d'emploi inscrits depuis plus de 3mois.
Durée : 32 semaines dont • Travaux pratiques à mi-temps sur IBM 4361 (VM, DOS/VSE, COBOL, CICS, DL1)
• Stage en entreprise.
Adresser votre CV à B.T.E. «Stage Analystes-Programmeurs»
TOULOUSE : 55, avenue Louis Bréguet 31400 Toulouse - Tél. (61) 20.05.17
NANCY : 108, rue Stanislas 54000 Nancy - Tél. (8) 330.26.12

bte

FORMATIONS LONGUE DUREE EN INFORMATIQUE DE GESTION : OCTOBRE 1985

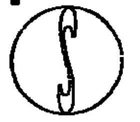
Congés - Formation continue - Reconversions - Qualifications...

. analyste-programmeur (sur IBM 4381)
10eme session du 1er Octobre 1985 au 24 Janvier 1986.

. concepteur-réalisateur d'applications micro-informatiques (sur IBM PC)
3ème session du 22 Octobre 1985 au 18 Février 1986

Inscriptions ouvertes. BAC + 2 ou BAC + expérience professionnelle. Test d'aptitude gratuit.

CERTIFICATION AFIN-GOFI



setec formation (1) 347.68.98/68.99
58, quai de la Rapée - 75583 PARIS Cedex 12 (entrée du centre : 6, rue Van Gogh)

Organisation et Publicité

Formation complète
ANALYSTE PROGRAMMEUR
IBM 34 - IBM 38
CENTRE INTERNATIONAL DE TRAITEMENT INFORMATIQUE
205-24-63 - 241-83-93.

A des femmes de plus de 25 ans, niveau Bac plus 2 années d'études supérieures, ayant une expérience professionnelle en entreprise, nous proposons une formation de

CADRE EN BUREAUTIQUE ET ORGANISATION

Stage plein temps, possibilité de rémunération. Octobre 85 à juillet 86. Tests de recrutement le 30 mai.
Tél. : 627-63-33.

perdu - trouve

Perdu samedi 11 mai 1985 à Paris, collier de perles double rang, fermoir Or et Diamands.
Récompense : 10 % de la valeur. Téléphoner au (3) 462-36-35, poste 1602 ou 1502.

propositions diverses

CURRICULUM VITAE SERVICE
Français - Anglais – Allemand travail individuel de haute qualité sur OLYMPIA DISC
Conseil de présentation
Consultation sur rendez-vous
SERVICE AGENCY PARIS
Tél. : 824-92-69.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. demandez une documentation sur notre revue spécialisée
FRANCE CARRIÈRES (C 16)
B.P. 402-09 PARIS.

CABINET DE CONSEIL EN INFORMATIQUE DE GESTION
Spécialisé en Plans Directeurs Informatique, choix d'ordinateurs, analyse-programmation, recherche pour se développer Apporteur d'affaires occasionnelles ou permanentes.
Rémunération élevée.
Ecrire sous le nº 306625 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

Particulier vend MG BGT, année 1986, parf. état. Px à débattre. Tél. 732-20-14 (le soir).

Vends MERCEDES 240 D 76 98.000 km, état impeccable
Prix : 30.000 F
Téléphone : 781-69-68.

DEMANDES D'EMPLOIS

S'IL FAUT ÊTRE CHINOIS POUR ARRIVER, DEMAIN, JE SERAIS CHINOIS

Parce qu'à 36 ans je suis convaincu que les batailles commerciales se jouent hors de nos frontières, et que c'est hors de nos frontières qu'elles vont se gagner.

Parce que je crois qu'exporter mieux, c'est d'abord apprendre à s'importer, C.A.D., se placer dans la situation (pourquoi pas dans la peau) de nos clients pour mieux en comprendre les besoins, pour mieux en connaître les marchés, pour mieux observer la concurrence et la contrôler, pour devenir celui à qui ils penseront d'abord... ;

Parce que j'ai envie d'exploiter à fond l'expérience accumulée au cours de 12 années consacrées à l'export et au transport international, expérience de terrain consolidée par un troisième cycle de commerce international ;

Parce qu'enfin j'ai des idées, du courage, de la ténacité, une faculté d'adaptation et un besoin d'action qui ne demandent qu'à se mettre à la disposition de sociétés ayant le même tempérament, la même envie d'entreprendre et de réussir ;

Postulant à une expatriation, je suis prêt à étudier toutes les propositions d'emploi de transit, transport, export, négoce et commerce international qui me parviendront, et m'engage à répondre à tous les courriers qui me seront adressés.

CHRISTIAN GEANDREAU
10, parc de Galland
13700 MARIGANNE.

CADRE SUPÉRIEUR/CONSULTANT AMÉRICAIN, 42 ANS, BASE A PARIS. 19 ans d'expérience en informatique : ventes progiciel et matériel, direction, conseil. 16 ans en Europe ; contacts de première valeur avec grands comptes IBM en France, RFA, Angleterre, Benelux, Scandinavie, Italie. Études supérieures aux USA, parfaitement bilingue Anglais/Français. Situation actuelle : grande autonomie + rémunération élevée. Ch. poste de valeur dans une grande société ou lancement en secteur porteur.
Ecrire sous/nº 306.813 M
REGIE PRESSE
7, rue de Monttessuy, 75009 Paris.

PROJECTIONNISTE TECHNICIEN FILM DÉVELOP.
Film 16. Technicien image, cadreur TV en contrats à courtes durées cherche poste stable. Accepte ttes propos. sérieuses dans ttes régions. Ecrire à PMHP nº FR 168861. B.P. 708 80007 AMIENS CEDEX.

UN ARABISANT
cela ne sert donc à rien ? Intellectuel très ouvert, cadre export 5 ans d'exp. Arabe, Angl., All., Esp., nombreux voyages. cherche poste lui permettant de donner toute sa mesure.
Ecrire sous/nº 69.713 M
REGIE PRESSE
7, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

J.F. 30 ans, 10 ans d'exp. serv. trésorerie, gd groupe indust. (15 Mts C.A.). gestion portef. et transfert devises, propose sa candidat. à un Institut financier ou entreprise indust. rég. Paris, ouest de préf.
Ecrire sous le nº 69.732 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

Commercial 42 ans cherche activité de vente
ACTIVITÉ FRANCOPHONE
Statut expatrié (59) 23-67-20.

Professeur certifié L.M. + latin, 10 ans expér., ttes classes, du secondaire, privé/public cherche poste intéressant Paris, rentrée 85
Téléphone : 432-27-41.

VOUS ETES UNE PME
vous exportez ou voulez exporter votre production
Je vous propose d'être votre
DIRECTEUR EXPORT
J'apporte 14 années d'expér. export vécues dans une multinationale leader dans son domaine. Si vous estimez qu'un entretien puisse intéresser votre société écrivez-moi s/nº 2.464 le Monde Pub service annonces classées
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

J. H. dégagé O.M. recherche poste vendeur confirmé en prêt-à-porter. Libre de suite. Faire offre s/réf. 103 à Affluents, 49, av. Trudaine, 75009 Paris.

Cadre 34 ans, célibataire, 8 ans de direct. cciale unités hôtelières (200 ch) France-Etranger. recherche opportunités secteur Hôtellerie, Tourisme, Congrès. Equipement. Langues anglais/allemand.
Ecrire : Xavier MONNET. B.P. 5-Mareil-en-France.
Tél. : (3) 471-19-97.

H. 32 ans doctorat sciences politiques. Paris exp. marketing, journalisme. Allemand, arabe courants, cherche emploi stable. M. Chebel, 1, rue du Roi-Doré, Paris-3ᵉ.

PATRON-ANIMATEUR
PME -PMI
Ingénieur + gestionnaire, 15 a. expér. organisat. manag. ventes, production et adminis. sens relation cherche direct. d'exploitat., D.G.S.G., consult. Ecr. s/nº 6.764 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

INGÉNIEUR COMMERCIAL EXPORT
15 ans de commerce international gestion et vente produits industriels. Anglais/Allemand courants. Recherche direction service export.
Ecr. s/nº 7.303 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Étudiante 21 ans, BTS GESTION, ANGLAIS, espagnol recherche mi-temps ou partiel. Tél. : 296-14-00 p. 411.

J. FEMME diplômée arts appliqués, maquettiste, suivi de fabrication, exp. édition haut niveau bilingue espagnol, cherche poste respons. artistique ou commerciale, déplacements poss. Tél. : (6) 028-10-55.

Jeune ingénieur mécan. CNAM. 26 ans, vigueur-méthode-motivation pr qualité ind. ch. situation.
Téléphone : 243-59-14.

J.F. professeur agrégé Allemand, expérience enseignement secondaire et supérieur cherche vacations cours.
Tél : 583-86-85.

J. Femme, licence anglais, connais. espagnol, expér. solide cherche place secrétaire.
Téléphone : 534-89-32.

L'immobilier

appartements ventes

5ᵉ arrdt

CENSIER. Bel imm. 4ᵉ ét. 80 m², ensol., living + 3 chbres. Px : 1.250.000 F. 546-26-25

PANTHÉON 3 P.
refait neuf, imm. pierre de t. GD BALC. SUPERBE VUE 5ᵉ ét. 930.000 F. 329-06-07.

6ᵉ arrdt

R. VIEUX COLOMBIER s/cour, calme. Beau dble. liv. 2 chbres, poss.Park. DORESSAY 624-93-33.

MONTPARNASSE DUROC Beau 2 p., 50 m², soleil. GARBI 567-22-88.

SEINE BEAUX ARTS
Duplex soleil 7 P. 703-32-31.

7ᵉ arrdt

VANEAU
Beau studio, cuis., bains, imm. pierre de taille, soleil GARBI : 567-22-88

9ᵉ arrdt

9ᵉ arrdt. Belle chambre, poutres 14 m², 6ᵉ ét. sans asc. Prix : 80.000 F. Tél. après 19 h 991-19-69.

11ᵉ arrdt

METRO VOLTAIRE
2 P. 93.000 F.
Entrée, cuisine, grand débarras, confort possible. IMMO MARCADET 252-01-82.

13ᵉ arrdt

IMM. ANCIEN dernier étage 180 m². PARFAIT ÉTAT, CHARME SOLEIL, VERDURE. 633-29-17 – 577-38-38.

14ᵉ arrdt

Ed. Quinet 4 P. 703-32-44
TERRASSES SOLEIL.

MÉTRO ALESIA
Imm. récent, tt cft, park., séj., 1 chbre, entrée, petite cuis., bains, wc, balcon sur jardin, soleil.
5, rue Olivier-Noyer escalier C5, mardi, mercredi, 15 à 18 h.

15ᵉ arrdt

Part. de préf. à particulier, vend beau 5 p. avec parking. Tél. de 11 à 18 h. 658-73-01 et de 20 h 30 à 21 h 30 531-49-36.

JAVEL GDE TERRASSE liv. + 2 chbres. Parfait état. Tél. : 633-29-17. 577-38-38.

VOUILLE imm. 69 135 m² + 30 m² TERRASSE Beaucoup de charme. Prix : 1.750.000 F. Téléphone : 546-26-25.

CADIX 140 m², soleil. 703-32-31
ASC. GDS BALCONS.

16ᵉ arrdt

VICTOR HUGO
DUPLEX dans hôtel part. Réception 2 chbres. 2.700.000. Immo com. 727-84-76.

TROCADÉRO (près) BEAU 8 P. D'ANGLE. 4ᵉ étage. Bel imm. PROFES. LIBER. Px : 4.500.000 F 727-84-76.

EXELMANS récent petit 2 p. tout confort, ascenseur. Prix : 465.000 F. 322-61-36.

18ᵉ arrdt

JULES-JOFFRIN
Imm. récent 3 pces, tt cft, gds balcons sur jardin, plein sud. Prix : 490.000 F. IMMO MARCADET 252-01-82.

MONTMARTRE CARACTÈRE Imm. p.d.t. ravalé, studio, entrée, cuis., w.c., débarras, terrasse-jardin. 169.000 F. IMMO MARCADET 252-01-82.

IDÉAL INVESTISSEUR
A rénover 1 pce, entrée, cuis., w.c. 87.000 F.
2 pces, entrée, cuis., w.c. 118.000 F.
IMMO MARCADET 252-01-82.

95- Val-d'Oise

PARIS-NORD 19 km. Part. vend urgence appartement 108 m², 6 pièces + bains + douche + dressing + séchoir et V.O. + grande cave. Entièrement refait grand confort fin 1984. Cuisine équipée. Prix sous valeur 385.000 F. Reprise possible crédit 190.000 F. Conditions à débattre. Tél. soir ou week-end (3) 419-40-24.

Province

VAR
EXCEPTIONNEL
MARINES DE COGOLIN
A VENDRE :
– 2 P. TT CFT. 600.000 F.
– STUDIO TT CFT. 370.000 F.
RENSEIGNEMENTS ET VISITES
STE DE ST-PRAY
267-69-27.

appartements achats

Recherche 2 à 4 P. PARIS préfère 5ᵉ, 6ᵉ, 7ᵉ, 14ᵉ, 15ᵉ, 16ᵉ, 12ᵉ avec ou sans travaux PAIE CPT chez notaire 873-20-67 même le soir.

GROUPE DORESSAY
3, r. Vieux-Colombier, 6ᵉ rech. POUR CLIENTÈLE FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE APPTS 4 à 8 PCES et HOTEL PARTIC. ACHAT ou LOCATION. 624-93-33.

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine 75008 PARIS.
Pour clientèle française, étrangère et diplomates
APPTS HAUT DE GAMME et hôtels particuliers.
562-16-40.

267-37-37
PAIE COMPT ttes surfaces PARIS A RÉNOVER.

AGENCE LITTRÉ
Rech. pour clientèle Française et étrangère appts et hôtels. Part. dans quartiers résidentiels, paiement comptant chez notaire.
Téléphone : 544-44-45.

ACHÈTE COMPTANT
Toutes surfaces mêmes à rénover Paris ou Portes. Tél. 252-01-82, même le soir.

locations non meublées offres

Paris

Informations sur 170 logements à louer, du studio au 6 pièces de 2.000 F. à 10.000 F., selon confort et quartier. Également échanges possibles. Nous ne sommes ni agence, ni marchand de listes, mais une Association sans but lucratif.
Ecrire : A.P.P.E.L. 75. B.P. 114. 75463 PARIS CEDEX 10. Réponse assurée à tout courrier sérieux.

LOCATION DISPONIBLE
entre particuliers
Paris-banlieue
707-22-05
CENTRALE DES PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES
43, rue Claude-Bernard. PARIS-5ᵉ
Métro CENSIER.

locations non meublées demandes

Paris

Pour personnel et cadres supérieurs déplacés GRANDE SOCIÉTÉ FRANÇAISE PRODUITS PÉTROLIERS rech. des appts 2 à 8 p., studios, villas Paris et environs. 503-30-33.

Région parisienne

VITRY-SUR-SEINE GARE
Pav. neuf gd stan. Tt cft, 4 chbres, gd séj., chauf. électrique indiv. Garage 2 voitures
Prix : 11.000 F/mois.
Téléphone : 672-87-47.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE
Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par stés ou ambassades. 285-11-08.

hôtels particuliers

NEUILLY près Bois
avec gd jardin sud clos de murs sans vis-à-vis. Belle et vaste maison bon état tt cft + maison de gardien. Garage.
Claude ACHARD. 637-14-58.

pavillons

Part. cède pavillon meublé 4 pièces de village LES PALOMBES à LACANAU OCÉAN, séj. avec kitchnette, 1 chbre et cabine. S.-de-b. w.-c. 82 m² sur terrain 92 m², parking libre. 1ᵉʳ sept. Px net : 290.000 F Tél. : 344-78-67 après 20 h.

villas

HAUTE PROVENCE entre Grignan et Valréas à 1 h 40 de Lyon par autoroute très bel environnement ttes commodités au village très belle villa de décorateur surf. 200 m, 7 p. + cuis., haut prestige bel cheminées anc. poutres et plaf. provenç., très bel escal. d'accès au 1ᵉʳ, cuis. équipée très bel prestat. à l'ancienne s/2.000 m. terrain arboré. Px 1.500.000 F. Crédit import. par vendeur, affaire unique S. CHOFFEE, 17, r. Neuve, Lyon-1ᵉʳ. Tél. (7) 828-94-38.

05 EMBRUN (Alpes du Sud) VILLA, site except. Vue sur lac SERRE-PONÇON et EMBRUN. Loisirs : voile, ski, chasse, pêche, alpinisme, etc.
Constr. réc. caractère, isolée. Surf. 270 m², terr. 3 000 m². Ec. AEI BP 51, 05200 Embrun. Tél. : (92) 43-35-14.

maisons de campagne

AIX-EN-PROVENCE
Maison T 4, 130 m² hab. près du centre, tt cft, terrasses, jardin 600 m², piscine. Prix 1.300.000 + viager, une tête 81 ans. 3.000 F mensuel
Tél. h.b. (90) 56-33-80.

Part. vend maison 6 pièces + dépendances, 20 km de Nîmes, 20 km d'Avignon. 420.000 F. Tél. : (66) 57-52-35 H.R.

terrains

Recherche TERRAIN A BATIR Banlieue Sud Paris, même avec petite maison. Tél. 938-87-27.

SAINT-BARTHELEMY
(ANTILLES FRANÇAISES) A V.
TERRAIN 3 000 m²
Très belle vue sur mer, viabilisé, bien ventilé, permis de construire pour 1 VILLA + 4 BUNGALOWS (Surface habitable 350 m²) Travaux gros œuvre déjà construits, sous surveillance architecte. Prix 1.500.000 F. Tél. 16 (35) 66-66-00 (H.B.)

Idéal pour W.E. petite maison + terrasse. Terrain clos, 1 500 m près de Vernon (Eure). Prix 85.000 F. J. DUMONT. Tél. (16.32) 21-30-64 ou (16.32) 52-13-63.

propriétés

AFFAIRE A SAISIR
A 25 km SOISSONS, dans petit bourg agréable (pêche-chasse) pptaires âgés vendent leur belle maison de 7 pces + s/sol + terrasse + dépend. + beau jard. clos de 3.000 m² pour 550.000 F possib. viager sur 2 têtes, homme 83 ans, femme 80 ans avec un bouquet de 200.000 F. CARIMEX, 7, r. Marie-Boivin. 51170 FISMES. Tél. : (26) 78-03-76.

VILLENEUVE-SUR-YONNE (Armeau)
anc. Presbytère du XVIIIᵉ s/2.000 m², clos murs cachet, gd séj., s. à manger, salon, cheminée, cuis. équipée, bur., chambres, salle de bains. 1.250.000 F. Tél. 655-61-59.

COTE-D'AZUR VAROISE
Bastide de caractère, 190 m² habit., grenier 130 m², jardin 1.000 m², pisc., prox. hameau 1.300.000 F. (94) 28-87-81.

maisons individuelles

60 KM PARIS OUEST
belle ppté sur 2 ha de parc, et prairie, piscine chauffée avec gde terrasse, tennis 5 boxes chevaux avec manège et piste + nombreuses dépendances. Tél. : (3) 916-23-88.

domaines

Achète
PROPRIÉTÉ DE CHASSE EN SOLOGNE
Ecrire nº 203.322 à ORLET 136, av. Charles-de-Gaulle, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

chalets

20 mn de Paris dans club naturiste, 13 ha boisé, piscine chauffée, tennis, sauna, restaurant. Vend chalet équipé 110 000 F. Tél. : 374-28-77.

fermettes

MONTARGIS LOIRET
1 h Paris autoroute Sud VEND
CAUSE MUTATION
AUTHENTIQUE COTTAGE GATINAIS
s/parc arborisé, 6.000 m² clos comprenant séj. rustique, poutres, carrelage ancien, cuis. équipée, coin repas, bains, w.-c., salle de jeux avec mezzanine, salon, cheminée, 4 chbres + garages, dépendances.
A saisir. Px sacrifié 495.000 F. LONG CRÉDIT
LES PEUPLIERS, RELAIS-MIEL
MONTARGIS 16 (38) 85-22-92 et apr. 20 h (38) 96-22-29.

viagers

9ᵉ, 2 p. tt cft duplex 5ᵉ ét., 6ᵉ ét. asc. 165.000 F + 4.825 F actuellement loué 3.300 F/mois perçus par acquéreur. Viagers. Cruz 266-19-00.

Beau 2/3 P., 5ᵉ ét., asc., imm. p. de t. Mº Lamarck. 178.000 F + 1.800 occupé fme 71 ans. Cruz. 8, r. La Boétie. 266-19-00.

ÉTUDE LODEL
Viagers, 35, bd Voltaire 75011 PARIS 355-61-58.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
S.A.R.L. - R.C. - R.M.
Constitution de Sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
355-17-50.

Votre adresse commerciale ou **SIEGE SOCIAL** loc. bureaux, secrét., télex
CONSTITUTION STÉS
ou création ttes entreprises.
ASPAC 293-60-50 +

VOTRE SIÈGE SOCIAL
TÉLEX SECRÉTARIAT
DÉMARCHES CONSTITUTIONS (sans frais honoraires)
Possibilité de stationnement
AGECO 294-95-28.

DOMICILIATION 8ᵉ, 2ᵉ
Secrétariat, tél., télex. Location bureaux. Ttes démarches pour constitution de société.
ACTE 359-77-55.

CHARENTON
A louer imm. récent standing. bureaux 115 m² sans frais. Téléphone : 893-29-46.

bureaux

VOTRE ANTENNE A PARIS
Bureau ou domiciliation
TIME BURO (1) 346-00-55.

fonds de commerce

Ventes

Sur un simple coup de fil
VENDEZ ACHETEZ
commerces, propriétés entre particuliers
IFIC
Partout en France
Tél. : (1) 561-91-91.

Vds cause maladie bar-restaurant licence IV LAPALUD (84) + APPT 1ᵉʳ étage, état neuf. Prix à débattre. tél. (90) 82-50-62 ou écrire HAVAS AVIGNON Nº 95210.

boutiques

Ventes

VENDRE OU LOUER
BOUTIQUES-LOCAUX
C.W.I. 338-16-50.

INFORMATIONS « SERVICES »

POUR LES MOINS DE VINGT-SIX ANS

La carte Jeunes permettra de bénéficier de nombreuses réductions

La carte Jeunes donnera droit, à partir du 1er juin, à des tarifs réduits et à divers avantages pour de nombreuses prestations intéressant les moins de vingt-six ans. Annoncée le 20 mars par M. Fabius dans son quart d'heure télévisé, cette initiative s'est concrétisée, lundi 20 mai, avec la remise par le premier ministre, en présence de M. Alain Calmat, ministre de la jeunesse et des sports, des premiers exemplaires de la nouvelle carte à des lycéens de Seine-et-Marne. Ce nouveau document doit permettre d'unifier les systèmes de réduction proposés aux jeunes et inciter les prestataires de services à en offrir d'autres. En s'occupant lui-même de la promotion de la carte Jeunes, M. Fabius montre aussi tout l'intérêt que porte le gouvernement aux nouvelles générations d'électeurs.

Le document se présente sous la forme d'un petit rectangle de carton plastifié vendu 50 F dans les centres d'information jeunesse, les guichets du Crédit mutuel et du groupe CIC. La carte est valable un an. La gestion du système est confiée à une association que préside le footballeur Dominique Rocheteau. Tous les moins de vingt-six ans (nés après le 31 décembre 1959), qu'ils soient français ou étrangers, qu'ils habitent en France ou y passent leurs vacances, sont concernés par les avantages proposés dont la liste complète (plus de 4000 au total) est publiée dans un guide remis avec la carte. Sur le plan national, les offres de tarifs réduits concernent par exemple les sports (50 % de réduction sur les tournois de qualification de tennis, y compris les Internationaux de France, 10 % sur les stages de l'UCPA et des Glénans), les activités culturelles (tarifs réduits dans les musées nationaux, les théâtres privés parisiens), la restauration (accès des non-étudiants aux restaurants universitaires pour 15 F par repas, réductions chez « Free time » et « Flunch ») et l'hébergement (chambres des cités universitaires l'été pour 35 F par jour, réduction saisonnière dans les hôtels Frantel, PLM et ETAP). Dans les régions, de nombreuses associations, cinémas, clubs sportifs et compagnies de transports accordent des tarifs préférentiels ou des avantages aux porteurs de la carte Jeunes.

La SNCF et les compagnies aériennes nationales conservent leur propre système de tarification, mais s'intéressent aussi au public de la nouvelle carte : Air France et Air Inter rembourseront la moitié de son prix d'achat sur le premier voyage effectué en métropole ; la SNCF proposera une ristourne de 10 % sur ses propres cartes Jeunes et carré Jeune. Une permanence téléphonique d'information assurée par le ministère de la jeunesse et des sports fonctionne à partir du 3 juin, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, au (1) 250-30-30.

Ph. B.

PARIS EN VISITES

JEUDI 23 MAI

« Expositions James Tissot au Petit Palais », 12 h 30 (Ghislaine Caneri) et 15 heures (Marion Ragueneau).

« Mystérieuse civilisation de l'Islam. Les secrets de la Mosquée de Paris. Le souk, le café maure », 15 heures, place du Puits-de-l'Ermite (Isabelle Haulier).

« L'Eglise et les hôtels de l'Ile-Saint-Louis », 14 h 30, angle quai Bourbon (E. Romann)

« Musée Guimet : l'art du gandhara et l'art de l'Asie centrale », 10 heures devant la caisse (Clio, les Amis de l'histoire).

« Hôtels de la rue du Bac. Jardin des missions étrangères », 14 h 30, église Saint-Thomas d'Aquin.

« Hôtels de Sens et d'Aubray de V. Brinvilliers », 15 heures, 1, rue du Figuier (Anne Ferrand).

« Maisons, rues du Moyen Age autour de Saint-Martin », 14 h 30, métro Temple.

Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul.

« Suchet, duc d'Albufera », 15 heures, métro Madeleine devant les Trois-Quartiers (C. A. Messer).

« Les Templiers et le quartier du Temple », 15 heures, métro Temple (G. Botteau).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, métro Cité (côté marché aux fleurs) (M.-C. Lasnier).

« Moulins et vieux village de Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses.

« Documents historiques et objets d'art dans les hôpitaux en l'Hôtel de Miramion », 47, quai de Tournelle.

« Décor, mobilier et œuvres d'art du XVIIIe », 15 heures, 63, rue de Monceau.

« Montmartre religieux », 18 heures, sortie métro Abbesses (Arcus).

« Monet et ses amis », 15 heures, musée Marmottan.

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 30 devant l'entrée.

« La sauvegarde des quartiers anciens, rénovation, reconversion », 16 h 30, 62, rue Saint-Antoine.

« L'ancienne église abbatiale de Saint-Germain-des-Prés », 15 heures devant l'église.

CONFÉRENCES

46, rue Barrault, 15 heures, « Comment développer et harmoniser ses corps subtils » (D. Kieffer).

1, rue V.-Cousin (Bachelard) 19 h 30, « Teilhard missionnaire : évangélisation des incroyants et tolérance » (Père H. Biondi).

30, rue Cabanis « Les industries agro-alimentaires dans le monde » (séminaire. Tél. : (1) 336-04-41 ».

26, rue Bergère, 20 heures, « Homme-Femme, Animus-Anima : de l'anatomie à la psychologie » (Dr A. de Bavelaere).

JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* du lundi 20 mai et du mardi 21 mai :

UN DÉCRET

- Relatif à la création, à l'organisation et au fonctionnement du centre mondial Informatique et ressource humaine.

DES ARRÊTÉS

- Portant institution d'un second tableau d'avancement supplémentaire pour l'année 1985 (magistrature).
- Modifiant l'arrêté du 17 avril 1981 fixant la liste des mammifères protégés.

EN BREF

ANNIVERSAIRE

LA MESSE DU RETOUR. – Il y a quarante ans, le 7 juillet 1945, l'aumônerie des prisonniers de guerre, des internés et déportés, des STO (Service du travail obligatoire) et de leurs familles organisait sur la colline de Chaillot une messe du retour pour la paix du monde. 150 000 personnes, anciens combattants, prisonniers de guerre, internés et déportés, requis au STO pour le travail en Allemagne, et leurs familles (y compris celles des disparus) répondirent à l'appel de Mgr Rhodain et entourèrent l'autel surmonté d'une immense croix.

Le Père Riquet, dans le costume rayé des déportés, prononça un appel à l'union de tous pour refaire la France et construire une Europe réconciliée.

En ce quarantième anniversaire du retour, tous les rescapés des combats et de la déportation sont invités à se rassembler à nouveau, le samedi 1er juin à 19 heures dans la cour d'honneur des Invalides, pour commémorer cette messe du retour et s'engager à travailler en vue de la paix du monde et d'une Europe réconciliée.

COLLOQUE

DROIT SOCIAL. – La revue *Droit social* organise le 7 juin prochain un colloque sur *« les alternatives aux licenciements »*, sous la présidence de M. Jean Laroque, procureur général honoraire près la Cour de cassation. Les travaux de la matinée, à partir de 8 h 45, seront introduits par le professeur Jean-Jacques Dupeyroux, directeur de *Droit social*, et M. Raymond Soubie, ancien conseiller social de M. Barre, et porteront sur la réduction du temps de travail avec des interventions du professeur Jean-Marc Béraud, de l'université de Dijon, du professeur Jean-Marc Sportouch, de l'université de Nancy II et du professeur Henri Blaise, de la faculté des sciences juridiques de Rennes. La séance de la matinée sera présidée par Mme Martine Aubry, directrice des relations du travail au ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle. La séance de l'après-midi, présidée par M. Gabriel Mignot, délégué à l'emploi, portera sur la réduction des effectifs au travail avec des interventions de M. Gérard Couturier, doyen à la faculté de droit et de science politique de Dijon et du professeur Antoine Lyon-Caen, de l'université de Paris X-Nanterre. Le colloque aura lieu à l'université de Paris II, 92, rue d'Assas, 75006 Paris.

★ **Inscriptions : *Droit social*, 3, rue Soufflot, 75005 Paris.**

CONCOURS

LA FORTUNE SOURIT AUX AUDACIEUX. – La Fondation Maréchal Leclerc de Hauteclocque décernera le 23 juin 1985 le « Grand Prix de l'Audace » d'une valeur de 50 000 F et destiné à aider les jeunes de dix-huit à trente ans à réaliser un « projet audacieux et exemplaire » (dans quelque domaine que ce soit). La date limite de dépôt du dossier est fixée au 1er juin.

★ **Fondation Leclerc de Hauteclocque, Grand Prix de l'Audace, 35, rue de Miromesnil, 75008 Paris. Tél. : (1) 451-71-52.**

FORMATION

BOURSE ET SECOND MARCHÉ. – L'Institut d'études politiques de Paris organise, les 29 et 30 mai (avec le concours du Crédit industriel et commercial de Paris), des journées d'études consacrées à « La problématique et l'introduction en Bourse et le second marché ». L'introduction sur le marché boursier d'une entreprise pose en effet aux patrons et aux premiers actionnaires des problèmes institutionnels, juridiques, fiscaux et financiers. La loi de février 1983 qui a créé le « second marché » (*le Monde* des 1er et 3 février 1983) a permis, grâce à des règles plus souples, aux petites et moyennes entreprises d'accéder à la cote officielle et de solliciter les épargnants pour, par exemple, augmenter leur capital.

Cette session s'adresse donc plus particulièrement aux dirigeants, aux cadres financiers ou aux conseils chargés d'étudier le « haut du bilan ».

★ **Institut d'études politiques de Paris, service de formation continue, 215, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris. Tél. : (1) 260-39-60.**

EXPATRIATION. – L'Organization Resources Counselors (ORC) et HSD juridique et fiscal (membre de Arthur Young International) organisent le 6 juin une journée de formation sur les politiques de rémunération et les problèmes juridiques et fiscaux liés à l'expatriation. Seront examinés principalement les problèmes des différentiels d'expatriation, les indices et salaires de référence, les techniques de protection ou égalisation sociales et fiscales, le planning fiscal à l'expatriation.

★ **Pour tous renseignements, ORC, 36 rue des Petits Champs, 75007 Paris. Tél. (1) 261-67-09. HSD juridique et fiscal, Tour Manhattan, Cedex 21 92095 Paris La Défense 2. Tél. (1) 773-38-01.**

LOISIRS

CHANTIERS BRETONS. – L'association Breiz Santel restaure les monuments bretons que le temps désagrège. Cinq chantiers de bénévoles sont prévus cette année, du 17 juin au 30 août.

★ **Breiz Santel, La Tourelle, Plougonnelen, 56400 Auray.**

RENDEZ-VOUS DE JUIN

« AUTREMENT FAIT », ce colloque sur les nouvelles relations avec les personnes handicapées, qui aura lieu à Mâcon les 25 et 26 juin, voudrait donner un coup de pied dans la fourmilière des habitudes face à l'âge ou au handicap. Ce colloque précédera le quatrième Festival de Mâcon qui, lui, aura lieu du 27 au 30 juin.

Le Festival devrait permettre aux exclus de la communication de se faire entendre. Leur création s'exprimera surtout à travers le théâtre. Des troupes de professionnels et d'amateurs composées de handicapés, de chômeurs, de retraités, présenteront des spectacles dans la rue, au Centre d'action culturelle de Mâcon, au café-théâtre à la Buissonnière bleue et... à l'hospice départemental. Autre moyen d'expression : la peinture. Des enfants, des adultes, des débiles, réaliseront des fresques dans la ville.

★ **Vieillesse buissonnière, 95, rue Rambuteau, 71000 Mâcon. Tél. : (85) 38-08-38.**

VIE ASSOCIATIVE

JOURNÉE D'ÉTUDES SUR L'INFORMATIQUE. – La Fondation pour la vie associative (Fonda) organise le 1er juin à Paris une journée d'études sur l'informatique et la vie associative, avec ateliers de démonstrations et présentations de matériels.

★ **Fonda, 18, rue de Varenne, 75007 Paris. Tél. : (1) 549-06-58.**

SERVICES EN TOUT GENRE. – Le service « associations » du Centre d'information jeunesse du Val-d'Oise (CIJ 95) aide à créer et à gérer les associations, qu'il s'agisse des démarches, du fonctionnement, des subventions ou de la fiscalité. Il organise également, à la demande d'associations ou de municipalités, des journées de formation et des stages de gestion-administration.

★ **CIJ 95, tél. : 032-66-99.**

Howard BUTEL

auteur de « Quand j'avais cinq ans, je m'ai tué », « Le cœur sous le rouleau compresseur » *(coll. Point virgule), publiés aux éditions du Seuil, présentera et lira, avec son traducteur Jean-Pierre Carasso, ses livres en anglais et en français, à la librairie Village Voice, 6, rue Princesse, Paris 6e,* mercredi 22 mai 1985, à partir de 19 h.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3970

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I							■		
II									
III					■				
IV			■			■			
V							■		
VI								■	
VII						■			
VIII		■					■		
IX			■	■					■
X		■							
XI					■				

HORIZONTALEMENT

I. Les clients qu'il a au bout du « fil » sont généralement muets. Dans l'euphorie. – II. Partie de billard. – III. Capitale. Crochet du droit ou du gauche. – IV. Personnel. Possessif. Service qui ne se rend plus. – V. Avec chacune de ses moitiés, il double l'autre. Partie de la journée. – VI. Expression courante durant les coupures de courant. – VII. Tel un spectacle où l'habillement est de même nature. Serviteur arabe. – VIII. Ceux qui l'aiment le frappent. Alternative. – IX. Copulative. Le quatrième du nom répandit la terreur. – X. Qui ne court pas les rues, bien qu'évoquant le haut du pavé. – XI. Celle d'automne est plus qu'une autre exquise, selon d'Aubigné. Unités géogéniques.

VERTICALEMENT

1. Membre d'une équipe ne comprenant que très peu de travailleurs manuels. – 2. N'admet pas deux personnes à la fois. – 3. A pincé plus d'un grognard à l'oreille. Quand l'enfant reparaît. Préposition. – 4. Leur bouquet est le préféré des cocottes. Personnel. – 5. Divinité. Quand une voiture l'est financièrement, sa suspension l'est souvent mal. – 6. Fait sauter. Préposition. Peut être mort sans décéder. – 7. Radical égalitaire. Possessif. Le nez et l'oreille le prennent différemment. – 8. Tire des traits ou en décoche. Folie douce dont on se guérit avec le temps. – 9. Sous-développé. Préposition.

Solution du problème n° 3969

Horizontalement

I. Colin. Arc. – II. Obélisque. – III. Ut. Tuer. – IV. Tumulaire. – V. Urus. Ta. – VI. Râ. Tsu. J.O. (Jeux olympiques). – VII. Itération. – VIII. Eider. Lui. – IX. Roi. Ore. – X. Entrait. – XI. S.S Fumeux.

Verticalement

1. Couturières. – 2. Obturations. – 3. Lé. Mû. Edit. – 4. Illustre. R.F. – 5. Ni. Sarrau. – 6. Statut. Im. – 7. A-quia. Ilote. – 8. Ruer. Jour. – 9. Cérémonieux.

GUY BROUTY.

annonces associations

Appels

L'ECOLE ET LA VILLE
15, rue D.Casanova, 75001 Paris. Tél. : 261-72-85. Ecole de type associatif gérée par un collectif d'enseignants, de parents et d'élèves. Pédagogie adaptée aux problèmes de chacun. Cours à petits effectifs de la 4e à la terminale – Suivi souple et différencié – Objectif : conjuguer efficacité et autonomie individuelle.

LA MORT : PROBLÈME EXISTENTIEL ET RÉALITÉ TRANSPERSONNELLE
Le Dr Leo MATOS PH. D. animera du 27 au 30 juin 1985 un *séminaire expérientiel* en région parisienne. *Conférence sur ce thème* le 25 juin 1985 à 20 heures. Rens. Université Holistique (1) 602-26-93 (apr.-midi).

Convocations

APPRENDRE / ENSEIGNER LE FRANÇAIS AUJOURD'HUI
7e Congrès de l'A.F.E.F.
Ass. franç. des ens. de franç.
DE LA MATERNELLE A L'UNIVERSITÉ
25, 26, 27 MAI 1985
Université de Paris Créteil (accès par le métro)
Ouvert. par Albert JACQUARD
Carrefours, ateliers, animat.
Renseignements, inscriptions : 101, bd Raspail, 75006 PARIS Tél. (1) 548-81-77.

Manifestations

Accueillez-les avec des fleurs : le 23 mai à 17 h. Place Camille-Jullian, PARIS-6e.
Les Femmes arrivent de 30 capitales pour la Paix.
INFOS. Tél. MELIKA 883-90-89.

Sessions et stages

VICTOIRE SUR LE TABAC
Vous pouvez en 4 semaines cesser de fumer durablement et sans grossir. Nous ne ferons pas appel à votre volonté, juste à votre bonne volonté. Même si vous avez tout essayé, informez-vous : avant le 23 mai, si vous voulez cesser de fumer avec les vacances : Victoire sur le tabac, 561-15-13.

STAGE THEATRE
du 28-05 au 1-06 inclus avec
GERARD DESARTHE
LUC HERVEZ
PIERRE VIELHESCAZE
accessible handicapés phys.
« Théâtre Quand Même »
Tél. : 251-40-83.

STAG. POTERIE, modelage en juil. MASSY (91). T. 011-00-85. 50, rue G.-Péri. Accès RER B.

Séj. linguist. Angleterre jeunes et adultes. T. (1) 849-35-11.

UNIVERSITÉ EUROPÉENNE DE MÉDECINE CHINOISE
Formation en acupuncture accessible à tous à Paris, Marseille Lyon et Lille.
BOURSES D'ÉTUDES
Renseignements : U.E.M.C. 67190 HEILIGENBERG 7

ALEPH ATELIERS D'ÉCRITURE
Écr. pour soi, en s'impliquant ds une démarche de créat. exigente ; renc. le plaisir d'écrire, affirmer sa langue, mener à leur terme des projets d'écrit. indiv. et collectifs. Week-ends (proch. Week-end, 25-26 mai. Stages à PARIS et en prov. ateliers hebdo. de longue durée. Rens. ALEPH ATELIERS D'ÉCRITURE, 14, rue R.-Salengro, OPG. 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE. Tél. (1) 671-25-01.

ASTROLOGIE
Cycle complet de formation : initiation, interprétation, niv. I, II, III. Morphopsychologie. Côte bret. sud. 26-31/8. Rens. SÉLÉLNÉ (1) 379-00-37.

L'institut de Formation à l'animation dans le cadre de la formation professionnelle propose un stage de 9 mois à plein temps de directeur coordinateur socio-éducatif. Conditions + 23 ans, dégagé O.M., avoir expérience d'animation + professionnelle. Rens. et ins. IFA, 168 bis, r. Cardinet. 263-54-63.

INSTITUT ÉDUCATIF ET CULTUREL D'ACTION SOCIALE
Form. à la Direction d'institutions soc. et médico-soc. : 16 mois à temps plein dont 12 sem. de stages pratiques. SÉLECTION 20, 21 et 22 juin 1985. Entrée en formation 3 oct. 85. Rens. IECAS 588-12-27 26, r. des Peupliers, 75013 PARIS.

Le Centre International de Formation Européenne offre séminaire jeunes 18/30 ans à Marly-le-Roi, près de Paris, du 10 au 15 juin sur le thème « La politique d'emploi des jeunes dans la CEE ». Séjour gratuit, remb. 70 % frais voyage. Rens. inscr. : CIFE, 4, bd Carabacel, 06-NICE. Tél. (93) 85-85-67.

LES ATELIERS D'ÉCRITURE ELISABETH BING
ORGANISENT POUR ADULTES, ADOLESCENTS, ENFANTS à PARIS : weeks-ends, de sensibilisation, ateliers, hebdomadaires de longue durée, stages intensifs, et dans les princip. villes de PROVINCE et tous PAYS FRANCOPHONES.
Proch. : ateliers de longue durée par week-ends mensuels à STRASBOURG, LILLE, BRUXELLES, MONTPELLIER, MARSEILLE, AIX, BORDEAUX, TOULOUSE, MONTAUBAN, CAHORS, LYON, GRENOBLE, GENÈVE.
Partic. à titre pers. ou à celui de la FORMATION PERMANENTE.
Documentation sur demande : B.P.6 245 – 75227 Paris Cedex 06

A.E.P.E.L.
Ateliers d'écriture
propose : week-ends de sensibilisation, stages intensifs, ateliers hebdomadaires. A titre individuel ou formation permanente. Documentation : écrire A.E.P.E.L., service 0 – 88, bd Port-Royal, 75005 PARIS.

- Prix de la ligne 30 F TTC (28 signes, lettres ou espaces).
- Veuillez mentionner l'année et le numéro d'inscription au *J.O.*
- Chèque libellé à l'ordre de Régie-Presse LMA et à adresser au plus tard le jeudi pour parution du mardi daté mercredi à Régie-Presse LMA, 7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

Pourquoi le service financier des émissions de la Banque Morgan est-il le plus important du monde?



Les responsables du Service Financier des Émissions réunis dans les bureaux d'un cabinet d'avocats à New York pour la signature d'un prêt. De gauche à droite : Dean Egly, John Flaherty et Faith Gausman.

Les émetteurs – privés ou publics, les banques d'affaires et les avocats qui les conseillent s'adressent au Service Financier des Émissions (Corporate Trust) de la Banque Morgan pour obtenir un service de première qualité et des idées novatrices dans l'exécution et le suivi administratif de leurs opérations.

La créativité et le service très complet que nous offrons ont valu à Morgan une position éminente en matière de service financier. Notre banque, qui détient la première place aux États-Unis pour les émetteurs de papier commercial garanti, d'obligations euro, libellées en dollars et d'obligations de sociétés américaines sur le marché intérieur, est plus important émetteur de certificats du Trésor américain pour le compte de banques d'affaires.

Morgan gère 140 milliards de dollars d'émissions

Le Service Financier des Émissions de Morgan – une équipe dont les dirigeants ont une expérience individuelle moyenne de plus de 20 ans, secondée par un personnel hautement qualifié – gère actuellement plus de 140 milliards de dollars d'émissions non amorties. Nos clients comprennent non seulement des sociétés de la liste des 500 entreprises privées établie par "Fortune", mais également les plus importantes sociétés de services publics, les municipalités et les organismes publics de plus de 30 États des États-Unis, ainsi que des sociétés et gouvernements de 25 pays.

Et nous sommes en mesure de mettre ces services à la disposition de beaucoup d'autres clients avec une efficacité et un professionnalisme identiques.

Qu'un financement soit simple ou complexe, nos clients font appel à notre Service Financier des Émissions, parce que nos experts offrent plus que des conseils et un suivi de première qualité. Les émetteurs et les banques d'affaires comptent également sur notre aptitude à mettre en place des mécanismes opérationnels efficaces et l'information sur les techniques de financement que nous avons aidé à développer.

L'initiative et l'expérience de Morgan

Nous avions prévu, par exemple, le développement du papier commercial garanti et créé à cet effet un groupe spécialisé pour répondre aux besoins spécifiques de ce marché. Aujourd'hui nous traitons plus de 100 programmes de papier commercial à court terme – soit plus de 50 % du marché global.

Pour le marché des obligations à vue à taux variable, nous avons mis en place un système informatique de communication pour le traitement des instructions de réémission, la création des nouvelles obligations et la réalisation de rapports automatisés.

Nous avons développé un système pour le suivi administratif et le contrôle des obligations en eurodollars à taux variable, perpétuelles ou à échéance variable. Le Service Financier des Émissions de Morgan a été choisi pour la première opération libellée en ECU et placée aux États-Unis.

Les capacités internationales de Morgan

Notre présence sur tous les marchés financiers nous donne la perspective nécessaire pour répondre aux besoins des marchés internationaux des capitaux en matière de service financier. Que ce soit pour des groupes internationaux déjà familiers avec ces marchés ou pour des sociétés y faisant appel pour la première fois, nous offrons plus que la gamme classique des services fiduciaires. Nous donnons les conseils dont les émetteurs ont besoin, et élaborons les techniques novatrices qu'imposent les marchés d'aujourd'hui.

Ainsi, la Banque Morgan a créé les "American Depositary Receipt" et les "International Depositary Receipt", instruments qui simplifient et facilitent les activités de financement international et d'arbitrage – et elle en est l'émetteur le plus important.

Prenez contact avec Morgan

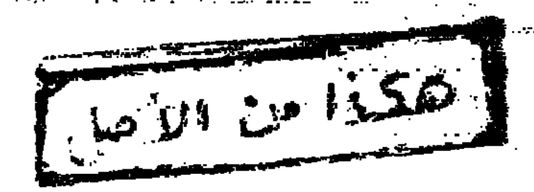
La Banque Morgan, avec sa forte capitalisation, son importante participation dans les marchés financiers et sa position de chef de file auprès de nombreux gouvernements et sociétés dans le monde, dispose des compétences, des ressources et des hommes nécessaires pour répondre à vos besoins particuliers en matière de service financier.

Pour en savoir plus, prenez contact avec votre interlocuteur habituel chez Morgan ou avec Ralph M. Mastrangelo, Senior Vice President, Corporate Trust, Morgan Guaranty Trust Company, 30 West Broadway, New York, N.Y. 10015. Tél. (212) 587-6016.

Morgan Guaranty Trust Company of New York. En France : 14, place Vendôme, Paris Téléphone : 260.35.60

Banque Morgan

Membre FDIC



économie

REPÈRES

Dollar : légère reprise à 9,31 F

Pris d'un sérieux accès de faiblesse en début de semaine, après la décision de la Réserve fédérale américaine d'abaisser son taux d'escompte (7 1/2 %, contre 8 %), le dollar s'est légèrement redressé, mardi matin 21 mai, sur toutes les grandes places financières internationales. Il n'a pu cependant maintenir toute son avance initiale et en séance officielle s'échangeait à 9,3120 F (contre 9,2410 F la veille) à Paris et à 3,05 DM (contre 3,0328 DM) à Francfort. Au cours des premières transactions, le « billet vert » valait 9,35 F et 3,0650 DM. Selon les cambistes, les opérateurs considèrent maintenant les perspectives d'une accélération de la *croissance économique* aux États-Unis, mais manifestent une certaine prudence en raison d'une possible reprise de l'inflation *outre-Atlantique*.

Industrie : progression de l'activité en avril

L'activité industrielle a *progressé à un rythme* soutenu en avril, après avoir observé un palier en mars, souligne la Banque de France dans son enquête mensuelle de conjoncture. Surtout marquée dans les industries agricoles et alimentaires et les biens intermédiaires, la *croissance de la production a été modérée dans les biens* d'équipement professionnel et les biens de consommation. Dans l'*automobile, le rythme s'est stabilisé au faible niveau du mois* précédent. Enfin, la demande s'est raffermie tant sur le marché *intérieur qu'à l'exportation*.

AFFAIRES

Les piles Saft-Mazda entrent dans le groupe Tapie

Joli coup pour M. Bernard Tapie... et pour M. Georges Pébereau, président de la Compagnie générale d'électricité (CGE). Le second cède au premier l'activité « piles grand public », de la Saft, filiale du groupe nationalisé CGE (*le Monde* du 23 avril 1985). Soit un chiffre d'affaires de 800 millions de francs en 1984 (sur un total de 2,9 milliards pour la Saft). Et ce, pour une centaine de millions de francs, M. Tapie en apportant quarante.

Pour prévenir l'accusation de dénationalisation, les piles Saft-Mazda *restent majoritairement* détenues par le secteur plublic. La Saft conserve 15 %, la Banque Worms et divers institutionnels *acquérant au moins 36 %*. *Mais* dès l'homologation du concordat de Wonder en septembre 1986, M. Tapie entend fusionner les deux entités et détenir la majorité du nouvel ensemble. Objectif : 1,4 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1986 (contre 1,2 actuellement) et deux mille personnes (contre trois mille).

Pour M. Tapie, c'est la « *consécration* ». Jamais encore, le repreneur d'affaires en difficulté ne s'était attaqué à si forte partie. Les balances Testut ou Terraillon ne représentaient que trois cents et quatre cent cinquante personnes. Quant à Wonder, son chiffre d'affaires « piles » n'atteignait que 600 millions de francs. M. Tapie réussit, avec l'opération Saft, l'exploit de signer avec une nationalisée. Il y gagne une sorte de crédibilité officielle.

Du côté de M. Georges Pébereau, *la manœuvre n'est pas mal jouée non* plus. Officiellement, la cession des *piles grand public était incluse dans* son contrat de plan signé en 1982. *Mais comme* le document bénéficie d'une confidentialité complète, allez donc savoir... On peut constater qu'une fois de plus, la CGE se désengage d'un secteur grand public (comme pour l'électro-ménager cédé à Thomson), qui lui a coûté 80 millions de francs en 1981 et 1982, préférant les marchés professionnels, souvent captifs. Elle conserve ainsi l'activité accumulateurs et piles pour applications industrielles et militaires et reprend le secteur générateurs spéciaux de Wonder.

Reste *maintenant* à M. Tapie à prouver ses qualités d'industriel. La CGE a beau affirmer que « *le rapprochement des activités piles grand public de Wonder et de Saft aboutit à la création d'une entité industrielle française puissante et compétitive à l'échelle européenne* », elle ne cède jamais à M. Tapie que... 2 % du marché mondial. C'est bien peu pour résister aux géants américains Union Carbide (Ucar) et Dart and Kraft (Duracell).

Si le nouvel ensemble détient 70 % du marché français, c'est celui *des piles salines, en baisse constante*, les Français, tout comme les autres Européens *(le Britannique Eveready, l'Allemand Varta ou le Danois Hellessens)*, ayant pris moins vite que les Américains le virage des piles alcalines, secteur en expansion dû aux retombées civiles des programmes de la Nasa. M. Tapie pour réussir songe déjà à de nouveaux rapprochements. Notamment avec des Européens, qu'il a coiffé au poteau à deux reprises : Hellessens dans l'affaire Wonder et le Néerlandais Philips, qui aurait convoité les piles Saft-Mazda. Et pourquoi pas, à l'image de Philips et Matsushita, avec Toshiba un Japonais qui lui est familier ?

● **United Airlines recrute des pilotes non syndiqués.** – La compagnie américaine United Airlines cherche à recruter à titre permanent des pilotes de ligne pour remplacer des équipages qui se sont mis en grève le 17 mai. Le syndicat des pilotes a appelé ceux-ci à cesser le travail, pour la première fois depuis *trente-quatre ans*, afin de s'opposer au projet de la direction de diminuer les salaires d'embauche et de ralentir la progression des rémunérations en cours de carrière. Les piquets de grève mis en place par les pilotes semblent avoir été efficaces puisque moins d'un cinquième des vols programmés a pu être assuré depuis trois jours. – *(AFP., Reuter, AP.)*

● **Pepsi Co vend Wilson Sporting Goods à Wesray Sporting Goods.** – Le groupe américain Pepsi Co *(boissons sucrées, restauration rapide)* vend sa filiale Wilson Sporting Goods à un autre groupe américain spécialisé dans les articles de sport. Wilson ne représentait en 1984 que 3 % du chiffre d'affaires de Pepsi Co (7,7 milliards de dollars) ; *Wesray Sporting Goods fait* partie du groupe Wesray Capital Corp, qui a acheté au cours des dernières années quatorze sociétés, et représente aujourd'hui un chiffre *d'affaires annuel de 6 milliards* de dollars. – *(AFP)*.

SOCIAL

Les prestations familiales depuis 1970 : une évolution disparate

La politique des prestations familiales *depuis 1970* n'a connu ni vraie continuité ni vraies ruptures : telle est la conclusion assez paradoxale d'une étude menée récemment par la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) (1), en suivant jusqu'en 1984 les prestations par catégories de familles, selon le nombre d'enfants, les ressources du ménage (2) et selon que les deux *parents travaillent ou un seul*.

Sur les quatorze années, en effet, vingt des trente-cinq familles-types *étudiées (représentant 57,5 %* des familles recevant des prestations) ont gagné en pouvoir d'achat ; 18,5 % seulement des familles ont perdu plus de 10 % de pouvoir d'achat. Mais peu de familles ont vu leurs prestations progresser plus vite que le salaire moyen : globalement, les jeunes couples (ayant un enfant de moins de trois ans), les ménages à revenus moyens, ceux à deux revenus.

Peut-on y voir les priorités réelles et durables de la politique familiale ? En regardant l'évolution de plus près, on découvre des résultats beaucoup plus disparates : les catégories qui ont tiré le plus de bénéfice de la revalorisation des prestations depuis 1970 sont les familles modestes avec trois ou quatre enfants, les familles de deux enfants à deux revenus et ressources élevées... et, champions toutes catégories, les jeunes couples avec un enfant de moins de trois ans, ayant deux revenus et des ressources moyennes. Dans cet inventaire à la Prévert, on ne découvre qu'une seule constante : l'attention portée aux jeunes couples, ce qui montre que les socialistes *n'ont pas innové en* créant l'allocation au jeune enfant.

Les brusques rattrapages qui ont interrompu une tendance générale à l'effritement sur l'ensemble de cette période n'ont concerné qu'une partie des prestations – et donc des familles, – et ont parfois pénalisé certaines catégories. Seul le relèvement intervenu en 1981-1982 a touché la plupart des familles. *Mais il* a été suivi par une période de rigueur qui a atteint tout le monde, la perte de pouvoir d'achat allant de 1,2 % à 9,1 % en 1984.

Les épisodes les plus marquants de cette évolution complexe ont été *ceux de 1972, 1978, 1980 et 1981*. En 1972, la réforme de l'« allocation de salaire unique » n'a favorisé que les jeunes couples très modestes ayant un enfant âgé de moins de trois ans – donc pour une brève durée – ou quatre enfants. En 1978, la création du « complément familial », remplaçant plusieurs allocations pour les familles ayant un enfant jeune ou trois enfants, au-dessous *d'un certain plafond de ressources*, a particulièrement profité aux ménages à deux revenus et ressources moyennes. Elle a, en revanche, pénalisé les familles de taille réduite qui ne comptaient pas d'enfants de moins de trois ans.

En 1980, la prime à la troisième naissance devait accentuer l'avan*tage accordé aux familles « nombreuses »*. En 1981-1982, enfin, le relèvement de la base mensuelle des allocations familiales et de l'« *allocation logement* » (dont le pouvoir d'achat avait beaucoup baissé entre 1974 et 1980) a été à nouveau particulièrement bénéfique aux familles modestes, aux ménages à deux revenus, et aux couples avec deux enfants...

Cinq itinéraires

Au *total, sur les quatorze années*, on voit se dessiner cinq itinéraires principaux :

1) **Une hausse constante du pouvoir d'achat** pour les familles avec *un, deux ou trois enfants, dont un de* moins de trois ans ayant un seul revenu et des ressources modestes (16,2 % de l'effectif total des familles) ; pour celles avec quatre enfants, un seul revenu et des ressources modestes (5,1 % de l'effectif) ; enfin, pour celles avec un seul enfant de moins de trois ans, deux revenus et des ressources moyennes (6 % des *familles*). *Ces* dernières sont de loin les plus grands bénéficiaires de la période (leur pouvoir d'achat a presque été multiplié par 6), mais, pour chacune, cet avantage a été bref, par définition.

2) **Une stagnation jusqu'à 1978, et une *progression ensuite*** pour les familles de deux, trois ou quatre enfants *avec deux revenus et* des ressources élevées (8,5 % de l'effectif) et pour celles ayant trois enfants de plus de trois ans, des ressources modestes et un seul revenu (10,7 % des familles).

3) **Une stagnation du pouvoir d'achat jusqu'en 1972, suivie d'une baisse jusqu'en 1977, puis d'une remontée après 1978,** essentiellement pour les familles à ressources moyennes et *deux revenus (5 % des* familles) ayant trois enfants ou deux enfants dont un de moins de trois ans (5,4 %) ;

4) **Une stagnation générale du pouvoir d'achat, avec une période de baisse entre 1978 et 1981** pour *celles avec deux enfants* de plus de trois ans, ayant un seul revenu et des *ressources modestes (19,7 % de l'effectif)*.

5) **Une baisse continue** essentiellement pour les familles de deux, trois ou quatre enfants de plus de trois ans avec un seul revenu, des ressources moyennes et élevées *(8,9 % des familles) et pour celles* avec deux enfants de plus de trois ans, deux revenus et des ressources moyennes (9 % de l'effectif) : cette catégorie est l'une des plus défavorisées, puisque son pouvoir d'achat en 1984 n'arrive qu'aux deux tiers de celui de 1970.

GUY HERZLICH.

(1) A paraître dans la prochaine *Lettre CAF*.

(2) Sont considérés comme « modestes » les revenus mensuels inférieurs à 7 141 francs par mois pour un enfant, 8 569 francs pour deux ; « moyens », ceux compris entre ces chiffres et 11 114 francs pour un enfant, 12 830 francs pour deux ; « élevés », ceux supérieurs à ces chiffres.

SYNDICATS MÉDICAUX ET CAISSES D'ASSURANCE-MALADIE VONT DEMANDER UN REPORT POUR LA CONVENTION 1985

A l'issue de leur réunion du lundi 20 mai, les caisses d'assurance-maladie et les syndicats médicaux vont demander au ministre des affaires sociales un délai pour achever les négociations en vue de la prochaine convention : celle signée en 1980 s'achève le 5 juin prochain. Mais la durée du délai n'est pas *encore fixée*.

Pour leur *part*, les *organisations* de médecins ont demandé un report *de quatre ou cinq mois*, a indiqué à la sortie de la réunion M. Jacques Beaupère, président de la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), pour « *améliorer* » le projet de convention sur le « *bon usage des soins* » (les médecins souhaitent ne pas être les seuls concernés), définir plus précisément *des modes de coopération* avec les caisses d'assurance-maladie sur les *soins gradués à domicile*, la prévention et l'éducation sanitaires, obtenir des moyens de promotion des praticiens et de revalorisation des actes médicaux. Enfin, elles voudraient disposer d'un délai pour soumettre le projet final à leur « base ».

Ce report implique, si le ministre des affaires sociales l'accepte, une prorogation de la convention en vigueur.

D'autre part, les deux organisations médicales ont refusé après réflexion la limite de 4,5 % d'augmentation des tarifs imposée par le gouvernement pour 1985. Elles ont proposé des augmentations de plus de 21 %, correspondant, selon M. Beaupère, à « *la valeur que doivent avoir les actes médicaux* ». Elles ont ainsi pris le risque que la revalorisation prévue le 1er juin soit retardée, préférant « *payer le prix de la dignité quitte à perdre du temps et des sous* ».

SELON UNE ÉTUDE DE L'INSEE

La France a perdu 234 000 emplois en 1984

En 1984, la France a perdu 234 000 emplois, dont 197 000 salariés des secteurs marchands non agricoles, relève l'INSEE dans une étude publiée dans sa revue *Economie et Statistiques* (no 176, avril *1985*). *Le rythme de diminution des* effectifs (– 1 %) poursuit la tendance observée depuis 1982. Les emplois industriels continuent de baisser (– 150 000), tout comme ceux du bâtiment (– 70 000), et les emplois du tertiaire, dans les services marchands ou non marchands, ne connaissent plus les mêmes taux *de développement*.

Comme les années précédentes, la dégradation du marché du travail s'explique par une « *divergence des rythmes d'évolution* » entre la légère progression de la production (+ 2 % en 1984, + 1,6 % pour la *production manufacturière*), la faible réduction de la durée du travail (– 0,3 %) et la *forte augmentation* des gains de productivité (+ 3,8 % pour l'ensemble des branches marchandes, + 5,3 % pour l'industrie sans le bâtiment).

Si la croissance de la productivité, notent les auteurs, M. Olivier Marchand et Mme Elisabeth Martin-Le Goff, résulte essentiellement de l'« *ajustement des effectifs occupés* », et donc des restructurations, ils envisagent également qu'elle puisse être due à la « *disparition des entreprises les moins performantes* » (25 000 faillites en 1984 contre 23 000 faillites en 1983 *et 20 000 en 1982)*.

En raison du traitement social, les suppressions d'emploi ne se traduisent pas forcément, observent-ils encore, par des licenciements suivis de chômage. Les préretraites, les aides au retour, à la formation ou au reclassement, sont intervenues comme autant de moyens de compenser les *conséquences des pertes d'effectifs*.

Les mesures d'âge ont eu pour effet de diminuer la population active des plus de cinquante-cinq ans d'environ 120 000 personnes entre mars 1983 et mars 1984. Le recul de l'âge d'entrée en activité a différé, pen*dant le même temps, la venue* de 95 000 jeunes, et les autres formules *du dispositif jeunes* auraient prolongé la tendance sur toute l'année 1984.

Parallèlement, le développement de l'emploi féminin, constant depuis des années, s'est ralenti, pour n'augmenter que de 80 000 femmes actives *entre mars 1983 et mars 1984*. Quant à la croissance démographique, atténuée par la baisse des taux d'activité, elle a entraîné une progression de 200 000 actifs, qui sera plus faible à partir de 1985. Au total, et jusqu'en mars 1984, la population active aurait augmenté de 40 000 personnes. Une accélération se serait produite depuis, les effets des mesures prises pour les salariés *âgés s'estompant, et ce malgré* la progression des FNE (117 000 à fin 1984, 84 0000 à fin *1983*).

Sur l'année, le chômage a frappé 300 000 personnes de plus (+ 13,1 %), avec deux caractéristiques importantes. Chez les moins de vingt-cinq ans, les plus touchés sont ceux qui viennent pour la première *fois sur le marché du travail* (+ 21 % en un an). Longtemps épargnés, les hommes de vingt-cinq à quarante-neuf ans ont été les victimes des opérations de restructurations industrielles avec une progression du chômage de 17 % (+ 15 % *chez les femmes* du même âge). En conséquence, les ouvriers qualifiés *représentent 25 % des chômeurs*, quand ils ne figuraient que pour 16 à 18 % dans les comptes d'avant 1981. Les licenciements économiques, avec 430 000 dans l'année, atteignent un niveau record.

Comparée aux pays étrangers, « *la situation de la France apparaît déphasée depuis 1980* », observe l'INSEE. La situation de l'emploi était stable en France en 1982 et 1983, elle s'aggravait à cette époque dans plusieurs pays, comme la RFA ou les Etats-Unis. En 1984, la plupart *des pays connaissaient un ralentissement ou une amélioration, tandis que la* France voyait son marché du travail se détériorer. A la moitié de l'année, le chômage touchait 10 % de la population active.

A. Le.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	9,3425	9,3440	+ 180	+ 195	+ 330	+ 360	+ 890	+ 990
$ can.	6,7665	6,8219	+ 42	+ 63	+ 67	+ 103	+ 183	+ 278
Yen (100)	3,7340	3,7361	+ 120	+ 130	+ 228	+ 245	+ 701	+ 749
DM	3,0501	3,0516	+ 118	+ 128	+ 228	+ 243	+ 688	+ 732
Florin	2,7005	2,7017	+ 67	+ 74	+ 131	+ 144	+ 436	+ 473
F.B. (100)	15,1492	15,1541	+ 144	+ 193	+ 252	+ 350	+ 752	+ 1012
F.S.	3,6204	3,6224	+ 153	+ 167	+ 288	+ 308	+ 869	+ 938
L. (1 000)	4,7690	4,7722	– 100	– 78	– 195	– 159	– 674	– 584
£	11,9257	11,9370	– 294	– 238	– 507	– 422	– 1 222	– 1002

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 5/8	7 7/8	7 11/16	7 13/16	7 13/16	7 15/16	8 1/8	8 1/4
DM	5 3/8	5 5/8	5 3/8	5 1/2	5 7/16	5 9/16	5 1/2	5 5/8
Florin	7 5/8	7 7/8	6 15/16	7 1/16	6 7/8	7	6 3/4	6 7/8
F.B. (100)	9	10	8 7/8	9 1/8	9	9 1/4	9 1/8	9 3/8
F.S.	3 1/2	4 1/2	5	5 1/8	5 1/16	5 3 16	5 1/8	5 1/4
L. (1 000)	12	12 3/4	11 7/8	12 3/8	12 1/8	12 1/2	12 3/4	13 1/8
£	12 1/2	12 3/4	12 5/8	12 3/4	12 9/16	12 11/16	12 1/4	12 3/8
F. franç.	9 7/8	10 1/8	9 15/16	10 3/16	9 15/16	10 3/16	10 1/16	10 5/16

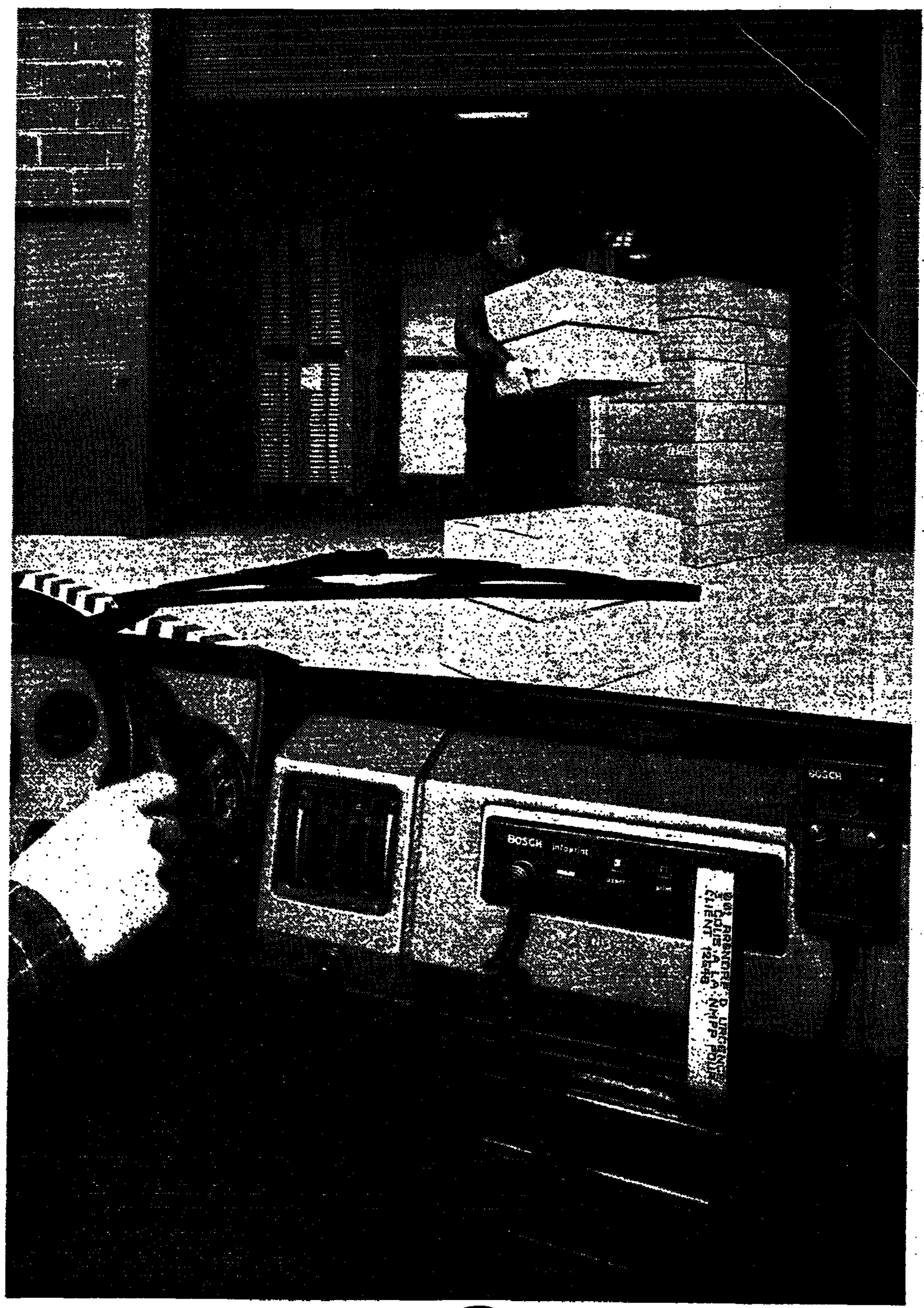
Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

● **Convention de formation entre l'Etat et le secteur du bâtiment.** – A l'occasion de son tour de France de la formation, M. Michel Delebarre, ministre du travail, a signé, le 20 mai à Rennes, une convention nationale avec le groupement professionnel paritaire pour la formation professionnelle continue dans les industries du bâtiment et des travaux publics (GFC-BTP). Cette convention, qui s'accompagnera d'accords régionaux, est *d'une durée de* cinq ans et permettra la formation de huit mille salariés dès *cette année*. L'Etat consacrera 45 millions de francs par an et la profession 150 millions de francs. – *(Correspondance.)*

LA PROPORTION DE SALARIÉS PLAFONNE DANS LA POPULATION ACTIVE

L'augmentation de la proportion des salariés dans la population active avait été une donnée constante depuis l'après-guerre. La crise et le chômage ont interrompu cette évolution, observe l'INED (Institut national d'études démographiques) dans son bulletin mensuel *Population et sociétés* de mai 1985. De 1968 à 1975, la proportion était passée de 76 % à 82 % de salariés parmi les actifs ayant un emploi. En 1982, ils étaient 83 %. Par rapport à la population active, la proportion était de 74 % en 1968, de 79 % en 1975 et de 76 % en 1982. La forte décroissance du salariat privé s'accompagne de deux phénomènes : la progression impressionnante du salariat public (5,7 millions) et le développement du travail indépendant.

Grâce à Bosch, les livreurs arrivent plus vite si on leur écrit.



Aujourd'hui, toutes les voitures équipées de radiotéléphone peuvent recevoir des télex, grâce à l'imprimante Infoprint de Bosch. L'Infoprint enregistre les messages sans délai, sans erreur, même si le destinataire est absent.

Quand l'information arrive à coup sûr, sans risques de mauvaise interprétation du message ou d'interférence sur la ligne téléphonique, les colis arrivent toujours à bon port.

Si les camionnettes des messageries sont équipées d'un Infoprint, la rapidité et la sécurité des livraisons sont considérablement améliorées.

Le message est d'abord tapé par le central comme un telex. Il s'achemine ensuite, par le canal du radiotéléphone, jusqu'au récepteur placé dans la voiture qui l'imprime aussitôt, à la vitesse de 96 signes par seconde.

Le destinataire, averti par le "bip-bip" d'un mini récepteur portatif, sait qu'un message l'attend, écrit noir sur blanc. Les erreurs de compréhension ne sont plus possibles. Ni les discussions, ni les pertes de temps.

Bien sûr, il peut arriver que le canal soit occupé ou que le récepteur soit débranché. Dans ce cas, le terminal mémorise l'appel et le transmet automatiquement dès que le canal se libère ou sitôt le récepteur rallumé.

Aujourd'hui avec l'Infoprint, les chauffeurs savent précisément, dès qu'ils montent dans leur voiture, où enlever et livrer leurs marchandises. Une trace écrite évite les erreurs et les malveillances.

Le Groupe Bosch en France.

En 1899, 13 ans après la création de la société mère en Allemagne, Robert Bosch a ouvert une agence commerciale à Paris, et en 1905, le 1er atelier de fabrication de produits Bosch en France.

Aujourd'hui, parmi les 116 pays où le groupe Bosch exerce ses activités devenues largement diversifiées, la France occupe toujours une place prépondérante, tant en termes d'échanges commerciaux que d'investissements.

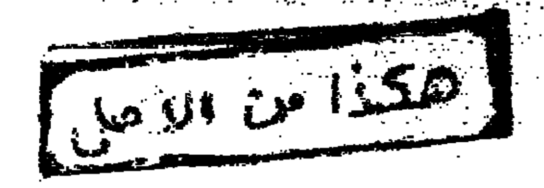
- 4500 personnes
- 5 usines (Rodez-Vénissieux-Caen-Bonneville-Rumilly).
- 4,2 milliards de chiffre d'affaires
- 0,9 milliard réalisé en exportation directe et 0,4 milliard d'achats de Robert Bosch GmbH en France.

Principales activités

- Automobile : équipements électriques, électroniques, essence et diesel
- Electroménager
- Autoradios, TV couleur, magnétoscopes Blaupunkt
- Electronique médicale
- Machines d'emballage
- Outillage électrique et pneumatique
- Photo, cinéma, vidéo Bauer
- Produits et technologie pour l'industrie
- Télécommunication, radiotéléphone.



Pour toutes informations : Robert Bosch (France) S.A.
32, Avenue Michelet
93404 Saint Ouen
Tél. : 251.92.33



ÉNERGIE

EN ASSOCIATION AVEC UN HOMME D'AFFAIRES DU QATAR

Charbonnages de France se lance dans le négoce pétrolier

Après plus d'un an de discussions, parfois houleuses avec les pouvoirs publics, Charbonnages de France, jusqu'ici cantonné dans la production et la transformation de la houille, va enfin pouvoir se lancer *dans le négoce international* de charbon et de pétrole brut. Pour ce faire, le groupe français va s'associer avec un homme d'affaires du Qatar, M. Ahmed Manaï, qui, entre autres activités (import-export, immobilier), possède une petite société de négoce de brut, Comoil.

CDF et M. Manaï vont constituer une société commune « off-shore ». Dotée d'un capital initial de 10 millions de dollars (environ 100 millions de francs) *réparti à parts* égales entre les deux associés, cette société, dont les bureaux seront à Londres, sera spécialisée dans le négoce de brut et dirigée par un professionnel, M. Jonathan Gardner, qui vient d'être engagé. Elle sera également présente dans le négoce international du charbon.

CDF apportera en effet la part – minoritaire – qu'il détient dans le capital de la CTC (Coal Trading Corporation), une petite société qui *a négocié de 1980 à 1984* quelque 8,5 millions de tonnes de charbon sur le marché international – en dehors de la France. Le capital de cette société est actuellement réparti entre CDF (pour 28 %), l'ATIC (Association technique de l'importation charbonnière), pour 28 % également, deux banques françaises (BNP et BFCE) et deux sociétés étrangères : l'ICF, filiale du National Coal Board britannique, et Kangra, groupe charbonnier sud-africain. Le capital sera légèrement modifié, d'une part pour regrouper les intérêts français au sein d'une société holding, et, d'autre part, pour donner à la nouvelle société commune CDF-Manaï une part plus importante. La Coal Trading Corpo*ration sera dirigée par M.* Michel Guy, directeur des approvisionnements de l'ATIC et ancien chef du service des approvisionnements de la Dhyca (Direction des hydrocarbures du ministère de l'industrie).

Ces initiatives sont l'aboutisse*ment de nombreux mois de discus*sions entre les pouvoirs publics et le directeur général de Charbonnages de France, M. Michel Hug, dont l'ambition affichée est de donner à *CDF* une *vocation internationale et* de diversifier ses activités, notamment vers le négoce, afin de compenser la baisse inévitable et prévue de la production charbonnière en France. Elles mettent fin également à la querelle qui opposait CDF et l'ATIC *autour du contrôle de la* Coal Trading Corporation, le premier obtenant, comme il le souhaitait, une part prépondérante du capital, le second en conservant la direction effective.

L'entrée de Charbonnages de *France dans le négoce international* soulève néanmoins un certain nombre de questions. Cette activité s'est vivement développée depuis quelques années, tant dans le pétrole que dans le charbon, du fait de la croissance du marché au jour le jour, aux *dépens des contrats* à moyen et à long terme qui, jadis, régissaient la quasi-totalité des échanges. Actuellement, la part des transactions « spot », au jour le jour est estimée à près de *50 % du total* pour le pétrole et à 10 % pour le charbon. Mais si *certains intermédiaires ont pu*, notamment dans le secteur pétrolier, réaliser d'énormes profits, donnant parfois naissance à des sociétés spécialisées très importantes (Mark Rich, Philip Brothers, *Transworld* oil, Gatoil, etc.), le négoce pétrolier connaît depuis deux ans des difficultés. Elles sont liées à la baisse du cours du brut et à la place de plus en plus importante prise sur le marché spot par les compagnies pétrolières, dont la plupart *ont développé des* activités de négoce. De nombreuses sociétés, qui s'étaient imprudemment lancée dans des opérations spéculatives, ont fait faillite.

Des ambitions limitées

Il n'est donc pas évident que cette nouvelle activité, qui emploie d'ailleurs des effectifs très réduits, soit pour CDF une source de profits *garantis, ce d'autant* que le groupe français pas plus que son partenaire ne bénéficient d'une grande expérience dans ce domaine. M. Ahmed Manaï, a, certes, une longue pratique du négoce international, *mais il* est plutôt spécialisé jusqu'ici dans le *commerce général de* produits divers, plutôt que dans le pétrole, qui reste l'apanage au Qatar de la Compagnie nationale et de la famille dirigeante.

L'association de CDF avec des intérêts qataris n'est pas surprenante, les liens entre le groupe et le Qatar étant anciens : CDF-chimie (filiale à 61,2 % de CDF) a participé à la construction au Qatar du complexe pétrochimique d'UMM Saïd, *inauguré en 1981, et détient* 16 % du capital de la Qatar Petroleum Company. L'émirat pétrolier a par ailleurs apporté à CDF-Chimie un appui financier pour la construction de sa propre plateforme pétrochimique à Dunkerque.

Le renforcement envisagé des liens entre CDF et sa filiale chimique, dont la gestion restait jusqu'ici indépendante, pourrait permettre en outre au groupe charbonnier de prendre place dans *le commerce* pétrolier en France, puisque CDF-chimie, qui transforme et importe du brut, est titulaire d'une licence d'importation dite A 10. C'est peu dire toutefois que les groupes pétroliers présents en France voient d'un *mauvais œil l'irruption possible* d'un nouvel arrivant sur un marché difficile et déjà largement engorgé. Il ne sera donc pas facile à CDF de s'imposer dans ce domaine nouveau, où *il ne possède ni l'expérience ni le* poids des grands opérateurs traditionnels. Il est vrai que ses ambitions et sa mise de départ demeurent jusqu'ici limitées.

VÉRONIQUE MAURUS.

CONJONCTURE

LE REMBOURSEMENT PAR ANTICIPATION D'UNE PARTIE DE LA DETTE EXTÉRIEURE DE L'ETAT

Une lettre de M. Bérégovoy

A la suite de notre article sur le remboursement anticipé d'une partie de la dette extérieure de l'État (le Monde *du 17 mai), M. Pierre Bérégovoy nous a adressé une lettre dont nous publions ci-dessous l'essentiel :*

« ... M. Vernholes écrit qu'il faudra réemprunter pour financer ce remboursement. L'auteur confond, en effet, *les besoins de financement* qui peuvent se manifester pour des raisons commerciales ou pour couvrir un éventuel déficit de la balance des paiements *avec les avoirs de change* sur lesquels s'impute le remboursement du capital de la dette.

» Notre capacité à rembourser dépend du niveau de nos avoirs. La bonne santé du franc, conséquence des résultats économiques obtenus et de la confiance des investisseurs étrangers, nous a permis de constituer des réserves importantes que nous pouvons utiliser pour réduire notre endettement extérieur. Cet allégement diminuera d'autant la charge d'intérêt pour les années à venir et, par voie de conséquence, le poids que celle-ci fait peser sur la balance des paiements courants.

» Il est donc erroné de dire que les entreprises publiques compenseront par des emprunts extérieurs ce que l'État aura remboursé par anticipation : le programme 1985 d'emprunts à l'étranger des entreprises publiques a été arrêté en début d'année en fonction de leurs besoins de financement et en concertation avec leurs dirigeants. Il ne sera *donc en rien* modifié par la décision qui a été prise le 15 mai de rembourser par anticipation une partie de l'euro-crédit de 1,4 milliard de dollars contracté en 1983 auprès de la Communauté économique européenne. En effet, ce remboursement sera financé par prélèvement sur nos réserves de change, qui se sont très sensiblement accrues depuis le début de l'année.

» Par ailleurs, je suis très attaché à l'objectif d'allégement du service de notre dette extérieure. A cet effet, un grand nombre d'entreprises ont d'ores et déjà procédé, en accord avec mes services, à des opérations de refinancement permettant de réduire sensiblement le coût de leurs emprunts et la charge qui en résulte pour leur compte d'exploitation. Cette politique a été menée activement avec la prudence nécessaire. Elle a permis aux emprunteurs de tirer parti des bonnes conditions du *marché* et de l'excellente tenue de la signature française.

» A ces opérations s'ajoutent les aménagements de contrats négociés directement entre prêteurs et emprunteurs qui ont pour but d'améliorer les conditions d'opérations existantes sans entraîner de mouvement de fonds.

» L'ensemble de ces opérations ont porté sur des montants significatifs : 28,2 milliards en 1984 et près de 30 milliards au cours des cinq premiers mois de 1985. »

[Pour alléger le coût de sa dette extérieure, l'État avait le choix entre réaménager celle-ci (rembourser et réemprunter aux conditions plus favorables que permet actuellement le marché) ou rembourser définitivement en tirant sur nos réserves de change. Le gouvernement a choisi la seconde solution, nous indique M. Bérégovoy. C'est une information.

Le ministre donne une autre information intéressante, concernant celle-là les emprunts extérieurs des grandes entreprises qui ont déjà procédé à des opérations de refinancement à hauteur, presque, de 60 milliards de francs depuis un an et demi.

***Critiqué pour une gestion trop passive de la dette*, M. Bérégovoy fournit d'utiles éléments de réflexion.**

Sur le fond, les pouvoirs publics ont probablement d'autres raisons que celles avancées par M. Bérégovoy de tirer sur nos réserves de change pour rembourser par anticipation une partie de la dette de l'État. Car s'il est vrai que ces réserves sont maintenant appréciables (plus de 12 milliards de dollars), celles-ci sont en partie instables : elles résultent de taux d'intérêt plus élevés en France qu'en RFA et non d'excédents commerciaux (notre balance reste déficitaire) ou des services.

La décision de tirer sur nos réserves apparaît comme une sorte de bonne manière faite à la vertueuse Allemagne (dont la balance commerciale et celles des paiements courants sont très excédentaires), victime depuis plusieurs semaines de fuites de capitaux attirés par les taux d'intérêt français.]

A. V.

SELON L'INSTITUT DE CONJONCTURE DU PATRONAT

Le commerce extérieur de la France va rester déficitaire

La fragilité du commerce extérieur de la France continuera de poser pendant longtemps encore de redoutables problèmes à nos gouvernements, et la politique économique actuelle devra être poursuivie, voire rendue plus sévère, si le cours du dollar restait élevé. Tel est le jugement porté par l'IPECODE (1), l'institut de conjoncture du patronat, dans sa dernière analyse de la situation.

Le dollar restant ce qu'il est, la production intérieure (PIB marchand) augmenterait de moins de 1 % cette année (0,9 % exactement), avec cependant une nette amélioration en fin d'année. L'investissement croîtrait de 0,3 % seulement et la consommation des *ménages de 1,5 %*. Le commerce extérieur serait déficitaire de 14 milliards de francs, et les prix de détail augmenteraient de *5,3 %* entre le début et la fin de l'année (*+ 5,9 % en moyenne annuelle*). Compte tenu des mesures prises (TUC et formation), le nombre de demandeurs d'emploi *« pourrait ne pas dépasser 2,5 millions en fin d'année. »*

Si le dollar baissait, *le déficit* du commerce extérieur pourrait être limité à *6* milliards de francs cette année et les prix de détail augmenteraient de moins de 4,9 % en glissement.

Pour l'année prochaine, les choses évolueraient assez différemment selon que le dollar resterait à son *niveau actuel* ou baisserait.

L'IPECODE estime qu'un réajustement des parités se produira au sein du SME, qui verra notamment le franc dévalué par rapport au DM. Ce réajustement se produirait au deuxième trimestre de 1986 si le dollar restait cher, mais pourrait intervenir dès cette année si la monnaie américaine fléchissait. La dévaluation du franc par rapport au DM serait de 9 % dans le premier cas et de 7,5 % à 8 % *dans* le second.

Le déficit du commerce extérieur resterait de l'ordre d'une vingtaine de milliards l'année prochaine avec un dollar aux environs de 10 F (incluant les conséquences du réajustement franc-DM). Mais la croissance *serait nettement plus forte* (+ 2,6 %), de même que les investissements (+ 4,1 %) et la consommation des ménages (+ 2,7 %). Les prix augmenteraient de 4,6 % entre le début et la fin de l'année (2).

La France pourrait-elle supporter un nouveau *déficit* de ses échanges extérieurs l'année prochaine ? Manifestement, l'IPECODE ne le pense pas qui parle de mesures correctrices pour réduire ou annuler le déficit. Un nouveau coup de frein qui ralentirait la croissance et la ramènerait *à moins de 2 %*. Difficile de concilier activité plus forte et assainissement.

(1) Institut de prévisions économiques et financières pour le développement des entreprises.

(2) L'accélération de la croissance, en 1986, s'expliquerait principalement par la petite relance qui va jouer dès la fin de cette année par le biais de la baisse des impôts et des prélèvements sociaux.

SOCIÉTÉ LES EMPLOYÉS DU « MONDE »

L'assemblée générale ordinaire de la société Les employés du Monde se tiendra

MARDI 28 MAI 1985

à 15 heures

5, rue des Italiens, 75009 Paris

à la cantine

ORDRE DU JOUR

Rapport du conseil d'administration.
- Rapport financier.
- Résolutions proposées au vote de la SARL *le Monde*.
- Approbation du plan de redressement et de relance de la SARL *le Monde*.
- Questions diverses.

ÉTRANGER

La visite du premier ministre turc au Japon

De grandes ambitions économiques

Ankara. – Accompagné de quelque soixante-dix patrons de grosses entreprises, le premier ministre turc, M. Ozal, effectue depuis le 19 mai une visite officielle de trois jours au Japon. Ce séjour s'inscrit dans le cadre de la *« diplomatie multidimensionnelle »* d'Ankara, fidèle membre de l'OTAN, mais qui a réussi ces dernières années une percée importante dans les pays islamiques, tout en améliorant ses relations avec le bloc soviétique.

De notre correspondant

Toutefois, l'ouverture sur le Pacifique a surtout des ambitions économiques. Au cours de ses entretiens avec son homologue japonais, M. Nakasone, et de contacts directs *avec les milieux industriels nippons*, M. Ozal, représenté en samouraï en quête de marchés dans les journaux turcs, ne cessera de souligner les avantages que son pays, à cheval entre l'Europe et le Moyen-Orient, offre aux investisseurs étrangers.

Les placements japonais en Turquie ne représentent que 0,1 % du *total des investissements étrangers*. Pour leur part, les échanges commerciaux, *ne sont pas seulement* très faibles avec un volume global de 356 millions de dollars en 1984, mais aussi largement déficitaires pour Ankara qui n'a exporté que 49 millions de dollars de marchandises vers Tokyo.

Certes, les Turcs, qui arrivent à vendre près de 1 milliard de dollars tant à l'Iran qu'à l'Irak, *leurs voisins* immédiats, savent que le Japon *« est bien loin »*. En revanche ils demeurent optimistes quant aux chances d'attirer de nouveaux et substantiels investissements japonais. D'abord pour des raisons politiques : les Japonais, dépendant pour près de 70 % du Golfe pour leurs importations de pétrole, sont devenus plus conscients du poids de la Turquie, stable et surtout jalousement neutre dans les conflits interarabes.

Ensuite, bons alliés de Washington et très méfiants à l'égard des visées soviétiques dans la région, MM. Ozal et Nakasone, responsables politiques issus du secteur *privé, ont à l'évidence des préoccu*pations communes. Enfin le marché turc de cinquante millions de consommateurs est assez attrayant.

Sur le Bosphore

Ainsi les firmes nipponnes réussissent à enlever fréquemment d'importants appels d'*offres internationaux*. Il en a été ainsi tout récemment de celui concernant la construction d'un deuxième pont sur le Bosphore, au grand dam de la société britannique qui avait réalisé le premier ouvrage il y a douze ans.

Les Japonais, qui avaient accordé quelque 350 millions de dollars de crédits à la Turquie ces cinq dernières années, se proposent de les *porter à un niveau beaucoup plus* important. Pour leur part, les indus*triels nippons* sont décidés à brandir leur pavillon dans la région : déjà les *camionnettes Suzuki montées* dans une usine d'Istanbul sillonnent les routes turques, tandis que les voitures Mitsubishi concurrencent sérieusement les voitures européennes. Enfin les banques japonaises espèrent venir bientôt s'établir *en Turquie, tandis que déjà* la Mitsui s'est associée avec la Chemi*cal Bank américaine* pour créer un établissement avec les Turcs.

De son côté, Ankara *espère* marier la technologie, les capitaux et le dynamisme japonais aux matières premières, à la main-d'œuvre et aux facilités de l'infrastructure turque. Ayant reçu la bénédiction américaine, depuis quelques années déjà, *pour se montrer actifs* sur le plan diplomatique, parallèle*ment à leur percée* économique au Moyen-Orient, les Japonais ne bouderont vraisemblablement pas l'invitation turque. Mais cela prendra quelque temps, reconnaît-on volontiers à Ankara.

En attendant, les Japonais proposent de nettoyer l'air pollué de la capitale, un vrai *« cauchemar »* pendant l'hiver. De plus, à l'issue de la visite de délégations japonaises en 1984, les *entrepreneurs* nippons se sont déclarés intéressés par la construction de six hôtels cinq étoiles sur le Bosphore..., des terrasses desquelles on pourrait vraisemblablement apercevoir le deuxième pont, point de jonction entre l'Europe et l'Asie mineure.

ARTUN UNSAL.

La Chine découvre la gestion

Pékin. – Une véritable enquête vient d'être faite dans la capitale pour connaître les goûts des consommateurs. Par groupe de six, des étudiants ont interrogé *les clients du grand magasin de la* rue Wangfujing , le Baihuodalou (littéralement « le grand bâtiment aux cent produits »). Ils leur ont demandé leur avis sur les produits, sur les services, sur ce qu'ils souhaiteraient y trouver qui *n'y serait pas. Une vraie* première....

Ce genre d'enquête ne s'était jamais fait. De même que l'on n'a jamais enseigné vraiment la gestion. *La CEE a proposé d'y remédier* en organisant une formation de cadres d'entreprise d'Etat. Au bout de deux ans d'études entrecoupées de stages sur le terrain, la première promotion de trente-cinq élèves recevra mi-1986 un diplôme de MBA (gestion des entreprises) décerné sous le contrôle de la Fondation européenne pour le développement de la gestion (1). Les nouveaux diplômés *partiront ensuite* quelques mois en Europe parfaire leur expérience dans des entreprises. L'enseignement est donné en anglais par des professeurs venus des pays du Marché commun. En fin de scolarité, les stagiaires apprendront le français ou l'allemand.

De notre correspondant

Chiffre d'affaires et profit

Ces stagiaires, nous a expliqué M. Max Boiseau, doyen de l'école de gestion installée à Pékin sous l'égide de la fondation européenne, ont entre trente et quarante ans, des diplômes universitaires et de cinq à dix ans d'expérience. Ils ont dû apprendre *l'anglais de manière* intensive pendant six mois. Le but de ce programme de cinq ans, sous l'égide de la commission économique d'Etat, est de donner à des cadres *jusqu'à présent coupés du* reste du monde, les bases théoriques de la gestion. Il est aussi de leur apprendre à les appliquer concrètement.

D'autres projets occidentaux commencent également de voir le jour : américain à Dalian, en coopération avec l'université de Buffalo, japonais à Tianjin, canadien à Chengdu, allemand. Mais de programme chinois dans ce domaine, point.

Nous avons assisté aux premiers rapports de fin de stage. Le chef d'un groupe nous a raconté les difficultés que lui avait faites la *société pétrolière d'Etat pour le* laisser suivre les cours. C'est souvent le cas pour les usines qui ont peur de perdre des éléments valables. Il a fallu les pressions de la commission économique d'Etat pour qu'il puisse obtenir un congé. *« Nous avons découvert beaucoup de concepts. Tout d'abord le marketing. Mais aussi les prix à la production, la gestion de la comptabilité, l'analyse des coûts, des profits et du volume »*, nous a-t-il ; *« la comptabilité est notre point faible »*, a ajouté un autre interlocuteurs.

« Nous manquons de formation en gestion avancée, d'informations sur les entreprises, nous ont dit les stagiaires, après une semaine dans une usine de *machines-outils. « Il est très difficile d'obtenir des chiffres précis. Parfois on ne veut pas nous les donner, parfois aussi ils n'existent pas. Et nous ne pouvons nous permettre d'offenser le directeur en les lui réclamant. »*

« Quand ils sont arrivés, raconte un professeur, *ils avaient le visage fermé, répondaient oui à n'importe quelle question ». « Aujourd'hui, après quelques mois, ils présentent des exposés de groupe avec graphiques, et montrent qu'ils ont découvert le sens critique. » « Ils ne savaient même pas au début ce qu'était le chiffre d'affaires. Le seul terme qu'ils connaissaient était celui de profit »*, dit le professeur de comptabilité, un Irlandais. *« Depuis, ils ont appris qu'il y avait des problèmes qui n'avaient pas de solution toute faite, qu'ils ne devaient pas prendre pour argent comptant tout ce que leur racontaient les responsables d'entreprise, qu'il n'y avait pas de recettes-miracles et qu'ils devraient parfois savoir prendre des risques. » « Ils portent des costumes Mao pendant les cours*, ajoute un autre enseignant, *mais, quand ils visitent des usines, ils se mettent en complet occidental, comme des experts étrangers. »*

L'expérience commence à être intéressante. Ainsi a-t-on appris que, dans une usine de magnétophones, le taux de rejet était de 20 % contre 0,2 % en Europe. *« Lors d'un stage dans une entreprise, un groupe a découvert que la firme n'avait même pas d'organigramme et en a dressé un*, dit M. Boisseau. *La direction ne savait pas que cela existait et a trouvé cela merveilleux. »* De même qu'elle a découvert, grâce aux stagiaires – dont la science était toute fraîche, – *la notion de* prix de revient à l'unité.

Une fois diplômés, et revenus de leur stage européen, les premiers stagiaires regagneront leur entreprise d'origine, seront affectés dans d'autres firmes ou dans des écoles de gestion dépendant de la Commission économique d'Etat. *Ainsi*, d'autres cadres chinois pourront être initiés à la gestion moderne. Cette formation purement européenne devrait avoir des prolongements, espèrent ses promoteurs. Elle pourrait permettre à des entreprises *européennes d'établir des* contacts, de former des experts à leurs techniques, voire de recruter en priorité des diplômés pour leurs opérations en Chine. Ainsi est en train de naître une Association euro-chinoise pour la gestion *et le développement* (ECAMD), regroupant des entreprises intéressées par la Chine. Rares étaient jusqu'à présent les sociétés françaises à s'être manifestées.

Une faible productivité

Les notions élémentaires de gestion sont donc en train de pénétrer lentement en Chine. A *visiter usines et administrations*, il est clair que les besoins sont grands dans ce domaine. Pour secouer le carcan bureaucratique, mais aussi pour rationaliser une production brouillonne et sans méthode.

La productivité chinoise est extrêmement faible. L'utilisation des machines et la gestion des stocks déficientes. Les notions de temps et de coût de main-d'œuvre commencent à peine à être prises en considération, depuis le lancement du slogan *« le temps, c'est de l'argent »*. La formation dispensée – à grands frais – par la CEE devrait être profitable, à condition que les *nouveaux diplômés soient* affectés à des postes de responsabilité et non pas noyés dans une masse de cadres peu instruits. A condition aussi que la *hiérarchie sache apprécier* des méthodes qui dérangent beaucoup les vieilles habitudes.

PATRICE DE BEER.

(1) La Fondation européenne pour le développement de la gestion exécute un programme de formation d'une durée de quatre ans, pour le compte de la Communauté européenne, qui y consacre 3,6 millions d'ECU (24,5 millions de francs).

Le projet est co-administré par l'EFMD (European Foundation for Management Development) et par la FNEGE (Fondation nationale pour l'enseignement de la gestion des entreprises) qui assure l'organisation de l'opération au niveau européen et français. Par ailleurs, la FNEGE, *qui est une fondation française*, assure la formation de cadres chinois spécialisés dans le conseil aux entreprises.

ETATS-UNIS

● **Revenus disponibles : + 2,9 % en avril.** – Les revenus disponibles des Américains, c'est-à-dire leurs gains après déduction de l'impôt, ont augmenté de 2,9 % en avril, favorisant une progression des dépenses de consommation de 0,7 % pendant le même mois, a annoncé le 20 mai le département du commerce. *Cette* hausse anormale a été due à des *remboursements de trop-perçus* d'impôts qui avaient été retardés par une panne du système informatique. En mars, les revenus personnels disponibles avaient diminué de 4 % en raison de cette panne, ce qui avait entraîné une baisse de *0,2 %* des dépenses de consommation. La panne *du système informatique du service* fédéral des impôts avait provoqué en février et mars des baisses de 2,4 et 4,1 milliards de dollars respectivement des remboursements saisonniers d'impôts par rapport à l'année précédente. – *(AFP.)*

GRANDE-BRETAGNE

● **PIB : + 2,3 % en un an.** – Le produit intérieur brut (PIB) britannique s'est accru de 0,7 % au premier trimestre de 1985 par rapport au trimestre précédent et de 2,3 % *par rapport aux trois premier mois* de 1984, indiquent des statistiques officielles provisoires corrigées des variations saisonnières publiées le 20 mai. L'activité a continué d'être freinée par la longue grève des mineurs, qui n'a pris fin qu'au début de mars. Elle s'est accélérée depuis, et le gouvernement prévoit que pour l'*année entière la croissance dépassera* de 3,5 % celle de 1984. Au quatrième *trimestre* de 1984, le PIB avait augmenté de 0,8 % par rapport au trimestre précédent et de 1,9 % par rapport au trimestre correspondant de 1983. – *(AFP.)*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

L'assemblée générale à caractère mixte des actionnaires, réunie le 25 avril 1985, a entendu le rapport du conseil d'administration sur l'exercice 1984 et a approuvé les comptes qui lui étaient présentés.

Elle a décidé la distribution d'un dividende de 494,23 F. Ce dividende assorti d'un crédit d'impôt de 4,62 F est mis en paiement à partir du 14 mai 1985.

Les actionnaires pourront le réinvestir en actions de la société en franchise du droit habituel de 0,1 % dans les six mois suivant la date de mise en paiement.

Par ailleurs, l'assemblée générale extraordinaire a décidé l'échange, à compter du 17 mai 1985, de toutes les actions VAL REAL existantes au 15 mai 1985 à raison de deux actions nouvelles pour une action ancienne.

VALREAL
valeurs réalisables

Société d'investissement à capital variable



MERLIN IMMOBILIER

Le Conseil d'Administration réuni le 11 mai 1985 a arrêté les comptes de la société pour l'exercice 1984, se traduisant par un bénéfice net de 8,9 millions.

M. Merlin a rappelé qu'en vue de donner au marché de l'action une meilleure mobilité et afin de permettre à un actionnariat plus important d'accéder au marché de ce titre, il avait été décidé de procéder en Décembre 1984 à une opération de division du titre par cinq, ramenant la valeur nominale de l'action de 100 francs à 20 francs, portant ainsi le nombre d'actions total à 525 000 (contre 105 000 précédemment) attribuées aux actionnaires.

Il sera proposé à l'Assemblée du 26 juin 1985 une distribution globale, au titre de l'exercice 1984, de F 7 350 000, soit 82,6 % du bénéfice net, contre 75,9 % l'an dernier, soit un dividende de F 14 par action (assorti d'un avoir fiscal de F 7) correspondant à un revenu global de F 21. Pour l'exercice 1983, le dividende par action ressortait à F 109,50, avoir fiscal compris, avant la division du titre par cinq qui s'est opérée le 19 Décembre 1984. A éléments comparables, le dividende de l'exercice 1983 aurait été de F 14,60 (avoir fiscal de F 7,30), soit un revenu de F 21,90 par action.

Cette politique témoigne de la confiance du Conseil d'Administration dans les perspectives qui s'offrent à la Société pour 1985.

Ce qu'il faut retenir, et qui avait déjà été initié dans le deuxième semestre 1984, c'est le succès de la politique volontariste de réduction des coûts et des prix de vente tout en améliorant la marge brute d'exploitation.

L'indicateur d'activité le plus significatif à cette époque de l'année est le portefeuille de réservations net de désistements qui, du 1er Janvier au 15 Avril 1985, s'élève à 992 appartements à comparer avec 697 un an plus tôt.



BANQUE DE L'UNION EUROPEENNE

Créées en début d'année à l'initiative de la B.U.E., les Sicav GESTUNION et VALUNION ont récemment tenu leurs premières Assemblées générales et réuni leurs premiers Conseils d'administration.

Le Conseil d'administration de GESTUNION, dont le capital est de 240 millions de francs et qui est spécialisé dans la gestion d'un portefeuille obligataire orienté vers la recherche de plus-values à long terme, est composé comme suit :

Administrateurs :

M. Henri HELIOT, Président Directeur Général.

AÉROPORT DE PARIS : M. Jacques Amilhat.

CANCAVA, Caisse Autonome Nationale de Compensation de l'Assurance Vieillesse Artisanale : M. Gilbert Plaine.

COMPAGNIE FINANCIÈRE DE POMPEY : M. Harold Tykoczinski.

M. Marcel GEOFFROY, Compagnie Générale de Matériels Nucléaires - Cogema.

FRAMATOME : M. Gilbert Faure.

LEGRAND S.A. : M. Pierre Meyer.

BANQUE BONNASSE, Banquiers, Petits-fils et Fils de Léon et Eugène BONNASSE : M. Bernard Bellon.

BANQUE DE L'UNION EUROPÉENNE : M. Roger Flament.

M. Xavier LEHMAN, sous-directeur de la Banque de l'Union Européenne.

M. Jean-Jacques NOYEZ, sous-directeur de la Banque de l'Union Européenne.

Collège des Censeurs :

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE ET FONCIÈRE (Groupe Renault) : Mme Christine Detourbet.

M. Michel DAGUE, Directeur Honoraire de la Banque de France.

Le Conseil d'Administration de VALUNION, dont le capital est de 1 milliard de francs et qui a pour vocation la recherche d'une valorisation régulière de ses actifs pour les investissements de courte durée, est composé comme suit :

Administrateurs :

M. Xavier LEHMAN, Président.

M. Henri HELIOT, Directeur Général.

AÉROSPATIALE-S.N.I. : M. Jean-Pierre Boudon.

AGENCE FRANCE-PRESSE : M. Jean-Charles Paracuelos.

AGENCE HAVAS : M. Guy Saigne.

SOCIÉTÉ NAVALE DES CHARGEURS DELMAS-VIELJEUX : M. Henri Mugnier.

MERLIN GERIN : M. Damien Clermont.

PECHINEY : M. Alain Dupont.

BANQUE DE L'UNION EUROPÉENNE : M. Philippe Carrière.

M. Roger FLAMENT, Directeur adjoint de la Banque de l'Union Européenne.

Collège des Censeurs :

A.N.F.H. – ASSOCIATION NATIONALE POUR LA FORMATION PERMANENTE DU PERSONNEL HOSPITALIER : M. Jacques Taglang.

M. Jean-Claude BOUTONNET.

RADIO-FRANCE : M. Christian Maillard.

SILIC

Le conseil d'administration, réuni le 14 mai sous la présidence de M. Louis Moreau, a arrêté les comptes de l'exercice 1984. Le bénéfice courant s'établit à 53 331 000 F, contre 43 543 000 F en 1983 (+ 22,5 %), alors que les produits (loyers, produits accessoires et produits financiers), hors reprises sur provisions et remboursements de charges récupérables, sont de 100 422 000 F contre 91 502 000 F en 1983 (+ 9,75 %). Ce différentiel très important est dû pour l'essentiel à une très forte diminution des charges financières provoquée par l'amortissement normal des emprunts, et par la conversion à la fin de 1984 de 34 458 obligations 1974 qui ont été ainsi amorties par anticipation.

Au bénéfice courant vient s'ajouter le résultat exceptionnel de 33 796 000 F, dont 30 894 000 F de plus-value nette à long terme, dégagé par la vente à Midland Bank SA de l'immeuble de bureaux dont elle était locataire.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire qui se réunira le 28 juin prochain la distribution d'une somme de 47 430 684 F, représentant comme l'année dernière 85 % du bénéfice soumis à obligation de distribution en application de la réglementation propre aux SICOMI, ce qui permettra de servir un dividende de F 32,40 aux 1 463 910 actions composant le capital social, contre F 26,25 pour 1 410 024 actions au titre de l'exercice précédent. Même en faisant abstraction de la partie de ce dividende (F 1,68), qui provient du résultat exceptionnel, le taux d'augmentation ressort à 17 %. Compte tenu des prévisions qui peuvent être actuellement faites, il est raisonnable d'escompter pour l'exercice en cours une progression du dividende courant, hors résultat exceptionnel, de l'ordre de 14 %.

L'assemblée générale ordinaire sera appelée à proposer aux actionnaires la possibilité d'opter pour le paiement du dividende en actions, dans les conditions fixées par la réglementation en vigueur.

INTERTECHNIQUE

AUGMENTATION DU CAPITAL PAR INCORPORATION DE RÉSERVES

Le conseil d'administration de la société, réuni le 17 avril, usant de l'autorisation accordée par l'assemblée générale extraordinaire du 2 juin 1981, a décidé d'augmenter le capital par distribution d'actions gratuites. Ces nouvelles actions, portant jouissance du 1er janvier 1984, bénéficieront donc du dividende versé au titre de l'exercice 1984.

Cette augmentation de capital est réalisée par voie d'émission de 191 333 actions de 100 francs chacune, entièrement libérées et attribuées gratuitement aux actionnaires à raison d'une action nouvelle pour trois anciennes.

Le droit d'attribution sera exercé et les actions nouvelles attribuées à partir du 17 mai 1985 par les établissements suivants :

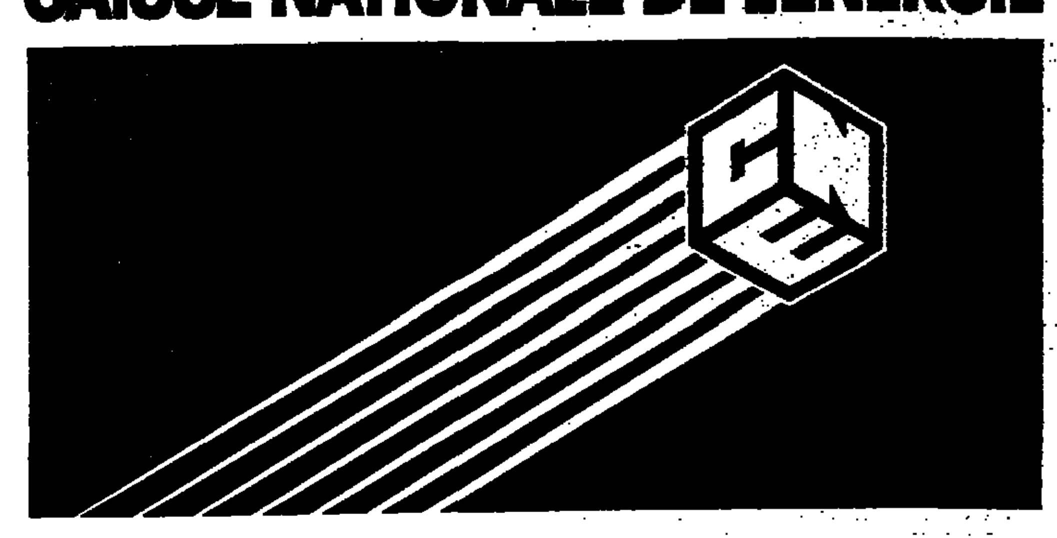
- Banque Rivaud ;
- Crédit lyonnais ;
- Société générale ;
- Banque nationale de Paris ;
- Crédit commercial de France ;
- Banque Louis-Dreyfus ;
- Banque industrielle et commerciale du Marais.

Ainsi que dans les succursales et agences de ces établissements, en France.

Le droit d'attribution sera négociable sur le marché de la Bourse de Paris.

Les actions nouvelles seront délivrées sous la forme nominative ou au porteur, au choix des actionnaires, et seront inscrites au compte des attributaires dans les registres de la société pour les actions nominatives, ou dans les comptes des intermédiaires habilités pour les actions au porteur.

CAISSE NATIONALE DE L'ENERGIE



EMPRUNT A TAUX FIXE A DURÉE PROROGEABLE

de 4 milliards de francs

Prix d'émission :
100 % soit 5.000 F par obligation.

Règlement des souscripteurs :
ce prix sera réglé en deux versements :
• 25 % soit 1.250 F par titre lors de la souscription *le 3 juin 1985.*
• 75 % soit 3.750 F par titre le 8 octobre 1985.

Date de jouissance :
3 juin 1985.

Intérêt annuel :
11,50 %, soit 575 F par obligation payable le 3 juin de chaque année.
Par exception, le premier coupon mis en paiement le 3 juin 1986 sera de 425 F.

Taux de rendement actuariel brut :
11,50 %
au règlement.

Durée de l'emprunt :
7 ans
avec possibilité pour l'émetteur d'offrir une prorogation pour une nouvelle période de 7 ans sauf demande de remboursement du porteur.

Amortissement :
par remboursement au pair le 3 juin 1992.

Souscriptions :
Les souscriptions sont reçues dans la limite des titres disponibles aux caisses désignées ci-dessous :
• Caisse Nationale de l'Energie,
• Comptables du Trésor et des Postes et Télécommunications,
• Caisses d'Epargne,
• Caisses de Crédit Agricole Mutuel,
• Caisse de Crédit Mutuel,
• Banques et tous intermédiaires agréés par la Banque de France.

Cotation :
Les obligations du présent emprunt feront l'objet d'une demande d'admission à la cote officielle.
Une fiche d'information (visa COB n° 85-135 du 17 mai 1985) peut être obtenue sans frais auprès de la C.N.E. et des Etablissements chargés du placement.

L'admission des obligations en SICOVAM sera demandée.
Avis publié au B.A.L.O. du 20 mai 1985.

CAISSE NATIONALE DE L'ENERGIE
ETABLISSEMENT PUBLIC NATIONAL
18 BIS, RUE DE BERRI - 75008 PARIS - TEL. 359.46.46.

GRANDS MOULINS DE PARIS

Le Conseil d'Administration, réuni le 14 mai 1985, a examiné les résultats de l'exercice 1984.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'est élevé à F 3 906 230 000 contre 3 550 000 000 en 1983, soit une progression de 13,3 %.

Le chiffre d'affaires sur le marché intérieur a été de F 3 008 936 000, en progression de 4 % sur 1983. Le chiffre d'affaires Exportation est de F 897 294 000, en hausse de 61,8 %, essentiellement du fait de la reprise des livraisons de farine française sur le marché égyptien.

Le chiffre d'affaires de la Société des Grands Moulins de Paris a été de F 2 538 000 000, en progression de 16,4 %.

Le résultat net de la Société s'est élevé à F 29 905 000 dont F 14 950 000 provenant des royalties et plus-values sur apport.

En 1983, le résultat net avait été de *F 11 605 000 dont F 8 809 000* en résultat d'exploitation et F 2 796 000 au titre des royalties et plus-values.

Le résultat net consolidé du groupe est de F 50 172 000 (dont F 16 202 000 au titre des royalties et plus-values) contre F 27 645 000 en 1983 (dont F 3 550 000 de royalties et plus-values).

La part des GRANDS MOULINS DE PARIS dans ces résultats consolidés ressort à F 46 377 000 contre F 23 500 000 en 1983.

Le conseil d'administration a décidé de proposer à l'Assemblée générale ordinaire du 28 juin prochain la distribution d'un dividende de 7,00 F par action, assorti d'un avoir fiscal de 3,50 F (contre respectivement 6,00 F et 3,00 F en 1983), représentant un résultat total distribué de F 7 173 000.

B. P. G. F.

RIEN DE COMMUN !

La nouvelle BPGF, constituée en décembre 1983, tient à souligner qu'elle n'a aucun lien juridique et financier de quelque nature que ce soit avec l'organisme qui portait précédemment le même nom et qui a pris successivement les raisons sociales de HPGF puis de FIMES.

La nouvelle BPGF est présidée par M. Gilles Brac de La Perrière. Son capital de 190 millions de francs est détenu notamment par Paribas (20 %) et l'Amsterdam-Rotterdam Bank n.v. (18 %), ainsi que d'autres actionnaires français et étrangers. Elle n'a rien de commun avec les événements et les opérations qui ont fait l'objet d'informations dans la presse.

L'exploitation de la nouvelle BPGF s'est traduite par un bénéfice de 25,7 millions de francs pour l'exercice 1984 grâce à la valeur du fonds de commerce, la compétence du personnel de la banque, l'intimité de ses liens avec une clientèle institutionnelle et privée prestigieuse.

SICAV

société d'investissement à capital variable

Situation au 29.03.85

	eparcourt SICAV – rémunération des disponibilités	LE LIVRET PORTEFEUILLE – performances France et étranger	FRANCE OBLIGATIONS – valorisation à moyen terme	horizon – projets à long terme	revenus trimestriels – [illegible]	[illegible] INVESTISSEMENTS – [illegible]
Actions françaises	—	23,6 %	4,6 %	42,2 %	0,2 %	55,6 %
Obligations françaises	96,4 %	32,4 %	79,1 %	43,0 %	84,0 %	36,6 %
Valeurs étrangères	—	44,1 %	15,4 %	1,2 %	3,0 %	3,2 %
Autres actifs	3,6 %	– 00,1 %	0,9 %	13,6 %	12,8 %	4,6 %
Actif net (millions de F)	8 423,8	3 241,2	3 124,6	1 853,1	3 335,2	8 413,9
Valeur liquidative	6 821,80 F	462,32 F	373,81 F	808,22 F	5 372,55 F	305,68 F
Performance 1985 * (1er trimestre)	+ 4,2 % (2)	+ 5,5 % (1)	+ 3,9 % (2)	+ 9,2 % (1)	+ 4,1 % (2)	+ 8,2 % (1)

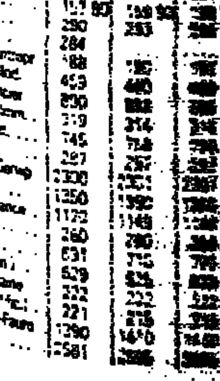
*en % de la valeur liquidative au 28-12-84
(1) progression du capital + revenu brut attribué
(2) progression du capital, revenu brut réinvesti

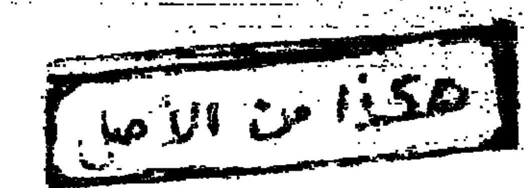
pour répartir votre épargne selon vos projets

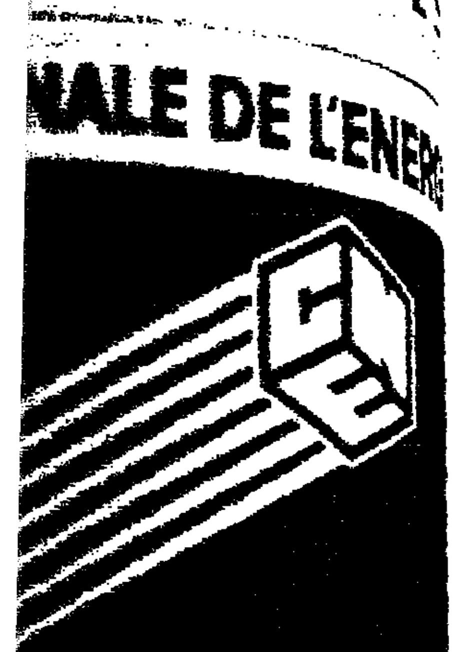
Réinvestissement sans frais des dividendes jusqu'au 1er juillet 1985 inclus (sauf pour E.S. et R.T.)

chez l'ÉCUREUIL à LA POSTE au TRÉSOR PUBLIC (LB) seulement)

gestion : Caisse des dépôts







MARCHÉS FINANCIERS

NEW-YORK

Le « Dow » au-dessus de 1 300

Record battu lundi à Wall Street. Pour la première fois de l'histoire, le célèbre indice Dow Jones s'est très officiellement établi à 1 304,88, en progression de 19,55 points. Plusieurs fois au début de l'année, il avait franchi la barre des 1 300, sans jamais toutefois parvenir à conclure en se maintenant à ce niveau. Le 1er mars dernier, le Dow avait culminé à 1 299,35. Pour une belle séance, ce fut une belle séance. Le mouvement de hausse s'amorçait dès l'ouverture et devait se poursuivre quasiment jusqu'au coup de cloche final. Au plus haut, l'indice des industrielles atteignit 1 310,37.

Le bilan de la journée fut, si l'on peut dire, à la hauteur de la performance établie. Sur 2 047 valeurs traitées, 1 279 ont monté, 416 seulement ont baissé et 352 n'ont pas varié. A l'origine de l'euphorie, qui a régné autour du « Big Board » : la décision prise par la Réserve fédérale, vendredi dernier dans la soirée, d'abaisser le taux d'escompte d'un demi-point (7 1/2 %, contre 8 %), qui a eu pour effet de précipiter la généralisation à 10 % (contre 10 1/2 %) des taux de base bancaire.

Les investisseurs ont retenu de cette mesure qu'elle allait fortifier l'économie sérieusement ralentie ces derniers temps.

Les avis étaient cependant partagés sur les chances du marché de tenir la distance. Certains analystes assuraient que le problème du déficit budgétaire allait resurgir et qu'une rechute serait inévitable. D'autres, au contraire, se disaient persuadés que *la tendance resterait ferme* pendant quelques semaines. Une forte activité a régné et 146,25 millions de titres ont changé de mains, contre 124,6 millions vendredi.

VALEURS	Cours du 17 mai	Cours du 20 mai
Alcoa	33 5/8	34 1/8
A.T.T.	23 3/8	24 1/8
Boeing	63	64 1/2
Chase Manhattan Bank	58 7/8	60 1/4
Du Pont de Nemours	58 1/2	59 3/4
Eastman Kodak	62 1/4	43 1/8
Exxon	51 3/4	52 3/8
Ford	41 5/8	43
General Electric	59 5/8	61 3/8
General Foods	65	65 7/8
General Motors	69	70 3/8
Goodyear	29 1/8	29 7/8
I.B.M.	130 1/2	132 3/4
I.T.T.	34	34 3/8
Mobil Oil	30 1/8	30 1/4
Pfizer	48 1/2	49 5/8
Schlumberger	39 3/4	40 1/8
Texaco	37 1/2	37 5/8
U.A.L. Inc.	47	48 3/4
Union Carbide	38 3/8	39 1/4
U.S. Steel	29	29 1/2
Westinghouse	33 5/8	33 7/8
Xerox Corp.	49 7/8	50 1/8

PARIS, 21 mai

Bien orienté

Le boom de Wall Street n'a pas produit mardi à la Bourse de Paris un effet d'entraînement aussi sensible que celui attendu. Le marché a continué de consolider ses positions avec, toutefois, une tendance à se raffermir au fil des cotations. Mais ce fut surtout en raison du nombre limité des baisses. Pour la plupart, les hausses n'ont pas revêtu une grande ampleur et celles de qualité se comptaient sur les doigts de la main (CSF, Bouygues, Moët, Moulinex).

A la clôture, néanmoins, l'indicateur instantané enregistrait une avance de 0,9 % environ. Mais de l'avis général, la réaction n'était pas très « musclée ». A cela, une bonne raison : la réponse des « primes » avait lieu ce jour. Ces fameuses « primes » ne pèsent plus très lourd aujourd'hui. Tout l'intérêt se concentre sur la liquidation du lendemain.

Or cette liquidation s'annonce excellente avec 6 % de hausse. Qui plus est : tous les indices sont à leurs plus hauts niveaux de toujours. L'on ne saurait dans ces conditions s'étonner de la relative modération manifestée rue Vivienne à emboîter le pas au marché américain, dont quelques-uns craignent la concurrence si, d'aventure, il confirmait ses bonnes dispositions. Cela étant, la progression observée n'en était pas moins jugée « intéressante ». Le bâtiment a été recherché.

La devise-titre n'a guère varié et s'est traitée entre 9,75 F et 9,79 F contre 9,72 F-9,80 F.

Repli de l'or à Londres : 316,50 dollars l'once contre 323,30 dollars.

A Paris, le lingot a baissé de 1,9 % pour revenir à 94 650 F (– 1 850 F). Le napoléon a reproduit son précédent cours de 561 F.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

INSTITUT MÉRIEUX. – Le bénéfice net pour 1984 s'établit à 63,48 millions de francs (+ 35 %), pour un chiffre d'affaires de 923,78 millions (+ 19 %). Ce résultat tient compte d'une provision de 31,7 millions provenant de la dépréciation des titres Rhône-Mérieux, filiale à 72 %.

Le bénéfice net revenant à l'Institut Mérieux se monte à 72,8 millions de francs (+ 19,9 %). Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 1,89 milliard de francs (+ 19,7 %). Le dividende net est majoré pour être porté de 14,70 F à 15,36 F.

VIA. – Le résultat net pour 1984 ressort à 25,68 millions de francs (contre 19,91 millions). Le bénéfice net consolidé provisoire s'élève à 24 millions de francs (contre 30,39 millions). Ce recul est dû à une conjoncture très défavorable au cours du second semestre de l'exercice écoulé. Le dividende net est maintenu à 13 F.

CAMPENON BERNARD. – Le résultat consolidé (part du groupe) pour 1984 est du même ordre de grandeur que le précédent (16,1 millions de francs, contre 15,6 millions). Le bénéfice net de la société mère est en baisse (23,5 millions de francs, contre 32,4 millions), en raison de l'effort financier exercé dans le cadre de la restructuration de filiales en difficulté.

Le carnet de commandes à fin 1984 atteignait 6 milliards de francs (+ 12 %). Le service du dividende est supprimé pour l'exercice écoulé.

GRANDS MOULINS DE PARIS. – Le dividende net pour 1984 est porté de 6 F à 7 F. Hors plus-values, le résultat net est de 33,97 millions de francs, contre 24,09 millions. Plus-values comprises, il atteint 50,17 millions de francs (contre 27,64 millions). La part des Grands Moulins s'élève à 46,37 millions de francs (contre 23,50 millions).

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	17 mai	20 mai
Valeurs françaises	119,3	119,6
Valeurs étrangères	105,6	106,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	17 mai	20 mai
Indice général	222,1	221,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 21 mai .... 10 1/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	20 mai	21 mai
1 dollar (en yens)	249,45	250,15

BOURSE DE PARIS Comptant 21 MAI

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	30	1 815
5 %	46 20	1 507
3 % amort. 45-54	....	2 418
Emp. 7 % 1973	8120	..
Emp. 8,80 % 77	117 60	8 776
9,80 % 78/93	97 90	8 431
8,80 % 78/86	98 10	3 882
10,80 % 79/94	100 20	7 893
13,25 % 80/90	106 35	12 814
13,80 % 80/87	106 92	8 242
13,80 % 81/89	109 96	4 802
16,75 % 81/87	112 73	11 658
16,20 % 82/90	118 85	5 725
16 % juin 82	118 70	15 211
E.D.F. 7,8 % 61	145	4 968
E.D.F. 14,5 % 80-92	108 80	12 800
Ch. France 3 %	140	..
CNB Bques janv. 82	103 10	4 632
CNB Paribas	103 60	4 632
CNB Suez	104	4 632
CNI janv. 82	103 05	4 632

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	125	128
A.G.F. (St Cent.)	1556	1618
Agr. Inc. Madag.	76 50	81
Amrep	51	51
André Roudière	371	375
Applic. Hydraul.	386	384
Arbel	87	83 50
Artois	1098	1100
At. Ch. Loire	13 75	13 90
Ausedat-Rey	104	105
Avenir Publicité	1070	1075
Bain C. Monaco	332 40	334 70
Banania	524	523
Banque Hypoth. Eur.	340	339 50
B.G.L.	290	289
Blanzy-Ouest	536	528
B.N.P. Intercontin.	180	180
Bénédictine	2650	2650
Bon-Marché	240	240
Calif	563	565
Cambodge	330	343 20 d
C.A.M.E.	134 90	130
Campenon Bern.	190	186
Caout. Padang	526	526
Carbone-Lorraine	290	278 o
Carnaud S.A.	747	749
Caves Roquefort	1448	1450
C.E.G.Frig.	370	365
C.E.M.	54	51
Centen. Blanzy	1095	1095
Centrest (Ny)	115	118
Cerabati	47	46
C.F.C.	298	295
C.F.F. Ferrailles	385	381
C.F.S.	600	559 o
C.G.V.	280	273
Chambon (M.)	487	487
Chambourcy (M.)	1180	1264
Champex (Ny)	143	142 90
Chim. Gde Paroisse	89 80	87 50
C.I. Maritime	530	550
Citram (B)	170 50	177 30
Clause	720	719
Cofradel (Ly)	565	568
Cogifi	360	382
Coniphos	235 10	243
Comp. Lyon-Alem.	350	350
Concorde (La)	496	492
C.M.P.	16	16
Conte S.A. (Li)	66	65
Crédit (C.F.B.)	311	310
Créd. Gén. Ind.	550	560
Cr. Universel (Cie)	682	670
Créditel	154	154 90
Darblay S.A.	432	447
Derty Act. d. p.	1160	1120
De Dietrich	515	600
Degremont	139	140
Delalande S.A.	916	910
Delmas-Vielj. (Fin.)	815	847
Dév. Rég. P.d.C (Li)	200	204
Didot-Bottin	800	800
Dist. Indochine	1285	1290
Drag. Trav. Pub.	159 80	159 80
Duc-Lamothe	186	190
Eaux Bass. Vichy	1600	1609
Eaux Vittel	1124	....
Ecco	4600	4780
Economats Centre	630	622
Electro-Banque	359	358
Electro-Financ.	560	570
Elf-Antargaz	334	331
E.L.M. Leblanc	344	345
Enelfi-Bretagne	160	160
Entrepôts Paris	381 50	388
Epargne (B)	1206	1170 o
Escaut-Meuse	660	660

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Eurocom	933	940
Europ. Accumul.	59 50	59 60
Eternit	1144	1190
Exor	1695	1695
Ferm. Vichy (Ly)	202 90	220 d
Finalens	200	193 10
FIPP	116	111 40
Fnac	409 80	409 80
Focep (Châl. eau)	900	890
Foncière (Cie)	320	320
Fonc. Agache-W.	271	....
Fonc. Lyonnaise	2100	....
Foncina	286	286
Forges Strasbourg	280	286
Forinter	1105	1090
Fougerolle	83 20	86 50
France I.A.R.D.	181	178
France (La)	1730	1730
Frankel	220 80	229 80
Fromageries Bel	1269	1250
From. Paul Renard	740	770
GAN	2630	2550
Gaumont	550	528 o
Gaz et Eaux	1550	1560
Genty S.A.	450	....
Gér. Arm. Hold.	75	75
Gerland (Ly)	782	790
Gévelot	289 60	299
Gr. Fin. Constr.	286	286
Gds Moul. Corbeil	174 30	....
Gds Moul. Paris	424	441
Groupe Victoire	1500	1463
G. Transp. Ind.	200 10	194
H.G.P.	9020	9000
Hutchinson	269	265
Hydro-Energie	320 80	....
Hydroc. St-Denis	110	116
Immindo S.A.	318	325
Immivest	217	....
Immobail	426	....
Immobanque	672	690
Immob. Marseille	4130	4200
Immofice	450	450
Industrielle Cie	1706	1774
Invest. (Sté Cent.)	980	1000
Jaeger	223	214
Lafitte-Bail	424	424
Lambert Frères	65	62 40 o
Lampes	135 50	135
La Brosse-Dupont	249 60	245
Lille-Bonnières	380	383
Locabail Immob.	682	682
Loca-Expansion	310	309
Locafinancière	406	406
Locatel	320	319
Lordex (Ny)	133	132 90
Louis Vuitton	780	789
Louvre	950	960
Luchaire S.A.	480	483
Machines Bull	49 10	49 10
Magasins Uniprix	158	161 70
Magnant S.A.	68 30	63 80 o
Maritimes Part.	183	191
Marocaine Cie	68	68 60
Métal Déployé	408 70	410
M. H.	89	....
Mors	171	168
Navel Worms	175	187
Navig. (Nat. de)	112 30	116 80
Nicolas	470	451
Nobel Bozel	9 80	9 50
Nodet-Gougis	104	103
OPB Paribas	188 60	188 90
Optorg	165	163
Origny-Desvroise	190	185
Palais Nouveauté	500	499
Paris France	201	209
Paris-Orléans	162 20	165
Part. Fin. Gest. Im.	680	680
Pathé-Cinéma	258	255
Pathé-Marconi	146	....
Piles Wonder	710	738 d
Piper-Heidsieck	495	490
P.L.M.	207	206 50
Porcher	196	200
Prouvost ex-Lain.R.	222	224 50
Providence S.A.	584	570
Publicis	1990	1979
Raff. Souf. R.	201	201
Ressorts Indust.	127	130
Révillon	460	480
Ricqlès-Zan	222 50	280
Rochefortaise S.A.	173 90	170
Rochette-Cenpa	50 20	50
Rosario (Fin.)	225 60	215
Rougier et Fils	94	91 50
Rousselot S.A.	1380	1365
Sacer	53 75	....
Sacilor	15 75	18 d
SAFAA	270	....
Safic-Alcan	373 50	388 40
SAFT	547	....
Saunier-Duval	29 60	28 40
Saint-Raphaël	89 10	89 10
Salins du Midi	368 90	365
Santa-Fé	157	158
Satam	160	....
Savoisienne (M)	81	....
SCAC	215	216

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Senelle Maubeuge	452	465
S.E.P. (M)	200	208 d
Serv. Equip. Véh.	38 50	38 90
Sicli	77 50	77 50
Sicotel	360	360
Sintra-Alcatel	566	565
Siwim	165	164 50
Siph (Plant. Hévéas)	309	....
SMAC Acieroïd	128	130
Sté Générale (c. inv.)	600	600
Sofal financière	553	533
Soffo	260	256
Soficomi	835	853
S.O.F.I.P. (M)	90 50	....
Sofragi	860	845
Soudure Autog.	158	150
Sovabail	870	843
Speichim	134 70	134 70
S.P.I.	538	545
Spie Batignolles	230 50	230 50
Stemi	435	437
Taittinger	1250	1280
Testut-Aquitaine	545	565
Tour Eiffel	371 50	373
Ufiner S.M.D.	105	....
Ugimo	320	318
Ugine Gueugnon	44	44 50
Unibail	743	773
Unidel	130	130
U.A.P.	3560	3640
Union Brasseries	124	125
Un. Imm. France	387	389
Un. Ind. Crédit	520	520
Usinor	5 65	5 70
U.T.A.	700	700
Vicat	306 80	....
Virax	126	121
Waterman S.A.	380	380
Brass. du Maroc	162	162
Brass. Ouest-Afr.	29 50	30

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	326	....
Akzo	309	....
Alcan Alum	235	245
Algemene Bank	1258	1280
American Brands	655	655
Am. Petrofina	560	....
Arbed	260	....
Asturienne Mines	125 20	....
Banco Central	103 50	104
Banco Santander	81	81
Bco Pop Espanol	107	107
Banque Ottomane	976	....
B. Régl. Internat.	33890	33200
Barlow Rand	55	53
Blyvoor	72	77
Bowater	33 80	....
Br. Lambert	319 10	306
Caland Holdings	96	98 50
Canadian-Pacific	420 60	421 30
Commerzbank	530	565 d
Dart. and Kraft	945	960
De Beers (port.)	53	....
Dow Chemical	311	311
Dresdner Bank	700	725
Femmes d'Auj.	44 50	47
Finoutremer	245	....
Gén. Belgique	300	290
Gevaert	555	555
Glaxo	155	....
Goodyear	270	283
Grace and Co	405	....
Gulf Oil Canada	138	138
Hartebeest	55 50	64
Honeywell Inc.	570	600
Hoogoven	166	174
I. C. Industries	312	312
Inc. Min. Chem	384	....
Johannesburg	1000	....
Kubota	13 10	12 50
Latonia	249	248
Mannesmann	510	510
Marks-Spencer	16 90	....
Midland Bank Plc	44	45
Mineral-Ressourc.	84 45	81 65
Noranda	111 30	109 50
Olivetti	30 95	30 95
Pakhoed Holding	180 50	175 10
Pfizer Inc.	495	480
Pirelli	13 90	....
Procter Gamble	514	525
Ricoh Cy Ltd	35 70	35 80
Rolinco	191 60	192 30
Robeco	205 40	206 50
Rodamco	387	387
Shell fr. (port.)	88 50	....
S.K.F. Aktiebolag	233	....
Sperry Rand	521	516
Steel Cy of Can.	149 90	....
Stilfontein	82	80
Suéd. Allumettes	242	....
Tenneco	420	....
Thorn EMI	55	....
Thyssen c. 1 000	280	....
Toray indust. inc	17 60	17 95
Vieille Montagne	851	....
Wagons-Lits	498 20	475 c
West Rand	48 90	....

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1750	1745
Calberson	347 20	347 20
C.D.M.E.	740	740
C. Equip. Elect.	307	307
C. Occid. Forestière	162	162
Delta	252	250
Dauphin O.T.A.	1900	1900
Filipacchi	645	637
Guy Degrenne	759	757
Marlin Immobilier	345	343
Métallurg. Minière	269 50	275
M.M.B.	420 10	419 90
Navale-Delmas	430	435
Om. Gest. Fin.	305	305
Petit Bateau	330	330
Petrofigaz	729	730
Pochet	1737	1760
Poron	340	334
S.C.G.P.M.	315	315
Sofibus	233	236
Sovac	1050	1049

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	255	275 d
Boris	295	....
Cellulose du Pin	115	110
C.G.M.	....	....
Cochery	20	29 10 d
C. Sabl. Seine	110	....
Coparex	501	500
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
La Mure	61	....
Mic	202	201
Profils Tubes Est	1 52	....
Pronuptia	125 20	....
Ripolin	36 10	....
Rorento N.V.	126 90	127 30
Sabl. Morillon Corv.	70	....
S.P.R.	140	128 80
Thann et Mulhouse	98	....
Total C.F.N.	35 40	....
Ulimex	351 20	....

SICAV 20/5

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	290 15	276 99
Actions-Investiss.	279 68	267
Actions sélectives	413 96	395 19
Aedificandi	432 69	413 07
A.G.F. 5000	301 82	288 13
Agfimo	450 71	430 27
A.G.F. Interfonds	359 65	343 34
Altefi	208 60	200 10
A.L.T.O.	180 96	172 66
Amérique Gestion	467 78	446 57
A.M.I.	242 64	231 64
Assoc. St-Honoré	12558 01	12495 53
Associc	23018 89	23018 89
Bourse-Investiss.	332 74	317 65
Bred Associations	2344 88	2337 87
Capital Plus	1449 36	1449 36
Columbia (ex W.I.)	759 61	725 16 ◆
Convertimmo	305 78	294
Cortal court terme	10626 85	10626 85
Cortexa	938 79	896 22
Credinter	386 57	369 04
Croiss. Immobil.	435 92	416 15
Démeter	12187 14	12187 14
Drouot-France	409 17	390 52
Drouot-Investiss.	787 38	751 68
Drouot-Sécurité	192 12	183 41
Drouot-Sélection	128 75	122 91
Energie	248 30	237 04 ◆
Eparcic	57749 51	57634 24
Eparcourt Sicav	6957 91	6940 56
Epargne Associations	23039 30	22970 39
Epargne-Capital	6492 66	6428 38 ◆
Epargne-Croiss.	1382 45	1319 76
Epargne-Industr.	499 64	476 98
Epargne-Inter	631 58	602 94
Epargne-Long-Terme	1219 72	1164 41
Epargne-Oblig.	180 59	172 40 ◆
Epargne-Unie	940 18	897 55
Epargne-Valeur	355 70	339 57
Eparoblig	1182 63	1180 27
Eurocic	8526 02	8139 40
Euro-Croissance	426 09	406 77
Europe Investiss.	1225 06	1169 51
Financière Plus	21293 10	21250 60 ◆
Foncier Investiss.	763 07	728 47
Foncival	185 52	177 11
France-Garantie	282 46	276 92 ◆
France-Investiss.	469 23	447 95
France-Net	112 76	110 22
France-Obligations	390 69	384 92
Francic	280 94	268 20
Fructidor	236	225 30
Fructifrance	502 49	479 70
Fructivie	68574 37	68403 36
Fructi-Associations	1149 93	1147 63
Fructi-Première	11721 92	11548 69
Gestilion	61821 09	61686 92
Gestion Associations	120 14	117 21
Gestion Mobilière	570 65	544 77 ◆
Gest. Rendement	463 79	442 76
Gest. Sél. France	465 51	444 40
Haussmann-Epargne	1112 90	1112 90
Haussmann Oblig.	1414 69	1350 54 c
Horizon	886 51	841 27
I.M.S.I.	443 97	423 84
Indo-Suez Valeurs	632 20	603 53
Ind. française	12508 13	12262 87 ◆
Interoblig.	10419 51	10018 76
Intersélect France	326 38	311 58
Intervaleurs Indust.	444 96	424 78
Invest. net	12371 35	12346 66
Invest. Obligataire	14631 12	14601 92
Invest. Placements	823 75	786 40
Japacic	121 88	116 35
Laffitte-crt-terme	114859	114859
Laffitte-Expansion	674 39	643 81
Laffitte-France	233 78	223 16

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Laffitte-Japon	225 08	214 87
Laffitte-Oblig.	141 78	135 36
Laffitte-Placements	114422 87	114308 56
Laffitte-Rend.	189 03	180 46
Laffitte-Tokyo	935 17	892 76
Lion-Associations	11339 16	11339 16
Lion-Institutionnels	22547 01	22490 78
Lionplus	60115 11	59518 81
Livret portefeuille	490 87	476 57
Mondiale Investissem.	343 23	343 23
Monecic	58301 74	58301 74
Multi-Obligations	431 07	411 52
Mutuelle Unie Sél.	113 75	108 59
Natio.-Assoc.	6310 02	6297 43 ◆
Natio.-Epargne	12656 94	12531 62 ◆
Natio.-Inter.	921	879 24
Natio.-Obligations	464 29	443 24
Natio.-Placements	61636 54	61636 54 ◆
Natio.-Valeurs	540 69	516 17
Nord-Sud Développ.	1039 82	1037 74
Oblicoop Sicav	1178 51	1155 40
Oblifion	1139 07	1087 42
Oblisem	154 99	162 70
Orient-Gestion	113 67	108 52
Pareurope	617 01	589 03
Paribas Epargne	13280 06	13227 15
Paribas Gestion	541 76	517 18
Patrimoine-Retraite	1358 71	1332 07
Phenix Placements	237 98	236 80
Pierre Investiss.	505 24	482 33
Placement crt-terme	59609 83	59609 83
P.M.E. St-Honoré	306 26	292 37
Priv'Association	20251 07	20251 07
Province Investiss.	324 35	324 35
Revenus Trimestriels	5474 81	5393 90
Revenu Vert	1034 27	1034 27
St-Honoré Pacifique	419 23	400 22
St-Honoré Rendement	12651 80	12588 86
St-Honoré Technol.	681 68	650 77
Sécur. Mobilière	400 92	382 74
Sél. court terme	11435 48	11350 35
Sélec. Mobil. Div.	340 31	332 01
Sélection-Rendem.	174 16	169 91
Sélect. Val. Franç.	228 92	218 54
Séquanaise Associat.	56846 49	56846 49
Séquan. court terme	56909 65	56909 65
Séquan. Obligations	53911 08	53911 08
Sicav-Associations	1214 09	1211 67
S.F.I. fr. et étr.	473 08	451 64
Slivamon	589 34	562 62
Sicav 5000	243 46	232 42
Slivafrance	395 50	377 57
Slivam	329 47	314 53
Slivarente	215 43	205 66
Slivinter	342 06	326 55
S.I.-Est	1098 25	1048 45
S.I.G.	796 70	759 27 ◆
S.N.I.	1069 11	1020 63
Sofrinvest	453 04	432 50
Sogepargne	356 41	343 53
Sogevar	868 75	829 38
Soginter	1093 09	1043 52
Soleil Investiss.	412 73	394 01 ◆
Technocic	1111 21	1060 82
U.A.P. Investiss.	353 04	337 03
Uni-Associations	110 31	110 31
Unifrance	304 63	290 82
Unifoncier	856 44	817 60
Uni-Garantie	1263 21	1237 23
Unigestion	693 07	661 64
Uni-Japon	1085 57	1036 44
Uni-Régions	1902 25	1815 99
Univalor	1858 12	1797 99
Univer	153 42	153 42
Univers-Obligations	1157 96	1119 88
Valorem	397 98	379 94
Valorg	1281 73	1280 45
Valrel	68639 17	68570 60

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1703	4,5 % 1973	1648	1650	1647	– 0 06
....	C.N.E. 3 %	....	....	....	....
1468	Electricité T.P.	1500	1500	1500	....
1086	Renault T.P.	1070	1070	1070	....
1675	Rhône-Poul. T.P.	1690	1690	1690	....
1245	St-Gobain T.P.	1248	1248	1248	....
1239	Thomson T.P.	1280	1279	1279	– 0 07
276	Accor	276	278 50	278 50	+ 0 90
650	Agence Havas	621	620	620	– 0 16
810	Air Liquide	848	848	848	....
775	Als. Superm.	844	849	849	+ 0 59
154	A.L.S.P.I.	143 80	....	....	....
305	Alsthom-Atl.	305	308	309	+ 1 31
200	Applic. gaz	197	190 10	193 50	– 1 77
1130	Arjom. Prioux	1117	1125	1129	+ 1 07
890	Aux. Entrepr.	966	1000	999	+ 3 41
1410	Av. Dass.-Br.	1470	1440	1420	– 3 40
340	Bail-Equipem.	383 50	388 90	388 90	+ 1 48
720	Bail-Investiss.	781	775	775	– 0 76
655	Cie Bancaire	612	619	615	+ 1 14
230	Bazar H.-V.	258 50	265	265	+ 2 61
290	Béghin-Say	280	280	280	....
505	Bic	532	550	552	– 3 75
390	B.I.S.	405 90	413	419	+ 3 25
1100	Biscuit (Géné.)	1150	1150	1150	....
1890	Bongrain S.A.	1910	1915	1920	+ 0 52
890	Bouygues	800	850	850	+ 6 25
2490	B.S.N.	2451	2462	2470	+ 0 77
2170	Carrefour	2225	2230	2230	+ 0 22
900	Casino	985	999	999	+ 1 42
830	Cedis	783	802	802	+ 2 42
610	Cetelem	720	720	720	....
845	C.F.A.O.	967	960	958	– 0 93
143	C.F.D.E.	147 50	150	151	+ 2 37
720	C.G.I.P.	815	828	826	+ 1 34
490	Chargeurs S.A.	588	592	591	+ 0 51
80	Chiers-Châtill.	57	58 20	56 20	– 1 40
315	Ciments franç.	360	351	353	– 1 94
1320	C.I.T. Alcatel	1375	1368	1368	– 0 50
1070	Club Méditerr.	527	530	531	+ 0 75
152	Codetel	157 80	159 50	159 50	+ 1 07
290	Cofimeg	290	293	293	+ 1 03
265	Coles	284	....	....	....
182	Compt. Entrepr.	188	190	190	+ 1 06
445	Compt. Mod.	459	460	460	+ 0 21
795	Créd. Foncier	890	888	888	– 0 22
320	Crédit F. Imm.	319	314	314	– 1 56
680	Crédit Nat.	745	758	758	+ 1 74
285	Crouzet	287	297	297	+ 3 48
2200	Dumart-Servip	2300	2301	2301	+ 0 04
1250	Darty	1350	1350	1350	....
995	Docks France	1120	1149	1149	+ 2 58
215	D.M.C.	260	260	259	– 0 38
610	Dumez	691	710	720	+ 4 19
625	Eaux (Gén.)	628	625	633	+ 0 63
240	Elf-Aquitaine	222	222	222 50	+ 0 22
230	– (certific.)	221	215	215	– 2 71
1370	Epeda-B-Faure	1390	1410	1410	+ 1 43
3100	Essilor	2581	2595	2595	+ 0 54

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
530	Esso S.A.F.	557	550	550	– 1 25
1210	Eurafrance	1460	1560	1560	+ 6 84
960	Euromarché	990	985	985	– 0 50
885	Europe n° 1	911	875	884	– 2 96
1230	Facom	1255	1250	1250	– 0 39
775	Fichet-Bauche	780	751	751	– 3 71
200	Finextel	210 50	214	214	+ 1 66
380	Fives-Lille	389	386	386	– 0 77
55	Fonderie (Gén.)	60 50	61	61	+ 0 82
85	Fraissinet	86 30	86 10	86 10	– 0 23
300	Francarep	311	311	311	....
375	Gal. Lafayette	395	400	400	+ 1 26
760	Gén. Géophys.	748	770	770	+ 2 94
285	GTM-Entrepose	308	307	307	– 0 32
295	Guyenne-Gasc.	298	298	298	....
1850	Hachette	1897	1900	1900	+ 0 15
435	Hénin (La)	455 20	458	458	+ 0 61
112	Imétal	122 80	127	127	+ 3 42
440	Imm. Plaine-M.	454	447	447	– 1 54
1770	Inst. Mérieux	1730	1710	1711	– 1 09
520	Interbail	492	....	....	....
2330	Intertechnique	2010	2085	2085	+ 3 73
240	J. Lefebvre	239 50	238	238	– 0 62
1020	Lab. Bellon	1044	1010	1016	– 2 68
610	Lafarge-Coppée	545	545	545	....
1120	Lebon	1135	1140	1140	+ 0 44
2120	Legrand	2200	2220	2220	+ 0 90
725	Lesieur	688	680	680	– 1 16
380	Locafrance	426	428	428	+ 0 46
770	Locindus	795	797	797	+ 0 25
735	Lyonn. Eaux	793	792	792	– 0 12
215	Mais. Phénix	254 50	254 90	255	+ 0 19
890	Majorette (Ly)	820	808	808	– 1 46
118	Manurhin	143	144 90	145	+ 1 39
210	Mar. Wendel	233	245	249	+ 6 86
1700	Martell	1760	1759	1760	....
1800	Merlin-Gerin	2005	2000	2000	– 0 24
1950	Matra	1811	1800	1800	– 0 60
930	Michelin	960	980	981	+ 2 18
2200	Midi (Cie)	2559	2560	2569	+ 0 39
245	Midland Bk S.A.	237	235	235	– 0 84
91	M.M. Penarroya	89 30	89 10	91	+ 1 90
1830	Moët-Hennessy	1901	1930	1930	+ 1 52
535	Mot. Leroy-S.	573	583	584	+ 1 91
104	Moulinex	98 50	99 70	99 50	+ 1 01
780	Mumm	763	755	755	– 1 04
415	Navig. Mixtes	424	418	418	– 1 41
89	Nord-Est	88 10	88	89	+ 1 02
530	Nordon (Ny)	565	559	559	– 1 06
182	Nouvelles Gal.	164 50	....	....	....
680	Occident. (Gén.)	707	715	719	+ 1 69
295	Olida-Caby	238	234 50	233	– 2 10
1110	Omn. F. Paris	1180	....	....	....
225	Opfi-Paribas	240	239	239	– 0 41
2430	Oréal (L')	2510	2526	2526	+ 0 63
150	Papet. Gascogne	143	148	148	+ 3 49
1160	Paris-Réescompte	1180	1225	1225	+ 3 81
390	Pechelbronn	418	440	445	+ 6 45
765	Penhoet	810	810	810	....
700	Pernod-Ricard	754	758	757	+ 0 39

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
280	Pétroles (Fse)	274 90	274 90	275 30	+ 0 14
85	– (certific.)	67	67 15	67 15	+ 0 22
127	Pétroles B.P.	123	125	125 10	+ 1 70
360	Peugeot S.A.	340 50	339	339	– 0 44
58	Poclain	69 90	74 50	74 50	+ 6 58
520	Poliet	612	649	649	+ 6 04
193	Pompey	192 50	....	....	....
505	P.M. Labinal	528	540	540	+ 2 27
2000	Presses Cité	2195	2195	2195	....
1160	Prétabail Sic.	1210	1210	1215	+ 0 41
340	Primagaz	375	375	360	– 4
225	Printemps	254	256	256 20	+ 0 86
1350	Promodès	1390	1405	1405	+ 1 07
275	Radiotechn.	295	290	290	– 1 69
95	Raffin. (Fse)	93	93	93	....
1320	Redoute (La)	1439	1440	1440	+ 0 06
1730	Roussel-Uclaf	1770	1731	1731	– 2 20
1390	Roussel-C.N.I.	1343	1343	1343	....
2230	Rue Impériale	2315	2310	2310	– 0 21
188	Sade	190	190 10	190 10	+ 0 05
1680	Sagem	1760	1765	1765	+ 0 28
780	Salvepar	715	695	695	– 2 79
345	St-Louis B.	340	339 90	339 90	– 0 02
2290	Salomon	2330	2360	2360	+ 1 28
865	Sanofi	737	745	745	+ 1 08
300	S.A.T.	302 50	305	305	+ 0 82
505	Saupiquet Cie	500	510	510	+ 2
170	Schneider	164	164	163 30	– 0 42
94	S.C.O.A.	105 10	106 80	106 80	+ 1 61
137	S.C.R.E.G.	133 90	135 60	136 80	+ 2 16
410	Seb	411	414	414	+ 0 72
360	Sefimeg	359	356	356	– 0 83
1330	S.F.I.M.	1445	1450	1450	+ 0 34
68	S.G.E.-S.B.	66	65	65 60	– 0 60
675	Sign. Ent. El.	655	649	649	– 0 91
645	Silic	658	670	670	+ 1 82
415	Simco-U.F.H.	455	447	447	– 1 75
235	Simnor	237 80	237	237	– 0 33
1850	Skis Rossignol	1550	1560	1560	+ 0 64
645	Siminco	662	664	665	+ 0 45
2940	Sodexho	2760	2760	2760	....
465	Sogerap	463	461	461	– 0 43
490	Sommer-Allib.	562	551	551	– 1 95
485	Source Perrier	538	540	538	....
300	Synthélabo	323	319 90	319 90	– 0 95
585	Talcs Luzenac	582	582	582	....
2500	Tél. Elect.	2405	2350	2340	– 2 70
565	Thomson-C.S.F.	548	556	553	+ 0 91
2220	T.R.T.	2265	2265	2265	....
440	U.F.B.	520	525	525	+ 0 96
720	U.I.S.	750	758	758	+ 1 06
360	U.C.B.	360	348	354	– 1 66
250	Valéo	206	211 50	211 50	+ 2 66
112	Vallourec	111 80	111 80	111 80	....
2480	V. Clicquot-P.	2500	2501	2501	+ 0 04
1110	Viniprix	950	935	945	– 0 52
1020	Elf-Gabon	1045	1050	1050	+ 0 47
167	Amax Inc.	162 50	163	164	+ 0 92
385	Amer. Express	445	447 10	447 10	+ 0 47
205	Amer. Teleph.	233 40	237 50	237 50	+ 1 75

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
132	Anglo Amer. C.	141 40	139 90	139 90	– 1 06
910	Amgold	886	885	885	– 0 11
645	BASF (Akt)	681	679	677	– 0 58
690	Bayer	717	713	713	– 0 55
435	Buffelsfont.	419	410	410	– 2 14
22	Charter	24	23 65	23 65	– 1 45
520	Chase Manh.	579	586	587	+ 1 38
375	Cie Pétr. Imp.	374 10	377	377	+ 0 77
52	De Beers	52 85	52 55	52 55	– 0 56
1520	Deutsche Bank	1570	1579	1579	+ 0 57
89	Dome Mines	89 50	87	87	– 2 79
270	Driefontein Cvd	258 50	252 30	252 30	– 2 39
535	Du Pont-Nem.	575	587	585	+ 1 73
625	Eastman Kodak	628	638	638	+ 1 59
81	East Rand	78 60	76 50	77	– 2 03
345	Electrolux	331	322	322	– 2 71
305	Ericsson	317	319	319	+ 0 63
505	Exxon Corp.	512	515	515	+ 0 58
405	Ford Motors	420	422	422	+ 0 47
280	Free State	285	281 80	281 80	– 1 12
142	Gencor	144 70	143	142	– 1 86
290	Gén. Belgique	300	291 50	290 c	+ 1 75
565	Gén. Electr.	594	606	606	+ 2 02
665	Gen. Motors	691	703	696	+ 0 72
68	Goldfields	68	66 70	66 70	– 1 91
35	Gd Metropolitain	36 65	36 70	36 70	+ 0 13
158	Harmony	151 20	147 70	147 70	– 2 31
31	Hitachi	30 60	31 40	31 35	+ 2 45
680	Hoechst Akt.	723	718	719	– 0 55
95	Imp. Chemical	93 10	92 40	92 40	– 0 75
130	Inco. Limited	141	142	142	+ 0 70
1220	IBM	1300	1314	1315	+ 1 15

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
100	Ito-Yokado	103 90	104	104	+ 0 09
315	ITT	335 50	336 40	336 50	....
57	Matsushita	59 60	60	60 c	+ 0 97
985	Merck	1018	1034	1034	+ 1 57
755	Minnesota M.	765	778	778	+ 1 69
280	Mobil Corp.	305 20	....	....	....
24440	Nestlé	25220	25200	25200	– 0 07
120	Norsk Hydro	122 90	123 50	124	+ 0 89
1050	Petrofina	1067	990	1001 c	– 2 07
870	Philip Morris	867	856	855	– 1 38
152	Philips	155 50	155	155 10	– 0 25
290	Pres. Brand	281	272	272	– 3 20
315	Président Steyn	303 90	291 50	292	– 3 88
400	Quilmès	379	370	372	– 1 84
1100	Randfontein	1098	1050	1050	– 4 37
585	Royal Dutch	578	576	576	– 0 34
74	Rio Tinto Zinc	76 90	76 50	76 50	– 0 52
182	St Helena Co	189 80	181 60	181 60	– 4 32
370	Schlumberger	392	386	386	– 1 53
90	Shell transp.	91	90 80	90 80	– 0 21
1730	Siemens A.G.	1778	1785	1787	+ 0 50
163	Sony	160 50	163 50	163 50	+ 1 86
205	T.D.K.	209 60	206 30	206 30	– 1 57
15	Toshiba Corp.	14 90	14 85	14 90	....
975	Unilever	970	978	978	+ 0 82
385	Unit. Techn.	395	400	400	+ 1 26
985	Vaal Reefs	945	917	935	– 1 05
450	West Deep	454	449	449	– 1 10
340	West Hold.	352	345 50	345 50	– 1 84
430	Xerox Corp.	489	489	489	....
1 96	Zambia Corp.	2	1 96	1 96	– 2

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 21/5	Cours des billets aux guichets – Achat	Cours des billets aux guichets – Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 241	9 312	8 950	9 560
ECU	6 837	6 837	....	....
Allemagne (100 DM)	305 110	305 050	295	310
Belgique (100 F)	15 148	15 158	14 700	15 600
Pays-Bas (100 fl.)	270 100	270 140	260	280
Danemark (100 krd)	84 950	84 980	80	88
Norvège (100 k)	105 630	105 850	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	11 893	11 898	11 550	12 250
Grèce (100 drachmes)	6 910	6 930	6 400	7 900
Italie (1 000 lires)	4 765	4 773	4 600	5 100
Suisse (100 fr.)	362 700	362 250	3 500	3 710
Suède (100 krs)	105	105 200	101	108
Autriche (100 sch)	43 375	43 430	42 900	44 800
Espagne (100 pes.)	5 415	5 415	5 300	5 900
Portugal (100 esc.)	5 350	5 356	5 200	5 850
Canada ($ can 1)	6 765	6 803	6 550	6 900
Japon (100 yens)	3 708	3 725	3 590	3 740

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 21/5
Or fin (kilo en barre)	96250	94500
Or fin (en lingot)	96500	94650
Pièce française (20 fr)	561	561
Pièce française (10 fr)	395	.....
Pièce suisse (20 fr)	561	558
Pièce latine (20 fr)	554	546
Souverain	702	691
Pièce de 20 dollars	3900	3820
Pièce de 10 dollars	2020	1960
Pièce de 5 dollars	1405	.....
Pièce de 50 pesos	3630	3580
Pièce de 10 florins	578	579

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

CFM 89
à Paris
Allô « le Monde »
232-14-14
et 720-52-97
Mardi 21 mai, à 18 h 45

Quoi de neuf à l'école ?

FRÉDÉRIC GAUSSEN et PHILIPPE BERNARD répondent aux questions des auditeurs et des lecteurs
Débat animé par FRANÇOIS KOCH

REJETANT LE RECOURS FORMÉ PAR L'OPPOSITION

Le Conseil d'Etat juge légale la recommandation de la Haute Autorité relative au « quart d'heure » de M. Fabius

Le Conseil d'Etat a rejeté, lundi 20 mai, le recours formé par MM. Claude Labbé et Jean-Claude Gaudin, respectivement président du groupe RPR et président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, contre la recommandation du 11 octobre 1984 de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle. Celle-ci avait déterminé les modalités selon lesquelles les différentes formations politiques pourraient s'exprimer sur les ondes de TF 1, à la suite des interventions du premier ministre, dans le cadre de l'émission mensuelle « Parlons France ».

Le Conseil d'Etat a d'abord estimé que, en exposant et en commentant chaque mois, en réponse aux questions des journalistes, la politique du gouvernement, le premier ministre n'avait pas fait usage du droit de communication prévu par l'article 33 de la loi du 29 juillet 1982 sur la communication audiovisuelle. Il a en conséquence écarté l'argumentation des requérants selon laquelle la Haute Autorité aurait dû prendre une décision fixant les conditions d'exercice au droit de réplique aux communications du gouvernement.

Reconnaissant à cette nouvelle institution un assez large pouvoir d'appréciation, le Conseil d'Etat a estimé en second lieu qu'en décidant par la recommandation attaquée qu'à la suite de chaque intervention du premier ministre les formations politiques de l'opposition d'une part, et celle de la majorité d'autre part, disposeraient à la même heure et dans les mêmes conditions de cette intervention d'une émission d'un quart d'heure, la Haute Autorité n'avait méconnu ni les principes relatifs à la libre communication des opinions et à l'égalité entre les citoyens en la matière, ni les dispositions de la loi du 29 juillet 1982 qui ont pour objet de garantir le respect du pluralisme et de l'équilibre dans les programmes de télévision.

Ce faisant, il a admis que, en l'espèce, la Haute Autorité avait pu légalement se référer à la pratique dite des « trois tiers », couramment appliquée par les chaînes depuis 1974. Enfin, le Conseil d'Etat a jugé que, pour assurer la mise en œuvre de la règle qu'elle avait ainsi décidé d'appliquer, la Haute Autorité avait pu légalement proposer le choix entre deux formules et renvoyer la détermination des modalités d'application à un arrangement entre les formations politiques, suivi d'un accord avec la direction de TF 1.

LE CONSUL D'ARABIE SAOUDITE AU LIBAN EST LIBÉRÉ

M. Hussein Farrache, consul d'Arabie saoudite au Liban, qui avait été enlevé en janvier 1984 à Beyrouth-Ouest, a été libéré et a regagné lundi Djeddah à bord d'un avion spécial syrien.

A son arrivée à Djeddah, M. Ferrache a rendu hommage au président Hafez al-Hassad et aux responsables syriens pour leurs efforts visant à obtenir sa libération, ainsi qu'au roi Fahd Ben Abdel Aziz et aux responsables saoudiens pour leur collaboration étroite avec les autorités syriennes. – *(AFP.)*

LE CENTRE MONDIAL INFORMATIQUE DEVIENT UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC

Le Centre mondial informatique et ressources humaines, qui depuis 1982 était constitué sous forme d'association, est transformé en établissement public national à caractère industriel et commercial, au termes d'un décret paru au *Journal officiel* du 21 mai. Il reste placé sous la tutelle du ministre chargé du Plan, et ses missions sont précisées.

Le Centre est chargé de mettre au point des logiciels, langages et systèmes informatiques, de promouvoir la diffusion des nouvelles applications de la micro-informatique, de développer des expérimentations sociales des usages nouveaux de la micro-informatique, de favoriser une meilleure connaissance des utilisations de la micro-informatique, enfin de constituer un centre d'échange des idées et des connaissances.

● *Mort du professeur Bruno Molajoli.* – Ancien directeur général des Antiquités et Beaux-Arts d'Italie, le professeur Bruno Molajoli est mort à Rome le 19 mai. Il était âgé de quatre-vingts ans. Pionnier des grands travaux de restauration, de protection du patrimoine et de réorganisation des musées (notamment celui de Capodimonte, à Naples), amorcés dans les années 60, il était également l'auteur d'une centaine d'ouvrages d'histoire de l'art.

L'ALGÉRIE OBTIENT DEUX EMPRUNTS POUR 700 MILLIONS DE DOLLARS

La Banque extérieure d'Algérie (BEA) a obtenu les deux plus importants emprunts que ce pays ait jamais lancés sur le marché international, soit un total de 700 millions de dollars.

Ces deux emprunts, d'un montant respectif de 500 millions de dollars et 50 milliards de yens (soit environ 200 millions de dollars), ont été signés le 20 mai, à Paris, entre la BEA et des banques françaises et japonaises. Ils sont destinés à financer le plan de développement quinquennal (1985-1989) de l'Algérie.

Le plus important de ces emprunts est un eurocrédit à taux flottant organisé par la Banque arabe et internationale d'investissement avec le Crédit lyonnais, la Banque nationale de Paris, Paribas et la Société générale comme co-chefs de file.

Champion d'aérostation

MICHEL ARNOUD SE TUE DANS UN ACCIDENT D'ULM

Michel Arnoud, âgé de trente-neuf ans, s'est tué le 19 mai, près de Châlons-sur-Marne (Marne), alors qu'il pilotait un ULM. Sa machine, de type « Sirocco », est tombée en piqué de 300 mètres d'altitude pour percuter contre une ligne à haute tension. Champion français le plus titré en aérostation, Michel Arnoud avait établi en 1980 le record du monde d'altitude en montgolfière non pressurisée (12 301 m).

● *Un lycéen blessé par un camarade de classe.* – Un lycéen de Quimper, Pascal Riou, dix-huit ans, porteur du badge « Touche pas à mon pote », a été blessé de plusieurs coups de pistolet à grenaille par un camarade de sa classe, Daniel B..., dix-sept ans, porteur du badge du Front national « Touche pas à mon peuple », a-t-on appris, mardi 21 mai. La veille, à l'occasion du monôme annuel des classes de terminale, Pascal Riou a retrouvé Daniel dans la rue et la discussion s'est rapidement envenimée. Les deux jeunes se sont battus, et Daniel, qui avait le dessous, a saisi son pistolet et tiré à six reprises contre Pascal avant de l'asperger d'un jet de gaz lacrymogène. Blessé à l'abdomen et au visage, Pascal Riou a été soigné à l'hôpital avant de regagner son domicile dans la soirée.

SELON LE « NEW YORK TIMES », ISRAËL, LE PAKISTAN ET LA CHINE LIVRERAIENT DES ARMES A SRI-LANKA

Aux prises avec la guérilla tamoule, le gouvernement de Colombo a fait appel à l'aide d'Israël, du Pakistan et de la Chine, a rapporté, mardi 21 mai, le *New York Times*, citant des responsables sri-lankais. Six vedettes rapides ont été commandées à Israël. L'une d'entre elles est déjà en service entre le sud de l'Inde – où certains indépendantistes tamouls auraient trouvé refuge – et l'île de Sri-Lanka. Selon les mêmes sources, des armes légères seraient achetées au Pakistan et en Chine. Colombo projette d'acquérir de nouveaux hélicoptères, probablement en Europe, poursuit le journal.

Le président Jayewardene a confirmé dans un discours, le samedi 18 mai, que son gouvernement avait décidé *« au cours des derniers mois »* d'accroître les achats d'armes et l'entraînement d'unités antiterroristes. Lors du récent raid contre la ville sainte d'Anuradhapura *(le Monde* du 21 mai), les autorités locales ont été surprises par la qualité et le nombre des armes utilisées par les terroristes tamouls.

D'autre part, cinq policiers ont été tués au cours de deux attentats, lundi 20 mai, dans la partie orientale de l'île, dont l'un dans la localité à majorité cinghalaise de Polonnaruwa. Selon des habitants de cette partie du pays, plus d'une soixantaine de civils tamouls sont portés disparus et ont peut-être été tués lors d'opérations de ratissage de l'armée et de la police. Un notable de la communauté tamoule de Batticaloa, sur la côte est, a affirmé que la force d'intervention spéciale récemment constituée et formée par d'anciens membres des commandos d'élite britanniques (SAS), y avait tué quarante et une personnes depuis le 16 mai. Une vingtaine d'autres, dont un religieux hindou, ont été tuées à Ampara.

Sur le vif

Bis repetita

Ce qui est tuant dans ce métier, c'est d'écrire des papiers. Autrement, ce serait parfait. Mais écrire. Et écrire en français, c'est d'une difficulté ! Vous ne pouvez pas imaginer. Pourquoi ? Simple : le français interdit les répétitions.

Si vous mettez : « Tu te payes ma tête ou quoi ? » Et, trente lignes plus bas : « C'est trop cher payé », ça fait négligé, ça fait moche, ça fait pas propre. Vous vous relisez. A trois paragraphes de distance, deux « mais », affreux pucerons noirs et laids, vous sautent à la gueule. Vous barrez le premier, et vous marquez « pourtant ». Un peu plus bas, vous tombez fatalement sur un autre « pourtant », que vous remplacez par « cependant », et ainsi de suite. C'est diabolique.

Pas question non plus de saupoudrer un dialogue de « dit-il » ou de « dit-elle », monotones et répétitifs. Faut varier, passer de s'esclaffa-t-il à s'exclama-t-elle, en veillant, là encore, à ne pas s'esclaffer ou s'exclamer trop souvent. Moi, comme les collègues me barbotent continuellement mon dictionnaire des synonymes, je me contente d'aller à la ligne à la fin de chaque réplique. Je sais que vous vous effondrez dans mon coin, ici, en dernière page, complètement crevés par l'énorme effort intellectuel que vous a demandé la lecture du journal, et que ça vous oblige à une gymnastique supplémentaire, mais bon, tant pis pour vous.

Il y a plus embêtant. Vous parlez de Defferre, mettons, Defferre, une fois ça va, pas deux. Alors après, vous dites le maire de Marseille. Après, le ministre du Plan. Après, le mari d'Edmonde. Après, Gaston. Après, Gastounet et après... Ben, après, vous arrêtez d'en parler parce que vous ne savez plus comment l'appeler.

Les Anglais, eux, sont beaucoup plus relax. Comme le fait remarquer mon confrère John Harris, ils n'éprouvent pas le besoin de parler du député de Finchley East ou de la fille d'un épicier qui a épousé M. Denis Thatcher pour éviter de citer le nom du premier ministre. Ils ne se gênent pas. Ils emploient souvent le « she », elle, ou un « Mrs T », désinvolte et mal poli. Tout ça pour gagner de la place, économiser du fric et brader leurs canards à moitié prix. Ce sont des rats, je vous dis.

CLAUDE SARRAUTE.

● *Une conférence internationale de juristes sur l'Irlande.* – Une conférence internationale de juristes sur l'Irlande, organisée sous l'égide de l'Association internationale des juristes démocrates et de la Fédération internationale des droits de l'homme doit avoir lieu à Paris les 31 mai et 1er juin 1985 à l'université Paris-I, 9, rue Malher, Paris 75004. Quatre thèmes seront abordés : les lois d'exception ; les pratiques répressives ; les extraditions et l'asile ; l'autodétermination de l'Irlande.

Parmi les participants figureront notamment Sean MacBride (président du Bureau international de la paix), Lord Anthony Gifford, Patrick Macentee (bâtonnier à Dublin), Kader Asmal (doyen de l'université de Dublin), Mary Pike (avocate américaine), Desmond Wilson (prêtre à Belfast). Le témoignage de Pat McGeown, qui fut l'un des grévistes de la faim compagnons de Bobby Sands en 1981, et vient d'être libéré de Long Kesh, sera entendu.

Le numéro du « Monde » daté 21 mai 1985 a été tiré à 468 044 exemplaires





SOCIÉTÉ DES RÉDACTEURS DU « MONDE »

La Société civile à capital variable Les rédacteurs du *Monde* est convoquée à une assemblée générale ordinaire *réunie extraordinairement* le *mercredi* 29 mai à 15 heures précises, salle des Assurances générales de France, 87, rue de Richelieu, 75009 Paris.

ORDRE DU JOUR

- Information sur l'assemblée générale ordinaire de la SARL *le Monde* du 31 mai 1985.
- Présentation et discussion du plan de redressement de la SARL *le Monde*.
- Votes.
- Questions diverses.

A B C D E F G

